TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 152 — 48 PAGES — MARDI 20 SEPTEMBRE 1977

APRÈS LES INCIDENTS DE SAINT-ÉTIENNE

Manchester est éliminé de la Coupe d'Europe de football

LIRE PAGE 48

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 15 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

L'eldorado antarctique

La neuvième réunion consultative du traité de l'Antarctique commence ce lundi 19 septembre à Londres et se poursuivra pendant trois semaines. Treize pays y participent : les douze signataires du traité de Washington — Afrique du Sud, Argentine, Australie, Belgique, Chili, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande et U.R.S.S. — et la Pologne qui, en juillet, est devenue membre à part entière du « club » de l'Antarctique. Cette réunion marquera un tournant dans les préoccupations des Treize : elle sera la première à étudier les problèmes posés par l'éventuelle exploitation des ressources vivantes et minérales de l'Antarctique, problèmes qu'avait ignorés le traité signé à Washington en 1959 et entré en vigueur en 1961.

La zone couverte par le traité englobe tout ce qui est situé au sud du 60° parallèle sud : les 13 millions de kilomètres carrés du continent austral et les 15 millions de kilomètres carrés de l'océan Antarctique. C'est-à-dire que, depuis seize ans, un peu moins du vingtième de la surface totale de la Terre jouit d'un statut absolument unique : la zone est démilitarisée ; la faune et la flore y sont protégées ; le stockage de matières nucléaires y est interdit ; les revendications territoriales de l'Argentine, de l'Australie, du Chili, de la France, de la Grande-Bretagne, de la Norvège et de la Nouvelle-Zélande y sont « gelées » sans être ni déniées ni reconnues ; la recherche scientifique — très fructueuse — y est à la fois libre et coordonnée.

Depuis longtemps, on sait que les eaux antarctiques sont parmi les plus riches du monde. On a, d'autre part, découvert récemment quelques indices d'hydrocarbures dans les bassins sédimentaires de l'océan Antarctique et de minéraux utiles (fer et charbon, notamment) dans les rarissimes terres du continent à n'être pas recouvertes par la calotte glacière. En outre, cette calotte renferme, à elle seule, 66 % de toute l'eau douce de la planète.

Il était donc logique que l'Antarctique devînt une sorte d'Eldorado mythique aux yeux des pays en voie de développement, mis en appétit par la notion de « patrimoine commun de l'humanité » désormais appliquée à la haute mer. Certains des « 77 » (nom traditionnel du groupe des pays en voie de développement aux Nations unies) ont déjà réclamé que la mise en valeur de l'Antarctique soit faite au profit du tiers-monde, sans se rendre compte que l'exploitation des éventuelles richesses minérales sera si difficile qu'elle n'est pas envisageable avant très longtemps. Et, sans réaliser que les ressources vivantes — réelles certes, mais nullement inépuisables — ont contre elles d'être situées dans l'océan le plus hostile à l'homme et le plus éloigné des zones de consommation.

En dépit de ces obstacles, les Treize se préoccupent dès maintenant de l'avenir de la région. Mais sauront-ils remplir les vides juridiques du traité et mettre sur pied une réglementation qui interdise toute exploitation sauvage de ressources vivantes encore mal évaluées ?

Les combats dans l'Ogaden

LES FORCES ÉTHIOPIENNES ONT SUBI DE NOUVEAUX REVERS

(Lire nos informations page 4.)

Vers la dissolution du Parlement d'Athènes

Le scrutin aura lieu à la fin de novembre

M. Caramanlis a reçu, ce lundi matin 19 septembre, le chef de l'opposition, M. Mavros, leader du parti du centre (EDEK). Il devait s'entretenir en fin d'après-midi avec M. Andreas Papandreou, chef du mouvement socialiste panhellénique, également dans l'opposition. Suivant le secrétaire d'Etat à la presse, M. Lambrias, le chef du gouvernement se proposait, « à la suite des rumeurs qui ont couru sur les élections, de leur faire connaître les vues du gouvernement sur ce sujet ». Mais il était généralement admis qu'il comptait informer ses visiteurs de son intention de demander au président de la République la dissolution anticipée du Parlement, dont le mandat vient à expiration dans un an. Les élections auraient lieu le 20 ou le 27 novembre. Retour de Grèce, André Fontaine décrit le climat dans lequel va s'engager la campagne électorale.

LA GRÈCE AU SEUIL DE L'EUROPE

I. — Quand le bâtiment va...

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

Mykonos. — Dans la lumière du bref crépuscule, les images de carte postale cèdent la place à des rapports plus subtils. Le blanc éclatant des murs de la petite église vire doucement au gris, se détachant un instant, ton sur ton, avant de se fondre dans la nuit, sur le ciel soudain déserté par le soleil. Un Français hirsute, bardé de caméras, bondit de terrasse en terrasse, crie son enthousiasme, indique à ses compatriotes de passage les endroits d'où prendre les clichés les plus sophistiqués. Fourmis jacassantes et multicolores, les groupes descendus des bateaux de croisière s'apprêtent à regagner leur bord, abandonnant l'île aux milliers de touristes de tous âges, de toutes nationalités et de toutes conditions qui ont choisi d'y passer leurs vacances au son du bouzouki, ainsi qu'aux innombrables commerçants qui, en dignes fils d'Hermès, les exploitent avec entrain. Mykonos est célèbre pour ses trois cent soixante chapelles, mais qui a compté ses hôtels, ses restaurants, ses bistrots, ses discothèques, ses bars, que le grec moderne, ignorant le son B, orthographie drôlement « mpar », ses boutiques de robes, de vestes tricotées, de fourrures et de souvenirs en tout genre ?

De la ville byzantine et franque de Mistra, au sud du Péloponèse, maintenant aisément accessible, jusqu'aux monastères aériens des Météores, de Delphes au Parthénon, de Rhodes à Corfou, c'est partout, en ce début d'automne, le même plaisir de vivre, à peine gâché par la canicule ou par quelque soudain déluge, bienvenu après des mois de sécheresse. Les grandes angoisses de l'époque, la crise mondiale, paraissent bien loin. On parle quotidiennement en France de l'Espagne et du Portugal. Mais rarement de la Grèce, qui a pourtant en commun avec eux d'avoir retrouvé la démocratie, sans trop de casse, après des années de dictature, et de frapper à la porte du Marché commun. Or il se trouve qu'elle s'en distingue par deux caractéristiques peu banales : d'abord elle ignore pratiquement le chômage, ce qui est déjà assez rare ; et puis son gouvernement s'appuie sur un parti qui contrôle à lui seul la majorité du Parlement.

(Lire la suite page 6.)

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

• Le « sommet » de la gauche reprendra mercredi
• La majorité cherche à « organiser sa diversité »

Soucieux de mettre fin à la crise provoquée au sein de leurs formations par la brutale interruption du « sommet » du 14 septembre, les divers porte-parole de la gauche ont manifesté pendant le week-end leur volonté de reprendre rapidement les négociations destinées à actualiser le programme commun.

Dès avant la réunion du comité directeur du P.S. convoqué pour lundi après-midi 19 septembre, le secrétariat du parti socialiste a proposé que les contacts soient renoués mercredi matin. Au cours d'une conférence de presse tenue peu après, M. Georges Marchais a affirmé que les propositions du P.C. ne modifient pas l'équilibre d'ensemble du programme commun ; il a jugé « regrettable » l'initiative qu'avait prise M. Fabre et estimé qu'il n'était « ni compréhensible ni acceptable » que la « caricature » des positions de son parti faite par la droite soit reprise par les alliés de ce parti.

Avançant pour sa part la date de mardi matin pour la reprise des débats, mais ne repoussant pas la proposition de ses partenaires socialistes, le secrétaire général du P.C.F. a indiqué : « Nous sommes prêts, et dès lors que nos partenaires font preuve de la même bonne volonté, à faire tous les efforts nécessaires pour que la discussion se développe de manière positive et aboutisse à un bon accord. »

Compte tenu des querelles qui ont sévi au sein de la gauche au cours des derniers mois, le parti socialiste conservera-t-il jusqu'à mars 1978 la faveur de l'électorat qu'il semble avoir gagné sur la majorité depuis 1974, faveur qui lui a valu en particulier ses succès aux élections municipales de mars dernier ? La question est posée au sein des états-majors d'une majorité qui, au moment où les représentants de la gauche renouent les contacts interrompus, se soucie d'« organiser sa diversité », selon l'expression employée dimanche 18 septembre par M. Soisson, secrétaire général du parti républicain.

Une formation politique envisage rarement sans appréhension de s'engager dans une campagne électorale sous l'appellation « parti gouvernemental ». Ses préventions s'aggravent en période de crise économique, de chômage croissant, et, lorsque les responsables au pouvoir ne jouissent pas, dans l'opinion, d'une cote incontestablement favorable.

Les partis de la majorité se trouvent actuellement dans cette situation. A cela s'ajoute pour eux la nécessité de ne pas se concurrencer de façon dangereuse dans les circonscriptions, le jour des élections — donc de respecter une certaine unité d'action — et celle de se distinguer les unes des autres pour s'adresser au plus large éventail possible de citoyens.

L'impératif électoral au niveau des circonscriptions a conduit gaullistes, centristes et giscardiens à se donner un manifeste commun et à confronter leurs intentions en matière de candidatures. Il a aussi amené les radicaux, les centristes et les giscardiens à s'entendre, hors de la présence des gaullistes, pour ne présenter qu'un candidat à côté de celui du R.P.R. en cas d'élection primaire.

Mais les partis de la majorité présidentielle vont être amenés à se distinguer des gouvernants en place. En ce domaine, les gaullistes sont en avance sur leurs partenaires.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 12.)

LE « PLAN BARRE » A UN AN

Morose anniversaire

Le « plan Barre » aura jeudi un an. A l'occasion de cet anniversaire, « le Monde de l'économie » dresse un bilan des résultats de l'effort gouvernemental durant les douze derniers mois (pages 23 à 25). Une douzaine de graphiques commentés illustrent et complètent le jugement d'ensemble que porte Gilbert Mathieu sur ce « morose anniversaire », jugement qui tourne autour de deux questions : le « plan Barre » a-t-il réussi ? Le pouvait-il ?

AU JOUR LE JOUR

"Concorde"

La nouvelle période d'essai accordée à Concorde par le président Carter est certes une satisfaction pour M. Raymond Barre. Il aurait probablement préféré une autorisation définitive, mais, étant lui-même promis à l'épreuve dans les mois qui viennent, il doit se contenter d'un « oui » conditionnel.

Les ratés du moteur, qui se produisent tandis que l'appareil de l'union de la gauche fait son point fixe, ne sont peut-être pas étrangers à la bienveillance du président des Etats-Unis, mais sa prudence indique qu'il n'est pas certain de la panne.

Ce qui est indéniable, c'est que l'avion qui gagnera la course au printemps prochain devra réellement mériter de s'appeler Concorde.

ROBERT ESCARPIT.

LES GRILLES DU TEMPS

Un entretien avec Georges Friedmann

Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, âgé de soixante-quinze ans, a consacré l'essentiel de son activité professionnelle à l'étude de la sociologie du travail. Ses principaux ouvrages sont : « la Crise du progrès », « Où va le travail humain ? », « le Travail en miettes », « la Puissance et la Sagesse ».

I. — La « malédiction taylorienne »

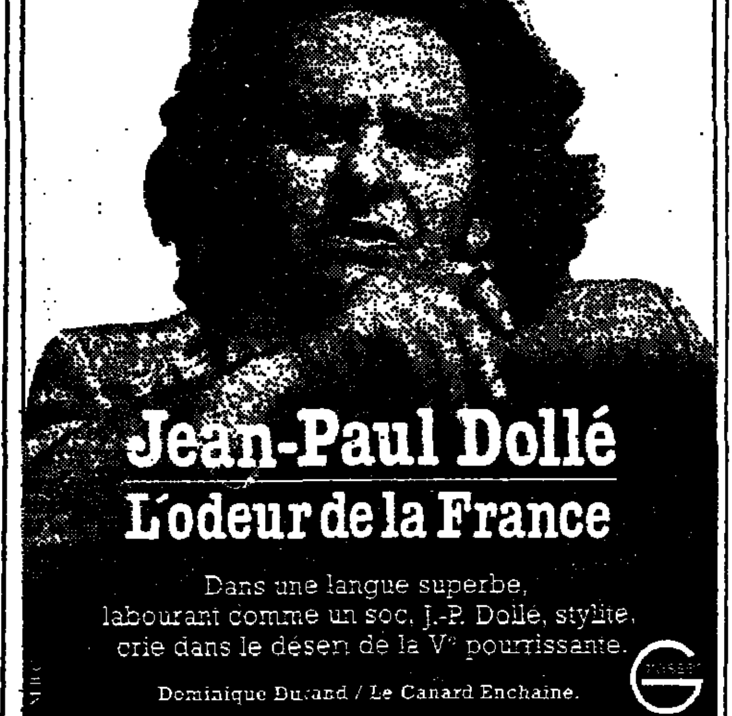
● *Un jour, Anne Philipe, que vous avez connue il y a près d'une trentaine d'années et dont vous entretenez l'amitié, vous a posé à brûle-pourpoint la question suivante : « Comment vous définiriez-vous en une seule phrase ? » Vous avez répondu : « Je suis un observateur du vingtième siècle. » Réponse modeste, car vous avez été aussi un acteur. Mais réponse très audacieuse également, car, pour embrasser d'un coup d'œil le siècle si complexe où nous vivons, il faut plus que de la curiosité. Alors, ma première question est la suivante : « Nous vivons aujourd'hui dans le plus grand trouble. Comment atteindre, selon vous, une société meilleure ? »*

— Comment réaliser une société meilleure ? Un ensemble de conditions serait nécessaire. N'attendez pas de moi que je les examine ou seulement les énumère toutes. J'en détache une, à mon sens capitale, qui en implique elle-même d'autres. Il faudrait dépasser la séparation tranchée, la *dichotomie* entre, d'un côté, tout ce qui est préparation, conception, organisation, décision, pouvoir — de l'autre, les tâches d'exécution. Celles-ci, de moins en moins manuelles dans les sociétés industrielles avancées, devenues souvent symboliques, documentaires, cognitives (par exemple, réactions à des signaux audio-visuels), demeurent pourtant tout à fait distinctes des premières.

» Cette dichotomie date de Taylor, qui s'efforça de séparer le plus possible les fonctions de direction et les travaux manuels. On connaît de lui, en ce sens, un mot célèbre que rapporte sa grande biographie par Copley, jamais traduite en français. Vers 1880, aux aciéries Midvale, les questions répétées d'un ouvrier, qui étaient le fruit de ses expériences quotidiennes, finirent par faire exploser son flegme légendaire : « *Taisez-vous !* » (ou plutôt : « *Fermez-la* » « *Shut up !* »), lui cria-t-il un matin. « *Vous n'êtes pas ici pour penser, d'autres sont payés pour cela !* » Cet ouvrier, qui refusait de ne pas comprendre ce qu'on lui faisait faire, s'appelait Shartle. Son nom mérite de ne pas être oublié, de même que l'apostrophe du fondateur de l'Organisation dite « scientifique » du travail (O.S.T.).

Propos recueillis par PIERRE DROUIN.

(Lire la suite page 2.)



DES FEMMES EN PRISON

Lire page 18 les articles de MICHEL KAJMAN et JOSYANE SAVIGNEAU

LA DIXIÈME BIENNALE DES JEUNES ARTISTES

Le retour aux particularismes

Avant d'entrer, un avant-goût. La dixième Biennale de Paris a déployé ses enseignes sur l'esplanade qui réunit les deux Musées de l'avenue du Président-Wilson. Une « sculpture » mise à l'échelle de la monumentalité du bâtiment, qui croise ses filins d'acier entre les hautes colonnes de marbre en décrépitude ; une « maison mobile » du Texas en aluminium brillant et aux formes arrondies, d'un modernisme désuet des années 50. L'avant-garde des jeunes artistes de moins de trente-cinq ans du monde entier est là, dans les des Musées mitoyens.

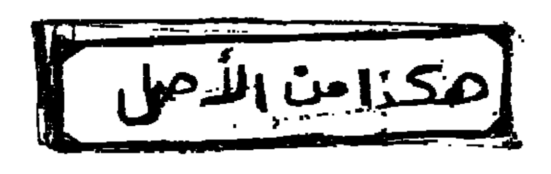
Ils ne sont que cent vingt-cinq, mais ce qu'ils présentent suffit à donner la mesure du grand désarroi de la jeune production artistique aujourd'hui. Voici l'art de la vidéo, vidéo-sculpture et vidéo-films, qui tente de maîtriser artistiquement l'environnement électronique ; les « intimistes » qui témoignent de leurs propres « espaces mentaux » ; les « régionalistes » qui, eux, rendent compte d'espaces culturels particuliers ; les « peintres analytiques » qui tentent une réflexion picturale tournée sur elle-même, presque froide, à la fois artisanale et intellectualisée ; la descendance des artistes qui, depuis 1968, ont remis en question les moyens plastiques de l'art et usent de « concepts », de photos, de textes, de magie personnelle, d'analogie avec la linguistique, l'ethnographie, l'archéologie.

Voici aussi des peintres d'Amérique latine. Les seuls qui témoignent d'une culture et de situations spécifiques. Presque tous les autres illustrent cette tendance artistique internationale en cours dans les sociétés industrielles avancées et qui tend à s'uniformiser.

Un étrange nivellement a frappé l'art contemporain à Paris et à Londres, à New-York, Tokyo, Cologne ou Milan. Une manifestation telle que la Biennale de Paris a le mérite de faire apparaître cette situation désormais évidente. Portée par les médias, l'information artistique circule rapidement. Qu'une idée plus ou moins nouvelle se manifeste ici ou là, elle ne tarde pas à trouver son écho, à se développer, s'amplifier, se généraliser.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 34.)



idées

Travailler deux heures par jour

TITRE-CHOC, titre-provocation. On nous rassure : deux heures par jour, c'est un symbole, une ligne d'horizon. Voilà bien quatre générations, Paul Lafargue, gendre de Marx, publiait *le Droit à la paresse*, et ses amis politiques le blâmaient d'un titre qui rendait suspectes ses revendications. Ces droits nous les avons en partie arrachés : congés payés, congés-maladie, congés-grossesse, mi-temps, horaires « à la carte ». Ces grandes victoires laissaient entier le caractère sacré du travail. Pourtant, la Bible en fait une malédiction liée à l'exclusion du paradis, lieu d'éternel loisir. N'empêche : le progrès, la croissance, déité nouvelle, exigent le rendement...

Mais si aujourd'hui les pays industrialisés ne peuvent plus les fournir, ces huit heures par jour ? Allocation-chômage étendue, codifiée ; pré-retraite, retraite avancée ; scolarité, apprentissage prolongés... Autant d'aveux. Que de machines ne tournant pas à plein rendement ; que de personnel sous-employé, pour ne pas accroître le chômage. En 1973, pendant la grève des mineurs en Angleterre, usines et bureaux, pour économiser l'énergie, n'ouvraient que trois jours par semaine ; la production n'a pas baissé au même rythme. Un ouvrier du textile raconte qu'en France, en 1973, son usine, faute de commandes, avait supprimé l'épuisant roulement des équipes, les 3 × 8 : les salariés, délivrés du travail de nuit, ont revécu. Mais les vieux syndicalistes hésitaient devant le tract des jeunes *« A trente-deux heures on vit mieux »* : n'était-ce pas donner prise à l'éternelle insulte des patrons : la « paresse » ?

Le gaspillage favorise la croissance

Nous le savons par des économistes, comme Ralph Nader : le gaspillage est organisé pour favoriser la « croissance ». Emballages et imprimés publicitaires débordant des poubelles, fragilité délibérée des appareils d'électroménager, calculés pour ne pas être réparés, nylon « fragilisé », meubles et immeubles fabriqués pour ne pas durer. Faux besoins suscités, psychologiquement imposés. Prestige lié non à la possession d'un moyen de transport mais à la cylindrée et à la carrosserie des autos, à la marque des vêtements, à l'équipement en « gadgets ».

Les loisirs arrachés ne donnent pas le « droit à la paresse » : on en a fait une industrie. Employant des salariés, brassant des capitaux, le loisir cesse d'être un péché et devient une obligation du « standing » : les devoirs du touriste et du « vacancier ».

Parler de croissance « année zéro » ? C'est, au pis, un péché contre l'expansion, grandeur de la patrie, ou au mieux une utopie. La France reste le pays industrialisé d'Europe où les horaires sont les plus longs et les inégalités de salaires les plus fortes.

Pourtant, l'idée fait son chemin : pourquoi les ordinateurs et l'automation n'allégeraient-ils pas les horaires au lieu de renforcer l'épuisement des salariés ? Dans ce livre, des employés et des ouvriers osent avouer qu'ils préfèrent restreindre leur consommation pour se garder le temps de vivre. Et se demandent *pourquoi ordinateurs et automation*, au lieu de harasser ceux qui les servent, ne serviraient pas à alléger les horaires.

Ce petit livre, où les travailleurs réfléchissent autant qu'ils décrivent leur travail, et où les intellectuels « cimentent » ces exemples, c'est peut-être l'hirondelle d'une nouvelle prise de conscience.

DOMINIQUE DESANTI.

★ *Travailler deux heures par jour*, livre collectif signé Adret (Claudie Besse, chèques postaux ; Suzanne Bonnevay, secrétaire ; Charly Boyadjan, ouvrier du textile ; Roger Collas, ouvrier retraité; Gilles Denigot, docker ; D. Schiff, enseignant ; L. Verlet, chercheur scientifique), Seuil, 188 p.

Les grilles du temps

Un entretien avec Georges Friedmann

(Suite de la première page.)

Grâce à des observations et informations (difficiles à obtenir pour certains pays), j'ai constaté que la dichotomie taylorienne subsiste, en *1977, dans la plupart* des usines de l'Occident « capitaliste », mais aussi dans celles de l'Est « socialiste », particulièrement en U.R.S.S., et dans le tiers-monde, en voie d'industrialisation. Quant à la Chine populaire, ses successives convulsions internes (la plus récente : l'écrasement de la « bande des quatre », le désaveu de la grande, ruineuse et sanglante « révolution culturelle », le retour au pouvoir de Teng Hsiao-ping) s'expliquent en grande partie par l'âpre lutte entre deux courants : celui qui vient de l'emporter va vers un productivisme « à l'occidentale », fatalement associé à un *mimétisme* chinois de l'O.S.T. Des mimétismes du taylorisme américain règnent déjà sur l'industrie soviétique et celle de tous les pays du tiers-monde où j'ai pu m'informer.

» Finalement Taylor, technicien génial, mort en 1915, est un des hommes dont la pensée et l'action auront le plus marqué le monde du vingtième siècle lequel, en dépit d'un concept à la mode, est encore loin de « l'ère postindustrielle ». Lénine lui-même fut fasciné par l'O.S.T. bien avant de publier dans la *Pravda* d'avril 1918 ses articles retentissants. Après une brève période de critique radicale, il céda devant ce que j'appelle la « malédiction taylorienne » et admit l'expropriation du savoir ouvrier. Il revendiqua « un pouvoir fort et sans merci », une dictature personnelle « *dans telles branches de travail*, dans tel exercice de fonctions de *pure exécution* ». L'expérience, contrairement à ses calculs, a prouvé qu'un contrôle à la base ne gêne pas la croissance vénéneuse du bureaucratisme pas plus qu'il ne délivre de leur conscience malheureuse les dizaines de millions de « purs exécutants », — où qu'ils peinent, à Moscou, à Chicago, à Essen ou à Billancourt.

» Demeuré dans l'axe de votre question, je vous réponds qu'une « société meilleure » devra permettre à un maximum d'hommes et de femmes, d'adultes et de jeunes, d'engager au moins une part importante de leur personnalité dans le travail, d'y trouver de l'intérêt, de s'y sentir concernés. S'ensuivent plusieurs remarques. Dans les sociétés actuelles (je pense à la France, mais autant aux Etats-Unis, à l'Allemagne, à l'U.R.S.S.), les gens s'ennuient : une fois évadés de leur « travail », ils cherchent à *s'étourdir* durant leur « non-travail ». D'où leurs actuels comportements, souvent aberrants, les cadences effrénées de « loisirs » contaminés par la pathologie du temps de travail dans les grandes zones urbanisées dites « villes », comme Tokyo, Los Angeles, Londres, Paris, etc. D'où aussi, pour dépasser l'expropriation du savoir ouvrier, imposée par la dichotomie, l'importance — que nous retrouverons à chaque détour de cet entretien — d'une libre et véritable formation de l'individu, rendue plus nécessaire que jamais par son incessante exposition au flux anarchique des mass media.

» Je me garde, vous le voyez, d'user de certains termes (éducation, humanisme, morale, valeurs) aujourd'hui répudiés, ridiculisés par les maîtres et suiveurs du « prêt à penser », décrits ici-même (1), par Poirot-Delpech dans un article courageux puisqu'il va à contre-courant des modes de l'intelligentsia française (surtout parisienne, rive gauche). Complaisamment servies par les « débats » télévisés ou radiodiffusés de la « pensée-spectacle », elles seraient capables de nous menacer un jour d'une sorte de terrorisme idéologique.

Les O.S. de la paperasse

● *Tout de même, certains progrès introduits dans la société où nous vivons — je pense notamment à l'informatique — ne peuvent-ils conduire à une plus grande humanisation des fonctions du travail ?*

— Cette humanisation devrait impliquer, avec le dépassement de la dichotomie, celui du travail répétitif et parcellaire. J'avais espéré que l'informatique le servirait : vain espoir... Par exemple, dans l'important secteur des assurances, l'informatique a multiplié les tâches répétitives et affaibli l'intérêt au travail. Deux facteurs ont joué dans ce sens : la normalisation des contrats substitue à une police, dont les clauses particulières étaient libellées par chaque rédacteur, une formule standardisée prête pour la perforation et l'ordinateur ; d'autre part, le télé-traitement, établissant un rapport direct entre les utilisateurs et l'ordinateur, rend encore plus simples et plus répétitives les tâches laissées par la machine à l'employé, qu'elle prive de toute nécessité de « *comprendre* » le but de son travail et la logique d'un contrat. Selon l'expression frappante d'employés de ce secteur, l'informatique dépouille de toute polyvalence « les O.S. de la paperasse ». Elle fait de même dans d'autres branches de la tertiaire : le tri postal ; la banque ; beaucoup d'administrations privées et publiques, etc.

» On ne peut reprocher à cette « révolution » d'avoir accru le chômage durant ses vingt dernières années. En revanche, de récentes statistiques prouvent qu'elle crée de moins en moins d'emplois. Par ailleurs, en dépit d'espoirs que j'ai partagés, loin de remettre en cause la dichotomie taylorienne, il n'est pas rare qu'elle contribue à l'accentuer, et cela à trois niveaux :

» A celui des informaticiens eux-mêmes, où la hiérarchie des fonctions — du programmeur jusqu'à l'analyste — est souvent fixée par les conventions collectives et les diplômes ; à celui des rapports entre informaticiens et sociétés de services (ou d'« ingénierie », néologisme franglais désormais courant) qui se considèrent comme les seules maîtres d'œuvre du changement et ne voient dans l'informatique qu'une technique parmi d'autres ; enfin, au niveau des relations entre informaticiens et départements utilisateurs dans l'entreprise. Ces diverses hiérarchies accentuent, en la durcissant, la distance taylorienne qui sépare « concepteurs » et « exécutants ».

» Une réflexion plus complète sur les retombées de l'informatique déborde le cadre des entreprises. Rappelons au moins que l'impérialisme fatal de son invasion dans *tous* les domaines de l'activité humaine pose un grave problème social : n'implique-t-il pas une nouvelle et combien redoutable menace contre des libertés chèrement acquises, aujourd'hui violées ou même brutalement rayées par les totalitarismes de tout bord ?

Temps « libéré » et temps « libre »

● *Le progrès technique, malgré tout ce que vous venez d'en dire, libère du temps. Il donne du loisir au travailleur. N'est-ce pas une conquête très importante ?*

« Le temps disponible pour les « loisirs » n'a cessé de croître depuis le début des révolutions industrielles : en fait, c'est le temps « *libéré* » par la réduction de la durée hebdomadaire du travail, celui de la présence quotidienne à l'usine, etc. Les inspecteurs de fabrique, aux Etats-Unis, décrivaient couramment, vers 1880, la pratique d'une présence hebdomadaire d'environ soixante heures. Aujourd'hui, la grande centrale syndicale A.F.L.-C.I.O. inscrit à son programme la revendication de la semaine de trente-deux heures pour combattre le chômage en répartissant sur un maximum de « population active » les tâches survivant aux progrès techniques.

» Mais le « temps libéré », soulignons-le d'emblée, n'est pas le temps « *libre* », durée préservée des multiples contraintes extérieures, où, dans une société « meilleure », la personnalité tenterait de s'exprimer et, si elle en a l'étoffe, de s'épanouir.

» Je n'étais pas le seul, en 1945, à me bercer de grandes espérances. Les travailleurs consacreraient en grande partie leur temps libéré à se cultiver (lectures choisies, « grande musique », musées, etc.), à leur « dada » favori (seul ce terme familier correspond, mal, à l'anglais *hobby*) : collections d'objets — leurs genres sont en nombre infini, des papillons aux boîtes d'allumettes — photographie, sports, modèles réduits, peinture, théâtre amateur, chorales, etc., y compris, bien sûr, le simple « rien faire », le *farniente*...

» Mais dans nos sociétés, qu'elles soient d'abondance ou de pénurie, la pression des « besoins » et de la publicité enferme l'individu dans le cycle produire-consommer et se manifeste sous des formes variées, toutes aussi contraignantes. Observez notre société de consommation : une grande part du temps « libéré », que vous dénommez « loisir » dans votre question, est utilisé — phénomène prouvé par de solides enquêtes aux Etats-Unis, en Europe (Ouest et Est), — est utilisé, dis-je, par de nombreux salariés non pour se cultiver, se divertir, nourrir un « dada », mais pour « bosser », faire un complément de travail *rémunéré* : « second job » très répandu aux Etats-Unis, travail « noir » ou heures supplémentaires, en France ; leurs homologues étant largement répandus dans les « démocraties populaires ». Explication la plus *simple : insuffisance des salaires* face à des besoins croissants que tant d'autres peuvent satisfaire, inégalité flagrante des revenus. Sous les yeux de chacun, une foule étale des voitures luxueuses, des résidences multiples, des gadgets domestiques dernier cri, des « évasions » vers les antipodes, etc. Notez aussi que « le temps libéré par le progrès technique », selon votre expression, est en fait rongé par toutes sortes de contraintes dont la durée des transports entre le travail et le domicile n'est pas la moindre.

» Aux Etats-Unis, société technicienne la plus avancée qui préfigure la nôtre de quelques années, un de ses meilleurs observateurs, David Riesman, l'auteur de *la Foule solitaire*, note que beaucoup de travailleurs devant le vide soudain d'un temps « libéré » « *auquel ils n'ont pas été préparés* », éprouvent une sorte d'anxiété, comparable, selon lui, à celle des ouvriers confrontés au « vide » creusé dans leur vie par le chômage technologique. Les « conquêtes » du progrès technique ne sont pas toujours aussi bienfaisantes que vous semblez le supposer.

» A tel point qu'on peut se demander où l'homme trouvera dans la société « postindustrielle » informatisée, automatisée, cybernétisée, un substitut au travail, activité qui, plus que toute autre, comme l'a bien vu Freud, le lie à la communauté humaine et lui donne des gratifications particulières lorsqu'il l'a librement choisi ? Certainement pas grâce au loisir tel que nous le voyons « *vécu » par la plupart de nos* contemporains dans le milieu technique non dominé, aux approches de l'an 2000.

Une sorte de « service social »

» J'ai dit « la plupart », car je suis loin de méconnaître ce qu'apportent, dès aujourd'hui, les loisirs, et grâce à eux l'évasion, la satisfaction de « dadas », d'aptitudes, voire de vocations refoulées par les contraintes quotidiennes et, en premier lieu, par celles du gagne-pain. Je visite assez souvent, en province, des Maisons de jeunes et de la culture (M.J.C.), j'aime m'y entretenir avec des jeunes, qui m'apportent beaucoup. Admirables et peut-être décisives seraient les conquêtes du loisir si l'Etat consacrait à ce que je désigne par « l'éducation véritable » ainsi qu'à la multiplication, à l'équipement des M.J.C., à la sélection d'animateurs mêlés aux jeunes en égaux, en camarades, ouvrant à leur libre choix les voies les plus diverses, encourageant leur créativité dans les arts plastiques, l'artisanat, etc., si l'Etat leur *consacrait, dis-je, la millième* partie de ce qu'il investit dans les recherches destinées à accroître notre « force de frappe » et dans les armements nucléaires (ce ne sont là, bien sûr, que vaines paroles dans un monde démentiel).

● *Puisque l'homme peut demeurer aliéné durant son « temps libéré », comment, où, quand, peut-il vraiment engager sa personnalité ? Vous avez cité un jugement de Freud qui tend à montrer qu'il peut y parvenir, dans son travail...*

— Dans son travail, lorsqu'il l'a librement choisi.

● *Or c'est assez rare. Alors, comment peut-il se sentir concerné par des responsabilités, de l'intérêt dans un travail qu'il n'a pas librement choisi ?*

— C'est là un des plus graves problèmes de demain, et peut-être déjà d'aujourd'hui. Quels que soient les structures sociales et les progrès techniques, ils maintiendront, pour une certaine proportion de la « population active », des tâches en elles-mêmes sans intérêt, sans gratification affective tant qu'elles seront soumises à la dichotomie taylorienne dans une société dont les membres ne seront pas délivrés par l'autogestion de l'expropriation « marxiste-léniniste » du savoir ouvrier.

» On peut raisonnablement prévoir que la durée hebdomadaire de ces tâches sera, en tout cas, de plus en plus réduite et constituera une sorte de « service social » d'une trentaine d'heures, par exemple, réparti sur un maximum d'individus « actifs » : progrès déjà non négligeable.

» Mais il faut replacer votre question dans un contexte historique. J'ai toujours été de ceux qui se refusent à colorer de rose le passé. Si j'avais le temps, j'insisterais sur la cruauté de la première révolution industrielle du capitalisme, sur l'affreuse misère de l'immense majorité des paysans sous l'Ancien Régime (rappelez-vous le sombre tableau qu'en brosse La Bruyère). Je ne stylise pas le Moyen Age « énorme et délicat ». Néanmoins, dans les sociétés prémachinistes, il y avait quantité de métiers manuels exigeant un long apprentissage, une riche qualification acquise « sur le tas ». Fabriquer et achever entièrement seul, un meuble, par exemple, être un habile charpentier ou chaudronnier. Soit dit en passant, combien sont-ils, en 1977, les ouvriers qui éprouvent la joie d'*achever* eux-mêmes un objet ?

» L'exercice quotidien de ces métiers, même s'ils avaient été imposés à l'adolescent lors de son entrée en apprentissage, lui assurait plus tard de grandes satisfactions. J'ai dit un mot, tout à l'heure, de l'imprimerie. Savez-vous comment les ouvriers de la Fédération C.F.D.T. du livre ont intitulé leur rapport dans le petit recueil *les Dégâts du progrès ?* « Le métier fout le camp ! » Titre parfaitement adéquat aux réalités actuelles, et pas seulement dans l'imprimerie. Depuis quelques décennies, je suis de près la débâcle, l'agonie de l'artisanat. Dans un bourg de l'Ile-de-France que je fréquente, il y avait encore, en 1960, quinze artisans. Aujourd'hui, ils sont deux. Evolution inéluctable ? Comprenez que votre question, pour lui répondre pleinement et avec nuances, exigerait un livre.

» Où les hommes de demain, dont la plupart seront dépouillés par le « progrès » technique des gratifications d'un métier qualifié, devenus de « purs exécutants » réagissant à des signaux — où trouveront-ils un nouvel équilibre, une nouvelle source de satisfactions ? J'ai dit, au passage, les principales raisons pour lesquelles je ne partage pas les espérances mises par certains spécialistes dans une future « civilisation du loisir ». Celui-ci, dans nos sociétés industrielles malades, à *l'Est autant qu'à* l'Ouest (une seule reconnaît et même affiche ses maux : les Etats-Unis), est, comme elles, malade, contaminé. Leur guérison conditionne la sienne. »

Propos recueillis par
PIERRE DROUIN.

(1) *Le Monde* du 15 juillet 1977.

Prochain article :

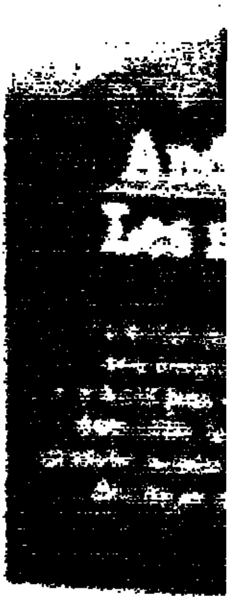
ET L'AUTOGESTION ?

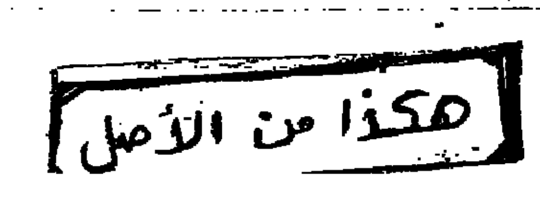
étr

Mme GANDHI ET M.

Le ministre indien de

... faire arrêter la ...





Le Monde

étranger

Georges Friedmann

Mme GANDHI ET M. BHUTTO FACE A LA JUSTICE

Le ministre indien de l'intérieur veut faire arrêter la fille de Nehru

Différentes enquêtes sur les activités, les liens et les abus des principaux dirigeants de l'ancien régime, apportent chaque semaine de nouvelles révélations. Mme Nandini Satpathy, membre du bureau exécutif national du parti Janata, formation au pouvoir, mais aussi ancien ministre de l'État de l'Orissa et ancien membre du parti de Mme Gandhi jusqu'en février dernier, a été arrêtée samedi 17 septembre pour corruption puis relâchée sous caution.

Les personnalités impliquées aujourd'hui dans des scandales majeurs ont exercé, notamment sous l'état d'urgence — de juin 1975 à mars 1977, — des pouvoirs exorbitants. La personne la plus visée est le fils cadet de Mme Gandhi, Sanjay, et à travers lui, bien entendu, sa mère. Le ministre de l'intérieur, M. Charan Singh, affirme détenir une preuve suffisante pour justifier l'arrestation de l'ancien premier ministre.

« *Ce qui a été découvert, c'est seulement le sommet de l'iceberg* », a déclaré récemment M. Charan Singh, faisant allusion à l'arrestation, le 15 août, parmi une dizaine de personnes de plusieurs proches collaborateurs de Mme Gandhi. Parmi eux, son secrétaire particulier pendant une quinzaine d'années, M. R.-K. Dhavan ; M. Yashpal Kapoor, parlementaire, qui fut son agent électoral, et M. P.-C. Sethi, ancien ministre du pétrole et des industries chimiques, trésorier du parti du Congrès. Le rapport préliminaire du bureau central de recherche — police menant les enquêtes dans le cadre d'une loi contre la corruption, peaufinée par le précédent gouvernement — indique que ces personnalités avaient transféré des sommes, équivalant à 30 millions de francs, provenant des caisses du Congrès, sur des comptes ouverts à l'étranger.

Le cabinet du premier ministre avait, en effet, la haute main sur les fonds secrets — « l'argent noir » — alimentant les caisses du parti gouvernemental : donations, en particulier des sociétés privées, commissions prélevées en vue de la passation par l'Etat de marchés éventuels aves des compagnies étrangères, etc.

« Éminence grise » pendant onze ans

M. D.-K. Dhavan, véritable éminence grise de Mme Gandhi, fut l'un des rares collaborateurs dont elle n'eut pas à se séparer pendant onze ans de « règne ». Il passe pour avoir été l'un des principaux rédacteurs des dispositions les plus arbitraires de l'état d'urgence. Homme du sérail, corrompu et discret, il était au fait de toutes les affaires, y compris les plus compromettantes.

M. Yashpal est l'un des cousins éloignés de M. Dhavan. Le rôle qu'il assuma, en tant qu'intermédiaire entre le pouvoir et des bailleurs de fonds et collecteurs de voix aux élections de 1971, lui conféra la réputation d'un agent, certes efficace, mais agissant aux limites de la légalité. Il permit alors au chef de gouvernement de conserver son siège à Rae-Bareli (Uttar-Pradesh), mais fut largement responsable de sa condamnation pour « *irrégularités électorales* » par le tribunal d'Allahabad en 1975, jugement contre lequel Mme Gandhi se dressa en proclamant l'état d'urgence. En mars 1977, dès le lendemain de la défaite du Congrès, M. Kapoor fit plusieurs déplacements suspects aux Maldives — îles indépendantes proches de Sri-Lanka. Avait-il été chargé de mettre d'importants documents ou sommes d'argent à l'abri ?

Le 22 août, c'était au tour de M. Bansi Lal, ancien ministre de la défense, d'être arrêté. Lui aussi est accusé de détournement de fonds : 500 000 roupies (300 000 F) de la caisse des jeunesses congressistes, dont Sanjay Gandhi était devenu le « patron ».

Lorsqu'il était, auparavant, chef du gouvernement de l'Haryana, petit Etat proche de la capitale, il passait pour un administrateur efficace, mais sans scrupules, dont la famille avait largement profité de son passage au pouvoir. Il contribua cependant à faire de l'Haryana l'un des Etats le mieux équipés de l'Inde. Il noua aussi des liens étroits avec Sanjay Gandhi et facilita l'acquisition par le fils du premier ministre d'un terrain pour y installer une usine de construction automobile.

Dans l'opération, de nombreux petits agriculteurs de l'Haryana furent expulsés et ne reçurent qu'une médiocre indemnisation. Homme lige de Sanjay Gandhi, M. Lal dut à ses relations de faire par la suite une ascension rapide et inhabituelle pour quelqu'un n'étant pas passé par l'appareil du parti. Il reçut comme premier poste dans le cabinet fédéral celui de ministre de la défense. (Mais, comme l'ancien premier ministre, il fut battu aux élections du printemps : son électorat ne lui ayant pas pardonné la brutalité avec laquelle les opérations de stérilisation avaient été conduites en Haryana). Après cet échec, la direction du Congrès jugea — bien tardivement — que les « *méthodes antidémocratiques et indignes* » de M. Lal justifiaient son expulsion du parti.

Un « rêve d'enfance »

Le fils cadet de Mme Gandhi a préféré renoncer de lui-même à toute activité politique, mais il doit néanmoins répondre devant la justice de nombreuses accusations. Si nombreuses, qu'il a demandé « par anticipation », en vertu de dispositions existant en Inde, à ne pas être arrêté et à être dispensé d'avoir à se présenter devant le tribunal chaque fois qu'une affaire le mettant en cause est examinée. Tout dernièrement, il était accusé d'avoir forcé l'administration de la ville de New-Delhi à s'équiper d'un épurateur d'eau fabriqué par la société de construction automobile Maruti qu'il a créée. L'enquête sur les activités multiples et complexes de cette société et de ses filiales est encore en cours...

Malgré un apport personnel des plus modestes, Sanjay a créé, à l'âge de vingt-trois ans, en 1970, avec l'aide de quelques hommes d'affaires — et, en particulier, du plus gros industriel indien, M. Birla, — la société Maruti dans le but de fabriquer une petite voiture populaire. Le gouvernement avait auparavant lancé un appel d'offres international auquel avaient répondu plusieurs constructeurs étrangers — dont Renault. Mais ceux-ci devaient être écartés, quoiqu'ils aient généralement déjà versé des pots-de-vin au parti gouvernemental.

La petite voiture sera construite par Sanjay Gandhi, qui veut ainsi « *réaliser un rêve d'enfance* ». Le projet séduit des actionnaires désireux de tirer de leur participation certains avantages politiques. Des concessionnaires, espérant commercialiser le véhicule, prennent des actions dans la société Maruti : ils se retrouveront gros-Jean comme devant. Quelques voitures seulement sortiront des chaînes. Des prototypes inachevés.

Devant le fiasco du projet, et afin d'utiliser les capacités de production de l'usine Maruti, Sanjay entreprend d'abord de monter des véhicules industriels et des rouleaux compresseurs à partir d'éléments fournis par des constructeurs locaux. Les véhicules sont vendus à des transporteurs publics ou privés grâce aux relations du jeune président-directeur général. Celui-ci développe ensuite les activités de sa société dans deux directions : fabrications sous licences — celles-ci s'obtiennent plus facilement lorsqu'on est proche du pouvoir — et représentation de matériels étrangers.

Simultanément, il a pris de l'ascendant aux côtés du premier ministre. Son ascension s'accélère, au début de 1976, et va servir ses activités industrielles et commerciales. Nul n'ignore, parmi les missions économiques étrangères ou les hommes d'affaires de passage à New-Delhi, qu'il est « la » personne à contacter par qui souhaite trouver rapidement un marché en Inde. Maruti devient représentant des avions de tourisme américains Piper, percevant 25 % de commission, et invite certains gouvernements locaux à en acquérir. Il vend également des équipements de forage et du matériel allemand de lutte contre l'incendie dans les aéroports, et envisage la construction de camions — en collaboration avec Berliet — mais lui préfère une société allemande. On dit dans la capitale qu'il s'est aussi intéressé à l'achat par l'armée de l'air indienne d'un intercepteur (le Jaguar et le Mirage sont en concurrence) et qu'il exerce des pressions pour que l'implantation de deux usines d'engrais soit confiée à une filiale d'ENI.

Le frère aîné de Sanjay, Ranjiv, pilote à la compagnie aérienne intérieure indienne, et sa femme Sonia, d'origine italienne, détiennent quelques actions de Maruti. Mais Sonia s'est dégagée des responsabilités de direction qu'elle exerçait dans l'une des filiales du groupe. Ranjiv vient à son tour d'être impliqué dans un scandale. Un document officiel a relevé que, bien que ne disposant d'aucun mandat, il avait participé à une réunion au ministère de la défense (sous M. Bansi Lal) consacrée au projet d'achat de trois Boeing par l'armée de l'air indienne « *pour le transport de très importantes personnes* ». Un haut fonctionnaire de ce ministère est, d'autre part, en fuite.

Un impossible retour ?

Le quotidien *Indian Express* affirme que Ranjiv avait reçu des pots-de-vin s'élevant à près de 5 millions de francs en devises étrangères de la part de Boeing. La société américaine a, depuis, démenti ces informations.

Toutes ces indélicatesses ont pu être plus facilement commises sous le couvert du « système » engendré par l'état d'urgence, et d'un premier ministre sans doute trop indulgent à l'égard de son fils et de son entourage ou trop peu concerné par les questions d'intendance. Toute la question est de savoir quelle part de responsabilité Mme Gandhi a pris dans — ou en marge — de ces affaires.

D'une affaire à l'autre, les preuves s'accumulent. Il reste certes à convaincre la justice qu'il est véritablement coupable de corruption. Ira-t-il en prison ? Mme Gandhi est visiblement très affectée et craint elle-même d'être arrêtée. Elle a rencontré M. Desai le 13 septembre, peut-être pour réclamer plus de ménagement. Cependant les Indiens pardonnent généralement plus facilement à l'ancien premier ministre — elle a été mal conseillée, disent-ils — qu'à son fils, qui s'est rendu très impopulaire en dirigeant notamment des opérations de stérilisation forcées ou d'assainissement de bidonvilles.

Plusieurs ministres du nouveau gouvernement qui, on ne doit pas l'oublier, ont pratiquement tous été incarcérés par le précédent régime — et notamment M. Charan Singh — ne sont pas prêts de lui pardonner ses excès et le procès fait aux anciens responsables prendra fatalement un caractère politique. Le ministre de l'intérieur, qui a donné le feu vert à l'arrestation des collaborateurs de Mme Gandhi, veut pousser aussi loin que possible les investigations et les poursuites.

Pourtant, une inculpation de l'ancien premier ministre ne rendrait pas forcément service au nouveau régime. Mais ses dirigeants ont des raisons de s'inquiéter de ses qualités de technicienne (comme en témoigne la rentrée politique qu'elle a faite dans un style tout personnel en se rendant auprès d'un sage gandhien, Vinoba Bhave, de la « conscience » du mouvement au pouvoir, M. J.-P. Narayan, et dans une communauté d'intouchables). Mme Gandhi reste populaire auprès d'un peuple qui n'a pu trouver en son successeur, M. Desai, une idole. Elle conserve ses « hommes » — en même temps que ses adversaires déterminés — au sein du parti du Congrès qui n'a pas voulu prononcer son expulsion « *pour ne pas menacer son unité* ».

Personne, cependant, en dehors d'elle-même, n'imagine qu'elle puisse reconquérir une position forte au sein de l'appareil de l'ancienne formation dirigeante, encore moins revenir au pouvoir avant longtemps.

GERARD VIRATELLE.

L'ancien chef du gouvernement pakistanais sera jugé avant les élections législatives

Arrêté de nouveau samedi 17 septembre avec dix de ses principaux collaborateurs, l'ancien premier ministre pakistanais, M. Zulficar Ali Bhutto, sera jugé par un tribunal militaire avant les élections législatives du 18 octobre prochain, sans doute dans les jours qui viennent. Le général Zia, qui l'avait renversé le 5 juillet dernier, et qui est administrateur de la loi martiale, a annoncé que, s'il était condamné, M. Bhutto ne serait pas autorisé à faire campagne.

Le Parti du peuple pakistanais (P.P.P.), risque de pâtir de l'absence de son chef, dont le prestige semblait avoir remonté depuis sa libération, la semaine dernière, et qui avait annoncé son intention de faire activement campagne. Il semble que certains généraux, inquiets de la popularité comme de l'habileté politique de l'ancien premier ministre, aient décidé de le remettre sous les verrous pendant que cela était encore possible sans susciter trop de troubles. Toutefois quelques manifestations ont déjà eu lieu en faveur de M. Bhutto. A Lahore, elles auraient fait un mort.

M. Bhutto doit faire face à plusieurs chefs d'accusation. Il risque la peine de mort si sa complicité dans les tentatives d'assassinat d'adversaires politiques est reconnue par la haute cour de Lahore : il avait cependant été placé la semaine dernière en liberté provisoire pour manque de preuves. Il est, en outre, accusé de haute trahison et un tribunal spécial a été constitué, à Lahore, pour juger son attitude lors des événements de 1971, qui aboutirent à l'accession du Pakistan-Oriental à l'indépendance sous le nom de Bangladesh après une guerre avec l'Inde. Il doit aussi comparaître devant un tribunal militaire pour violation de l'article 12 de la loi martiale, dont les termes sont extrêmement vagues. Enfin, selon le général Zia, plusieurs enquêtes ont été ouvertes pour déterminer de quelle manière M. Bhutto a pu se rendre coupable d'autres délits.

Le général Zia a réaffirmé que l'armée conservait une position d'« *arbitre* » dans les élections, mais c'est plutôt en procureur qu'il a parlé de l'ancien premier ministre. « *J'avais une assez bonne impression de M. Bhutto*, a-t-il dit. *Lorsque la vérité a commencé à se dévoiler (...) l'homme qui m'était apparu à distance comme un modèle d'humanité s'est transformé dans la réalité en un meurtrier au cœur de pierre et un être corrompu. (...) M. Bhutto dirigeait une police digne de la Gestapo. Les meurtres et enlèvements politiques étaient monnaie courante. (...) L'enquête mettait en cause sa personne (...) Sur la base des documents disponibles, on peut désormais dire que lui et ses compagnons ne pourront échapper aux châtiments les plus sévères.* » Et le général Zia d'ajouter : « *Si un intellectuel comme M. Bhutto est capable de commettre des crimes contre l'Etat et le peuple, avons-nous intérêt à avoir un gouvernement d'intellectuels ? Ne serait-il pas mieux d'avoir un gouvernement de gens ordinaires, qui, au moins, sont honnêtes et ne commettent pas de crimes ?* » — (A.P., A.F.P.)

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE PRESIDENT DU SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNANTS A ETE ENLEVE le 8 septembre, à Buenos-Aires, nous indique-t-on à Paris. Il s'agit de M. Bravo, qui est également coprésident de l'assemblée permanente des droits de l'homme en Argentine. M. Bravo, qui est instituteur, a été emmené de sa classe par des individus en civil se disant policiers.

Cambodge

● *RADIO PHNOM-PENH* a fait à nouveau allusion, dimanche 18 septembre, au conflit frontalier qui oppose le Cambodge à la Thaïlande et au Vietnam. « *Les membres de notre armée révolutionnaire tiennent fermement leur fusil prêts à défendre la patrie* » dans la province de Prey-Veng, qui se trouve en face de la province vietnamienne de Tay-Ninh, a affirmé la radio. — *(U.P.I.)*

Chine

● LE LIEUTENANT-COLONEL SEYNI KOUNTCHE, président du Niger, est arrivé dimanche 18 septembre à Pékin pour une visite officielle de six jours. Le président de la Guinée équatoriale, M. Francisco Macias Nguyema Biyogo, est également attendu à Pékin mardi, a annoncé l'agence Chine nouvelle. — *(A.F.P.)*

● UN HOMME D'AFFAIRES AMERICAIN, M. Richard Talmadge, en voyage en Chine avec la vedette de cinéma William Holden, a été légèrement blessé dimanche 18 septembre en plein centre de Pékin par un inconnu armé d'un couteau. Hospitalisé, M. Talmage a déclaré qu'il pensait avoir eu affaire à un « dérangé mental ». Deux incidents similaires, en 1966 et en 1975, avaient été suivis par l'exécution, annoncée officiellement, des auteurs des agressions. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LA PRESSE MADRILENE estime dans des articles publiés samedi 17 septembre que la situation dans l'ancienne colonie espagnole du Sahara occidental constituera le « *point chaud* » du débat de politique étrangère, qui doit s'ouvrir cette semaine au Parlement. L'opposition de gauche souhaite, en effet, que l'Espagne « *corrige le crime historique* » commis, selon elle, par le gouvernement Navarro le 14 novembre 1975, lorsque l'accord tripartite de Madrid a livré le Sahara occidental au Maroc et à la Mauritanie. Selon le quotidien *Informaciones*, le ministre des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, craindrait qu'une révision de cet accord — qui n'a jamais été soumis aux Cortès — n'entraîne une dégradation des relations avec Rabat. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● DES ECHAUFFOUREES entre membres du mouvement d'extrême droite National Front et manifestants du groupe antifasciste People's Front ont eu lieu samedi 17 septembre à Londres. Huit personnes, dont deux femmes, ont été arrêtées.

Ce nouvel incident entre le National Front et l'extrême gauche britannique intervient vingt-quatre heures après que le chef de la police de Manchester eut demandé l'interdiction d'une manifestation du National Front prévue pour le 8 octobre. — *(A.F.P.)*

Guinée

● LE PRESIDENT SEKOU TOURE a reconnu, dans une intervention retransmise vendredi 16 septembre par Radio-Conakry, avoir été « *hué et lapidé* » lors de la marche organisée le 27 août dernier par les femmes de la capitale. Ajoutant qu'il avait donné l'ordre de ne pas tirer sur les manifestantes, le chef de l'Etat a annoncé l'arrestation de plusieurs personnes impliquées dans ce « complot », dont M. Sory Barry, frère d'un ancien ministre, lui-même appréhendé en août — *(Reuter.)*

Paraguay

● LE DOCTEUR JOSEF MENGELE, ancien « médecin » du camp d'Auschwitz, vit au Paraguay, assure l'hebdomadaire *Time* du 17 septembre. Malgré les démentis déjà apportés par le gouvernement paraguayen, le journal américain indique que l'ancien nazi, entré au Paraguay en 1959, y aiderait le gouvernement à réduire en esclavage les Indiens Ache. *Time* assure que Josef Mengele serait conseiller de la police locale et que les Israéliens auraient essayé sans succès de l'enlever — *(A.F.P.)*

Philippines

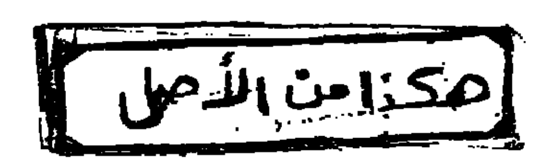
● DIX-HUIT OUVRIERS AGRICOLES de religion chrétienne ont été tués samedi 17 septembre lorsque le camion qui les transportait a sauté sur une mine, posée vraisemblablement par des insurgés musulmans, dans l'île de Basilan, au sud de l'archipel, où le cessez-le-feu intervenu en décembre entre les troupes gouvernementales et le Front de libération nationale Moro n'est pas toujours respecté. — *(A.F.P., Reuter.)*

Porto-Rico

● LES ETATS-UNIS SONT PRETS A ACCORDER L'INDEPENDANCE ou le statut d'Etat de l'Union à Porto-Rico si les habitants de l'île le souhaitent, a déclaré, le 16 septembre, M. Carter. Le président a indiqué qu'il s'opposerait, en revanche, à l'envoi à San-Juan d'une mission d'enquête de l'ONU chargée d'étudier les accusations portées contre les Etats-Unis par Cuba, selon lesquelles Washington traite l'île comme une colonie. Porto-Rico a actuellement le statut d'Etat associé. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● M. IAN SMITH, premier ministre de Rhodésie, a annoncé, samedi 17 septembre, un remaniement ministériel et une réduction des effectifs du gouvernement. Il a, d'autre part, déclaré qu'il avait retardé la mise en application de ses propres projets de règlement internes pour « *laisser une chance au plan anglo-américain* ». — *(A.F.P.)*



DIPLOMATIE

La visite du premier ministre aux États-Unis

M. PONTILLON (P.S.) : M. Barre n'a rien obtenu.

M. Robert Pontillon, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré samedi 17 septembre à propos de la visite du premier ministre aux Etats-Unis :

« M. Barre n'a obtenu aucun engagement du gouvernement américain sur l'atterrissage de Concorde à New-York. Il n'a pas davantage réussi à faire cautionner l'opération pré-électorale de la majorité. En réaffirmant seulement les termes de la déclaration d'avril du département d'Etat, le président Carter n'a pas cédé aux sollicitations du commis-voyageur de la droite.

» On sait en effet à Washington que l'arrivée de la gauche au pouvoir à Paris ne remettra en cause ni les engagements internationaux de la France, pas davantage qu'elle n'affectera entre les deux pays la qualité de relations nourries par l'histoire et fondées sur le respect mutuel et le souci de l'indépendance nationale. »

● *M. Jean-Marie Soutou reste secrétaire général du Quai d'Orsay.* — M. Soutou, qui a atteint l'âge normal de la retraite pour les diplomates (soixante-cinq ans) dimanche 18 septembre, est maintenu dans ses fonctions de secrétaire général du Quai d'Orsay. Cette prorogation est automatique pour les ambassadeurs de France, dont la mise à la retraite doit être fixée par décret. M. Soutou avait été élevé à la dignité d'ambassadeur de France le 29 septembre 1976 et nommé secrétaire général du Quai d'Orsay le mois suivant. Il avait dès lors été convenu que M. Soutou serait prorogé dans ses nouvelles fonctions pour mener à bien la réforme du Quai d'Orsay, entreprise depuis un an et qui a entraîné notamment la réorganisation du secrétariat général et la « géographisation » progressive des services de l'administration centrale.

AFRIQUE

LES COMBATS DANS L'OGADEN

Les forces éthiopiennes ont subi de nouveaux revers

Les autorités éthiopiennes ont décrété samedi 17 septembre une nouvelle mobilisation générale pour faire face à la dégradation de la situation dans l'Ogaden, où la prise de la ville de Jijiga (à l'est de Dire-Daoua) par les forces somalies semble confirmée malgré les démentis éthiopiens. La radio d'Addis-Abeba *diffuse désormais toutes les heures des bulletins* invitant tous les Ethiopiens valides à prendre les armes. Des milliers de taxis ont été réquisitionnés. Le Commandement national des opérations révolutionnaires (N.R.O.C.) a affirmé, d'autre part, que des *organisations* marxistes-léninistes avaient formé un front uni pour soutenir l'effort de guerre.

Le *gouvernement éthiopien a décidé* également de regrouper les quelque vingt mille associations de paysans au sein d'une association unique appuyant le pouvoir.

Commentant cette levée en masse décrétée en Ethiopie, la radio somalienne a affirmé que le président Menguistu « n'hésitait pas à envoyer des milliers d'Ethiopiens à la mort ». Les responsables du Front de libération de la Somalie occidentale accusent, pour leur part, les soldats éthiopiens d'avoir massacré soixante-dix vieillards du village *d'Hadow, près de Jijiga.*

De notre envoyé spécial

Mogadiscio. — Alors que le président Syaad Barre visitait, la semaine dernière, plusieurs capitales du Proche-Orient, les *forces de libération somalies* semblent avoir repris l'initiative dans le Harrarghe septentrional. Le F.L.S.O. a annoncé samedi 17 septembre que la population de Jijiga et celle de deux autres localités voisines — celles de Hadow et de Ginasani — avaient manifesté la *« joie d'être libérées »*. De leur côté, plusieurs observateurs indépendants estiment que Jijiga, ville située à l'est de Dire-Daoua, a effectivement changé de main la semaine dernière et que les Ethiopiens sont désormais contraints de miser sur la défense de Harrar et de Dire-Daoua au prix d'une nouvelle mobilisation générale.

Jijiga se trouve à la limite entre les basses terres de l'Ogaden et les marches de l'Ethiopie proprement dite. Voilà quelques jours, le lieutenant-colonel Menguistu Haïlé Mariam, chef d'Etat éthiopien, *se serait rendu* lui-même sur place pour y ordonner le repli, à des fins tactiques, de la garnison de Jijiga sur les monts Kara-Marda, situés à l'ouest. Juchées sur les hauteurs et une fois la plaine dégagée, les troupes éthiopiennes auraient alors dominé leurs adversaires.

Si l'on en croit la même source, ce repli ne se serait pas déroulé comme prévu. Pour deux raisons : les forces de libération somalies se seraient déjà infiltrées sur les monts Kara-Marda, ce qui laisserait planer un doute sur la solidité des positions éthiopiennes dans ce secteur montagneux. D'un autre côté, la supériorité écrasante de l'aviation éthiopienne semble inefficace après l'adoption dans le camp adverse de tactiques de guérilla. Lors du repli vers les montagnes, le président Menguistu aurait été lui-même contraint de sauter dans un hélicoptère venu le chercher.

Cette évolution de la situation en faveur des forces de libération somalies ferait désormais de Harrar et de Dire-Daoua les deux objectifs-clés d'une bataille encore indécise. Pour la défense de ces deux villes, les Ethiopiens sont avantagés par leur supériorité aérienne, le rapport des forces numériques et la réduction de leurs lignes logistiques. Pourtant, si elles se battent loin de leurs bases, les forces de libération somalies ont l'avantage de se retrouver déjà sur les arrières de leurs adversaires et d'avoir pris pied sur les montagnes qui entourent Harrar.

La « pax sovietica » ?

Le deuxième effet de ce redressement se ressent déjà. Il est moins que jamais question, à Mogadiscio, d'adhérer à une quelconque *« pax sovietica »*, c'est-à-dire à un projet de confédération pro-soviétique englobant *l'Ethiopie, la Somalie, le Yémen* du Sud ainsi que deux régions autonomes — l'Erythrée et l'Ogaden — et susceptible d'absorber, dans une phase ultérieure, la République de Djibouti. Au *contraire, tout répit* sur le front militaire semble redonner une marge de manœuvre à la Somalie pour remplacer progressivement l'aide militaire, et même économique, soviétique.

A ce sujet, il se confirme ici que les experts militaires soviétiques sont effectivement *« en congé de fait »* mais que l'armée somalienne dispose de suffisamment de techniciens pour se passer au moins provisoirement de leurs services. Une aide discrète et encore modeste des pays arabes — Egypte, Arabie Saoudite, Irak, Koweït, Syrie — commence à s'organiser.

Dans ces conditions, le calcul soviétique est facile à imaginer. L'aide de Moscou et des alliés — Bulgarie, Hongrie, Tchécoslovaquie, Cuba et Allemagne de l'Est — au régime d'Addis-Abeba semble calculée pour permettre au président Menguistu de tenir au moins Dire-Daoua et Harrar. Les Soviétiques misent sur un épuisement progressif des forces de libération somalies devant ces deux verrous. Exsangues, les Somaliens seraient contraints d'accepter les conditions de Moscou. Les Ethiopiens pourraient alors organiser une contre-offensive dans les basses terres de l'Ogaden.

Une telle éventualité ne peut pas être exclue, mais les points marqués par les forces de libération somalies la semaine dernière acculent, pour l'instant, les Ethiopiens à la défensive, comme le dit un expert militaire. *« Tant que les Somaliens garderont l'espoir d'atteindre leurs fins, ils continueront de se passer de l'avis de Moscou. »*

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Rhodésie

● *Dans une lettre adressée à M. Ian Smith* premier ministre de Rhodésie, Mgr Ménager, au nom de la commission française Justice et Paix, est intervenu récemment à propos de l'arrestation des responsables rhodésiens de cette commission (*le Monde* du 8 septembre). Le prélat écrit notamment : *« A vous, monsieur le premier ministre, et à ceux qui gouvernent avec vous le pays, nous voulons dire combien il nous paraît inconcevable que des gens œuvrant pour la justice avec des moyens non violents, puissent être arrêtés, jugés et, comme cela s'est déjà produit, condamnés. Puisque, dans le cas présent, un jugement doit avoir lieu le 30 septembre prochain, nous souhaitons vivement qu'il mette en lumière, aux yeux du monde, que la religieuse et les religieux actuellement inculpés ont agi par amour de leurs frères africains noirs et pour la promotion de leurs droits légitimes. »*

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

L'Arabie Saoudite aurait proposé un nouveau projet de règlement négocié

De notre correspondant

Alger. — L'Algérie et le Front Polisario suivent de près le projet de ce «sommet» extraordinaire de l'O.U.A. sur le Sahara occidental, qui aurait dû se tenir à Lusaka entre le 5 et le 10 octobre mais qui a été ajourné à la demande de la Zambie. Celle-ci estimait ne pas pouvoir garantir la sécurité des participants en raison des attaques de la Rhodésie.

Le président Boumediène a reçu, samedi soir 17 septembre, M. Layachi Yaker, vice-président de l'Assemblée populaire nationale, qui venait de rencontrer M. Omar Bongo, président en exercice de l'O.U.A. Le chef de l'Etat gabonais est à la recherche d'une solution qui permette d'appliquer les décisions des précédents « sommets » de l'île Maurice et de Libreville.

Dans une interview à l'agence Algérie Presse Service, M. William Eteki M'Boumoua, secrétaire général de l'O.U.A., a déclaré que *« la Zambie ne déclinait que momentanément l'offre qui lui avait été faite quant à la tenue du « sommet » (...) et qu'elle était disposée à accueillir cette réunion en janvier ».*

M. M'Boumoua a précisé que le président Bongo l'avait chargé de poursuivre les consultations pour fixer le lieu définitif du « sommet », l'ensemble des Etats membres ayant approuvé sa tenue et s'étant engagés à participer à son financement. Toutefois, à ce jour, deux pays seulement auraient versé leur quote-part. Il a ajouté qu'il était *« surpris et effaré par les accusations »* de la presse marocaine le qualifiant *« d'agent de l'Algérie et de ses alliés »*. Il a réaffirmé qu'il agissait sur instructions du président Bongo. Or ce dernier passait pour être plutôt favorable aux thèses marocaines, au moins jusqu'à une période récente.

L'ajournement du « sommet » aurait-il été décidé pour laisser une chance d'aboutir à une nouvelle tentative de médiation saoudienne inspirée par les Etats-Unis ? C'est ce qu'on laisse entendre dans certains milieux diplomatiques. Selon ce projet, un *semblant de « consultation »* serait organisé pour respecter le principe de l'autodétermination et donner moralement satisfaction à l'Algérie, mais le *statu quo* sur le terrain serait maintenu à l'avantage du Maroc et de la Mauritanie.

En contrepartie, le roi Hassan II ferait ratifier par la nouvelle Assemblée nationale marocaine le traité d'Ifrane de 1972, par lequel le Maroc renonçait à toute revendication sur Tindouf et le Sahara algérien. En outre, toutes les richesses minières du Sahara occidental seraient exploitées en commun par Rabat, Nouakchott et Alger. Enfin, l'Arabie Saoudite s'engagerait à financer certains projets en cours, ainsi que la mise en exploitation du gaz du djebel Berga et la pose d'un gazoduc qui aboutirait au Sahara occidental.

Pour le moment, il est impossible d'obtenir la moindre confirmation au sujet de tels projets auprès des principaux intéressés. Il va sans dire que le Front Polisario rejette catégoriquement un tel « arrangement », et on voit mal comment l'Algérie pourrait l'accepter.

PAUL BALTA.

Tunisie

Détente à Tunis

Les dirigeants syndicaux sont prêts à « œuvrer » avec le gouvernement

Tunis *(U.P.I.)*. — Le différend opposant le gouvernement tunisien aux dirigeants de la centrale syndicale unique semble aplani après l'entretien que le président Bourguiba a eu samedi 17 septembre à Carthage avec le premier *ministre, M. Nouira, le* secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens, M. Achour, et le ministre de l'intérieur, M. Tahar Belkhodja.

M. Nouira a déclaré à l'issue de l'entretien : *« Le président nous a conviés à éviter au pays tout ce qui est de nature à porter atteinte à sa stabilité, à sa cohésion, à son unité. »*

De son côté, M. Achour a dit : *« L'U.G.T.T., qui a toujours été un organe d'union pour le pays, ne sera jamais un facteur de division. Le gouvernement, le parti et l'U.G.T.T. œuvreront pour que cesse tout ce qui est de nature à créer ou à alimenter un différend qui est nuisible au pays. »* M. Achour a indiqué que le président Bourguiba était *« très ému »* au cours de cet entretien. Il a tenu à affirmer que la centrale syndicale *« continuera à travailler dans l'intérêt des travailleurs et de la nation afin de sortir du sous-développement ».*

L'affirmation de M. Achour selon laquelle il est prêt à *« œuvrer »* avec le gouvernement et le parti, à l'égard desquels l'organe de la centrale *syndicale Ech Chaab* n'a pourtant pas ménagé ses critiques, paraît devoir arrêter la polémique qui s'était engagée au cours de ces dernières semaines.

Le fait qu'après le discours, très ferme, prononcé voici une semaine par le premier ministre (*le Monde* du 13 septembre), en réponse aux accusations d'*Ech Chaab*, la commission administrative de l'Union des travailleurs, réunie jeudi pendant plus de douze heures, n'ait publié aucun communiqué avait déjà été interprété par les observateurs comme un signe de détente. Il est vrai que la veille de cette réunion le président Bourguiba avait publiquement confirmé son appui à M. Nouira, *« cet homme en qui j'ai toute confiance »*, et lancé une mise en garde à peine voilée aux auteurs *« des manœuvres visant à entraver la marche de la nation ».*

Toutefois on apprend, de source digne de foi, que M. Achour n'a pas participé vendredi soir 16 septembre à la réunion périodique du bureau politique du parti unique, dont il est pourtant membre.

[Traité de paix ou armistice ? La bonne entente, rétablie grâce à l'intervention du président Bourguiba et aux « bons offices » de M. Tahar Belkhodja, pourrait bien n'être que superficielle. Depuis le « pacte social » solennellement signé le 19 janvier 1977 par le gouvernement, le patronat et la direction de *la centrale syndicale*, les rapports entre cette dernière et M. Nouira se sont gravement détériorés. L'U.G.T.T. n'a pas ménagé, ces dernières semaines, ses critiques contre la politique économique et sociale du premier ministre. Fait plus grave, M. Habib Achour a conclu une alliance en bonne et due forme avec M. Masmoudi, ancien ministre des affaires étrangères, limogé après l'échec de la fusion tuniso-libyenne à Djerba. Il *semble donc que chacun*, en réalité, reste sur ses positions, le désaccord sur le fond étant trop grand pour avoir pu être aussi rapidement surmonté. — D. J.]

● *Le Front national progressiste tunisien*, organisation d'opposition créée en 1974 et regroupant l'Union socialiste arabe de Tunisie (nassérienne), le Mouvement socialiste arabe de Tunisie (Baas) et les youssefistes, annonce dans un communiqué que son secrétaire général, M. Mehrez Saadaoui, a été gravement blessé de plusieurs coups de feu lors d'un attentat commis le 27 août à Damas.

République Sud-Africaine

La presse et l'opinion exigent que toute la lumière soit faite sur la mort de Steve Biko

Des milliers d'Africains ont participé, dans le calme, à des rassemblements organisés, dimanche 18 septembre, à la mémoire du nationaliste noir Steve Biko, décédé *en prison* la semaine dernière.

La plus importante réunion a regroupé plus d'un millier de Noirs dans l'église catholique Regina Mundi de Soweto près de Johannesburg. Des dirigeants du conseil étudiant de Soweto portaient masques à gaz et lunettes noires pour ne pas être identifiés par les journalistes blancs présents. Un orateur a qualifié, à cette occasion, M. Jimmy Kruger, ministre de la justice, de la police et des prisons de *« mauvais génie »* du parti au pouvoir, et comparé la condition des Noirs en Afrique du Sud à celle des juifs dans l'Europe nazie. Puis la foule a chanté *l'hymne africain Nkosi Sikelele Africa*, dansé aux rythmes de percussions africaines, et proclamé sa foi en la *« conscience noire »* dont M. Steve Biko était le leader.

Une crise de conscience

La *mort* de Steve Biko suscite, au demeurant, toujours autant d'interrogations. Comment est-il mort ? Etait-il « l'homme de paix » que voyaient en lui ses amis ou bien, comme l'affirme M. Kruger, un révolutionnaire crypto-marxiste ? Ces deux questions dominent le débat qui se poursuit à l'échelle nationale à propos de cette mort rendue plus mystérieuse par les explications contradictoires fournies par M. Kruger. On parle déjà ouvertement d'un *Watergate sud-africain*. Le mot reflète la crise de conscience qui désormais agite — à l'exception d'extrémistes opiniâtres — l'opinion blanche inquiète des répercussions internationales de ce drame.

« Steve Biko est-il mort d'une grève de la faim, ou bien s'agit-il d'autre chose ? », demandait samedi en première page le quotidien libéral *Rand Daily Mail*, qui exige que toute la lumière soit faite. L'autopsie du cadavre de Steve Biko a été pratiquée en présence de plusieurs médecins légistes et d'un docteur représentant la famille du leader noir. En temps normal, le verdict des médecins légistes n'est pas rendu public avant un mois, mais l'impact de *« l'affaire Biko »* est tel que le professeur J. Loubser, chef des services de médecine légale, a décidé d'accorder une priorité absolue à cette enquête.

On s'efforce en tout cas, à *Pretoria, de justifier* l'arrestation de Steve Biko. Celui-ci, soutient-on dans l'entourage de M. Kruger, n'était nullement un partisan non violent des droits civils des Noirs, mais au contraire un doc*trinaire de la subversion violente*, usant de la phraséologie marxiste pour inciter les masses noires à détruire en *« Azanie »* (nom africain de l'Afrique du Sud) les structures *« capitalistes et bourgeoises »* pour édifier un Etat noir sur les principes du *« socialisme scientifique »*.

De son côté, la chaîne de télévision américaine C.B.S. a annoncé samedi que, selon des sources sud-africaines *« haut placées »*, M. Steve Biko avait été blessé à la tête et au corps. Selon C.B.S., le rapport préliminaire d'autopsie aurait révélé que le militant noir était mort des suites d'une lésion cérébrale. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Liban

Beyrouth réclame des garanties à Washington contre une intervention israélienne dans le Sud

Les combats se poursuivent au sud du Liban, mais selon notre correspondant leur intensité a décru dimanche 18 septembre. C'est la localité de Khiam qui en est toujours le principal enjeu. Les forces palestino-progressistes, qui détiennent depuis avril dernier cette position, située à 5 kilomètres environ de la frontière israélienne, la défendent contre l'assaut des forces conservatrices.

Le gouvernement libanais multiplie les démarches auprès de Washington pour obtenir des garanties contre une intervention israélienne. Le chef du gouvernement libanais, M. Selim Hoss, a reçu, dimanche, pour la deuxième fois en vingt-quatre heures, le chargé d'affaires américain, M. Lane. M. Yasser Arafat s'est rendu dans la zone des combats vendredi, ce qui a entraîné l'ajournement pour quarante-huit heures de la réunion du comité central de l'O.L.P., qui devait se tenir samedi à Damas.

Du côté israélien de la frontière, le village de Metoulla a reçu des obus vendredi et dimanche. Une partie des habitants de la localité ainsi que ceux de la ville voisine de Kiryat-Chmoneh ont dû gagner les abris.

On dément à Jérusalem les affirmations de l'O.L.P. selon lesquelles l'armée israélienne a appuyé l'offensive des forces conservatrices libanaises. Cependant, nous confirme notre correspondant à Jérusalem, ces forces sont équipées par l'armée israélienne.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a déclaré dimanche, au cours d'une interview à la télévision américaine, qu' « il n'y avait pas de preuve d'une intervention israélienne au sol » et que le degré d'implication de l'aviation israélienne dans les combats du sud du Liban n'était pas connu.

Des villages fantômes...

De notre correspondant

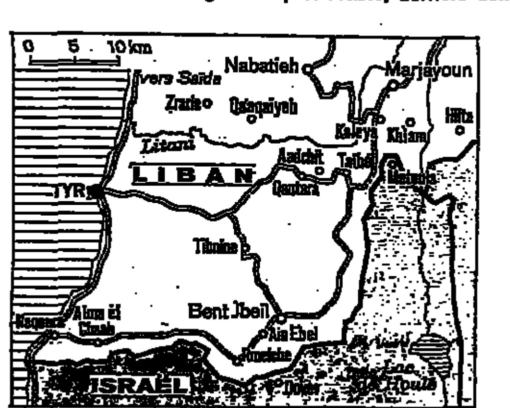
Beyrouth. — Plus que les bombardements, c'est une obsédante impression de vide qui caractérise le sud du Liban, où sévit encore la guerre près d'un an après qu'elle eut cessé sur le reste du territoire.

Qui arrive à Nabatieh, qui comptait l'an dernier plus de trente mille habitants, y découvre une ville fantôme. De mois en mois, la cité a perdu peu à peu ses habitants. Les rues et la place sont complètement désertes, les boutiques sont closes. Un obus qui explose à moins de 100 mètres de notre voiture dit mieux que tous les discours pourquoi il ne reste plus personne ici, sinon des combattants palestiniens.

Nous nous dirigeons vers la frontière, après avoir traversé la ligne fatidique du Litani, dont les eaux coulent dans un paysage bucolique, jusqu'aux abords de Taibé, situé à 3 kilomètres à vol d'oiseau d'Israël.

Le commandant palestinien du secteur, Abou Yasser, ne veut pas prendre la responsabilité de nous y amener. *« Les Israéliens sur ce promontoire, les isolationnistes* (c'est-à-dire les conservateurs chrétiens) *sur cet autre, tirent sur tout ce qui bouge »*, explique-t-il. Nous insistons. Il accepte finalement, mais à condition que les voitures soient abandonnées avant l'entrée du village et que nous continuions à pied en rasant les murs. Effectivement, quelques secondes après que nous avons traversé un court espace, un obus siffle au-dessus de nos têtes, ce qui nous jette dans un caniveau.

Taibé est vraiment désert. Des quelque huit mille anciens habitants il ne reste qu'une cinquantaine de vieillards tout au plus et trois fillettes orphelines. Un berger passe, imperturbable, derrière son troupeau de chèvres. Il n'y a ni eau ni électricité depuis des mois, et cette poignée de laissés-pour-compte est ravitaillée en eau par des citernes palestiniennes durant les accalmies.



Le baptême du feu

D'autres villages fantômes sont compris dans la fraction de la zone frontalière contrôlée par les Palestino-progressistes. Leur nombre va croissant et deux bourgs — Qaqaiyeh (5 000 habitants) et Aadchit (environ 2 500 habitants) — ont reçu, vendredi, leur baptême du feu, tandis que les hameaux entourant Nabatieh étaient pilonnés. Leurs habitants vont-ils, à leur tour, prendre le chemin de l'exode ? Ils le craignent et n'ont qu'un espoir : voir l'armée libanaise se redéployer chez eux, ce qui, ils le savent, signifierait que le problème du Sud a été réglé.

Tandis que les habitants d'un hameau nous racontent leur misère, on entend au loin le bruit du canon.

« C'est la bataille de Khiam », explique le commandant palestinien. Khiam est inaccessible de tous côtés depuis que la localité est l'objet d'une offensive des conservateurs chrétiens qui a commencé vendredi. Les Palestiniens affirment que les blindés israéliens sont entrés en action. Impossible de le vérifier, bien entendu, de même qu'il est impossible ed savoir si Khiam, tenue par les palestino-progressistes, est en train de changer de mains pour la quatrième fois en un an.

LUCIEN GEORGE.

● *L'Association de solidarité franco-arabe et Eurabia* organisent, du 20 au 22 septembre, à l'hôtel Hilton, à Paris, un « *colloque international euro-arabe* » avec la participation de nombreuses personnalités, parmi lesquelles M. Claude Bourdet, le général Buis, MM. Jean-Claude Chevènement, David Rousset, Louis Terrenoire, M[e] Abderahim Bouabid (Maroc), MM. Lelio Basso (Italie), Al Attya (Irak), Naïm Khader et Ibrahim Souss (O.L.P.).

★ ASFA, 12-14, rue Augereau, 75 007 Paris.

★ Eurabia, 16, rue Augereau, 75007 Paris.

Une importante série de négociations s'ouvrent à Washington

Une nouvelle et importante série de négociations sur le Proche-Orient s'ouvrent ce lundi 19 septembre à Washington, où M. Moshe Dayan, ministre des affaires étrangères israélien, sera reçu par le président Carter. Il sera suivi, mercredi, par M. Ismaïl Fahmi ,le chef de la diplomatie égyptienne, puis, en fin de semaine, par M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères.

Avant de quitter Le Caire pour Paris — où il devait s'entretenir avec M. Louis de Guiringaud — et Washington, M. Fahmi a déclaré dimanche qu'il *« incitera »* ses interlocuteurs américains à reconnaître l'O.L.P., car une telle reconnaissance serait un tournant *« important »*. Il a d'autre part qualifié de *« pas positif »* les récentes déclarations américaines sur la participation palestinienne à la conférence de Genève, mais a noté qu'elles devraient être suivies par des *« mesures concrètes »*. Il a souligné à ce propos que l'O.L.P. devait être invitée à Genève *« sur un pied d'égalité avec les autres parties »* et a estimé qu' *« aucune recherche d'une paix durable et équitable n'est possible sans la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza, et la reconnaissance du droit des Palestiniens à l'autodétermination et au retour dans leur patrie »*.

Commentant les informations selon lesquelles il aurait rencontré secrètement, samedi à Paris, M. Dayan, il a déclaré : *« Je n'ai pas rencontré M. Dayan et je ne le rencontrerai que si Israël reconnaît le droit arabe en se retirant entièrement des territoires occupés et en acceptant un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza. »*

A Jérusalem, M. Begin, premier ministre israélien, a refusé de dévoiler, dimanche, les raisons qui ont poussé M. Dayan a revenir en Israël avant de regagner Washington. Il s'est borné à déclarer que son ministre des affaires étrangères avait fait en Europe *« un excellent travail dont les développements ne seront pas négatifs »*.

La presse israélienne s'interroge sur les mystérieux déplacements de M. Dayan

De notre correspondant

Jérusalem. — Les mystérieuses allées et venues de M. Moshe Dayan au cours du week-end entre Paris, Bruxelles, Tel-Aviv, Zurich et New-York, laissent perplexes les observateurs israéliens. Le retour impromptu, samedi soir, du ministre des affaires étrangères en Israël pour rencontrer, durant une heure et demie, M. premier ministre, M. Menahem Begin, après une visite imprévue de six heures à Paris, alors qu'on l'attendait à New-York, a donné lieu à des spéculations.

Le ministre israélien des affaires étrangères a-t-il rencontré à Paris son homologue égyptien, M. Ismaïl Fahmi ? Si l'on exclut en général l'hypothèse d'un entretien avec le roi Hussein de Jordanie ou le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, on retient plutôt à Jérusalem celle de contacts avec des hauts fonctionnaires arabes ou africains. Deux rencontres confirmées, avec le ministre belge des affaires étrangères, M. Simonet, président en exercice du conseil des ministres de la C.E.E., et avec le général Haig, commandant des forces de l'OTAN, auraient pu fournir à M. Dayan des informations suffisamment importantes pour justifier qu'il décide d'en référer de toute urgence au chef du gouvernement. Mais alors, pourquoi la mystérieuse escale parisienne et le jeu de cache-cache du ministre israélien ?

Si ce remue-ménage, écrit le quotidien *Yediot Aharonot*, implique une modification du « *plan de paix israélien* », il se justifie. Mais *Maariv* se demande, de son côté, pourquoi les rencontres « secrètes » de M. Dayan n'ont pas été à l'abri de toute publicité, comme ce fut le cas dans le passé (lors des rencontres Dayan-Hussein, notamment). Les coups de théâtre successifs de ces quarante-huit heures n'auraient-ils d'autre objectif que de « *donner l'impression* » qu'Israël n'a pas perdu l'initiative pour sortir le conflit israélo-arabe de l'impasse ?

Le chef de la diplomatie israélienne, arrivé dimanche à New-York, devait rencontrer, ce lundi 19 septembre, le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, et le président Jimmy Carter. Les positions américaine et israélienne sur la question palestinienne se sont considérablement éloignées. Washington est désormais favorable à une représentation palestinienne à la conférence de Genève, alors que Jérusalem s'y oppose toujours aussi farouchement. Israël pourrait donc se retrouver totalement isolé mardi, à l'Assemblée générale de l'ONU. Les derniers voyages de M. Moshe Dayan annoncent-ils un nouveau retournement de situation ? *(Intérim.)*

EUROPE

Irlande du Nord

Une crise éclate au sein du principal parti catholique modéré

De notre correspondant

Belfast. — Le conseil exécutif du principal parti catholique modéré d'Irlande du Nord, le S.D.L.P. (travailliste social-démocrate), a décidé, samedi 17 septembre, d'expulser l'un de ses fondateurs, M. Paddy Devlin. Ainsi s'est achevée la controverse, qui avait commencé il y a un mois, lorsque M. Devlin s'était attaqué publiquement à ses collègues, leur reprochant d'abandonner leurs principes socialistes. M. Devlin a vigoureusement critiqué, samedi, le document préparé par le leader adjoint du parti, M. John Hume, qui doit être publié cette semaine et qui met l'accent sur la « dimension irlandaise » de la crise de l'Ulster, *c'est-à-dire sur* le rôle que Dublin doit y jouer. Selon M. Devlin, cette attitude, qui ignore les graves problèmes économiques et sociaux de la province, n'amènera jamais au parti les protestants de la classe ouvrière, ce qui est l'un des objectifs du S.D.L.P. depuis sa fondation en 1969.

L'expulsion de M. Devlin, l'un des rares membres de l'équipe dirigeante qui appartienne à la classe ouvrière, pourrait avoir de graves *répercussions sur le S.D.L.P. En sept ans*, celui-ci a réussi à s'imposer comme porte-parole de la minorité catholique d'Irlande du Nord.

A Dublin comme à Belfast, on attend la rencontre qui doit avoir lieu le 28 septembre entre le premier ministre britannique, M. Callaghan, *et le nouveau premier* ministre d'Irlande, M. Jack Lynch, leader du Fianna Fail, le vieux parti républicain fondé par Eamon de Valera.

Le gouvernement irlandais s'inquiète de la façon dont le cabinet travailliste anglais semble se satisfaire, mieux que jamais, du statu quo actuel : de l'administration directe de l'Irlande du Nord par Londres, de son alliance politique avec le groupe des députés unionistes d'Ulster à Westminster et, en règle générale, de *l'absence de toute nouvelle initia*tive en vue d'installer à Belfast une assemblée provinciale interconfessionnelle.

Les attentats ont, de fait, diminué de moitié depuis un an et la police a enregistré des succès importants dans ses opérations contre les terroristes des deux bords. La visite de la reine Elizabeth, qui a eu lieu pratiquement sans incidents en août, est, pour les autorités, la preuve que le soutien à l'IRA provisoire a diminué dans les « ghettos » catho*liques de Belfast*.

En dépit d'un taux de chômage qui touche 13 % de la population active de l'Ulster, la reprise qui s'amorce dans l'économie britannique est de bon augure pour la *province*. L'annonce, il y a un mois, par le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. Roy Mason, que 700 millions de livres sterling vont être investis par l'Etat pour la création d'emplois nouveaux, et sa visite prochaine aux Etats-Unis, où il rencontrera des hommes *d'affaires* et des industriels, témoignent, aux yeux d'une bonne partie de la population, nationalistes compris, des bienfaits de l'administration directe de Londres.

M. Lynch, dont le parti, alors qu'il était dans l'opposition, avait demandé au gouvernement britannique d'annoncer au moins son intention de se retirer un jour du nord de l'île, rappellera à M. Callaghan que la situation actuelle ne peut qu'être provisoire, et que Westminster devra exiger *plus de compréhension des pro*testants de l'Ulster en vue de la formation d'un exécutif interconfessionnel.

M. Callaghan marquera sans doute son approbation, mais il évitera tout geste qui pourrait déplaire à ses alliés unionistes.

JOE MULHOLLAND.

Italie

A LA SUITE DE L'AFFAIRE KAPPLER

Le ministre de la défense donne sa démission et se voit confier le portefeuille des transports

De notre correspondant

Rome. — Communistes, socialistes et républicains ont obtenu satisfaction : le ministre de la défense, M. Giuseppe Lattanzio, a *démissionné de son poste* le dimanche 18 septembre, reconnaissant ainsi sa part de responsabilité dans l'évasion de l'ex-colonel SS Herbert Kappler.

M. Lattanzio a accepté de se sacrifier pour ne pas provoquer une crise entre la démocratie chrétienne et ses partenaires. Son parti lui en saura gré. Il l'a d'ailleurs maintenu au gouvernement à le ministre de la défense ne fait que changer de portefeuille avec son collègue des transports.

« Une impression négative et même pénible »

Cette demi-mesure, qui est tout à fait dans les mœurs politiques italiennes, suscite une certaine amertume dans la gauche. Tout en se félicitant que le pouvoir ait tenu compte de *« l'exigence de faire toute la lumière et de définir les responsabilités dans la scandaleuse fuite de Kappler »*, le parti communiste ressent *« une impression négative et même pénible »* devant le maintien de M. Lattanzio au gouvernement.

Il était cependant difficile de ne pas couper la poire en deux. La démocratie chrétienne ne voulait, à aucun prix, donner l'impression de s'incliner devant un diktat du P.C., et celui-ci — contraint par sa base à adopter une attitude intransigeante dans l'affaire Kappler, — ne pouvait se permettre d'essuyer un refus pur et simple. Quant à l'hypothèse d'une *crise gouvernementale*, elle n'était voulue que par des forces mineures, comme les sociaux-démocrates et les républicains. Même les socialistes — dont le malaise se traduit souvent par des réactions intempestives — avaient adopté une modération exemplaire.

L' « affaire Lattanzio » aura marqué la première difficulté sérieuse entre les six partis qui ont élaboré ensemble, le 4 juillet dernier, un programme de gouvernement. Elle laissera probablement des traces. Mais un autre dossier urgent domine déjà les tractations politiques : un éventuel report des élections locales de novembre, qui risque de compromettre la grande entente. Il ne serait pas étonnant que le président du conseil, *M. Giulio Andreotti*, soit l'un des plus chauds partisans d'un tel report, qui lui assurerait quelques mois supplémentaires de stabilité gouvernementale. Encore devrait-il en convaincre une part substantielle de la démocratie chrétienne, qui brûle de se mesurer au parti communiste, ou, au moins, de s'en démarquer.

ROBERT SOLÉ.

● *Deux attentats* ont été commis contre la presse italienne, à Turin. Une bombe a explosé au siège de *La Stampa*, blessant huit ouvriers, dans la nuit du 17 au 18 septembre. Vingt-quatre heures plus tard, un journaliste de *l'Unita*, M. Leone Nino Ferrero, a été blessé de coups de revolver dans les jambes. C'est le cinquième journaliste, mais le premier membre du P.C.I., ainsi visé. Les deux opérations ont été revendiquées par un groupe jusqu'alors inconnu qui se dénomme Action révolutionnaire. — *(Corresp.)*

Allemagne fédérale

L'ENLÈVEMENT DE M. SCHLEYER

Un nouvel échange de messages aurait eu lieu entre le gouvernement et les ravisseurs

De notre correspondant

Bonn. — M. Hanns-Martin Schleyer est maintenant depuis quinze jours aux mains du commando de la RAF, mais ce n'est pas encore un record. Le magnat du commerce Albrecht avait été interné dans une « prison populaire » pendant dix-sept jours avant d'être libéré. Mais, dans le cas du chef de la C.D.U. berlinoise, M. Peter Lorenz, les négociations avec les ravisseurs avaient abouti après un peu plus de cinq jours.

L'affrontement et le marchandage mennent donc, cette fois-ci, une tournure beaucoup plus difficile. Certains veulent lui conférer une dimension internationale. Le journal *Welt am Sonntag* a étalé sur sa première page un grand titre annonçant que *« le président Carter intervient dans l'enlevement de M. Schleyer »*. Exagération manifeste, car le président des Etats-Unis, comme avant lui M. Giscard d'Estaing et le premier ministre britannique, M. Callaghan, n'a guère pu exprimer au *chancelier Schmidt* qu'une sympathie naturelle mais sans effet.

Il reste d'ailleurs à voir si ces initiatives étrangères servent vraiment la cause du gouvernement. M. Schmidt peut certes se sentir réconforté par l'approbation de ses alliés, laquelle en revanche renforce le sentiment que l'Allemagne occidentale ferait face à une crise très profonde, alors qu'on s'efforce précisément de dissiper une telle impression.

Le seul renseignement à peu près sûr fourni durant la journée de dimanche est qu'un nouvel échange de messages a eu lieu entre le gouvernement et les ravisseurs par l'intermédiaire de l'avocat genevois Me Payot. Ces derniers contacts auraient apporté la preuve que M. Schleyer est toujours en vie. A deux reprises dans la journée, le chancelier a réuni le *« petit état-major de crise »*. Les spécialistes pourtant inclinent à exclure un développement spectaculaire dans l'avenir immédiat.

Selon *Welt am Sonntag*, les ravisseurs auraient envoyé en même temps d'autres messages à des journaux et à des personnalités politiques. M. Schleyer se serait vu contraint de lire devant une caméra des textes ridiculisant les efforts infructueux de la police. *Un film enregistrant* cette comédie macabre aurait été déposé dans un hôtel de Düsseldorf à l'adresse de M. Kohl, le président de la C.D.U.

Le chancelier Schmidt a d'autre part justifié l'interdiction de tout contact entre les membres incarcérés de la « bande à Baader » et leurs avocats. A ses yeux, certains avocats seraient *« pires que les emprisonnés »*. Le président du S.P.D., M. Willy Brandt, a préféré mettre en garde le public contre tout amalgame qui attribuerait aux esprits critiques de la gauche une quelconque sympathie pour le terrorisme.

Cet avertissement n'était pas superflu puisque M. Strauss, le chef de la C.S.U. bavaroise, vient précisément de proclamer que *« la nouvelle gauche est la patrie des terroristes »*.

Dans ce concert discordant de commentaires, la déclaration la plus brutale sans doute est attribuée à Friedrich Dürrenmatt. La *Bild am Sonntag* rapporte que, selon le dramaturge suisse, *« Schleyer doit être sacrifié »*. Encore *Die Welt*, qui appartient au même groupe de presse Springer, fournit-elle une citation plus nuancée des propos de Dürrenmatt. Il en découle, semble-t-il, que celui-ci envisagerait seulement un sacrifice aussi *« effroyable »* comme une dernière extrémité en vue de maintenir l'autorité de l'Etat et de préserver la vie des simples citoyens.

JEAN WETZ.

● *L'intensification de la lutte contre l'assassinat politique et la peine de mort* est l'objectif prioritaire d'Amnesty International, a indiqué dimanche 18 septembre un porte-parole de l'organisation à l'issue de son conseil international qui s'est tenu à Bad-Honnef (près de Bonn). Une conférence étudiera en décembre à Stockholm les divers problèmes posés par les assassinats politiques. — *(A.F.P.)*

LA GRÈCE AU SEUIL DE L'EUROPE

(Suite de la première page.)

Il n'en existe pas d'autre exemple dans l'Europe libérale, avancée ou pas, d'aujourd'hui.

La Grèce, pour qui l'histoire a été si souvent depuis l'Antiquité, et encore tout récemment, tragédie, serait-elle devenue l'un de ces peuples heureux qui passent pour n'avoir pas d'histoire ? Il serait aventureux, et en tout cas prématuré, de le prétendre. Elle n'est pas, il s'en faut, seule au monde — le repli sur soi serait d'ailleurs impensable pour ce peuple de navigateurs et de commerçants si fier de son apport à la civilisation universelle, — elle relève à peine de terribles épreuves, et bien des incertitudes pèsent sur son avenir.

La transformation du pays n'en est pas moins spectaculaire, et le *voyageur qui le retrouve après* quinze ans d'absence a souvent peine à le reconnaître. Athènes, que recouvre une épaisse floraison d'antennes de télévision, a maintenant près de trois millions d'habitants. Où est le temps où l'on voyait l'Acropole de partout ? C'est seulement le hasard d'une échancrure qui permet de l'apercevoir ici ou là au milieu du béton-roi. A la différence de tant d'autres cités méditerranéennes, on chercherait en vain dans la capitale hellénique bidonvilles ou mendiants.

Le pittoresque a perdu ce que le bien-être a gagné. Les chemins rocailleux, où l'on n'engageait pas sans témérité, jadis, ses pneus et ses amortisseurs, ont cédé la place à de larges routes, voire à des autoroutes, au tracé sublime et au revêtement impeccable. Certaines sorties de la capitale, notamment celle qui conduit aux quartiers résidentiels de Kifissia ou d'Ekali, évoquent, avec leurs maisons basses et la prolifération des panneaux publicitaires, quelque banlieue américaine. Partout les annonces en anglais ou en français, les raisons sociales en caractères latins, les réclames lumineuses de *Toyota, de Volvo* ou même de Moskovitch se mêlent au grec, attestant l'ampleur de la présence des firmes étrangères. Au Pirée, dans la rade du Phalère, aux ancrages des plages de l'Attique, dans les mille et un ports des îles, l'armada des voiliers des yachts, des cabin-cruisers, des navires de croisière, tous plus luxueux les uns que les autres, chante un hymne à l'argent et à la société de consommation.

Dans les villages, les hommes continuent de s'asseoir seuls aux tables peintes pour boire un breuvage que plus personne n'appelle turc ; il y a toujours des bourricots trottinant entre les oliviers et les cyprès au hasard des collines, et les traditions du mariage et des grandes fêtes religieuses restent vivaces, *mais le pays n'est plus cette terre* préservée que décrivait l'admirable *Eté grec* de Jacques Lacarrière (1). Il faut aller jusqu'à Metsovo, en Epire, pour retrouver, dans un site grandiose, les maisons, les costumes, les habitudes d'autrefois. Mais cette entreprise de sauvegarde d'un patrimoine culturel, moral et économique, dans une région durement touchée par les guerres, étrangères et civiles, aurait été impossible sans la fondation créée à cet effet par M. Averoff-Tossizza, ministre de la défense et seigneur de l'endroit, avec l'aide d'un jeune ménage de neveux qui s'est passionné pour cette tâche.

Un chiffre mesure la transformation accomplie : en 1961, le produit national par tête dépassait à peine 400 dollars. Il atteint aujourd'hui les 2 600, soit *grosso modo* le niveau de l'Irlande. Le taux de développement a été de 6 % encore en 1976. Le mérite de cette progression spectaculaire ne reviendrait-il tout de même pas un peu aux colonels, comme celui *de l'Espagne au franquisme* ? L'équipe au pouvoir le conteste catégoriquement, faisant valoir que le développement a été un phénomène général en Europe. Selon elle, c'est une simple coïncidence qui a voulu que le décollage de la Grèce se soit produit quand elle était gouvernée par la junte. Celle-ci, en revanche, se voit accusée d'avoir gaspillé les ressources nationales dans des projets somptuaires, de ne pas avoir eu la moindre politique d'investissements sérieuse — aucune des innombrables voitures qui circulent en Grèce n'est seulement montée dans le pays — et d'avoir laissé les capitaux étrangers monter des entreprises qui ne laissent pour ainsi dire aucun profit à la Grèce. Sous la férule des colonels, l'inflation atteint le taux vertigineux de 35 % l'an, et la dette extérieure s'est lourdement accrue.

Un équilibre approximatif

Le gouvernement de M. Caramanlis, au pouvoir maintenant depuis trois ans, a réussi, sous l'énergique, encore qu'un peu fébrile, impulsion de son ministre de la coordination, M. Papaligouras, à ramener le taux d'inflation à 11,7 % en 1976. Il espère le réduire encore cette année de quelques décimales, en dépit de la hausse mondiale des prix, et notamment de celui du *pétrole, dont* la consommation en Grèce est entièrement importée. De ce fait, le déficit de la balance commerciale dépasse les 3 milliards de dollars. Heureusement, les « invisibles » sont là pour combler une bonne *partie du manque à gagner. Le* tourisme fait désormais de l'Hellade une banlieue de l'Europe occidentale. Quatre cent mille travailleurs grecs rapatrient régulièrement leurs gains d'Allemagne fédérale ou de Belgique. Le tonnage de la marine marchande représente 14 % du volume mondial ; il est largement supérieur à celui des flottes française, ouest-allemande, italienne, belge et néerlandaise réunies. Le reste du *déficit commercial est couvert par* des prêts, publics ou privés, aisément consentis.

Quand le bâtiment va, en principe tout va. Or Dieu sait s'il va en Grèce, où partout l'on construit *immeubles* d'habitation, hôtels de luxe, églises, villas, banques, édifices de toutes sortes. Les dirigeants de l'économie, comme, bien entendu, ceux de l'opposition, ont parfaitement conscience cependant des points faibles de la situation. Une aggravation de la crise mondiale n'aurait-elle pas des risques d'entraîner le retour des travailleurs de l'étranger, la diminution du tourisme, la réduction du trafic de la marine marchande ? La transformation de la baie d'Eleusis, jadis vouée à la célébration de *divins mystères, en un vaste* cimetière de pétroliers est là pour rappeler qu'il n'y a pas de *boom* qui ne connaisse un jour ses limites.

Il y a beaucoup à dire aussi sur le plan des structures. La Grèce n'a toujours pas l'administration sans laquelle ne peut fonctionner un Etat moderne. Le premier ministre doit s'occuper lui-même d'une foule de détails, contrairement au principe romain, il est vrai, et non pas grec, selon lequel *de minimis non curat praetor*. Les chefs d'entreprise passent des heures dans les ministères à essayer de venir à bout des tracasseries inventées par des fonctionnaires par trop soucieux de démontrer leur importance. L'adoption d'un code des investissements, tentative encore assez timide pour mettre un peu d'ordre dans un domaine où les multinationales et les milliardaires s'en donnent à cœur joie, sans beaucoup se soucier des intérêts généraux du pays, se heurte à beaucoup de résistances.

L'orientation professionnelle est dans les limbes. Trop de jeunes font des études qui ne leur ouvrent aucun débouché, alors que de très nombreux secteurs manquent de main-d'œuvre, au point *que, petit à petit, et malgré la* résistance des autorités, des étrangers, notamment des Egyptiens, sont embauchés. La part de la population vivant de l'agriculture est encore trop forte : 35 %, qui ne produisent que 20 % du revenu national. La terre est trop morcelée. Et pourtant les Grecs ne font plus guère d'enfants. L'avortement, bien que théoriquement interdit, est pratiqué sur une grande échelle au vu et au su de tous. L'Eglise orthodoxe, qui demeure une puissance, possède de vastes domaines, contrôle l'état civil, préside à toutes les grandes célébrations de la vie publique et privée, ne paraît pas s'en soucier beaucoup. On ne saurait cependant la qualifier de progressiste autrement que par antiphrase.

De tous les handicaps dont souffre l'économie, aucun cepen- l'accroissement des dépenses militaires : celles-ci atteignent maintenant le quart du budget, soit près de 7 % du revenu national. C'est tenant le quart du budget, soit 7 % du revenu national. C'est un record parmi les pays du pacte atlantique, mais un record qui n'a pas de raison de faire particulièrement plaisir aux Américains, puisque l'effort considérable qu'il traduit est essentiellement destiné à mettre en échec ce que les Grecs quasi unanimes considèrent aujourd'hui comme un retour de la menace turque. C'est en bonne partie pour renforcer sa main à l'égard de cette menace que M. Caramanlis, n'en doutons pas, frappe avec tant d'insistance à la porte de la communauté européenne et qu'il demande aux électeurs de confirmer, avec un an d'avance, le mandat qu'il a reçu d'eux quelques mois après la chute des colonels.

Ce faisant, il prend un risque. Nul ne doute que son parti — la Nouvelle Démocratie — demeurera, et de loin, la plus importante formation du Parlement. Mais il n'est pas sûr qu'il retrouvera les 54 % des voix qu'il avait obtenues en 1974, ni même la majorité absolue des sièges. *Une telle perspective ne serait* sans doute pas pour enchanter un premier ministre parfaitement respectueux des formes démocratiques, mais que son tempérament autoritaire rapproche plus d'un de Gaulle, dont il est grand admirateur, que d'un politicien habile à composer avec les états-majors. On le dit d'ailleurs toujours tenté de renoncer à son poste actuel pour prendre celui de président de la République.

L'actuel chef de l'Etat, le professeur Tsatsos, universitaire de vaste culture qui porte allègrement ses soixante-dix-huit ans, nous a confirmé lui-même qu'il était, pour sa part, disposé à lui laisser son fauteuil au premier *signal. La Constitution hellénique*, fortement inspirée de celle de la Ve République, donne des pouvoirs fort importants au président, et M. Caramanlis, s'il accédait à cette fonction, conserverait la haute main sur les affaires. Il est vrai qu'il lui faudrait alors trouver un nouveau premier ministre. Or, force est de constater qu'il n'a guère préparé sa succession. Non seulement il a une forte tendance à tout faire lui-même, mais, pour l'essentiel, ses collaborateurs immédiats sont les mêmes qu'il y a quinze ans. Rien d'étonnant à ce que le reproche de gérontocratie lui soit communément adressé.

La gauche, c'est-à-dire essentiellement le Mouvement socialiste panhellénique (Pasok) d'Andréas Papandréou, fils de l'ancien premier ministre de la monarchie, et le parti communiste appelé « de l'extérieur », autrement dit prosoviétique (K.K.E.), s'attend à gagner du terrain. Elle a beaucoup d'audience chez les ouvriers, les intellectuels, les jeunes, et l'Université, comme partout, est contestataire. Dans l'agglomération d'Athènes et du Pirée, elle recueillera davantage de voix que le parti de M. Caramanlis ou que le centre de M. Mavros, actuellement principale formation de l'opposition. Mais s'ils sont d'accord pour critiquer l'abusive inégalité des revenus, l'absence de planification véritable, l'insuffisance de l'épuration d'une armée qui n'a pas nécessairement dit son dernier mot, l'autoritarisme du premier ministre accusé de prolonger sous une autre forme le régime des colonels et de se montrer trop complaisant vis-à-vis de Washington, les deux grands partis de gauche se divisent sur l'attitude à observer vis-à-vis de la Turquie. Or c'est ce problème-là qui, avec celui, connexe, de l'entrée de la Grèce dans la C.E.E., va dominer la campagne électorale.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Un volume aux éditions Plon.

Prochain article :

LA TURQUIE, LES « NEUF » ET L'AMÉRIQUE

Danemark

LE PARTI RADICAL VA SE RETIRER DE LA FÉDÉRATION LIBÉRALE EUROPÉENNE

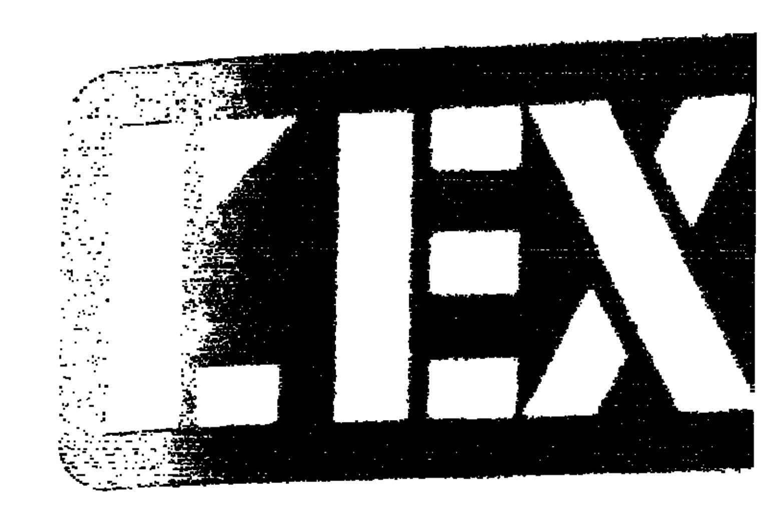
(De notre correspondante.)

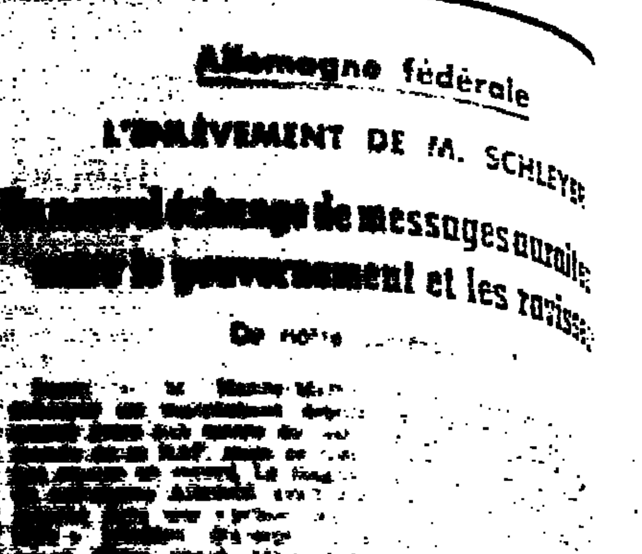
Copenhague. — Le parti radical danois a décidé, par 328 voix contre 191, de se retirer de la Fédération libérale européenne qui préconise une « union européenne politique et militaire ». Traditionnellement, les radicaux ont toujours été très anti-militaristes et partisans d'un désarmement poussé.

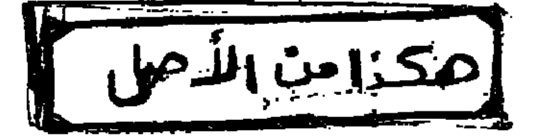
Cette décision n'aura aucune conséquence immédiate. Les radicaux, qui n'ont plus depuis février dernier que six députés au Parlement danois, ne peuvent, de ce fait, envoyer de représentant à Bruxelles. Reste à savoir ce qu'ils feront pour les élections directes au Parlement européen qui, en principe, doivent se dérouler en mai ou juin 1978. A quel groupe, alors, se rattacheront-ils ? Se mêleront-ils, chez eux, aux listes panachées de candidats hostiles à la C.E.E. déjà en préparation ?

Ils comptent en effet dans leurs rangs un nombre important d'opposants au traité de Rome (ce qui leur a d'ailleurs posé bien des problèmes internes au moment du référendum de 1972). Ce sont ces opposants de la base qui, en réalité, ont obtenu la décision contre laquelle s'étaient pourtant élevés les principaux dirigeants du parti et tous ses députés. — C. O.

● RECTIFICATIF. — Le nom de famille du touriste français expulsé d'U.R.S.S. est *Pauly* et non Pole, comme nous l'avions indiqué, à la suite d'une erreur de transmission, dans *le Monde* daté 18-19 septembre.






هكذا من الأصل

POLITIQUE

Tous les leaders de la gauche sont favorables à la reprise du « sommet »

Le comité directeur du parti socialiste, qui devait siéger *lundi après-midi 19* septembre, pouvait constater que la situation créée au sein de la gauche par l'échec de la rencontre « au sommet » du 14 septembre commençait à s'éclaircir. Déjà, communistes et radicaux de gauche, qui se sont retrouvés vendredi, sont tombés d'accord pour reprendre les négociations dès mardi 20 septembre. Il ne semblait pas que le P.S. dût faire obstacle à cette date.

Le P.C.F., pour sa part, aurait souhaité réunir un nouveau « sommet » dès lundi et il reproche volontiers aux radicaux de gauche *d'agir de manière à laisser M. François Mitterrand* apparaître comme un arbitre. C'est ce qui explique que M. Georges Marchais ait convoqué une conférence de presse lundi matin, afin de ne pas laisser au premier secrétaire du P.S. le monopole des retrouvailles de la gauche.

Ces retrouvailles ne suffisent pas à éliminer les divergences toujours importantes qui séparent les trois formations. L'atmosphère de crise engendrée par le M.R.G. peut toutefois favoriser les compromis dans la mesure où chacun pourra justifier ses concessions par la nécessité *de sauver l'union de la gauche*. Déjà les déclarations de M. Pierre Mauroy à « l'Express » et même celles de M. Robert Fabre laissent apparaître la possibilité d'un accord sur la sidérurgie et même sur Peugeot-Citroën.

En revanche, en ce qui concerne la clause du programme commun permettant aux salariés de demander la nationalisation de leur entreprise, le compromis paraît plus difficile. Lors du « sommet » du 14 septembre, puis le lendemain soir sur TF 1, M. Robert Fabre a en effet refusé le compromis, suggéré initialement *par M. Mitterrand, qui consisterait à faire* référence à la Constitution. Le président du Mouvement des radicaux de gauche peut-il accepter ce qu'il a refusé une semaine auparavant ?

L'une des principales difficultés que rencontrent les négociateurs tient à la nature publique de leurs discussions. Chacun ayant précisé officiellement ses propositions de départ, il devient plus difficile de reculer à moins d'obtenir des contreparties appréciables. — T. P.

Une rencontre entre communistes et radicaux de gauche

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C., a déclaré, samedi 17 septembre :

« Une rencontre a eu lieu, au début de l'après-midi de vendredi, entre des représentants mandatés du M.R.G. et des représentants du P.C.F., c'est-à-dire François Loncle et Pierre Bracque, d'une part, Charles Fiterman et Jean Kanapa, d'autre part.

» Nous avons eu un échange de vues positif puisque, à son terme, il apparaissait que la négociation pour l'actualisation du programme commun pouvait reprendre à partir de lundi.

» Un projet de communiqué commun avait même été rédigé en ce sens...

» Nous attendions, dans la soirée, une réponse définitive de la direction du M.R.G. dont tout nous laissait penser qu'elle ne pouvait être que positive. Or, à l'heure qu'il est, nous n'avons pas de réponse.

» Nous sommes extrêmement préoccupés, la situation est sérieuse. Rien ne peut, en effet, justifier les atermoiements de Robert Fabre. Et, dans ces conditions, nous ne pouvons pas ne pas nous interroger : avait-on décidé à l'avance qu'il n'y aurait rien avant que ne se tienne le comité directeur du P.S. lundi ?

» S'agit-il, en accumulant les manœuvres dilatoires et les conditions préalables, de créer une situation de rupture ? Chacun doit le savoir : notre parti a clairement indiqué au M.R.G., comme le déclare le communiqué de notre bureau politique publié vendredi, qu'il est prêt à rouvrir immédiatement, naturellement sans préalable, la négociation et « à faire, dès lors que ses partenaires observeraient la même attitude, les efforts nécessaires pour aboutir... »

» Nous avons tenu le même langage au P.S., en lui confirmant que nous étions également prêts à poursuivre à deux les négociations. La réponse appartient donc maintenant au P.S. et aux radicaux de gauche. Nous voulons encore espérer qu'ils n'ont pas fait d'autre choix que celui de la poursuite de l'union de la gauche autour d'un programme commun convenablement actualisé. »

Le leader du M.R.G. prêt à reprendre les négociations

Samedi, également, M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, déclarait au micro de R.T.L. qu'il était disposé à reprendre les négociations « au sommet » mardi, après la réunion du comité directeur du P.S. convoquée lundi 19 septembre. Il a précisé qu'il n'avait jamais posé de préalable à la reprise des discussions. Il s'agissait essentiellement pour les radicaux de gauche, a-t-il rappelé, de prendre le temps de la réflexion pour que les communistes reviennent sur leurs positions « irréductibles » en matière de nationalisations.

« Ce que nous avons fait est dénué de toute arrière-pensée électoraliste », a-t-il précisé, avant d'indiquer qu'il était en faveur de prises de participation de l'Etat dans la sidérurgie et Peugeot-Citroën, qui ont reçu des prêts *« considérables »* de l'Etat.

Enfin, il a rappelé que la Constitution prévoyait elle-même la réglementation de la procédure de nationalisation, ce qui ne rendait pas nécessaire l'adoption d'une réglementation supplémentaire dans le programme commun.

A l'issue de cette prise de position, M. Fiterman a déclaré :

« Naturellement, il faut maintenant prendre contact avec le parti socialiste, mais puisqu'il a déclaré lui-même qu'il était prêt à tout moment à reprendre les discussions à trois, je pense donc que, mardi, la discussion peut reprendre, et pour notre part nous y sommes prêts.

» Nous pensons que nous avons déjà perdu assez de temps comme ça, et plus le temps passe, plus cela est préjudiciable pour la gauche. Par conséquent, mieux vaut reprendre sans plus tarder les discussions pour aboutir à l'accord souhaitable, et que, pour notre part, nous souhaitons. »

A La Rochelle, «ville radicale de gauche» le coup d'éclat a provoqué peu de remous

De notre envoyée spéciale

La Rochelle. — *Sous le dernier soleil d'été, ce samedi 17 et ce dimanche 18 septembre, les conversations des Rochelais, dont le maire, M. Michel Crépeau, est vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, portaient moins sur le départ du M.R.G. du « sommet » de la gauche que sur le Grand Pavois, le salon nautique qui se tient dans le nouveau port de plaisance de la ville. Cette manifestation a rendu à La Rochelle un air de vacances, et les touristes affluent, comme à la pleine saison.* « Ici, on ne pense pas tellement à l'« affaire », *explique M. Crépeau.* En inaugurant le Grand Pavois, vendredi, j'ai rencontré des tas de gens qui ne m'en ont pas du tout parlé. »

M. Crépeau ne semble pas inquiet ; il sait que sa position est solide. Parmi les élus et dans la population, on s'accorde à dire qu'il est un bon maire, qu'il a fait de La Rochelle une ville agréable à vivre, amenant ses administrés à prendre conscience de l'importance du cadre de vie. Selon M. Bernard Mounier, directeur de la Maison de la culture, « *sur des initiatives qui paraissaient osées, aussi bien la collecte sélective des ordures* (les papiers, matières plastiques et chiffons sont mis de côté pour être « recyclés ») *que l'animation socio-culturelle des quartiers, la population le suit. En revenant ici, il y a deux ans, après une longue absence, j'ai constaté que Michel Crépeau avait changé la mentalité des Charentais, traditionnellement assez lents, à l'image de leur symbole : l'escargot* ».

Peu de promeneurs de cette fin de semaine étaient hostiles à leur maire, les plus jeunes se contentant de dire parfois : « *Radical de gauche, ça nous fait rire Mais si nous votons, ce sera pour Crépeau malgré cela, parce que c'est un type bien, et, avec lui, à La Rochelle, on est tranquille.* »

Vie locale et problèmes parisiens

La vie locale, de l'avis du maire, ne devrait pas se ressentir des problèmes parisiens. « *La municipalité d'union de la gauche, avec 13 M.R.G., 13 P.S. et 11 P.C., applique le contrat municipal prévu* », souligne M. Crépeau, qui tient à rappeler son attachement à l'union, tant à La Rochelle que d'une manière générale, ainsi qu'à l'alliance privilégiée avec le parti socialiste. « *Notre geste n'est pas pour autant une opération publicitaire,* précise-t-il, *bien qu'on ne puisse pas en exclure un certain désir de mettre en valeur le Mouvement auprès des médias. Si c'était de la publicité, ce serait uniquement une « affaire Fabre » ; or le bureau est absolument solidaire. C'est l'affirmation d'une existence et d'une volonté.* » « *Ce n'est pas un caprice* », ajoute-t-il, comme il le confiait, vendredi 16 septembre, dans une interview au quotidien régional *Sud-Ouest*, « *nous ne pouvons accepter de cautionner ce qui serait une source de divisions incessantes au sein d'un futur gouvernement de gauche. Mais il ne s'agit nullement d'une rupture ; seulement d'une pause destinée à permettre à nos partenaires et plus particulièrement au parti communiste de revenir à la table de négociations avec des propositions sérieuses et acceptables* ».

« *Vous imaginez comme en lisant cela nos militants ont bondi et ont été déçus* », dit M. Jacques Bessières, adjoint au maire (P.C.), chargé des espaces verts et des bâtiments communaux. M. Bessières insiste sur « *le calme et le sérieux* » avec lesquels les communistes ont réagi à l'attitude des radicaux de gauche, bien que « *chez certains d'entre eux, il y ait toujours une certaine méfiance à l'égard du M.R.G., que ce geste n'est pas de nature à faire disparaître* ». Cependant, malgré leur inquiétude, les communistes rochelais sont confiants.

Au parti socialiste, on ne parle pas non plus de représailles électorales. Pour M. Praud, premier adjoint au maire (P.S.), « *c'est bien sûr un coup porté à la dynamique de l'union de la gauche et à sa crédibilité* ». M. Praud fait état d'une suspicion de longue date au sein de la fédération socialiste de Charente-Maritime, à propos de la sincérité des convictions de gauche du M.R.G., « *mais dont M. Michel Crépeau a toujours été mis à part*, indique-t-il. *De plus, cette fois-ci, les négociations qui sont en cours en vue des législatives se passent fort bien. Nous nous sommes mis d'accord. Lundi 19 septembre, nous avons une réunion commune, socialiste et radicaux de gauche, comme prévu. Rien n'a été changé* ». Ce que les radicaux de gauche perçoivent au plan national comme « *un mouvement d'humeur du P.S. à notre égard* », dit M Crépeau, évoquant la phrase de M. Claude Estier, « *un geste politique à courte vue* », est, à La Rochelle, très atténué. Selon M. Josy Moinet, président du conseil général et sénateur (M.R.G.), « *ici, les remous et les vagues sont écrêtés par la personnalité de M Michel Crépeau.* »

C'est aussi l'avis de la future candidate de la majorité aux élections législatives, Mme Lucette Lacouture (P. R.), qui n'ignore pas l'influence personnelle de M. Crépeau avec lequel elle se dit « *en accord sur la plupart des initiatives qu'il a prise et prête à collaborer avec lui si ce n'était son accord avec le parti communiste* ». Face à M Crépeau, Mme Lacouture espère faire le plein des voix de la majorité et « *peut-être mordre sur la frange droite d'un électorat qui vote pour Michel Crépeau aux municipales mais hésite à le suivre aux législatives* ». A moins que, justement, ces électeurs, rassurés par la fermeté du M.R.G. face aux communistes, ne lui restent acquis cette fois-ci. « *C'est fort possible,* constate Mme Lacouture. *Peut-être, en mars, Michel Crépeau perdra-t-il quelques voix socialistes et communistes, mais, en effet, elles risquent d'être compensées par les voix de centre droit que je vais essayer de lui disputer.* »

Trente nouvelles adhésions depuis le 14 septembre

Pour M. Crépeau, qui partage cette analyse, « *l'union de la gauche et le M.R.G. vont sortir renforcés de cette clarification* ». En Charente-Maritime, depuis mercredi, le M.R.G. a gagné une trentaine d'adhérents. « *Mais,* ajoute M. Crépeau avec quelque ironie, *je ne pense pas que ces gens-là soutiendront mes initiatives avec beaucoup d'enthousiasme.* »

« *L'éclat de R. Fabre,* conclut le premier adjoint, M. Praud, *n'a eu, on le voit, aucune influence sur la vie municipale et n'en aura pas, j'en suis persuadé, à moins, pour le parti communiste, d'instructions venant de Paris, ce qui m'étonnerait. Il n'a même pas été question de cette affaire à la réunion municipale de vendredi. La qualité des rapports avec le P.C. et la personnalité des élus communistes rochelais nous permettront de continuer à travailler ensemble dans de bonnes conditions* ». Cette confiance semble partagée, à tout le moins pour l'avenir immédiat, par une majorité de Rochelais qui qualifient l'union de la gauche au sein de leur municipalité d'« *exemplaire* ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

M. Chirac : dans un mois ou dans un an le P.C. mettra la barre encore plus haut

M. Jacques Chirac a déclaré, dimanche 18 septembre, en Corrèze : « *Je n'ai pas l'intention de me livrer à des spéculations hasardeuses sur la crise récente de l'union de la gauche, encore moins d'anticiper les réactions des partis qui la composent. Comme je l'ai dit dès le premier jour, qu'ils arrangent leurs affaires entre eux, car, finalement, ils trouveront un arrangement total ou partiel, vrai ou apparent.* »

Le président du R.P.R. a poursuivi : « *En premier lieu, la réaction des radicaux de gauche a traduit non seulement leur effroi devant le gouffre qui s'ouvrait, mais, plus encore peut-être, leur émotion en constatant que lors de la séance que l'on sait M. Mitterrand s'apprêtait, comme d'habitude, à faiblir devant les exigences du parti communiste.*

» En second lieu, le parti communiste a montré sa fidélité à ses méthodes de discussion, mises en forme de théorie il y a plus d'un demi-siècle par Lénine : avoir toujours dans une discussion une position maximale et une minimale. On place la barre haut, parfois, comme cette fois, un peu trop haut, et puis on fait des concessions le plus souvent apparentes, quelquefois réelles, mais toujours provisoires. La seule chose sûre est que le P.C. reviendra, dans un mois, dans un an, à ses positions maximales et la barre sera encore plus haut.

» Si l'union de la gauche parvient, comme la vraisemblance le veut, à un replâtrage, elle cherchera à le présenter comme une victoire de la franchise, de la discussion démocratique et de l'entente. Rien de cela ne sera vrai, les Français et les Françaises doivent le savoir. »

M. Monod : face au programme commun nous sommes l'alternative

M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., a déclaré, dimanche 18 septembre, à Reims :

« La coalition de la gauche est contre nature, même si la brouille s'estompait cette coalition est, à terme, condamnée à finir en hégémonie, et le parti communiste la dominera avec plus d'arrogance encore.

» Comment les socialistes peuvent-ils encore croire au miracle d'une transformation de la mentalité et des objectifs du parti communiste français ? Comment eux, si divisés, si disparates dans leurs courants et dans leurs origines, peuvent-ils prétendre peser sur un partenaire si incommode ? A l'évidence, si le parti communiste s'est dépouillé, ici ou là, de quelques oripeaux idéologiques, il n'a pas changé sur l'essentiel. Il demeure un parti stalinien.

» Aujourd'hui, François Mitterrand doit jeter un regard morose sur la vaisselle fêlée : douze ans d'efforts unitaires pour parvenir à ce fiasco. En même temps, il doit faire face aux luttes qui se déroulent dans son propre parti.

» Robert Fabre, lui non plus, ne s'insurgera pas longtemps contre ce qu'il a dénoncé lors de son débat télévisé avec Georges Marchais : le capitalisme d'État et le collectivisme. Il reviendra sans doute à son alliance, car il n'y a pas d'avenir lec'oral pour les radicaux de gauche sans cela. Le M.R.G. est probablement condamné à aller au supplice les yeux ouverts. »

M. Monod a conclu : « *Face au programme commun, nous sommes l'alternative.* »

C'est à Jonchery-sur-Vesles, dans le parc aux Daims, que le comité marnais du R.P.R. avait organisé la « Fête de l'avenir », à laquelle ont participé dix mille personnes. M. Jean Falala, député R.P.R. de la Marne, a présenté M. Jacques Kosciusko-Morizet, actuel ambassadeur de France à Washington, qui doit se présenter dans la première circonscription aux prochaines élections législatives, et qui a annoncé qu'il s'installerait à Reims en novembre. Il a précisé que parmi ses adversaires se trouverait M. Jean-Louis Schneiter, membre du C.D.S., fils de M. Pierre Schneiter, ancien député de la Marne.

M. CAILLAVET : la fin du rôle de ramasseur de balles.

M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-etGaronne (Gauche démocratique) et ancien vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, a indiqué, samedi 17 septembre, à Agen, qu'il comprenait fort bien l'attitude de M. Robert Fabre, car, a-t-il déclaré, « *les radicaux de gauche en avaient assez de jouer le rôle de ramasseurs de balles* ».

M. Caillavet, qui a quitté le Mouvement il y a quinze mois, a ajouté : « *Le Mouvement des radicaux de gauche peut aujourd'hui encore affirmer sa personnalité tout en restant dans l'opposition, mais en refusant le programme commun. Il peut, demain, jouer un rôle essentiel dans une nouvelle majorité qui exclurait à la fois le parti communiste et la droite.* »

M. PEYREFITTE : le temps d'un cartel électoral.

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, a déclaré au cours d'une réunion publique à Monterau :

» Mais il ne faut pas exclure qu'un pareil coup de théâtre ne soit une mise en scène destinée à remettre M. Mitterrand dans la position d'arbitre qui impose une solution, si peu satisfaisante soit-elle pour les Français. Les principaux partenaires du programme commun, si profonde que soit la fracture survenue cette semaine, feront tout pour la dissimuler. Ils sont condamnés à s'entendre ou, du moins, à faire semblant. Sauf si le parti communiste, comme un cheval qui se dérobe devant l'obstacle, refuse pour lui et pour ses associés un pouvoir qui l'obligerait à appliquer un programme inapplicable.

» La leçon qu'en tout cas nous devons retirer de cette crise, c'est qu'un gouvernement dit de l'union de la gauche serait paralysé, en proie aux divisions, bloqué ; le programme commun peut tout au plus faire illusion, le temps d'un cartel électoral. »

M. ANSART (P.C.F.) : contre le grand capital.

(De notre correspondant.)

Lille. — Dans une interview au quotidien communiste de Lille, *Liberté*, M. Gustave Ansart, membre du bureau politique du P.C.F., déclare :

» Nous ne voulons pas aller au gouvernement pour faire la politique, même améliorée, de MM. Giscard d'Estaing et Barre et en prenant quelques mesures destinées à satisfaire le bon peuple. Si nous ne touchons pas à la toute-puissance du grand capital, nous ne saurons pas appliquer la politique nouvelle que définit le programme commun. C'est pourquoi il n'y a pas dans ce domaine de petits pas possibles. La politique nouvelle que nous préconisons ne sera appliquée que si des mesures radicales sont prises contre le grand capital pour mettre fin au gâchis et à la politique dont il est coupable. »

M. MAUROY : M. Fabre a réussi son numéro, mais à contretemps.

Dans une interview publiée par *l'Express* daté 19-25 septembre, M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du parti socialiste, déclare :

« *Robert Fabre a joué le rôle de d'Artagnan et a réussi son numéro. Mais à contretemps. Non seulement le P.C. n'a rien fait qui rendait impossible l'accord, mais il a participé au mouvement qui nous conduisait à un accord. (...)*

» Je crois que les radicaux de gauche ont cherché toute la journée le moyen de réussir leur sortie ! Et c'est sans doute pourquoi ils nous ont, avec une telle insistance, demandé qu'on débute par les nationalisations. Ce qui était une façon de commencer la réunion pour qu'ils puissent la quitter. »

Le maire de Lille ajoute : « *Si les radicaux de gauche voulaient nous amener à un programme commun 1977 qui soit en retrait sur le programme commun 1972, nous n'hésiterions pas à signer sans eux. Si les radicaux de gauche, au contraire, veulent résister à ce que nous considérons comme une surenchère sur le programme 1972, je dois dire que ce qui les inquiète inquiète aussi les socialistes.* »

Evoquant les désaccords qui persistent entre les signataires du programme commun, M. Mauroy déclare à propos du SMIC :

« *Personne ne peut penser qu'un gouvernement de gauche sera, au lendemain de sa prise du pouvoir, en désaccord avec les syndicats sur une revendication aussi primordiale que le SMIC.*

● *M. Jean-Pierre Chevènement,* député socialiste, chef de file de la minorité du P.S., a déclaré, samedi 17 septembre, à Huningue (Haut-Rhin) : « *Il vaut mieux un programme commun à deux que pas de programme du tout. Il faut que les négociations soient menées à bonne fin par au moins les deux partis qui ont signé le programme commun en 1972.* » Il a ajouté : « *Les raisons pour lesquelles les Français désirent la victoire de la gauche sont trop profondément ancrées pour être modifiées par une péripétie.* »

M. FABRE : ne pas confondre franchise et foucade.

(De notre correspondant.)

Avignon. — M. Roobert Fabre s'est rendu samedi 17 septembre en Avignon où il a présidé les travaux de la fédération régionale du M.R.G. Devant une assistance évaluée à près de deux mille personnes, il a expliqué l'atitude de la délégation du M.R.G. lors du « sommet » de la gauche, le 14 septembre. « *Certains nous ont attribué d'obscures intentions,* a-t-il déclaré. *En suspendant les négociations, nous n'étions pas à la recherche d'une quelconque publicité. Notre coup d'éclat n'était pas une foucade. Notre but était d'agir avec franchise. Nous sommes pour le respect de la propriété privée et nous ne pouvions cautionner l'escalade du P.C. dans l'accroissement du nombre des entreprises nationalisables.* » (...)

« *Nous sommes des idéalistes, non des utopistes et l'électoralisme ne guide pas notre action. Nous souhaitons l'uion de la gauche certes, mais nous ne voulons pas aller vers un communisme qui ne concerne que 20 % des Français. Nous ne souhaitons ni le capitalisme sauvage ni le collectivisme contraingnant. C'est pourquoi nous sommes prêts à reprendre la discussion avec nos partenaires. Les négociations sont suspendues. Elles ne sont pas rompues.* »

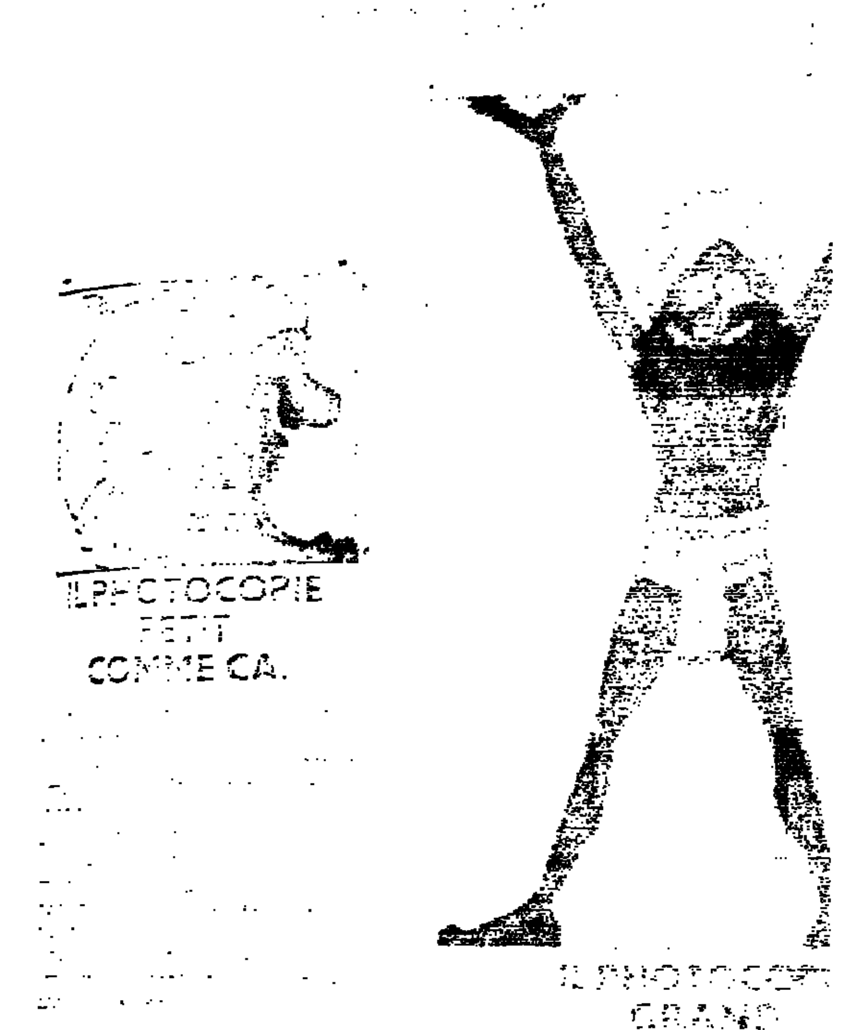
Enfin M. Robert Fabre a rappelé que le M.R.G. n'est pas disposé à rejoindre l'actuelle majorité.

L'UNION DES GAULLISTES DE PROGRÈS POUR UN ÉLARGISSEMENT DE L'UNION DE LA GAUCHE

Le conseil national de l'Union des gaullistes de progrès, animée par le général Binoche et M. Dominique Gallet, s'est réuni samedi 17 septembre à Paris. Il a souligné son « *attachement résolu à la politique gaullienne de nationalisation de certains secteurs industriels, qu'ils soient essentiels au maintien de l'indépendance nationale, qu'ils soient des monopoles ou qu'ils soient sécurisés par la garantie de l'Etat* ». En conséquence, le conseil national s'est déclaré solidaire d'un programme commun actualisé qui « *assurerait la démocratisation du pouvoir dans l'entreprise* ».

D'autre part, réaffirmant les droits des salariés sur le fruit de leur travail, il déclare que ces droits ne pourront être assurés que « *par un amendement des ordonnances de 1967 sur l'intéressement, amendement rndant obligatoire dans toutes les entreprises une effective participation des salariés au bénéfice et aux plus-values d'actif dues à l'autofinancement* ».

« *Dans les circonstances actuelles et en particulier devant la situation grave de l'emploi et les menaces pesant sur l'indépendance nationale,* a ajouté le conseil national, *l'Union des gaullistes de progrès lance un appel pressant pour que l'union de la gauche soit maintenue et élargie* »



LE PHOTOCOPIEUR SCM 110 B. IL FAIT BEAUCOUP DE CHOSES.

IL PHOTOCOPIE RECTO.

Le photocopieur SCM 110 B est un nouveau photocopieur de la gamme Smith-Corona Marchant. Sa nouveauté n'est évidemment pas qu'il photocopie recto. Comme vous pouvez le voir dans cette page, il fait bien d'autres choses.

IL PHOTOCOPIE VERSO.

Le SCM 110 B peut photocopier sur le recto et le verso de la même feuille, ce qui représente une appréciable économie de papier.

IL PHOTOCOPIE SUR PAPIER COULEUR.

Le SCM 110 B peut photocopier sur n'importe quel papier. Il peut donc photocopier sur du papier de couleur.

Utilisation : tarifs, notes de service, publicité directe...



IL PHOTOCOPIE PETIT COMME ÇA.

Le SCM 110 B est alimenté non pas par cassette, mais par rouleau.

Avantage pratique : pour changer de format, pas besoin de changer de cassette. Un curseur vous permet de régler la longueur de coupe désirée.

Si vous voulez le format minimum, vous réglez sur la longueur de coupe minimum (178 mm). Avantage financier : vous photocopiez chèques, documents administratifs, fichiers, etc., à leurs formats réels. Autant de photocopies, autant d'économies.



IL PHOTOCOPIE GRAND COMME ÇA.

Par contre, si vous voulez le format maximum, vous réglez le curseur sur la longueur de coupe maximum (425 mm), indispensable pour photocopier états comptables, maquettes, plans, feuilles d'ordinateurs...

Le curseur vous permet, bien entendu, d'obtenir tous les formats entre 178 mm et 425 mm de long.



IL PHOTOCOPIE SUR PLAQUES OFFSET.

Si vous avez une machine offset, vous pouvez utiliser le 110 B pour photocopier sur plaques offset les documents à tirer en plusieurs centaines d'exemplaires.



IL PHOTOCOPIE SUR ETIQUETTES ADHESIVES.

Il suffit de taper les adresses sur un original. Le SCM 110 B les photocopie sur une feuille ou un rouleau auto-adhésif et pré-découpé. Vous obtenez ainsi 24 étiquettes par feuille A 4 (21x29,7 cm).



IL PHOTOCOPIE SUR VOTRE PAPIER A EN-TÊTE.

Avec le SCM 110 B, vous pouvez vous servir de votre propre papier à lettre, pour y photocopier des circulaires en feuille à feuille.

IL PHOTOCOPIE SUR D'AUTRES CHOSES.

- Le SCM 110 B peut photocopier sur papier calque pour tirages de plans en diazocopie.
- Avec le SCM 110 B, vous pouvez obtenir des copies sur transparents pour votre rétro-projecteur.

ET VOUS, PAS GRAND CHOSE.



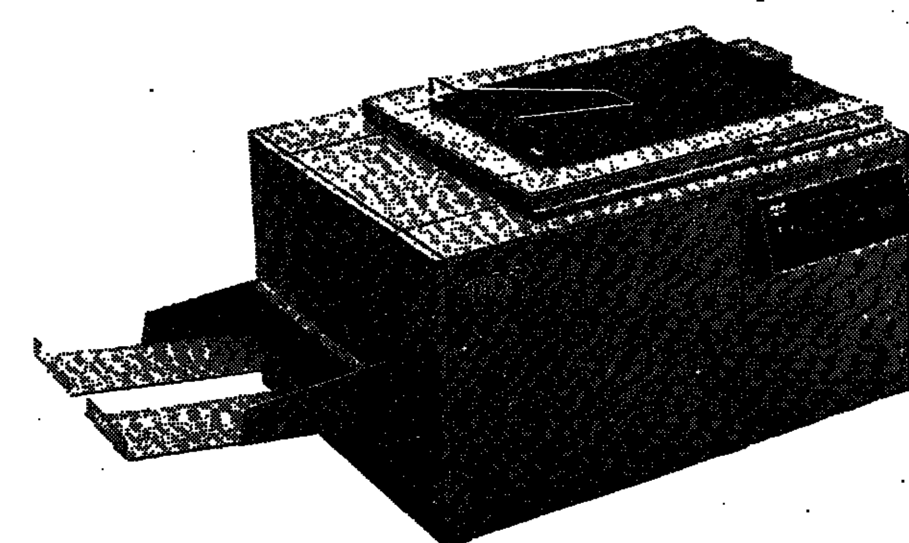
Autant les performances du SCM 110 B sont nombreuses, autant son fonctionnement est simple. Deux boutons : un pour le nombre de photocopies ; un pour la mise en route. Vous réglez le curseur sur la longueur de coupe désirée et c'est parti pour 600 copies sans problème.

Sans problème, puisque le SCM 110 B est alimenté par rouleau. Il ne risque donc pas d'y avoir de bourrage dû à des feuilles mal déramées ou humides, qui viennent stopper la machine, exigent la venue d'un dépanneur, et rendent la machine indisponible juste au moment où l'on en a besoin.

Le photocopieur SCM 110 B fait ce que font plusieurs photocopieurs réunis mais rassurez-vous, il vaudrait plutôt moins cher que ses concurrents : 29.365 F T.T.C. A ce prix, cela vaut la peine de se renseigner. D'autant plus qu'il fait partie de toute une gamme de photocopieurs disponibles en vente ou location. Il y a donc sûrement un photocopieur Smith-Corona Marchant, qui correspond à vos besoins.

PHOTOCOPIEUR SMITH-CORONA MARCHANT 110 B.

Ne laissez pas votre entreprise prendre du retard dans le domaine du matériel de bureau. Découpez ce bon.



Monsieur ______

Société ______

Fonction ______

Adresse ______

______ Tél. : ______

Désirerait en savoir plus sur le photocopieur SCM 110 B.

Renvoyez ce bon à : Division SFR Photocopieurs Smith-Corona Marchant B.P. 93. 2 et 4 avenue de l'Europe 78140 Vélizy. Tél : 946.96.38

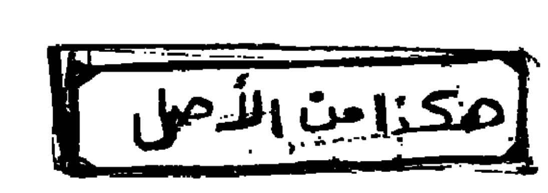


SMO SFR SAM

Premier groupe français de matériel de gestion et de communication.

*Photocopieurs Smith-Corona Marchant

DE PLAS-HOMBY-DELAFOSSE



POLITIQUE

M. SOISSON : l'entente de la majorité n'est pas l'uniformité

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, était dimanche soir 18 septembre, l'invité du club de la presse, à Europe 1. Il a notamment déclaré : *« Une nouvelle étape de la majorité commence. Nous avons affirmé notre entente. Cette entente n'est pas l'uniformité. Nous devons maintenant organiser notre diversité (...). »*

M. Soisson a ajouté : *« Il est tout à fait normal, dans le respect de la diversité des partis de la majorité, que les formations qui sont les plus proches les unes des autres organisent entre elles des élections primaires. Et donc nous organisons — parti républicain, parti radical et C.D.S. — des élections primaires afin de faire en sorte qu'il y ait, pour les élections législatives, un seul candidat représentatif de nos formations au premier tour. Mais cela ne veut dire, en aucune façon, que le parti républicain participera ou conduira un front qui serait dirigé contre une autre formation de la majorité. Et je l'ai très nettement indiqué lors de la dernière réunion des leaders de la majorité, à laquelle ont participé M. Jacques Chirac et M. Jean Lecanuet. Il n'y aura pas de front commun contre le R.P.R. »*

Le secrétaire général du P.R. a ensuite évoqué les variations des effectifs de son parti. Après avoir noté : *« M. Giscard d'Estaing a eu des militants et des électeurs et nous devons retrouver les électeurs de M. Giscard d'Estaing de 1974 »*, il a reconnu que, après avoir fêté son cent millième adhérent, la formation giscardienne avait dû corriger en baisse ses chiffres : *« Nous avons quatre-vingt mille adhérents,* a-t-il dit. *Il s'était produit un certain nombre de phénomènes qui faisaient que le chiffre de cent mille n'était plus réel. J'ai le courage de le dire. »* Comme on lui demandait où étaient allés ces militants, M. Soisson a répondu : *« Ils étaient passés au R.P.R. ou au parti socialiste, ce qui était plus grave. »*

Le secrétaire général du parti républicain a indiqué que la campagne d'affiches de sa formation, au mois de juillet avait coûté 509 000 F.

A propos du rôle de M. Raymond Barre, il a noté : *« Nous le considérons comme le chef naturel de la majorité. Mais je crois qu'il faut, dans cette affaire, distinguer entre ce qui revient aux partis et ce qui revient au gouvernement. Les partis de la majorité ont signé le manifeste. Ils le prolongeront par leur propre programme et ils auront fait œuvre utile et nécessaire. Ensuite, le gouvernement devra entrer en quelque sorte en scène. Il définira son programme, pour une simple raison : c'est que les Français souhaiteront savoir comment ils seront gouvernés (...). Il le fera naturellement après que les formations politiques de la majorité auront défini leurs propres objectifs ; et nous verrons alors quelles seront les réactions à ce programme, qui soutient, qui approuve le programme de M. Raymond Barre et qui, en échange, recevra donc tout naturellement le soutien et l'appui du premier ministre. »* Revenant à la fin de l'émission sur cette dernière phrase, M. Soisson a préféré cette formulation : *« On verra bien qui soutient ou ne soutient pas M. Raymond Barre ,et je pense que M. Raymond Barre, pour sa part —, mais je ne voudrais pas l'engager — en tirera toutes les conséquences. »*

Libres opinions

GISCARDIENS DE GAUCHE

par BERNARD IBAL, ROGER TISSEYRE et JACK BOULET (*)

S'AGIT-IL de céder à une mode ? La gauche donne toujours un air généreux à celui qui s'en réclame. S'agit-il de laisser entendre que le giscardisme n'est pas essentiellement réformiste, au point qu'en ajoutant « de gauche » on se différencierait des autres giscardiens ? S'agit-il de regarder en modèles les travaillistes anglais ou les socio-démocrates allemands ?

Il n'en est rien : la démocratie française a comme toutes les démocraties des progrès à faire, mais aucune leçon à recevoir de l'étranger. Valéry Giscard d'Estaing tient ce qu'il a promis : une remise à l'heure sociale, économique et culturelle de la qualité de la vie française. Sa majorité présidentielle est réformiste comme lui, sinon il n'y aurait pas eu de majorité parlementaire pour voter les réformes. Quant à la notion de gauche, elle n'est qu'apparemment une mode : la classe politique se bouscule fort peu entre l'extrême gauche bureaucratique coalisée dans l'apologie des nationalisations miracles et le centre représenté par la nouvelle majorité présidentielle. Le terrain est presque vide, et c'est pourtant la place traditionnelle de l'opinion française. Que l'on se souvienne du discours de Charenton du 8 octobre 1972 où Valéry Giscard d'Estaing appelait ses amis à se situer délibérément au centre gauche.

Lorsqu'on a pour leader un chef d'Etat, deux praxis complémentaires, mais impliquant des hommes différents, s'ouvrent à un militant. Une praxis de large rassemblement et une praxis de volonté spécifique.

La politique de rassemblement s'inscrit par nature dans une problématique du centre : c'est au centre que convergent les différences Le changement dans la sécurité implique heureusement des tenants plus soucieux de stabilité par sagesse et des partisans plus préoccupés de réformes par jeunesse d'esprit. La pluralité harmonieuse des courants est nécessaire à la majorité giscardienne.

La majorité a toujours suivi les réformes proposées par l'Elysée, mais il y a des giscardiens de 1974 qui attendent encore plus de cette majorité : ils veulent précéder les réformes, anticiper sur le changement et encourager le président dans cette ambition à devenir plus « démocratie française ». Dans un souci de rassemblement, on tend au compromis ; le giscardien de gauche ne refuse pas, au contraire, le regroupement du fait majoritaire, il ne refuse pas le dialogue et l'alliance, mais ne veut pas pour cela renoncer au progrès de la société socio-libérale.

***

La volonté spécifique du giscardien de gauche se donne pour objectif primordial l'affirmation d'un réformisme courageux qui mette définitivement en confiance, au sein de la majorité présidentielle, cette partie de la gauche (toujours à élargir) qui y a participé en 1974. Dans le cadre d'un développement de la libre entreprise et de l'économie de marché, seules conditions du pluralisme, lui-même seule condition de la liberté, du dialogue et du progrès, le giscardien de gauche est celui qui aspire à :

— une politique sociale de resserrement le plus rapide possible des écarts trop injurieux de revenus et d'action pour le plein emploi ;

— une politique économique de rétablissement énergique d'une authentique concurrence contre la tendance aux monopoles et à l'inflation ;

— une politique du travail qui rende plus obligatoire et plus rapide l'application de la co-surveillance dans les entreprises ;

— une politique financière plus encourageante de la petite épargne et plus dissuasive de la spéculation ;

— une politique fiscale plus équitable et toujours plus résolue contre la fraude ;

— une politique d'aide de l'Etat plus orientée vers les personnes dans le besoin que vers les secteurs économiques tout entiers sans distinction des cas particuliers ;

— une politique urbaniste plus protectrice de l'individualité.

Cela dit sans parler des politiques européenne, familiale, locale, éducative et culturelle, toujours plus volontaires, courageuses et à l'abri de toute pression financière, politique ou syndicale violente.

Il n'y a rien là en apparence de bien nouveau, c'est le giscardisme ; mais, sous prétexte de rassembler, les giscardiens de gauche ne veulent pas édulcorer ou ralentir de tels projets. Cette action ne nécessite en aucun cas un nouveau parti mais implique peut-être au sein de ceux qui existent déjà (ou entre certains membres de ceux-ci) une structure d'animation résolument progressiste. Les leaders et les militants giscardiens de gauche — nous en sommes sûrs — existent c'est le moment opportun pour qu'ils se manifestent comme tels.

(*) M. Ibal, professeur de philosophie à Limoux, et M. Boulet, chef de clinique à Montpellier, se réclament des républicains indépendants, et M. Tisseyre, ouvrier d'usine de l'Aude, de Génération sociale et libérale (jeunes giscardiens).

POLITIQUE

Libres opinions

GISCARDIENS DE GAU...

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Barre : M. Mitterrand s'est mis sous la surveillance vigilante du P.C.

Interrogé à bord de Concorde alors qu'il revenait des Etats-Unis, sur la situation au sein de la gauche, M. Raymond Barre a notamment déclaré, samedi 17 septembre : « *J'ai été informé, à Washington, de ce qui s'était passé dans l'évolution de ce que l'on appelle l'union de la gauche. Ce sont, à mon sens, des péripéties, et nous ne sommes pas au bout de celles-ci.* »

Le premier ministre a ajouté : « *Je crois qu'il faut se garder, à l'heure actuelle, de commentaires précipités. Il faut aller à l'essentiel. L'essentiel, ce sont les choix qui ont été faits par les chefs de l'opposition, et notamment par le principal d'entre eux, M. Mitterrand. Ces choix ont une logique. M. Mitterrand a choisi une stratégie économique qui conduirait, si elle était appliquée en France, à l'isolement de notre pays en quelques mois. Elle amènerait aussi la régression de notre économie ; en six mois, vingt-cinq ans d'efforts seraient ruinés. (...) M. Mitterrand a choisi une stratégie politique qui le met sous la surveillance vigilante du parti communiste. Nous verrons jusqu'où il est décidé à aller sur la voie des compromis ou du renoncement.* »

« La majorité est aujourd'hui élargie »

Evoquant la situation au sein de la majorité M. Raymond Barre a déclaré : « *Tout le monde continue à considérer la majorité en fonction de ce qui se passait il y a de nombreuses années, c'est-à-dire en fonction d'une situation où il y avait un seul parti dominant qui avait le concours, sous forme d'un appoint très limité, de personnalités plus que de formations.*

» *Depuis quelques années les choses ont évolué. La majorité est aujourd'hui diverse, élargie par rapport à ce qu'elle a été. Pour ma part je ne crois pas qu'il faille raisonner en terme de formations strictement déterminées. Ce qui me frappe aujourd'hui, c'est la fluidité de la situation politique française. Au fond, un profond mouvement est en train de s'établir au sein de la société française, et c'est la raison pour laquelle, au moment où j'ai commencé un certain nombre de consultations, j'ai dit que le souhait que je formulais était qu'à l'occasion des échéances électorales, il puisse y avoir un regroupement de ceux que le président Pompidou appelait « tous » les autres* (1). »

Pour le premier ministre, « *tous les autres* », ce sont les citoyens « *fidèles aux traditions de liberté, de tolérance, de justice, qui souhaitent que la politique de la France soit une politique de progrès économique et social, et qui n'acceptent pas des alliances électorales contre nature ou des programmes qui compromettraient très rapidement l'idéal de liberté et de justice qui les anime* ».

(1) N.D.L.R. — Avant les élections législatives des 4 et 11 mars 1973, Georges Pompidou président de la République avait déclaré, le 8 février, au cours d'un entretien télévisé : « *C'est un duel entre, d'un côté, ce que vous appelez l'union de la gauche, et, de l'autre, tous les autres.* » Il avait repris cette formule le 10 mars, à la veille du second tour de scrutin.

La majorité cherche à « organiser sa diversité »

(Suite de la première page.)

Après août 1976 et le départ de M. Jacques Chirac du gouvernement, ils avaient été les premiers à engager le processus qui conduit à la revendication d'une plus grande autonomie et à l'élaboration d'une image de marque forte, différente à la fois de celle eds alliés et de celle de la coalition présidentielle.

Du côté des non-gaullistes, contraints dans un premier temps de jouer la carte majoritaire pour faire pièce aux entreprises de leur remuant partenaire, c'est le parti radical qui a donné récemment le signal de ces initiatives « différenciées ». Son président a dénoncé, dès le 8 septembre, « *l'amalgame dangereux* » né de la bonne entente, au cours des semaines précédentes, entre le R.P.R. et « *les autres* ». Après le printemps de la discorde et l'été des retrouvailles, l'automne pourrait bien être pour la majorité la saison de l'« *affirmation des différences* », le temps du « *chacun pour soi* » ou presque.

Le parti radical a donc annoncé son intention de promouvoir son propre manifeste (actualisé récemment), et son président a commencé un « tour de France » de propagande. Le Centre des démocrates-sociaux a déjà publié le préambule du programme (intitulé « L'autre solution ») qu'il adoptera lors de son congrès de Lyon, du 7 au 9 octobre. Son président, M. Lecanuet, a indiqué que ces assises seraient, pour le C.D.S., l'occasion d'affirmer son identité et sa singularité. Quant au parti républicain, son conseil national sera saisi, le 15 octobre, du programme actuellement en cours de rédaction.

Cette tendance générale traduit la volonté de tous ces partis de s'adresser de manière originale et indépendante à l'électorat modéré. Leur préoccupation est de ne paraître ni trop liés au conglomérat majoritaire ni tout à fait inconditionnels du gouvernement et même, dans certains cas, du président de la République.

Les états-majors savent bien que les élections se joueront en grande partie sur les résultats économiques. Or le temps passant et les résultats se faisant attendre, ils commencent à douter d'un renversement spectaculaire. D'où leur prudence.

En ce qui concerne le chef de l'Etat, ils sont conscients des manques dont souffre l'image du président de la République et des risques qu'il y aurait à s'identifier à lui. Ses discours, jugés parfois trop nombreux, déconcertent plus qu'ils ne convainquent. Il n'est plus tout à fait la référence idéale.

Depuis leur congrès de Fréjus, le 19 mai dernier, et la transformation de la Fédération nationale des républicains indépendants en parti républicain, les giscardiens — ayant pour leur part mesuré le terrain perdu et les dangers encourus — se sont donné les moyens de réagir. Au cours des derniers mois, ils ont fait procéder par les deux principaux instituts de sondages à une série d'enquêtes sur leur électorat, leurs sympathisants, leur image dans l'opinion. Surtout, ils ont tenté de savoir ce qui guidait — et guidera — les choix du « *nouvel électorat socialiste* ». Ainsi nomment-ils la frange des électeurs qui avaient apporté leurs votes à M. Giscard d'Estaing en 1974 et qui ont rallié la gauche depuis.

Ces études, dont la synthèse a été réalisée par M. Michel Pinton, conseiller politique du P.R., ont donné aux responsables giscardiens la conviction que leur parti est, *dans la majorité, le mieux placé* — ou le moins mal — pour arracher les quelques points de pourcentage qui feront la différence en 1978.

La majorité est perçue dans l'opinion comme constituée de trois courants : le R.P.R., crédité en moyenne de 22 % d'intentions de vote, les giscardiens (19 %), les centristes et radicaux (7 %).

L'espoir du Parti républicain est que l'image du R.P.R., en raison de la forte personnalité et des méthodes d'action de son président soit, au bout du compte, trop « typée » pour continuer à progresser dans l'opinion, les « qualités » de M. Chirac ayant, à partir d'un certain seuil, autant de force de répulsion que d'attraction. Le maire de Paris a, indubitablement, conquis un certain électorat modéré mais, au-delà de celui-ci, il inquiète. C'est justement dans ce secteur de l'opinion que se trouvent les « *nouveaux électeurs socialistes* ». Ceux-là, il est difficile de les imaginer votant un jour pour M. Chirac, mais ne peut-on tenter de regagner leur faveur en modifiant quelque peu la stratégie ? Telle est la question que se posent les dirigeants du P.R.

Le « *nouvel électorat socialiste* », composé d'une grande partie de cadres et de jeunes électeurs est, paraît-il, surtout sensible aux injustices sociales, aux atteintes aux libertés. Il juge sévèrement la majorité pour son impuissance à tenir les promesses de changement faites en 1974 (il adresse le même reproche au gouvernement). Il lui fait grief de ses divisions et des polémiques qui ont éclaté. En revanche, il considère favorablement son attachement aux libertés et à l'indépendance nationale.

Ce qui l'attire dans le parti socialiste, c'est sa force électorale montante, sa capacité de s'opposer. Certains thèmes du P.S., au contraire, l'inquiètent : l'autogestion et les nationalisations par exemple. L'alliance avec le P.C. est, d'autre part, perçue de manière négative par une partie du nouvel électorat.

Cette analyse porte le parti républicain vers une stratégie qui consiste à marquer clairement la différence entre ses propres choix et ceux du gouvernement et à prendre ses distances vis-à-vis du R.P.R.

A l'égard du parti gaulliste, il s'agit pour les responsables giscardiens de combattre l'impression que leur formation a parfois pu donner d'être un allié timide. Ce n'est certes pas toujours aisé. On peut relever toutefois que le refus des giscardiens de condamner explicitement M. Jean-Jacques Servan-Schreiber découle de cette préoccupation.

Les écologistes

Ainsi, le 14 septembre, la réunion des leaders de la majorité a donné lieu à un accrochage sévère entre M. Chirac et M. Soisson. Ce dernier a repoussé un texte proposé par le président du R.P.R. et qui stigmatisait la récente initiative du président du parti radical. On lisait notamment dans ce communiqué la condamnation de « *menées, qui, lorsqu'elles sont dévoilées, font douter de la sincérité des engagements pris devant l'opinion publique* ». L'opposition qui lui fut manifestée par ses trois partenaires amena M. Chirac à menacer de publier un autre communiqué dans lequel il tirait les conséquences de l'attitude de ses alliés. Finalement, l'entente se fit sur un texte rédigé par M. Jacques Boufflagues, délégué général du P.R., texte qui ne comportait aucune *déclaration* de guerre à l'adresse de M. Servan-Schreiber. Ce souci de fermeté face au parti gaulliste et à son chef conduit M. Soisson à affirmer que « *les contacts avec les radicaux se poursuivront* » et à évoquer sans détour, comme il l'a fait dimanche au micro d'Europe 1, la volonté du C.D.S., du P.R. et des radicaux de préparer des candidats communs.

C'est surtout sur le contenu de son programme que compte le parti républicain pour se prémunir contre l'étiquette de parti coresponsable de la politique en cours. Les propositions du « projet républicain » émaneront donc largement des études effectuées sur les préoccupations de l'électorat à reconquérir sur le P.S. L'indépendance nationale, la défense des libertés, la lutte contre les injustices sociales, y tiendront leur place. « *Il faut*, dit le secrétaire général du P.R., *distinguer entre ce qui revient au gouvernement et ce qui revient aux partis.* » (Encore que le programme de sa formation soit élaboré en liaison avec l'hôtel Matignon grâce à M. Jean-Claude Casanova, conseiller du premier ministre.)

Un autre facteur important apparaît dans les enquêtes : le poids des votes des écologistes. Il est estimé à 11 % dans l'hypothèse de la présence d'un candidat « vert » dans chaque circonscription.

Ce taux considérable a de quoi émouvoir les responsables politiques : à gauche, bien sûr, où l'on craint que ces voix ne soient « perdues » pour l'opposition au second tour. Au P.S. plus particulièrement, où l'on redoute qu'elles ne fassent surtout défaut aux candidats socialistes et contribuent à les placer dans certains cas derrière le représentant du P.C. au premier tour.

Chez les giscardiens, on considère que le courant écologique mérite un effort. Si, pour une forte moitié, des intentions de vote, les « verts » peuvent être considérés comme acquis à la gauche, le reste est peut-être « *récupérable* », estime-t-on au P.R. En tout cas, si un parti de la majorité peut nourrir un espoir, c'est le parti républicain dont l'image, en ce domaine, n'est ni bonne ni mauvaise, « vierge » dit-on, alors que celle du R.P.R. est nettement négative. Les préoccupations écologiques ne seront donc pas oubliées par les amis de M. Soisson.

Dans leur tentative pour ramener à eux ceux qui ont rallié la gauche après avoir voté pour M. Giscard d'Estaing, il est une limite que les dirigeants du parti républicain ne pourront franchir : celle au-delà de laquelle ils devraient se démarquer du président de la République lui-même. Dans les circonstances actuelles c'est là un atout qu'ils sont obligés de laisser à leur concurrent gaulliste.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

« ÉCOLOGIE 78 » : pas de désistements au second tour

De notre correspondant

Le Havre. — Quarante-deux écologistes, représentant diverses associations regroupées sous le nom d'Ecologie-78, se sont réunis samedi 17 et dimanche 18 septembre à Fécamp (Seine-Maritime). Cette réunion, à caractère privé, avait notamment pour objectif de déterminer une attitude commune face aux sollicitations qui pourraient se manifester de la part des partis politiques de la majorité et de l'opposition pour les élections législatives.

Plusieurs décisions ont été prises : une plate-forme d'actions, prévoyant l'arrêt immédiat de l'ensemble du programme nucléaire civil et militaire, est proposée ; aucune négociation, à quelque niveau que ce soit, n'aura lieu entre les deux tours du scrutin de mars 1978. De plus, chaque candidat d'Ecologie-78 s'engage à refuser toute opération locale, négociée ou non, pouvant aboutir à des désistements, retraits ou reports des voix en faveur d'autres candidats, pour l'ensemble des deux tours.

Enfin, dans un souci de décentralisation, le siège d'Ecologie-78 est installé à Lyon, au siège du MERA (Mouvement écologique Rhône - Alpes), que préside M. Philippe Lebreton, professeur de biologie à l'université de Lyon. Un comité de coordination, composé de huit « *porte-parole interchangeables* », a été élu, au sein duquel figurent MM. Brice Lalonde et Philippe Lebreton.

Réunis à Metz

Des écologistes européens soulignent les dangers de l'engagement politique

De notre correspondant

Metz. — Au terme d'un colloque à Metz du 15 au 17 septembre une quinzaine d'animateurs d'associations venus de douze pays d'Europe ont jeté les bases d'un mouvement écologiste européen baptisé « Ecoropa ». Parmi eux, le Suisse Denis de Rougemont, les Français Brice Lalonde, Jacques Delors, Jean-Marie Pelt, directeur de l'Institut européen d'écologie. Il s'agissait pour eux d'organiser et de coordonner les actions des mouvements écologistes pour leur permettre de jouer un rôle politique. « *Nous voulons offrir aux Européens ce que les idéologies productivistes sont incapables de leur apporter* », dit le communiqué final.

Pour cela deux genres d'actions sont proposés. « *Ecoropa propose d'abord de renoncer à l'idéologie de la croissance du produit national brut et de réviser en conséquence l'article 2 du traité de Rome qui donne à la C.E.E. mission d'assurer l'expansion de l'économie marchande.* » Seconde proposition : « *Ecoropa élaborera et proposera à l'occasion des élections au Parlement européen un programme écologique. Elle donnera son appui aux candidats s'engageant à défendre ses propositions.* »

Ces actions éviteront-elles les écueils signalés par un certain nombre de participants ? La lutte contre la société de croissance pourrait, en effet, être interprétée comme une méconnaissance des réalités économiques et des besoins des moins favorisés. Quant à l'engagement politique, il n'est évidemment pas sans péril. « *Chaque fois que des écologistes ont été infiltrés dans des partis politiques, ils ont été phagocytés* », a remarqué un délégué français. C'est pourquoi l'organisation des écologistes au niveau européen est peut-être le moyen pour eux d'échapper aux tentatives de récupération dont ils sont l'objet dans leurs pays respectifs.

JEAN-CLAUDE BOURDIER.

Une élection cantonale et trois élections municipales

AIN : canton de Saint-Rambert-en-Bugey (2e tour).

Inscr., 4 157 ; vot., 2 899 ; suffr. expr., 2 838. MM. Marc Perrot, P.S., 1 441 voix, *Elu* ; Marcel Buis, ind., 1 397.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis l'annulation, prononcée par le Conseil d'Etat, de l'élection de M. Marcel Buis, en mars 1976. Ce dernier avait été réélu au second tour des élections cantonales avec 1 389 voix contre 1 380 à M. Marc Perrot, P.S. M. Perrot avait demandé l'annulation du scrutin en raison de la diffusion, la nuit précédent le vote, de tracts diffamatoires.

Au premier tour de cette élection partielle, M. Buis était arrivé en tête avec 794 voix, contre 775 à M. Perrot, 646 à M. Jean-Pierre Algrot (mod. maj.) et 338 à M. Pierre Monier (P.C.), sur 4 157 inscrits, 2 587 votants et 2 553 suffrages exprimés.

Alors qu'au premier tour le total des voix recueillies par le représentant du P.S. et celui du P.C. étaient de 1 113 voix (soit 43,59 % des suffrages exprimés), M. Perrot qui a bénéficié du désistement de M. Monier (P.C.) gagne 328 suffrages au second tour et obtient 50,77 % des suffrages exprimés. Les voix de M. Algrot ne se sont pas totalement reportés sur M. Buis. Ce dernier, qui avait été réélu avec 50,16 % des voix, ne totalise cette fois que 49,22 % des suffrages exprimés.

***M. Perrot, âgé de vingt-sept ans,* est le plus jeune des conseillers généraux de l'Ain.]**

EURE : Bernay (2e tour).

Inscr., 6 080 ; vot., 3 639 ; suffr. expr., 3 543.

MM. Bonamy (maj.), 1 910 voix, ELU ; Rau (P.S.), 1 628 ; divers, 5.

[Il s'agissait de pourvoir le siège d'un conseiller municipal dont l'élection acquise en mars dernier avait été invalidée en raison d'anomalies constatées sur les listes d'émargement. Un deuxième conseiller *avait également vu son élection invalidée*, ce siège vacant avait été pourvu lors du premier tour de cette élection complémentaire. Les résultats de ce premier tour avaient été les suivants : Inscr., 6 080 ; vot., 3 531 ; suffr. expr., 3 478 ; liste de la majorité : MM. Foucher, 1 798 voix, élu, Mazet, 1 725 ; liste P.S. : MM. Rau, 1 207 et Marié, 1 015 ; liste P.C. : M. Blin, 645 et Mme Maillet, 531.

Bien qu'il y ait eu 108 votants supplémentaires au second tour, le candidat du P.S., qui avait bénéficié du désistement communiste, ne retrouve pas les 1 852 voix qui, au premier tour, s'étaient portées sur son nom et sur celui de M. Blin (P.C.), mieux placé des deux candidats du P.C. M. Bonamy, qui n'était pas candidat au premier tour, réalise un score supérieur de 112 voix à celui de M. Foucher, élu au premier tour.

Au terme des deux tours, ce sont deux conseillers municipaux favorables la majorité qui remplacent les deux conseillers invalidés. La composition du conseil municipal élu en mars 1977 n'est pas modifiée. La liste que conduisait M. Gustave Héon, maire sortant, sénateur inscrit au groupe de la Gauche démocratique, président du conseil général de l'Eure, avait enlevé 26 des 27 sièges à pourvoir, avec 2 532 voix en moyenne contre 2 189 à la liste de de la gauche, dont le chef de file, M. Claude Michel (P.S.), député, avait été le seul élu. Il y avait eu 6 141 inscrits, et 4 857 suffrages exprimés.]

HAUTE-CORSE : Bastia (1er *tour*).

Inscr., 21 585 ; vot., 8 143 ; suffr. expr., 7 212.

Liste d'union de la gauche conduite par M. Zuccarelli, dép., rad. g., 6 048 voix, *35 sièges* (15 rad. g., 15 P.C., 5 dém.) ; liste P.S., conduite par M. Antoniotti, 1 164.

Le conseil municipal de Bastia avait donné sa démission en juin dernier à la suite de l'invalidation du scrutin du 13 mars 1977, prononcée le 27 mai par le tribunal administratif de Nice. Les élus de Bastia avaient préféré se démettre de leur mandat plutôt que de déposer un recours au Conseil d'Etat. La liste que conduisait M. Jean Zuccarelli radical de gauche, député et maire sortant, avait été élue au premier tour des élections municipales de mars dernier, avec 7 250 voix contre 2 679 à celle de la majorité conduite par le colonel Agostini et 1 304 à la liste socialiste de M. Piero Antoniotti, sur 2 584 inscrits, 11 773 votants et 11 233 *suffrages exprimés*.

Le scrutin du 18 *septembre* a eu lieu sous l'autorité de la délégation spéciale mise en place le 21 juillet et présidée par M. Francis Finelli, ancien inspecteur général de l'administration au ministère de l'intérieur. Les opérations de vote n'ont donné lieu à aucun incident et les procès-verbaux n'ont pas suscité de réserves. Les électeurs, à de rares exceptions près, s'étaient munis d'une pièce d'identité. C'est un fait nouveau qui n'est pas négligeable dans le domaine de la moralisation des élections.

La participation au scrutin a été assez faible (66,59 % d'abstentionnistes). Il est vrai que la confrontation ne mettait en présence que deux listes. Les partis de la majorité présidentielle ont finalement renoncé à participer au scrutin, en raison, ont-ils expliqué, de l'insuffisance des garanties de régularité que donnaient la délégation spéciale et les pouvoirs publics. Le colonel Agostini — tête de liste de la majorité en mars dernier — avait, pour son propre compte, tenté de constituer une liste mais, devant un manque évident de soutien, il renonçait à son tour. Les formations se réclamant de la majorité présidentielle avaient invité leurs électeurs à s'abstenir ou à voter blanc.

On a voté, également à Furiani, commune qui fait partie du district urbain de Bastia. La liste de M. Jean de Casalta, maire sortant (P.S.) a été réélue avec 254 voix de moyenne contre 196 à la liste de M. Agostini-Terramorsi sur 502 inscrits 450 *suffrages exprimés*, et 454 votants.]

OISE : Breteuil (1er tour).

Inscr., 2 175 ; vot., 1 659 ; suff. expr., 1 575. Liste d'union pour la gestion et l'expansion, conduite par M. Jacques Lefebvre (mod. maj.) : entre 881 et 827 voix, ELUE ; liste d'union de la gauche conduite par M. Patrick Koster, cons. gén. (P.S.) : entre 752 et 646.

[L'élection de mars dernier avait été invalidée par le tribunal administratif d'Amiens. La liste favorable à la majorité conduite par M. Lefebvre enlève la totalité des vingt-trois sièges à pourvoir. La gauche, qui disposait de neuf représentants dans le conseil sortant, n'a plus d'élu. En mars dernier, la liste de M. Lefebvre avait enlevé quatorze sièges.]

La préparation des élections sénatoriales

A VERSAILLES, M. MIGNOT SE RETIRE DE LA COMPÉTITION

M. André Mignot, sénateur (indépendant) des Yvelines, ancien maire de Versailles, qui présentait une liste aux élections sénatoriales de dimanche prochain (voir *le Monde* du 14 septembre), a décidé *in extremis* le retrait de sa liste. Il renonce à demander le renouvellement de son mandat de sénateur. Face à la liste d'union de la gauche conduite par M. Bernard Hugo (P.C.), conseiller général, maire de Trappes, M. Edouard Bonnefous (Gauche démocratique), président de la commission des finances du Sénat, conduit donc l'unique liste bénéficiant de l'investiture officielle de la majorité. Mme Brigitte Gros, sénateur sortant (réf.), maire de Meulan, reste toutefois en lice, conduisant une liste dont le second candidat est M. Jacques Toutain (radical), maire de Jouy-en-Josas.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons indiqué que M. Emile Honoré, candidat aux élections sénatoriales dans la Haute-Savoie, est maire de Megève (*le Monde* daté 18-19 septembre). M. Honoré est ancien conseiller municipal de cette commune.

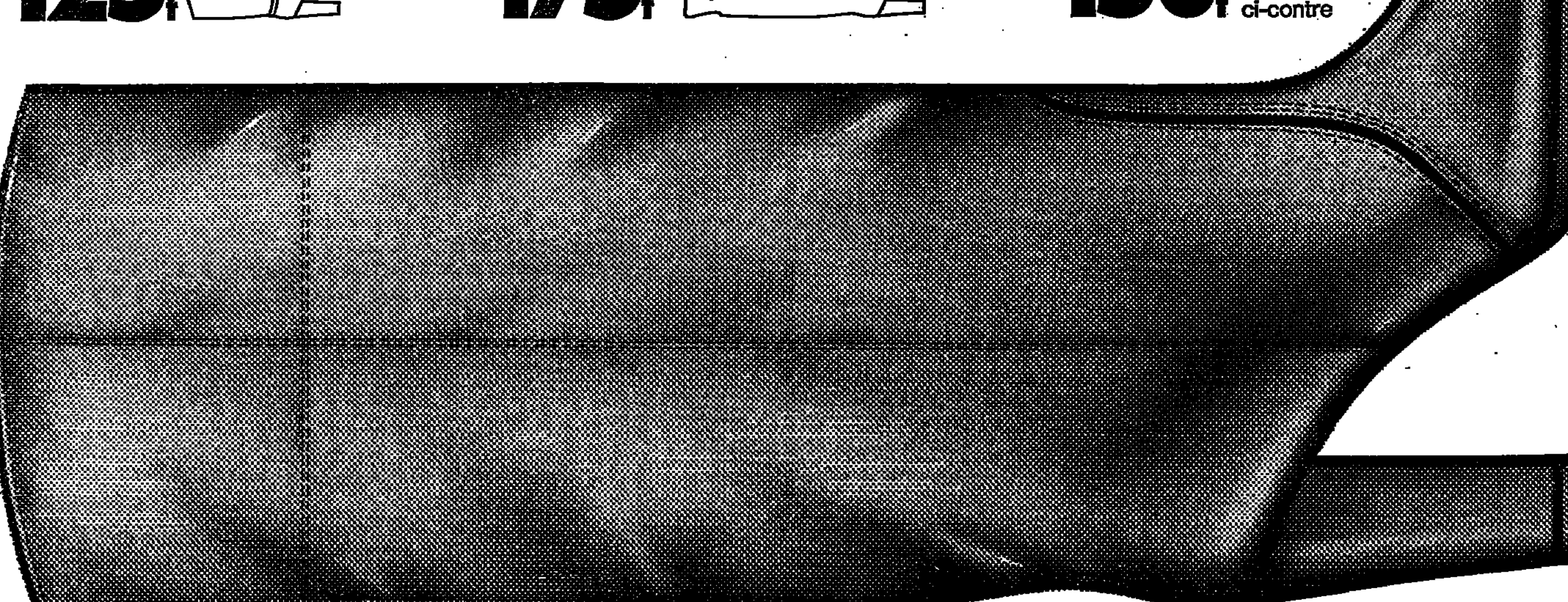
BIBLIOGRAPHIE

FAUT-IL SUPPRIMER LE CONSENL GÉNÉRAL ?

Dans un livre intitulé *la Décentralisation*, M. Robert Bichet, ancien député M.R.P., ancien sous-secréatire d'Etat, met sa longue expérience d'élu local — quarante et un ans de mandats divers — au service d'une réflexion personnelle sur les réformes à réaliser, afin de « *briser l'absurde centralisation qui étouffe toutes les énergies vitales, toutes les forces productrices de notre pays* ». Situant sa démarche dans le prolongement du rapport Guichard, qu'il juge insuffisant, et étayant son argumentation de citations de MM. Valéry Giscard d'Estaing et Alain Peyrefitte, M. Robert Bichet examine successivement la situation actuelle des communes, des départements et des régions pour proposer, en conclusion, une « *révolution pacifique* » qui peut se résumer à une seule question : faut-il supprimer le conseil général ? L'ancien député de Seine-et-Oise répond sans hésiter par l'affirmative. Il préconise notamment de transférer aux communes et à la région toutes les attributions politiques exercées actuellement au niveau du département et d'élire le conseil général au suffrage universel direct, le pouvoir exécutif régional étant assumé, dans son schéma par un directoire au sein duquel le préfet de région deviendrait commissaire de la République.

Une réflexion d'actualité au moment où le gouvernement consulte les maires sur la réforme des collectivités locales. — A. R.

★ *La Décentralisation. Commune, région, département ? Faut-il supprimer le conseil général ?*, de Robert Bichet, Editions Persan-Beaumont, 143 pages.



هكذا من الأصل

PRESSE

Un nouveau quotidien du soir : « J'informe »

Nouveau quotidien du soir, J'informe *— journal fondé et dirigé par M. Joseph Fontanet, ancien ministre, — fait paraître son premier numéro ce lundi 19 septembre. Tiré pour son lancement à 350 000 exemplaires (sur les machines du* Matin*), de format tabloïd, sur vingt-quatre pages en offset, il est vendu 1,60 F.*

Les collaborateurs directs de M. Joseph Fontanet pour la rédaction de J'informe *sont MM. Philippe Heymann, rédacteur en chef (ancien rédacteur en chef de* Vision*), et Charles Baudinat (ancien directeur de l'actualité à Antenne 2, ancien journaliste à* France-Soir*). Une soixantaine de journalistes composent la rédaction permanente, qui est installée au 46, rue des Acacias.*

LE FINANCEMENT

Plusieurs journaux s'interrogent sur le financement de *J'informe.*

« L'origine des fonds reste mystérieuse, écrit le Matin. *Joseph Fontanet déclare que « la » formule (une société d'édition » par commandite) établit des » rapports très sains entre les ap» porteurs de capitaux et l'équipe » dirigeante de la publication ». On retrouve à certains niveaux de l'organigramme financier des personnes liées au patronat et au R.P.R. Pour le directeur de* J'informe, *Joseph Fontanet, les rapports entre « apporteurs de » capitaux » et l'équipe du journal sont fondés sur « un pacte de » confiance de longue durée ». En outre, précise-t-il, « cette formule » facilite un financement dissé» miné ». Bref, on ne saura pas, avec précision, qui finance* J'informe. »

De son côté, *le Quotidien de Paris* écrit : « le Canard enchaîné *dans son dernier numéro publiait un article au vitriol sur les financiers de « l'opération* J'in» forme », *qui se recruteraient dans un patronat ravi de voir un journal contre-balancer l'influence du* Monde. *Quand on lui demande ce qu'il pense des indications données par* le Canard, *Philippe Heymann se contente de répondre : « Si autant de fées se » penchaient sur notre berceau, » nous n'aurions pas autant de » problèmes. »*

« Les fées qui bercent J'informe *ont toutefois des moyens financiers non négligeables puisque la campagne publicitaire en deux étapes prévue pour le lancement du journal coûtera la bagatelle de 5 millions de francs. »*

Enfin *Libération* écrivait le 14 septembre : *« A cible de choix, moyens illimités : si la société éditrice du nouveau quotidien, Inforem, n'a qu'un capital de 300 000 francs, on parle en revanche de deux milliards d'anciens francs disponibles... (la Transed, société anonyme au capital de 250 000 francs, dirigée par le directeur international de Publicis S.A., a investi pour près de 1,8 million de francs dans l'achat du matériel de photocomposition).*

» D'où vient ce financement ? Bien qu'on semble avoir fait vœu de discrétion sur ce sujet à J'informe, *on remarque des liens très étroits entre le président du du conseil de surveillance d'Inforem, M. Jean Bourellis, et les sociétés Michelin, Fougerolles et Paribas... »*

LA SOCIÉTÉ ÉDITRICE

La société éditrice de « J'informe » est une société en commandite par actions, INFOREM, au capital de 300 000 F. M. Joseph Fontanet (ancien député M.R.P. puis P.D.M., ancien ministre) est le premier gérant de la société.

L'associé commandité est la société Docet, S.A.R.L., ayant son siège à Argenteuil (capital 299 900 F). Parmi les associés de Docet figurent MM. Jean-Paul Thomas (gérant), Joseph Fontanet et Jean Cluzel, sénateur, vice-président du C.D.S.

La présidence du conseil de surveillance, composé de représentants des commanditaires, a été confiée à M. Jean Bourrells, apparenté à la famille Michelin. Il comprend M. Georges Levard, ancien président de la C.F.T.C. et un représentant de la SECID (Société d'études et de constructions immobilières du Dauphiné), dont le siège est à Grenoble.

En dehors de la société éditrice INFOREM et de Docet, deux autres sociétés participent au lancement de « J'informe » : I.D. 80, société chargée de la diffusion du quotidien, qui est présidée par M. Michel Montenay, conseiller général R.P.R. de la Vienne (« la Lettre du Proche-Orient ») ; OFIDI, société chargée du financement, que préside M. Pierre Villard, déjà gérant de la SECID, associé commanditaire d'INFOREM et membre du conseil de surveillance de la société éditrice, président de la Fédération des groupements commerciaux et professionnels de l'Isère.

La dissémination du capital entre de nombreux actionnaires, autant que les intérêts additionnés des quatre sociétés qui président aux destinées de « J'informe » favorisent la participation discrète de groupes financiers ou industriels.

Dix millions de francs auraient déjà été investis dans le lancement du nouveau quotidien, dont cinq pour sa seule promotion.

DANS LES SYNDICATS DE JOURNALISTES

● *Le Conseil national du Syndicat des journalistes français C.F.D.T.*, réuni le samedi 17 septembre, s'est préoccupé notamment du chômage et de l'application de préretraite dans la profession.

Constatant que *« les promesses officielles n'ont pas été tenues »* en ce qui concerne l'amélioration du centre de reclassement des journalistes, la S.J.F.-C.F.D.T. demande au patronat de la presse de compléter les ressources des journalistes qui voudraient partir entre soixante et soixante-cinq ans et qui, *« du fait de l'abattement touchant les allocations ASSEDIC des journalistes, ne percevraient que 49 % de leur salaire, au lieu de 70 % pour les autres salariés ».* Le S.J.F.-C.F.D.T. réclame une négociation à ce sujet.

Le conseil a, par ailleurs, approuvé les actions de solidarité entreprises envers trois journalistes, emprisonnés dans leur pays : le Brésilien Renato Tapajos ; le Tchèque Jiri Lederer et le Sud-Africain Jo Tholoe.

● *Le Comité national du Syndicat national des journalistes C.G.T.*, réuni les 17 et 18 septembre, considère que *« face à la situation faite aux journalistes, au moment où les entreprises de presse reconnaissent avoir réalisé, en 1976, de substantiels profits, il devient urgent d'adopter le cahier de revendications de la profession. »*

Le Comité national du S.N.J.-C.G.T. estime qu'il y a lieu de négocier un rattrapage des salaires, de fixer le salaire minimum national à 2 800 francs, d'adopter l'indice des prix C.G.T. comme référence plutôt que celui de l'INSEE, d'instituer l'échelle mobile des salaires, de simplifier les grilles de salaires, d'obtenir une semaine de congés supplémentaires, enfin d'aménager la préretraite à soixante ans.

RAPATRIÉS

LA VISITE DE M. DOMINATI DANS LES ALPES-MARITIMES

Les Sud-Moluquois de la France ?

De notre envoyé spécial

Nice. — M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé du dossier des rapatriés, a consacré la plus grande partie du voyage qu'il a effectué vendredi 16 et samedi 17 septembre dans les Alpes-Maritimes à examiner les problèmes que pose l'insertion des anciens harkis dans la communauté nationale.

Dès le début de la réunion de travail qui avait eu lieu vendredi à la préfecture *(le Monde* daté 18-19 septembre), M. Paul Ripoll, président de l'association des anciens détenus et exilés politiques de l'Algérie française, avait lancé un cri d'alarme : « *Les harkis, surtout les jeunes, sont prêts à jouer les Sud-Moluquois de la France, à commettre l'irréparable, et s'ils prennent des otages ils choisiront des Algériens.* »

Pour sa part, toutefois, le secrétaire d'Etat n'a rencontré dans les trois hameaux forestiers qu'il a visités, à Mouans-Sartoux, L'Escarène et Roquestéron, que des ouvriers extrêmement paisibles, revendicatifs, certes, et très souvent à bon droit, mais totalement dénués d'agressivité et s'excusant presque d'avoir à exposer leurs difficultés.

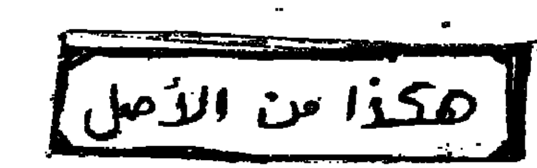
M. Jacques Dominati a longuement dialogué avec eux et leurs familles.

A Mouans-Sartoux, il a promis au jeune maire socialiste de lever les obstacles financiers qui empêchent l'achat des terrains nécessaires pour reloger les trente-sept familles du camp dans le futur lotissement communal. A L'Escarène, il a félicité le maire communiste pour le caractère « *exemplaire* » de l'opération de relogement prévue dans le lotissement communal en cours de construction.

« *Nous avons les crédits nécessaires pour construire des centaines de logements mais toutes les municipalités ne sont pas aussi compréhensives que celles d'ici à l'égard des anciens harkis* », a noté M. Jacques Dominati.

En matière de revenus, les anciens harkis, dont le salaire mensuel brut se situe entre 1 882 francs (catégorie 1) et 2 206 francs (catégorie 4) pour quarante heures par semaine, n'acceptent pas d'avoir un statut différent de celui des autres ouvriers de l'Office national des forêts qui, à travail égal, gagnent environ 100 francs de plus par mois. « *Nous voulons être payés comme les autres Français* », ont-ils dit au secrétaire d'Etat. M. Dominati a pris *l'* « *engagement d'honneur* » que cette anomalie serait supprimée « *dans les semaines qui viennent* ». « *Je vous donne l'assurance que vos problèmes seront réglés, pour l'essentiel, avant la fin de l'année et je vous donne rendez-vous en décembre pour en juger* », a-t-il notamment déclaré.

ALAIN ROLLAT.



SYSTÈME SMO 8000. TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR VOS STOCKS ET QU'ON A JAMAIS PU VOUS DIRE.

QUAND POURRAI-JE LES LIVRER?
N'Y A-T-IL PAS UNE AUTRE SUCCURSALE A QUI IL EN RESTE?
QUELS SONT DANS MON STOCK LES ARTICLES QUI NE TOURNENT PAS?
QUELLE EST LA VALEUR DE MON STOCK A L'HEURE ACTUELLE?
LA DATE DE LA DERNIERE COMMANDE?
ON M'EN COMMANDE 65, IL Y A 5 MINUTES. ON M'EN A COMMANDÉ 18 OU EN SUIS-JE?
ALLO! POURRAIS-JE AVOIR 65 PARASOLS?
QUELLE EST LA COULEUR DE PARASOL QUI SE VEND LE PLUS?
65 PARASOLS: COMBIEN M'EN RESTE-T-IL?
LE PARASOL EST-IL UN ARTICLE QUI TOURNE BIEN?
COMBIEN FAUT-IL QUE J'EN RECOMMANDE?

Sitôt la commande passée, le système SMO 8000 ajuste automatiquement vos stocks.

La grande différence entre le système de gestion de stocks SMO 8000 et les systèmes actuels, c'est que le SMO 8000 agit à l'instant même de la commande. Et non pas 5 minutes, 3 jours ou 6 jours après. Ainsi, si 2 minutes après une première commande, il en survient une 2e, la 2e sera traitée sur un stock exact et quoi qu'il arrive, le client sera toujours fixé sur sa livraison. Cette information ultra-rapide est transmise soit par écran, soit peut être disponible sous forme d'état.

Ainsi tout le monde dans l'entreprise peut être au courant. Le système SMO 8000 se compose d'une console, d'un écran, d'un clavier, d'une imprimante et d'une mémoire. Le tout ne prend pas de place, peut être placé n'importe où (atelier, magasin, bureau, comptoir...) et manipulé par n'importe qui (il n'y a même pas besoin de codification). Il peut travailler en autonome ou en version terminale reliée à un gros ordinateur.

Le système SMO 8000 fait du diagnostic en profondeur de vos stocks.

Quand on sait que les stocks peuvent coûter en immobilisation jusqu'à 25% de leur valeur, il faut exiger d'en savoir le plus possible sur ses stocks.

Pour réduire ses coûts, il faut agir sur le stock outil, les surstocks et les stocks morts. C'est ce que fait le système SMO 8000.

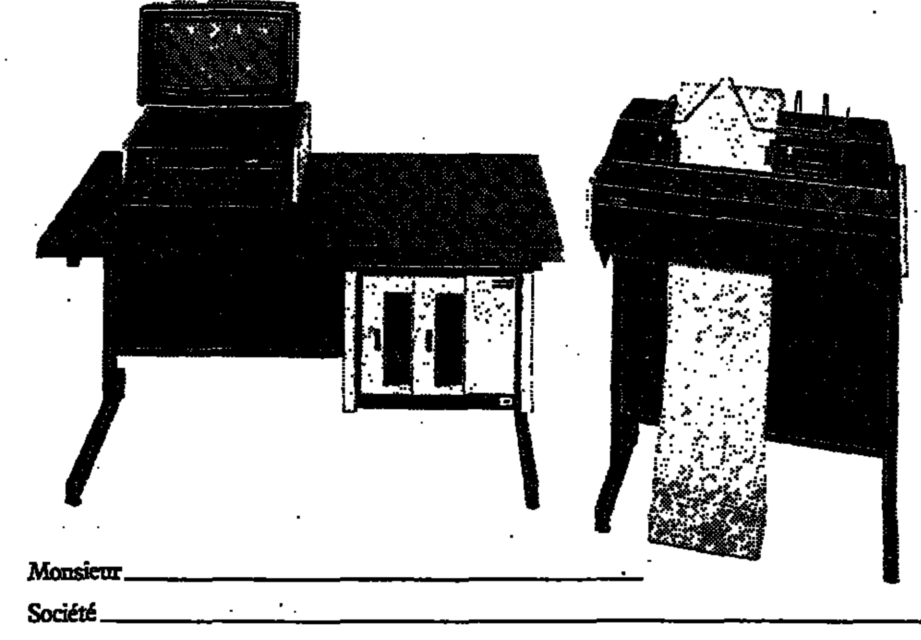
Il permet d'avoir:
- des états de stocks triés par familles, fournisseurs, calendrier de contrôle, etc., ce qui donne un inventaire permanent;
- des états sélectifs des articles ayant atteint le stock d'alerte, avec comparaison automatique stock/point de commande, ce qui permet un déclenchement automatique des approvisionnements et la surveillance des ruptures;
- des états statistiques de ventes, triés par familles, ce qui permet la prévision des approvisionnements et l'orientation des ventes;
- des états valorisés des stocks par familles, par fournisseurs, ce qui permet un contrôle financier permanent;
- des états des coûts d'achat des ventes, ce qui permet de calculer les marges brutes par familles.

Le système SMO 8000 permet à tout moment de prendre une décision en toute connaissance de cause.

Petit, le système SMO 8000 n'en a pas moins de grandes capacités. Brillant gestionnaire, il peut aussi remplir de multiples autres tâches à la demande.

SYSTÈME SMO 8000.

Ne laissez pas votre entreprise prendre du retard dans le domaine du matériel de bureau. Découpez ce bon.



Monsieur ____________
Société ____________
Fonction ____________
Adresse ____________
____________ Tél.: ____________
Désirerait en savoir plus sur le système SMO 8000.

Renvoyez ce bon à : Division SMO
2 et 4 avenue de l'Europe. B.P. 93 - 78140 Vélizy. Tél. 946.96.38

SICOB

SMO SFR'SAM

Premier groupe français de matériel de gestion et de communication.

DE PLAS-HOMSY-DELAFOSSE

*Photocopieurs Smith-Corona Marchant

Femmes en prison

Tout concourt à faire oublier ou négliger qu'il y a aussi des femmes en prison. La population carcérale féminine est peu nombreuse — elle n'a jamais dépassé le millier depuis 1970. Aucun événement ne vient jamais attirer l'attention sur ces prisonnières, comme le fit, au cours de l'été 1974, la « révolte » des prisonniers. Cependant, la délinquance féminine n'est pas une illusion. Et sa conséquence, le séjour en prison, n'est pas exempte de difficultés et parfois de drames.

Au 1er septembre 1977, 946 femmes étaient détenues, 516 comme prévenues et 430 comme condamnées. Au 1er juillet, cette population était composée de 789 Françaises et de 156 étrangères. A la même époque, la population masculine avoisinait les 29 000 personnes. L'examen du niveau d'instruction montre 15,02 % d'illettrés (10 % chez les hommes). 73,01 % ont suivi des études primaires contre 79,41 % chez les hommes et 11,95 % des études secondaires contre 10,45 % chez les hommes.

L'observateur ne peut manquer d'être frappé par la forte et constante disproportion entre les populations carcérales féminine et masculine. Un rapport de un à trente, quand ce n'est pas plus, reflète-t-il la seule différence sociologique qui impartit encore aux femmes un rôle moindre dans la délinquance, comme en beaucoup d'autres domaines ?

L'explication est insuffisante. Il faut aussi faire la part d'une sorte de bon usage du sexisme par les magistrats, qui permet à nombre de délinquantes d'éviter la prison où sont jetés tans d'hommes sans crainte des conséquences.

La vigilance des juges pour maitenir l'ultime rempart de la cellule familiale, en la personne de la mère, joue aussi son rôle dans cette mise à l'écart de la prison pour certaines délinquantes. Nul ne songerait à se plaindre de cet état de fait. Il est cependant intéressant de constater et d'expliquer comment et pourquoi la population féminine française est relativement sous-représentée en milieu carcéral.

Le petit millier de femmes en prison se répartit la plupart du temps, compte tenu du flux des entrées et des sorties, entre une grosse moitié de prévenues et une petite moitié de condamnées. Près de 50 % des femmes emprisonnées se trouvent en permanence dans deux prisons : le centre pénitentiaire, centenaire par ses bâtiments, de Rennes, et la toute jeune maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne), qui a pris le relais de la célèbre prison de la Roquette, désaffectée au début de l'année 1973. Le reste se trouve réparti dans les « quartiers des femmes » d'autres prisons de province. Devant l'augmentation récente et sensible de la délinquance féminine, l'administration pénitentiaire songerait, d'autre part, à rouvrir des quartiers de maisons d'arrêt pour femmes après les avoir systématiquement transformés pendant des années en quartier de semi-liberté ou de mineures.

Si le centre de Rennes « tourne » à peu près aux deux tiers de sa capacité (trois cent trente places), il est surtout prévu pour l'exécution des moyennes et longues peines des condamnées de toute la France. La maison d'arrêt de Fleury-Mérogis est constamment à la limite de la saturation: deux cent trente femmes l'occupaient au début du mois de septembre, alors que le nombre total de places est de deux cent quarante-six. Paris, la petite et la grande couronne, Meaux, Melun et Versailles envoient les pensionnaires à cet établissement qui passerait, en ce moment au moins, d'une compétence territoriale aussi vaste.

De Rennes à Fleury-Mérogis

Entre l'imposante bâtisse posée à la fin du Second Empire derrière l'actuelle gare de Rennes, en pleine ville, et la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, perturbant ce que l'on n'ose plus appeler la campagne, éloignée en tout cas de Paris, sa principale cité pourvoyeuse, existe au moins une certaine parenté architecturale. Les deux prisons s'organisent autour d'un vaste hexagone de bâtiments, pourvu de branches rayonnantes. Les architectes de Fleury-Mérogis, entré en activité le 1er mars 1973, ont pu facilement regrouper en une tour centrale les lieux d'activités communes qui se trouvent à Rennes disséminés dans le réseau des corps de bâtiment.

Autre différence, qui a valeur de symbole : Fleury-Mérogis a rejeté le plus près possible du « dehors », contre ses hauts murs, les ateliers où certaines prisonnières exercent une activité. *« On ne fait que passer à Fleury-Mérogis*, explique Mme Pauco, la directrice. *Y entrent des prévenues et des femmes condamnées à des peines inférieures à un an. »* Rien d'étonnant alors à ce que les femmes ne s'habituent pas à Fleury-Mérogis, coupure momentanée et courte avec le monde extérieur, sauf pour quelques exceptions : des femmes impliquées dans des affaires dont l'instruction dure un an ou plus.

A l'opposé du mouvement brownien de Fleury-Mérogis et de la perception exacerbée d'un temps interminable, qui est le lot de ses habitants, Rennes est surtout fait pour la durée. Dans les vastes bâtiments, modernisés de 1953 à 1959, grâce au travail des prisonniers, le centre pénitentiaire de Rennes groupe un petit quartier « arrêt » (pour l'Ille-et-Vilaine et quelques départements voisins), où séjournent une trentaine de détenues, et un important secteur réservé aux longues peines, qui comprend lui-même trois parties.

Les condamnées (toutes à plus d'un an de prison) qui entrent à Rennes y passent d'abord un certain temps dans un quartier d'accueil, dans un isolement total, progressivement limité, au terme duquel est décidée leur affectation, soit en centre de détention (régime normal, où vont la plupart des prisonnières), soit en « maison centrale » (un quartier réservé aux prisonnières jugées « dures »). Au début du mois de septembre, une trentaine de femmes se trouvaient au quartier d'accueil, un peu plus de cent quarante au centre de détention et treize à la maison centrale. On ne peut mentionner, que pour mémoire, le quartier de semi-liberté : une seule condamnée bénéficie de ce régime. Mlle Mercier, directrice du centre pénitentiaire de Rennes, attribue aux difficultés de trouver du travail pour les prisonnières remplissant les conditions (deux sont en attente en ce moment), et à *« quelques expériences malheureuses qui ont fait fermer certaines portes »*, la sous-utilisation de cette formule de semi-liberté.

Mlle Mercier est assez ancienne dans la profession — elle a aussi dirigé la prison pour femmes, aujourd'hui disparue, de Haguenau — pour avoir pu suivre l'évolution de la délinquance féminine et de ses actrices. L'époque de la population carcérale d'origine surtout rurale, l'époque des avorteuses du nord et des infanticides de l'ouest de la France, est révolue.

Quarante-sept condamnées se trouvaient à Rennes au mois de juillet pour y expier un meurtre ou un assassinat et vingt-neuf pour s'être rendues coupables de coups à enfants. La moitié des condamnées avaient à répondre de délits contre les personnes et les autres de délits contre les biens. Ce relatif équilibre s'explique par le statut de la prison de Rennes, qui accueille, par nature, les cas les plus graves. Sur le plan national, les délits contre les biens l'emportent.

L'âge moyen des condamnées diminue d'année en année, lentement mais constamment, a constaté Mlle Mercier. De quarante-cinq ans il y a une trentaine d'années, il est tombé à trente-quatre ans. Les plus nombreuses demeurent les femmes de quarante à cinquante ans (soixante-six), mais on trouve à Rennes trente-quatre femmes âgées de vingt-cinq à trente ans et quarante et une âgées de trente à quarante ans. Quinze femmes âgées de plus de soixante ans, dont deux des six condamnées à perpétuité, s'y trouvent aussi. La plus ancienne prisonnière de Rennes est là depuis douze années révolues. Une seule détenue se trouve condamnée (pour la deuxième fois) à perpétuité pour avoir commis un second crime de sang.

Si les peines plus courtes sont vécues comme insupportables alors que les choses se passent mieux pour les moyennes et longues peines (quatre-vingt-trois cas de réclusion criminelle de cinq à vingt ans en plus des six condamnées à perpétuité), quelles formes revêt le malaise ou la révolte que peut susciter cette réclusion, courte ou longue ? Aucune en tout cas qui soit spectaculaire ou collective. Les suicides ? Ils n'ont jamais entraîné de décès à Rennes. Quatre tentatives en un an, il y a une dizaine d'années, une en 1976 et une cette année. La défenestration est le mode de suicide souvent utilisé par les femmes. A Fleury-Mérogis, un seul suicide a entraîné la mort depuis 1973 et les tentatives sont peu nombreuses.

L'usage et l'abus de barbituriques sont en revanche un sujet de préoccupation. La directrice de la prison de Rennes parle même d'un *« état d'alerte perpétuel » : « On ne peut assurer qu'il n'y aura pas d'accident, même s'il n'y en a pas encore eu. »* Inquiétude aussi à Fleury-Mérogis, où l'on assure que la consommation de calmants de toutes sortes a légèrement régressé et où l'on fait état d'une volonté nouvelle chez bon nombre de prisonnières de se libérer de l'oppression du médicament. L'été (à cause du désœuvrement) et l'époque de Noël (par la nostalgie qu'elle provoque) sont en tout cas des périodes redoutées de recrudescence de cette consommation. Quelques cas d'automutilation manifestent parfois le désarroi ou le désespoir des femmes en prison.

Etrangères à l'univers carcéral

Hors les solutions extrêmes ou la torpeur médicamenteuse, que faire pour tuer le temps ? Il existe à Rennes un atelier de régie qui fabrique notamment du linge pour l'ensemble de l'administration pénitentiaire et quatre ateliers concédés à des entreprises privées de plumasserie, de jouets en peluche, de cravates et de dactylographie et pointage pour l'informatique. Certaines détenues ont aussi la possibilité de travailler au service général de la prison (comptabilité des cantines, cuisine, lingerie).

Les détenues du quartier « arrêt » de Rennes ne travaillent pas. A la MAF de Fleury-Mérogis, où le travail est facultatif, moins de la moitié des deux cent trente prisonnières s'y adonnent en général. Pour les autres, pour les condamnées de Rennes, l'importance des gains fait comprendre pourquoi la productivité n'est guère élevée en prison pour ce travail souvent payé à la pièce. A moins que les conditions « anormales » de la détention, les fréquentes interruptions du travail et la rareté des occasions de briser réellement la monotonie n'expliquent cette situation. Toujours est-il que le cas de telle détenue placée à l'isolement et gagnant 2 300 francs pour vingt-deux jours de travail est le plus rare. Vingt jours de travail qualifié ou minutieux (dactylographie ou cochage pour l'informatique) peuvent rapporter jusqu'à 1 800 francs. Pour la même période de travail en régie, 800 francs sont un maximum. Et les cravates de luxe (qui sortent de prison prêtes à être vendues au prix que l'on sait) ne rapportent guère plus de 400 francs aux confectionneuses pour une bonne quinzaine.

Plus que le travail ou que les possibilités de formation professionnelle ou de perfectionnement scolaire, ou encore de loisirs, ne le donnent à penser, les femmes demeurent en quelque manière étrangères à l'univers carcéral, même si elles participent par force au fonctionnement de cette micro - société spéciale. Elles échappent à beaucoup de facteurs criminogènes que la vie carcérale masculine reconstitue ou crée. Le caïdat, le clientélisme, le marché des informations, propres à reconstituer la possibilité du délit, y sont presque inexistants.

La surveillance a aussi une tout autre signification que dans les prisons d'hommes. Les « hauts » murs de Rennes ou de Fleury-Mérogis ne le sont guère, et il serait facile, y concède-t-on, de s'échapper. Mais les femmes ne cherchent pas à s'évader de prison (il y a eu cinquante-quatre évasions d'hommes en 1975). En revanche, en additionnant le nombre des surveillantes, des éducatrices et de tous les personnels chargés de gérer la vie en prison, on parvient à un encadrement d'une personne pour deux prisonnières, à Rennes comme à Fleury-Mérogis. Une relation plus soutenue, moins répressive et souvent plus compréhensive, est donc généralement le lot des femmes en prison.

Celles qui y sont menées par les conséquences de conceptions archaïques ou des formes d'esclavagisme moderne s'en plaignent d'autant moins. C'est le cas de filles d'immigrés nord-africains qui, après un début d'éducation normale, échappent à une tentative brutale de soumission aux règles traditionnelles de vie de la femme musulmane. C'est le cas aussi de ces Colombiennes, nombreuses à Fleury-Mérogis comme à Rennes, dont la naïveté et la pauvreté sont abondamment utilisées pour fournir aux trafiquants de drogue des convoyeuses qui sont abandonnées sans argent ni possibilité de retour après avoir accompli leur travail.

Exemples extrêmes, géographiquement et culturellement lointains, limités en nombre. Mais qui jurerait que, à part quelques individualités exceptionnelles, la plupart des neuf cents femmes, aujourd'hui en prison, n'ont pas subi, à un moment ou à un autre, jusqu'à l'acte désespéré, les conséquences d'une dépendance, d'une faiblesse ou d'un fatalisme né de l'exercice patent ou discret du sexisme ordinaire ?

MICHEL KAJMAN.

MÈRES DÉTENUES

Un pavillon spécial de onze places a été construit à Fleury-Mérogis pour accueillir les mères de jeunes enfants nés pendant l'incarcération et qu'elles peuvent garder avec elles jusqu'à l'âge de dix-huit mois. Quand ce bâtiment aura été libéré par les religieuses de la congrégation de Sainte-Marie-Saint-Joseph qui l'occupent en ce moment (1). Il permettra aux mères d'élever, à l'abri des traumatismes de la vie carcérale et en limitant autant que possible les effets d'une relation exclusive mère-enfant, et d'une autarcie nuisible au développement de l'enfant, les bébés bébés nés en prison.

Les femmes détenues, parvenues au septième mois d'une grossesse, sont amenées à l'hôpital des prisons de Fresnes où elles accouchent. Elles regagnent un peu plus tard leur prison d'origine avec leur enfant. Les installations de fortune de Rennes sont pour le moment inutilisées. Huit mères de jeunes enfants se trouvent à Fleury-Mérogis dans des installations d'attente.

Le cas de femmes ayant conçu leur enfant avant l'incarcération est encore le plus fréquent. Certains responsables de l'administration pénitentiaire s'interrogent sur les conséquences possibles du développement des permissions de sortie sur la natalité en prison des condamnées. Le problème ne risque toutefois pas de prendre une grande ampleur en raison même du petit nombre de femmes condamnées en âge de devenir mère.

(1) Une vingtaine de congréganistes de cet ordre participent aux tâches de soins et d'éducation à Fleury-Mérogis. Chassées de Rennes au moment de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, elles n'y sont plus représentées que par trois religieuses.

C'est l'école du mensonge

« Ma cellule est trop petite. Elle ne possède pas de w.c. La fenêtre ne s'ouvre pas. Il n'y a pas d'eau chaude. Le parloir... deux heures par mois. C'est pas normal. La censure ? Ça n'a plus de raison d'être quand on est condamné. Le système des permissions de sortie est injuste. Tout le monde devrait en profiter. Pour le linge, je pense qu'on devrait avoir des vêtements civils. La prison, c'est l'école du mensonge. »

Ces quelques phrases sont extraites de l'une des interviews réalisées dans une prison de femmes par Mme Claude Alby, membre de la Recherche coopérative sur programme du C.N.R.S., « La femme et la criminalité ». A partir d'entretiens le moins directifs possible, d'« histoires de vie », les chercheurs essaient de réunir des éléments du vécu des femmes détenues. Selon M. Kalogéropoulos, qui dirige ce travail, « la prison serait vécue comme une mauvaise mère contre laquelle on grogne continuellement, comme s'il était contre nature que ce soit autrement ».

Ainsi, au hasard des conversation, on entend souvent « ça n'est pas normal », « ça n'est pas juste ». « Il n'est pas normal, *dit une femme, évoquant le régime progressif,* qu'il y ait plusieurs régimes dans une même prison. On devrait séparer les petites peines des autres. C'est déprimant, elles parlent toujours de leur sortie. »

« Moi, j'ai repeint ma cellule, je vais y mettre de la moquette. » *Les chercheurs font, en effet, remarquer que* « certaines détenues prennent en considération le fait qu'elles vont rester là de nombreuses années et s'attachent à arranger leur cellule, à la décorer. D'autres, au contraire, semblent ne pas le concrétiser ». *Dans les conversations apparaît une volonté générale de résister à la dépersonnalisation. Beaucoup demandent à porter des vêtements civils, se plaignent d'être* « non plus des êtres humains mais des numéros d'écrou », *d'être* « traitées en débiles », « infantilisées par la détention », « totalement prises en charge ».

Pour ce qui concerne la cellule de punition, c'est-à-dire le mitard, trois quarts des femmes, contre seulement la moitié des hommes, sont hostiles à ce système de punition qu'elles qualifient de « dur, atroce, humiliant, inutile, idiot ». *La moitié des détenues (pour un quart des hommes) ignorent aussi l'existence du* « prétoire », *endroit où celles qui ont contrevenu au règlement de l'établissement comparaissent devant le directeur qui, assisté du sous-directeur et du surveillant-chef, prendra à leur encontre des sanctions disciplinaires (art. D 249 et D 250 du code de procédure pénale). Plus de femmes que l'hommes sont favorables à cette institution.* « Je ne garderai pas un mauvais souvenir d'ici, *dit une détenue de Rennes.* Il faut de la discipline. On en ressort ou pire ou meilleur. On apprend à être méfiant. A la sortie, c'est lamentable, on est vraiment seul.

Les femmes éprouvent plus de compassion que les hommes à l'égard des victimes (60 % contre 39 %). Elles sont surtout sensibles au sort des enfants, ce qui est cause d'attitudes violentes envers leurs codétenues condamnées pour meurtres d'enfants ou sévices graves contre eux. Ce sont en revanche les hommes qui désapprouvent le plus les viols, les prises d'otages, délits spécifiquement masculins. En fait, les détenus réprouvent le type de criminalité que les personnes de leur sexe ont le plus tendance à commettre. « Il ne faut cependant pas, *dit Mme Isabelle Freil-Dalloz, chercheuse au C.N.R.S., qui a passé sept mois à enquêter dans diverse prisons,* en tirer des conclusions quant à l'existence d'un remords ou d'une prise de conscience qui constituerait une première étape de la réadaptation sociale, car les infractions les plus répréhensibles pour les détenus interrogés sont les moins commises par eux-mêmes, individuellement. »

Ces réflexions amènent les criminologues à s'interroger sur l'utilisation qui est faite du temps passé en prison. « Il faut aller à l'essentiel, *indique M Kalogéropoulos,* c'est-à-dire communiquer à la détenue un sens d'organisation d'une vie sans « instrumentalisation de l'autre ». Mon expérience de chercheur m'a amené à forger ce concept pour expliquer le mécanisme de la délinquance : dans une situation difficile, le délinquant ne se dépanne qu'en utilisant l'autre, en le volant, en l'escroquant, etc. » *La détenue doit prendre conscience du processus qui a engendré la situation dans laquelle elle s'est trouvée et lors de laquelle elle a choisi la solution délinquante.* « Enfin, il faut chercher à tracer avec elle un plan pour l'avenir et c'est en cela que Catherine Leguay, elle-même ancienne détenue, avait raison de dire (*le Monde* du 4 mars) que « la » spécificité de la détention c'est, » pour une femme, d'être double- » ment infériorisée : en tant » que femme et en tant que » délinquante ». *En effet, pour préparer avec les femmes leur réinsertion sociale, en plus de ce qu'on doit faire pour les délinquants en général, il faut éviter les difficultés qui leur sont spécifiques, en particulier celles du marché de l'emploi dans une société phallocratique.*

JOSYANE SAVIGNEAU.

Le Syndicat des avocats de France dénonce l'utilisation de fiches informatiques dans les dossiers pénaux

Dans un communiqué publié récemment, la section de Nanterre du Syndicat des avocats de France dénonce l'utilisation faite par le parquet du tribunal de cette ville d'une fiche informatique annexée aux dossiers pénaux. La section de Nanterre du SAF, qui, une première fois au mois de mai dernier, puis une seconde, dans un vœu voté à l'unanimité, lors de son assemblée générale le 4 juillet 1977, avait demandé la suppression de ce document, renouvelle sa protestation.

Les avocats, *« certes soucieux que le juge soit éclairé par toute information qui peut contribuer à la manifestation de la vérité, ne peuvent cependant accepter que se trouve annexée au dossier cette fiche informatique où figurent des affaires classées sans suite, non encore jugées ou en cours d'instruction, ou ayant fait l'objet d'une décision de relaxe ».* Or c'est bien là, semble-t-il, la procédure suivie actuellement au tribunal de Nanterre. Ayant eu à défendre un prévenu jugé, vendredi 16 septembre, en audience des flagrants délits, Me Michel Pouchard, président de la section de Nanterre du SAF, rapporte qu'une telle fiche, figurant au dossier de cette personne, faisait état de poursuites pour chèques sans provision pourtant classées sans suite, d'une condamnation pour conduite de véhicule automobile sans permis ayant bénéficié de l'amnistie et d'une affaire de coups et blessures volontaires à enfant également classée sans suite. De tels faits constituent, selon le SAF, *« des atteintes à l'article 9 de la Déclaration des droits de l'homme repris par le préambule de la Constitution de 1958 (...) ; la pratique actuelle du parquet du tribunal de Nanterre est la négation pure et simple de ce principe essentiel de notre droit ».*

« Le législateur a instauré, dans le but d'informer les juridictions de jugement sur le passé judiciaire d'un prévenu, le casier judiciaire, dont le bulletin n° 1 est de nature à renseigner, le plus complètement possible et dans le strict respect de la loi pénale, les tribunaux sur les antécédents judiciaires des citoyens. L'extrait de ce casier est visé par l'autorité judiciaire, alors que la fiche informatique est anonyme, extraite de la mémoire de l'ordinateur central ».

» L'informatique, ajoute le communiqué, *peut rendre des services à la justice, mais ne doit en aucun cas remettre en cause les libertés individuelles.*

» Devant les projets de l'extension de l'informatique judiciaire à d'autres tribunaux, les avocats de la section de Nanterre du SAF alertent leurs confrères sur cette pratique illégale. »

QUATRE AUTONOMISTES CORSES DÉFÉRÉS A LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

MM. José Stromboni, Louis Sarrochi, Jean Nicolaï et Louis Acquaviva, interpellés le 14 septembre après l'attentat contre la villa de M. Alain Bernard, procureur général de Bastia, ont été transférés, ce lundi 19 septembre, à Paris pour être déférés au parquet de la Cour de sûreté de l'Etat. Ces quatre personnes étaient jusqu'alors gardées à vue dans les locaux de la police judiciaire d'Ajaccio (*le Monde* daté des 16 et 18-19 septembre).

Le comité anti-répression de la Corse avait fait distribuer un tract, le 18 septembre, pour dénoncer les conditions de ces gardes à vue. *« Des patriotes corses sont au secret depuis plusieurs jours dans les locaux dela police judiciaire »*, déclarait le comité en ajoutant : *« Personne ne sait ce qu'on leur reproche officiellement. »* D'autre part, un télégramme de solidarité signé notamment par le docteur Edmond Simeoni, Alain Bombard et plusieurs écologistes corses a été adressé aux quatre personnes interpellées.

● *Attentat à Morlaix.* — Une violente explosion a détruit, dimanche 18 septembre, vers 2 h 30, le hall d'entrée du bureau du centre des impôts de Morlaix (Finistère-Nord). Les vitres de plusieurs appartements voisins ont volé en éclats. Une charge de plastic avait été déposée au pied de la porte d'entrée de l'immeuble. L'attentat n'a pas été revendiqué.

Les journées d'études des barreaux de France

UNE NOUVELLE RÉUNION EST PRÉVUE POUR JANVIER 1978

Au terme des trois Journées d'études des barreaux de France (*le Monde* des 17 et 18-19 septembre), les participants sont convenus, dimanche 18 septembre, de se retrouver en janvier 1978 afin de passer du stade de la réflexion et des propositions au stade des décisions.

Au cours de ces travaux, inaugurés par M. Valéry Giscard d'Estaing, les avocats ont réaffirmé le caractère libéral de leur profession. Ils ont confirmé leur opposition à toute décision qui placerait l'avocat dans la situation d'un salarié dépendant de l'Etat.

Toutefois, l'Union des jeunes avocats (UJA) de Paris, que préside M. Bruno Valluet, a publié, dimanche, un communiqué dans lequel, rappelant qu'*« elle a été la première à manifester son hostilité à une opération mal préparée et à laquelle les avocats stagiaires n'étaient pas conviés »*, l'UJA *« constate que les participants à ces trois Journées, présentées par certains comme des assises nationales, ne reflètent absolument pas la composition démographique d'une profession dont la moyenne d'âge est pourtant inférieure à quarante ans »*. C'est pourquoi l'UJA *« s'oppose au renouvellement d'une entreprise menée dans de telles conditions »*.

MOTOCYCLISME

Honda vainqueur du 41e Bol d'Or

UNE VICTOIRE PROGRAMMÉE

De notre envoyé spécial

Le Mans. — La très traditionnelle Société d'encouragement à la race chevaline avait accepté, dimanche 18 septembre, que soient différés à la télévision les résultats du tiercé au profit d'une autre arrivée tout aussi spectaculaire, celle des Vingt-Quatre Heures du Mans motocyclistes : le Bol d'Or. Sur place, des dizaines de milliers de spectateurs (les appréciations varient de cent dix mille à cent cinquante mille), en tout cas plus qu'on en avait jamais vu lors de cette épreuve, populaire entre toutes chez les motards.

Une très belle course où Honda a manqué le tiercé, une Kawasaki étant venue s'insérer à la deuxième place. La Honda numéro un, pilotée par Christian Léon et Jean-Claude Chemarin, a passé en tête la ligne d'arrivée après avoir parcouru 763 tours du circuit, soit un peu plus de 3 235 kilomètres. Une belle victoire au terme d'une ronde de vingt-quatre heures que n'ont pu terminer que vingt et une machines sur soixante et une au départ. Un festival de chutes a émaillé la course d'un bout à l'autre, et même le futur vainqueur Christian Léon ne fut pas épargné puisque, dans le virage du Garage bleu, il tomba aux alentours de 2 h. 30 du matin pour une raison que lui-même ne put expliquer. Rentrant au ralenti à son stand, une réparation immobilisa la moto pendant dix-huit minutes. Ce fut le seul moment de suspens au cours de week-end.

La Kawasaki numéro 9 de Jean-François Baldé et Michel Frutschi allait-elle pouvoir renverser la tendance de la course qui voyait les Honda dominer avec beaucoup de brio ce quarante et unième Bol d'Or, et ceci dès la première heure, alors qu'on attendait au départ un festival Yamaha ? Ces machines à moteur deux temps, beaucoup plus « pointues » et *a priori* plus rapides, ne purent même pas jouer le rôle de lièvre qu'elles s'étaient fixé. Si bien qu'après trois heures de course, la puissante armada Honda plaçait cinq machines aux cinq premières places.

La cause paraissait entendue

Les spectateurs qui s'étaient massés autour de la piste pour les premiers tours se désintéressaient de plus en plus du déroulement de celle-ci, et pour une grande majorité d'entre eux la cause était entendue: Honda allait réaliser un tir groupé qui ridiculiserait tous ses adversaires. La loterie des courses d'endurance faillit en fait jouer un très mauvais tour à la marque japonaise puisque, successivement, quatre de ses motos connurent des ennuis, notamment au niveau du carter moteur où l'on constatait des fêlures. Le même incident répété sur les meilleures machines du team, l'inquiétude commençait à gagner les stands 1, 2, 3 et 5.

Ceux qui n'avaient pas apprécié le débarquement en force de Honda se frottaient les mains. On rappelait que la marque avait investi dans cette course des sommes considérables. Pour mieux impressionner, les gens « au courant » parlaient en anciens francs de 1 milliard, et on alla même jusqu'à trois... Goliath allait-il tomber sous les coups d'un David casqué ? La comparaison, bien que plaisante, est tout à fait fausse à ce niveau de compétition où, par exemple, Kawasaki, qui eût pu être en l'occurrence David, a certainement investi plusieurs millions pour concevoir ces machines prototypes dont la seule rescapée finit seconde à treize tours du vainqueur. Peine perdue, puisque, comme aux Vingt-Quatre heures automobiles, le public ne retient que le nom de la marque qui a gagné et oublie souvent même le nom des pilotes. Ce qui fit dire à Christian Léon, quelques minutes après l'arrivée, qu'il regrettait un peu l'ancien temps où la classe des pilotes comptait beaucoup plus. « *Aujourd'hui*, poursuivait-il, *nous avions la meilleure machine et notre victoire était programmée depuis le Japon.* »

Une programmation exacte, ce qui ne fut pas le cas des outsiders Yamaha, Kasawaki, Moto Guzzi, etc., ni des deux motos engagées et préparées par la marque française Motobécane et que l'on disait « *révolutionnaire* »..., des motos qui dès leur apparition à une semaine du Bol d'Or firent sourire plus d'un spécialiste. Une expérience extrêmement chère pour Motobécane qui n'a rien prouvé du tout en investissant énormément.

Et le motard, dans tout ça ? Ce n'est pas son affaire. Il se désintéresse de ce genre de discussion, et le Bol d'Or n'est jamais qu'une occasion de vivre pleinement sa vie de motocycliste. Se retrouver, boire, parler, vibrer ensemole, c'est une sorte de récompense pour tous ces jeunes, qui vivent vingt-quatre heures à côté de la course. Dans l'ensemble, ce n'est pas la joie. Tout cet environnement de produits de toutes sortes axés sur la moto les font rêver, et, en dehors du départ et de l'arrivée, le motard a tellement de sollicitations que la course finit par passer au deuxième plan.

Il faut dire qu'à moins de suivre professionnellement dans les stands les rebondissements de l'épreuve, une course d'endurance est pour le public une ronde de peu d'intérêt. Voir sept cents fois Christian Léon passer le virage du Musée n'est pas bien excitant, surtout que la vision du pilote à 240 kilomètres-heure sur son engin est des plus fugitives. Alors, on se console en consommant, en admirant un nouveau carénage ou un blouson super-rembourré. Aller au Bol d'Or, cela veut dire se payer l'essence plus les 60 francs par personne de droit d'entrée et avoir de quoi s'acheter quelque chose en rapport avec la moto. Plus de cent dix mille motards de toute la France ont ainsi vécu pendant deux jours dans l'enceinte du circuit Bugatti. Et aujourd'hui deux hommes peuvent être satisfaits : MM. Casanova et Pozzoli, tous deux directeurs de *Moto Revue*, propriétaires du titre Bol d'Or et promoteurs de l'épreuve. Et alors que cette course coûte de l'argent à tout le monde, elle leur rapportera 2 millions de francs, de quoi faire rêver plus d'un motard.

Quant à Jean-Claude Chemarin, déjà vainqueur de l'épreuve 1976, il a laissé la coupe aux organisateurs, qui, l'an passé, avaient eu l'élégance de la lui facturer...

PATRICE VANONI.

LES RÉSULTATS

Basket-Ball

CHAMPIONNAT D'EUROPE A LIEGE

Tchécoslovaquie b. Espagne	75-70
Italie b. Autriche	85-70
Yougoslavie b. Belgique	111-83
U.R.S.S. b. Israël	103-69
Bulgarie b. France	87-76
Pays-Bas b. Finlande	87-67

Football

PREMIERE DIVISION

CHAMPIONNAT DE FRANCE

*Lens bat Nice	3-1
*Monaco bat Lyon	3-1
*Sochaux bat Troyes	5-2
*Saint-Etienne bat Nantes	2-1
*Reims et Strasbourg	0-0
*Paris-Saint-Germain bat Metz	2-0
*Bastia bat Valenciennes	3-0
*Bordeaux bat Rouen	4-0
*Nancy et Marseille	1-1
*Laval bat Nîmes	2-1

Classement : 1. Nice et Monaco, 13 pts ; 3. Sochaux, Saint-Etienne et Laval, 10 ; 6. Marseille et Bordeaux, 9 ; 8. Nantes, Nancy, Strasbourg, Lens et Paris St-Germain, 8 ; 13. Bastia, Lyon et Nîmes, 7 ; 16. Reims, 6 ; 17. Valenciennes, Rouen et Metz, 5 ; 20. Troyes, 4.

DEUXIEME DIVISION

GROUPE A

*Toulon bat Epinal	4-1
*Saint-Dié et Cannes	1-1
*Béziers et Chaumont	1-1
*Melun et Arles	1-1
*Avignon bat Fontainebleau	1-0
*Besançon bat Haguenau	3-0
*Auxerre et Toulouse	2-1
*Ajaccio bat Martigues	1-0
*Angers bat Alès	1-0

Classement : 1. Martigues, 10 pts ; 2. Angers, Ajaccio, Auxerre, 9 pts.

GROUPE B

Red Star bat *Lille	3-2
*Boulogne bat Lucé	3-0
*Limoges et Poissy	0-0
*Nœux-les-Mines et Gueugnon	1-1
*Châteauroux bat Brest	3-1
Dunkerque bat *Paris F.C.	1-0
*Quimper et Rennes	0-0
Tours bat *Guingamp	4-0
*Caen et Angoulême	1-1

Classement : 1. Tours, 11 pts ; 2. Red Star, 10 ; 3. Lille et Dunkerque, 9 pts.

Judo

Au tournoi international espoirs et juniors dede Koszalin (Pologne) les Français ont gagné quatre médailles d'or, avec Delest (moins de 53 kilogrammes) et Demeules (moins de 62 kilogrammes) chez les espoirs, Delvinez (moins de 65 kilogrammes) et Del Colombo (plus de 95 kilogrammes), chez les juniors. Dyot (espoir, moins de 75 kilogrammes) a terminé second, tandis que chez les juniors, Nolin (moins de 60 kilogrammes) et Vachon (moins de 95 kilogrammes se sont classés troisièmes.

Rugby

GROUPE A

Poule A

Vichy b. *Auch	9- 8
*Agen b. Le Creusot	28- 6
*Bègles et Lourdes	7- 7
*Béziers b. Tyrosse	84-22

Poule B

*Montauban b. Mérignac	30- 6
*Brive b. Albi	32- 3
*Tarbes b. Bourgoin	21-10
*Perpignan et Toulon	15-15

Poule C

*Mazamet b. Chambéry	12- 7
*Biarritz b. Bourg	23-15
*Aurillac b. Nice	12- 7
Beaumont b. *Stade Toulous.	12-10

Poule D

*Oloron b. Bagnères	23- 6
La Rochelle b. *Rodez	12- 6
*Bayonne b. Montchanin	11-10
Graulhet b. *Romans	8- 6

Poule E

*Valence b. Salles	13- 9
*Dax et Narbonne	9- 9
Tulle b. *Carcassonne	9- 4
*Montferrand b. La Voulte	34- 6

GROUPE B

Poule F

*Gaillac b. Orthez	18- 4
*Lavelanet b. Quillan	25-12
*Angoulême b. Marmande	22- 0
Mont-de-Marsan b. *Arras	23-19

Poule G

*Périgueux b. Nîmes	19- 7
Mauléon b. *Lannemezan	11- 3
Mimizan b. *Langon	22- 3
*Pau b. Bergerac	24- 6

Poule H

Carmaux b. *Lyon O.U.	9- 6
*Prades b. Vic-de-Bigorre	7- 3
*Castres b. Saint-Jean-de-Luz	24- 6
*Saint-Médard b. Millau	17- 9

Poule J

*Avignon b. Coarraze-Nay	38- 3
*Le Boucau b. Voiron	31-12
*Grenoble b. Pamiers	42- 9
*Saint-Claude b. Lombez	12- 6

Poule K

*Racing b. Thuir	37-22
*Montélimar b. Saint-Girons	14- 9
*Dijon b. Fumel	17-15
*Cahors et Paris U.C.	6- 6

Tir

CHAMPIONNATS DU MONDE A ANTIBES

A la fosse olympique, victoire individuelle de l'Espagnol Azkue (197 plateaux) et par équipes de l'Italie (385).

TENNIS

L'Italie et l'Australie disputeront la finale de la Coupe Davis

Les deux nations finalistes de la Coupe Davis sont connues : l'Italie, victorieuse de la France à Rome et gagnante de la finale 1976 contre le Chili, rencontrera l'Australie, qui a réussi à l'emporter sur l'Argentine à Buenos-Aires, malgré la présence de Vilas en première ligne. Ce sera ainsi la répétition de la demi-finale « européenne » disputée à Rome l'an dernier, à cette différence près que les Australiens, en faisant jouer Alexander et Dent, sans plus songer à faire appel à Newcombe et à Roche, ont rajeuni les cadres, et que les Italiens, avec un Panatta alourdi et l'ombre du vainqueur des Internationaux de France 1976, semblent moins forts.

Fait rarissime en Coupe Davis, la dernière journée des simples franco-italiens à Rome, considérée comme d'un intérêt relatif, le résultat (3-0) étant acquis, s'est disputée au milieu des trois sets, ce qui n'avait plus qu'une signification de recette et perçait une voie d'eau de plus dans le fameux « saladier ».

Malgré la supériorité de Guillermo Vilas, champion de Forest-Hills, vainqueur de Dent puis d'Alexander (6-4, 5-7, 6-4, 6-2), l'Argentine n'a pu rééditer contre l'Australie l'exploit qui lui avait permis d'éliminer les Etats-Unis. Les Australiens, par trois victoires à deux, ont gagné le droit de disputer la finale, le point du double — comme le plus souvent — ayant fait la décision : Alexander-Dent, finalistes de Wimbledon, l'ont en effet emporté sur Vilas-Cano, non sans une vive résistance de... Vilas (6-2, 4-6, 9-7, 4-6, 6-2).

Le rêve passe

De notre envoyé spécial

Rome. — Quelques jours seulement après la célébration du cinquantième anniversaire de la première victoire des « mousquetaires » en Coupe Davis, l'équipe de France n'a pu concrétiser le rêve qu'elle poursuit depuis 1933 : participer à nouveau à une finale de l'épreuve.

Les superstitieux voyaient comme un symbole le fait qu'avant de se rendre à Philadelphie pour conquérir le saladier de M. Davis, les mousquetaires avaient dû venir battre l'Italie à Rome. C'était oublier que l'équipe de France actuelle devait déjà son accession à cette finale de zone européenne à un concours de circonstances très favorables. Après avoir battu la Suisse (3 à 2) puis la Pologne privée de Wojtek Sibak (5 à 0), les Français avaient bénéficié de l'exclusion des Soviétiques. Leur principal mérite était d'avoir éliminé ensuite la Roumanie (3 à 2) grâce à un nouvel exploit de François Jauffret face à Ilie Nastase.

Malgré une résistance plus évidente que ne l'indique le score de 4 à 1 en faveur de l'Italie, sans doute faudra-t-il attendre encore longtemps pour parler de renouveau du tennis français puisqu'à trente-cinq ans François Jauffret demeure le plus sûr pilier de l'équipe nationale et qu'on cherche en vain parmi les cadets des champions de sa trempe. Après la défaite de Patrice Dominguez face à Adriano Panatta et l'interruption au crépuscule, à deux sets partout, du match entre François Jauffret et Corrado Barazzutti (*le Monde* des 18-19 septembre), le dernier espoir de qualification des tennismen français reposait sur la victoire au cinquième set de leur numéro un.

L'orage perturbateur

On imagine sans peine la tension nerveuse des deux protagonistes jouant maintes fois ce cinquième set durant la nuit, en se remémorant les péripéties de la rencontre qu'ils durent livrer dans les mêmes conditions voici deux ans, au stade Roland-Garros. Samedi matin, sous un ciel noir de menaces d'orage, François Jauffret avait joué une heure contre Patrick Proisy. Il devait être prêt à 11 h. 30 pour tenter, sans perdre une seconde, de profiter des débuts de match souvent laborieux de Barazzutti. A 11 heures, le décor était planté. Les tribunes déjà pleines. Cette tragédie au dénouement imprévisible pouvait commencer. Hélas, quelques minutes plus tard, l'orage trop longtemps contenu éclatait au moment où les deux acteurs allaient entrer en scène. Ils ne devaient revenir qu'à 13 heures, sans avoir eu le temps, cette fois, d'échanger des balles avec leurs partenaires. « *C'est comme si nous jouions ce set et le match à pile ou face* », disait la veille Pierre Darmon, le capitaine non-joueur. C'était plus vrai encore après ces nouvelles péripéties.

Dans ces conditions, il ne fallait pas s'attendre à un tennis de haut niveau. Bras en coton, les deux adversaires évitaient de prendre des risques, mais ils faisaient néanmoins de nombreuses fautes. Cette tension nerveuse se propageait dans les tribunes, où Serafino, le ténor bibendum mascotte des sportifs romains, avait perdu sa voix. Pour se soulager, les spectateurs applaudissaient même les fautes de Jauffret. Seules les statues géantes du Foro Italico restaient marmoréennes.

C'est pourtant le Français qui parvenait le premier à prendre le service de son adversaire à un partout. Barazzutti, les épaules plus voûtées que jamais, offrait le visage de la désolation. C'était mal connaître les trésors d'énergie et de volonté cachés dans sa maigre carcasse, puisqu'il reprenait aussitôt le service de François Jauffret.

Un double manqué

Dès lors, comme deux boxeurs à la limite du point de rupture, les deux joueurs semblaient s'observer et se contentaient d'épier la faute adverse. Elle survenait au moment où on l'attendait le moins. A 5-4 pour Barazzutti, Jauffret menait 30-0 sur son service. Son coup droit croisé heurtait alors le haut du filet, alors que l'Italien semblait pris à contre-pied. La balle finissait par retomber dans le camp français. 30-15, puis 30-30 et 30-40 sur deux nouvelles balles dans le filet de Jauffret, devenu livide. La première balle de match de Barazzutti sera la bonne.

Abattu par cette défaite cruciale, François Jauffret devait-il être sélectionné pour disputer le double une heure plus tard, ou devait-on le remplacer par Patrick Proisy ? Il est bien difficile de trancher et de critiquer Pierre Darmon d'avoir conservé sa confiance au numéro un français très désireux de jouer.

François Jauffret n'était pas en effet au bout de ses peines, puisque face à Panatta et Bertolucci, invaincus à Rome en double de Coupe Davis, il recevait dès les premiers échanges une balle au bas-ventre qui l'obligeait à s'arrêter quelques instants.

Grâce surtout au tranchant de Dominguez, les Français gagnaient pourtant le deuxième set et prolongeaient le suspense jusqu'au terme du troisième set, où François Jaufret, vaincu par la fatigue et trahi par ses nerfs, s'effondrait sans pouvoir rapporter à la France une seule victoire, le jour où il l'aurait le plus souhaité, puisque, avec soixante-neuf sélections en Coupe Davis, il égalait enfin le record national de Pierre Darmon.

GERARD ALBOUY.

ATHLÉTISME

La Coupe d'Europe des épreuves combinées

De notre envoyé spécial

Villeneuve-d'Ascq. — *Déjà en quête d'assurances pour les prochains Jeux olympiques de Moscou, les Soviétiques auront trouvé matière à se réjouir dans leur participation à la troisième Coupe d'Europe d'athlétisme des épreuves combinées. Au cours d'une compétition remarquablement organisée, les 17 et 18 septembre, dans une ville champignon de la banlieue lilloise, ils ont en effet remporté deux succès d'ensemble. D'autre part, Nadeja Tkatchenko a établi un nouveau record du monde du pentathlon en totalisant 4 839 points. Enfin, Alexandre Grebeniuk, athlète disgracieux mais efficace, dont le maintien voûté évoque quelque oiseau transi, a largement battu Reiner Pottel, grand espoir de la République démocratique allemande, ainsi que l'Allemand de l'Ouest Guido Kratschmer, vice-champion olympique à Montréal.*

Sixième en 1975 comme en 1973, l'équipe de France féminine a réalisé une excellente performance en se classant troisième avec les points accumulés par Marie-Christine Debourse, Florence Picaut et Gloria Borfiga. Quant à la formation masculine, elle n'a pu faire mieux que quatrième, au terme d'un décathlon européen d'un niveau exceptionnel (six athlètes obtinrent plus de 8 000 points, contre quatre en 1974 lors des championnats d'Europe de Rome). Pourtant, après la huitième épreuve, celle du saut à la perche, Yves Le Roy occupait la première place du classement individuel et son équipe était seconde. Peu enclin à divaguer, l'entraîneur national Christian Denis ne savait trop s'il devait caresser des espoirs utopiques ou bien s'accrocher à un pronostic conforme au résultat acquis voici quatre ans. Des jets moyens au lancement du javelot, de médiocres temps dans le 1 500 mètres, et tout fut dit.

Ce n'était vraiment pas la faute de Thierry Dubois, garçon dégingandé (1,93 mètre et 88 kilos) appelé à la rescousse à la suite du forfait de Gilles Gémisse-Fareau. Les dents découvertes par un large sourire, la chevelure ébouriffée et les lunettes en bataille, ce personnage digne d'une bande dessinée améliora cinq de ses records personnels. « Dudu », comme ses copains l'appellent, fut autre chose qu'une mouche du coche. On pensait généralement qu'il « compterait pour du beurre » en tant que quatrième équipier. Avec 7 831 points, il améliora considérablement son meilleur total précédent (7 563 points), seconda remarquablement Le Roy, se classa onzième et, finalement, se tailla un franc succès. Dire qu'il n'a que vingt et un ans et qu'il ne soulève, couché sur un banc, que 67 kilos !

Assurément, cette performance d'haltérophile débile est à la portée de Nadeja Tkachenko, solide Ukrainienne de 63 kilos pour une taille de 1,66 mètre. Huitième aux Jeux olympiques de Munich, en 1972, cinquième à ceux de Montréal, championne d'Europe à Rome, voilà une employée de bureau à qui il ne doit pas faire bon déplaire ! Pour fêter avec un jour d'avance ses vingt-neuf ans, l'athlète obtint, en tout cas, quatre résultats supérieurs à ceux enregistrés par l'Allemande de l'Ouest Eva Wilms lorsqu'elle totalisa 4 823 points au début de la saison. Seul, le lancement du poids tourna à son désavantage (15,93 mètres contre 20,95 mètres). Il est vrai que, pour sa part, Eva Wilms mesure 1,80 mètre et pèse 83 kilos.

RAYMOND POINTU.

VOILE

La Coupe des skippers

Sous le nom de Coupe des skippers, la Société des régates rochelaises (S.R.R.) organisera pour la première fois, du 22 au 24 septembre 1978 — en même temps que le Grand Pavois, — une réplique française de la Congressionnal Cup. Cette compétition originale et prestigieuse se déroule tous les ans aux Etats-Unis et, depuis cette année, en Grande-Bretagne. Dix barreurs de classe internationale, français et étrangers, seront invités à prendre part à cette confrontation, disputée sur dix voiliers rigoureusement identiques, en l'occurrence des Dufour 2800 de 8,25 m. de long, à quatre équipiers. Chacun des chefs de bord se mesurera successivement en combat singulier avec ses neuf adversaires, sur des parcours réduits d'environ 5 milles de long. Le vainqueur sera le titulaire du plus grand nombre de victoires.

La S.R.R. espère attirer de grands noms tels que Yves Pajot, Serge Maury, Bruno Troublé, les Américains Ted Turner, barreur de Courageous *dans la Coupe de l'America 1977, Denis Conner, champion du monde de Star 1977 et cobarreur de* Courageous *en 1974, l'Anglais Rodney Pattison, deux fois médaille d'or sur* Flying Dutchman *aux Jeux olympiques, le Suédois Pelle Petterson, champion du monde de Star et chef de bord de* Sverige *dans la Coupe de l'America.*

La qualité des concurrents invités à la Congressionnal Cup est si élevée qu'au printemps dernier cinq des dix barreurs qui y ont pris part outre-Atlantique allaient participer à la Coupe de l'America. Ted Turner, qui s'attaquait pour la huitième fois à ce trophée, l'a emporté, dominant — déjà — Ted Hood et Lowell North. L'Australien Noël Robins, son rival actuel sur Australia, *a fini cinquième, et Pelle Petterson huitième* — Y. A.

La Coupe de l'America reste américaine

Courageous, *barré par Ted Turner, a remporté, dimanche 18 septembre, une quatrième et dernière victoire sur son challenger* Australia. *Le bateau américain ayant gagné quatre manches sur sept, la cause était entendue, et les trois dernières n'avaient pas lieu d'être disputées.*

Ainsi se confirme la difficulté, sinon l'impossibilité de défier dans ses eaux le Yacht Club de New-York, qui détient le trophée depuis 1851. Ses principaux concurrents ne manquant pas d'incriminer le règlement de la course, qui interdit notamment aux « étrangers » de s'équiper en matériel de fabrication américaine.

La victoire de Courageous *n'en reste pas moins digne d'intérêt, dans la mesure où le 12 mètres, barré cette fois-ci par Ted Turner, avait déjà gagné l'épreuve en 1974.*

JEUX OLYMPIQUES. — *Au terme du séjour qu'il vient d'effectuer à Pékin, lord Killanin, président du C.I.O. (Comité international olympique), s'est prononcé clairement en faveur de la réintégration de la Chine dans le mouvement olympique. Les dirigeants chinois, de leur côté, ont réaffirmé leur position intangible sur l'exclusion de Taïwan du C.I.O.*

La Fédération internationale d'haltérophilie, réunie en congrès le 17 septembre à Stuttgart, a décidé d'exclure la Rhodésie en raison de la discrimination raciale pratiquée dans ce pays. La demande de réadmission de l'Afrique du Sud, exclue en 1969, n'a pas été retenue.

RÉGIONS

UNE JOURNÉE AVEC LES JEUNES ARTISANS DE CORTE

Ivan Illich parmi les siens

De notre envoyé spécial

Corte. — Arrivé le vendredi 16 septembre à l'aéroport d'Ajaccio, venant de Londres, en passant par Marseille, avant de prendre le bateau le lendemain pour Naples, en passant par la Sardaigne, Ivan Illich est habitué aux transitions abruptes. Mais cette journée corse n'est pas un hasard au détour d'un périple ni une halte improvisée entre deux rendez-vous. Illich vient volontairement en Corse — pour la première fois — sur l'invitation de la Corsicada, coopérative d'artisans fondée en 1964 (*le Monde* du 13 août 1977).

Pourquoi le prophète de Cuernavaca a-t-il choisi de passer une journée à débattre avec une soixantaine de jeunes artisans corses — ils sont cent quatre-vingts dans l'association — potiers, tisserands, ébénistes, vanniers, fabricants de bijoux, agriculteurs, bergers — dont les préoccupations sont avant tout pratiques ? Comment distribuer et vendre au mieux ce qu'ils produisent, quels critères fixer pour juger si un article doit être accepté ou non par la coopérative ? Faut-il engager un « gestionnaire » étant donné le stade de développement atteint par l'association ?

C'est que la Corsicada serait « illichienne » sans le savoir ! Quoi de plus naturel alors que d'organiser une rencontre entre un maître et ses disciples qui s'ignorent mutuellement ? Illichien, qu'est-ce à dire ? Tout le monde connaît les thèses iconoclastes de ce penseur polyglotte — il pratique dix langues couramment — qui, en cinquante ans, a déjà rempli plusieurs carrières : prêtre, puis monseigneur dans l'Eglise romaine, recteur de l'université de Porto-Rico, animateur du centre de documentation à Cuernavaca au Mexique...

Tout le monde se rappelle les brûlots qu'il n'a cessé de lancer contre l'Eglise en 1967, dans *The Wanishing Clergyman* (*la Disparition de l'ecclésiastique*), contre l'école, en 1971, dans *Une société sans école*, contre la médecine, en 1975, dans *Némésis médicale*.

Se dressant contre toutes les institutions, toutes les bureaucraties qui véhiculent le mal suprême qu'est le productivisme, Illich s'attaque à l'école en tant que « *manière industrialisée de produire le savoir* », en tant qu'outil entre les mains du pouvoir pour programmer les jeunes, leur enseigner la capitalisation du savoir, la spécialisation des activités, la passivité, la concurrence.

Dénonçant le productivisme de la société industrielle, Illich prêche la convivialité, qualité qui caractérise à ses yeux une société d'hommes autonomes, jouissant d'une répartition équitable des biens matériels et intellectuels disponibles et vivant fraternellement ensemble dans l'amitié et la joie.

Et voilà qu'un petit groupe de jeunes artisans qui essaie depuis une dizaine d'années de faire revivre des traditions artisanales en voie d'extinction, en s'organisant collectivement face à un pouvoir centralisateur et « colonialiste », tente de réaliser tant bien que mal et peut-être inconsciemment la société conviviale *rêvée* par Illich. Celui-ci était visiblement ravi de découvrir sur l'île la réalisation concrète de certaines de ses thèses. Se déclarant « bouleversé » par la rencontre, Illich a ajouté : « *Il est plus facile pour moi de discuter ici avec vous qu'avec l'élite de la gauche intellectuelle parisienne (1).* »

Cela dit, les jeunes artisans corses ne se sont pas laissé récupérer par ce magicien des mots. Faisant une distinction subtile entre « œuvrer » (créer), « labourer » (travailler sans imagination), « travailler » (travailler au rythme d'une machine) et « fonctionner » (remplir une fonction sans travailler), Illich les a d'abord félicités d'avoir choisi la bonne alternative :

« *Vous faites le seul pari possible*, a-t-il dit, *en misant sur la création de valeurs d'usage au lieu de marchandises de consommation.* » Puis il les a mis en garde contre le seuil à ne pas dépasser, le seuil qui fait passer l'outil convivial (la chaussure par exemple) à l'outil industriel (la voiture).

« Le seul pays possible »

Pour Illich, tout « outil », instrument technique ou social, connaît un premier stade d'efficacité — la médecine guérit, la voiture transporte en gagnant du temps — puis passe, au-delà du seuil de la convivialité, au stade de la contre-production ou du surdéveloppement ; en se spécialisant la médecine produit des malades et la voiture devient chronophage (mangeur de temps) à cause des embouteillages.

Or si les membres de la Corsicada en sont au stade pré-industriel, ce n'est pas tant par choix que par nécessité historique. « *Notre petite taille et les problèmes inhérents à la situation corse nous ont protégés jusqu'à présent*, a fait remarquer Tonu Casalonga, membre du conseil d'administration de la Corsicada, *mais maintenant devons-nous rentrer carrément dans le vingtième siècle, voire le vingt et unième siècle, ou choisir le passéisme ?* »

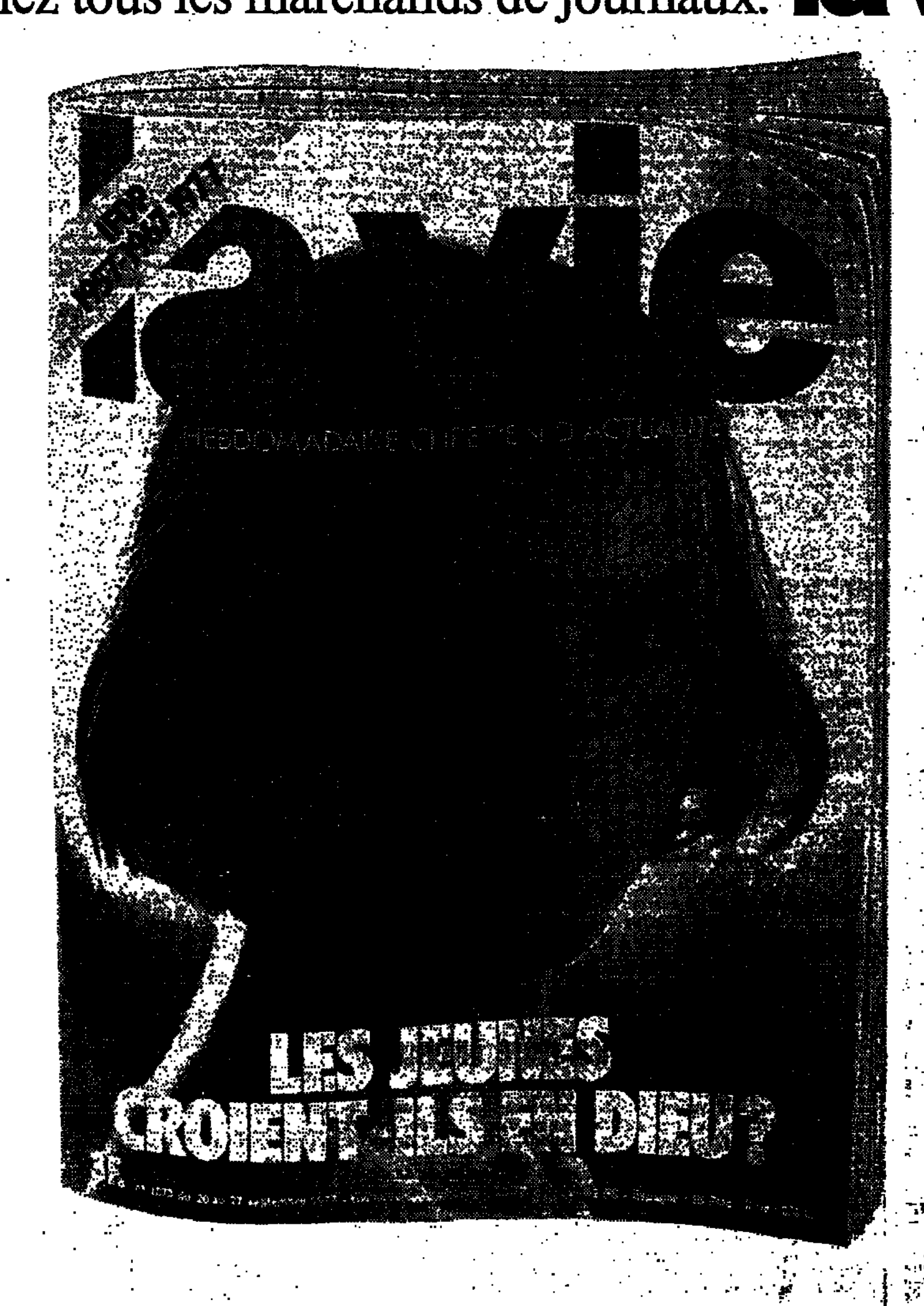
Si séduisantes qu'elles soient, les thèses d'Illich sont plus parlantes pour les membres désabusés et sursaturés de la société de consommation que pour les peuples économiquement sous-développés qui frappent à la porte de cette société d'abondance. Illich a sans doute raison de dire que « *le dogme de la croissance accélérée justifie la sacralisation de la productivité industrielle aux dépens de la convivialité* » et que « *la société déracinée d'aujourd'hui nous apparaît dès lors comme un théâtre de la peste, un spectacle d'ombres productrices de demandes et génératrices de manques* ».

Mais les membres de la Corsicada ont aussi raison de dire qu'ils ont besoin de machines et de progrès technique, dont dépendent finalement des choix et des finalités. Loin de prêcher le retour au Moyen Age ou la haine de la technique, Illich prône la création d'outils *maniables* et conviviaux à la place d'un outillage industriel *manipulable* : il veut un appareil de production et de consommation à taille humaine, fait pour le peuple et par le peuple, sans discrimination.

« *Quand je suis arrivé en France*, raconte Illich, *en remplissant la fiche signalétique, pour profession, j'ai écrit « scribe public », car je me définis comme quelqu'un qui veut redonner dignité et respectabilité au pamphlet philosophique.* » A Corte, l'espace d'une journée, le scribe a déposé sa plume de pamphlétaire pour vivre une rencontre avec des jeunes, parmi lesquels il se sentait, en parfaite connivence. Quand on a rencontré Ivan Illich, on comprend mieux ce qu'il met derrière le mot convivialité.

ALAIN WOODROW.

(1) Illich participait au récent forum d'été organisé par les revues *Faire* et *le Nouvel Observateur* (*le Monde* du 6 septembre 1977).



Un colloque à Calvi

CONSULTER AVANT DE FORER

(De notre correspondant.)

Ajaccio. — Les industriels du pétrole et les représentants de l'Union des villes de la Méditerranée ont dialogué pendant deux jours les 16 et 17 septembre, à Calvi, sur le thème : « Pollution de la Méditerranée par les hydrocarbures », sous l'égide de la Fédération mondiale des villes jumelées. Il s'agissait du troisième colloque de ce genre, le premier ayant eu lieu à Beyrouth en 1973, le second à Rijeka (Yougoslavie) en 1976. On a constaté une fois de plus que la situation écologique du Bassin méditerranéen ne cesse de s'aggraver et que les pays n'apportent pas de solution « *satisfaisante* » à ces problèmes en raison notamment du manque de coopération.

Un télégramme a été adressé aux Etats concernés, leur demandant « *instamment de ratifier rapidement la convention de Londres* (2 novembre 1978), *qui classe la Méditerranée comme zone où tous rejets d'hydrocarbures sont interdits* ». La résolution recommande également la ratification de la convention de Barcelone, « *l'application plus sérieuse des sanctions prévues par les lois et règlements en vigueur en matière de pollution, quelle qu'en soit l'origine* », la mise en place de moyens opérationnels « *rapprochés et immédiats* » contre les pollutions accidentelles et les marées noires, la création d'un organe d'information « *avec le concours des industriels du pétrole permettant de mesurer les risques écologiques et les avantages économiques des exploitations pétrolières, préalablement à tout commencement de recherches ou d'implantation d'exploitations* ».

Une boîte noire pour contrôler les débalastages

Répondant aux inquiétudes exprimées par les maires des villes riveraines et par les écologistes, le représentant du préfet maritime a annoncé que l'an prochain les tankers seront équipés d'une « boîte noire » semblable à celle des avions et permettant de contrôler les débalastages. Vingt-cinq grandes compagnies pétrolières ont constitué une association qui compte étendre à la Méditerranée son expérience de la mer du Nord, où l'on détermine le déplacement des nappes d'hydrocarbures par ordinateur.

Enfin, on a fait le point sur les recherches pétrolières en Méditerranée. A l'heure actuelle on dénombre « *quelques forages* » au large de l'Espagne, de la Tunisie et de la Libye, ainsi que des projets concernent l'Egypte, la Grèce, l'Adriatique et la France. La Corse est plus particulièrement concernée, et l'on en a beaucoup parlé à Calvi. Un premier forage pourrait être rapidement effectué à une dizaine de kilomètres au sud de Bastia par 55 mètres de fond. Les recherches en cours depuis plusieurs mois « permettent de penser » que l'on y trouverait du pétrole. Cependant, les forages ne seront pas entrepris « *si les populations s'y opposent* », ont précisé les pétroliers, s'alignant ainsi sur l'une des « revendications » de la résolution finale.

PAUL SILVANI.

EN ILE-DE-FRANCE

DÉBAT

Pour qui les Halles ?

Pleins feux sur les Halles en ce début d'automne. Le dépôt du premier permis de construire pour des bâtiments proches du futur jardin (le Monde du 3 septembre) a ouvert une double polémique : M. Ricardo Bofill peut-il construire en France sans être inscrit à l'ordre ? Que penser du mur en trompe l'œil dessiné par l'architecte des monuments historiques, M. Marc Saltet, pour habiller la centrale de climatisation de la rue de Turbigo ?

Tandis que le métro s'apprête à ouvrir ses guichets en décembre, on ne sait toujours pas si la chaîne de télévision FR 3 jettera son dévolu sur l'immeuble conçu par M. Henry Bernard pour « clore » le jardin, le long de la rue Pierre-Lescot et si on pourra y installer l'une des grandes salles de concert ou de théâtre lyrique souhaitées, chacun de leur côté, par le président de la République et le maire de Paris.

Pendant ce temps, les travaux continuent (1) au-dessus de la station de métro régional : le vaste centre commercial et son cratère tout en verrières, imaginé par les architectes Claude Vasconi et Georges Pencreac'h, ouvrira un an après le métro, au printemps 1979.

Le vrai et le faux

« Les Halles, le faux », l'article de M. Ionel Schein, urbaniste-architecte, paru dans le Monde *du 13 septembre, a conduit M. Dominique Saglio, directeur général de la Société anonyme d'économie mixte d'aménagement du secteur des Halles, à nous faire parvenir la réponse suivante :*

Les fausses fenêtres de Fabio Rieti sur la place de La Reynie seraient donc le signe de la décadence et la construction d'une usine, indispensable pour climatiser les espaces souterrains (dont l'essentiel est constitué par les ouvrages de transports en commun), l'évidente preuve du massacre des Halles.

En ajoutant à cette évocation caricaturale une subtile allusion aux « décisions » qu'une administration, à la fourberie légendaire, prendrait *pendant* les vacances des citoyens, M. Schein peut conclure sur la promesse d'un jugement en place publique pour tous ces gens, connus ou dissimulés, qui commettent tant de crimes. Qu'il soit alors permis à l'un d'entre eux, administrateur et non responsable politique, avant d'être condamné à des nuits blanches, de souligner quelques évidences.

D'abord qu'il est invraisemblable d'imaginer que, Henry Bernard, Marc Saltet, Ricardo Bofill, Bernard Zehrfuss, Claude Vasconi, Georges Pencreac'h, et d'autres, bientôt, soient tous des architectes du faux et de la décadence. Qu'il est injuste et proprement scandaleux de laisser entendre que tous ceux qui consacrent leur temps à cette affaire sont les exécutants aveugles de sombres machinations politiques ou les complices d'intérêts d'argent. Que l'urbanisme, c'est d'abord la ville accessible à tous, ne privilégiant et n'excluant aucun ; et qu'un simple rappel des surfaces dès maintenant consacrées au logement, au commerce, à la promenade, à la découverte de l'art de notre temps, si M. Schein avait voulu les connaître, aurait ramené son propos à une querelle bien mineure sur la meilleure façon de décorer une usine de climatisation.

Il est vrai que le calendrier technique fera que s'ouvriront des commerces avant le musée de la communication, mais après le R.E.R. Il est vrai que des problèmes considérables demeurent posés, tant pour certains *programmes* que pour leur expression architecturale ; et il est vrai que l'appropriation collective des espaces dépend pour beaucoup des systèmes juridiques et techniques de gestion qui permettront à la puissance publique — quels que soient son niveau et son idéologie — d'en contrôler l'usage.

Pourquoi, cependant, suggérer ou dire que le commerce doit être chassé du centre ville, que tous les espaces ou équipements publics, décidés ou envisagés, sont anodins et marginaux (alors qu'ils domineront en fin de compte l'ensemble) ? Et si nous sommes, en effet, quelques-uns à ne pas « dormir tranquilles », M. Schein peut-il croire que c'est surtout à cause des heures que nous consacrons à chercher des réponses aux vrais problèmes qu'il n'a pas voulu poser ?

Un temple de la haute consommation

M. Pascal Perrineau, sociologue, nous écrit :

Je me permets de vous écrire afin d'exprimer le plaisir éprouvé à la lecture de l'article de Georges Dayan et de Jack Lang (*le Monde* du 19 juillet 1977) et de participer au débat que mériterait de susciter les « Deux séries de contre-propositions pour les Halles ». Directement concerné, en tant qu'habitant du deuxième arrondissement, j'ai cru percevoir au travers de ces propositions concrètes les linéaments d'un nouvel urbanisme qui, j'espère, pourra bientôt s'inscrire dans le sol de la capitale. Georges Dayan et Jack Lang dénoncent et proposent, dénoncent pour proposer.

Il est indispensable en effet de condamner la *pseudo-rationalité* de l'urbanisme de la Ve République, qui ne parvient pas à voiler le « désordre organisé » de la société capitaliste industrielle (spéculation foncière, rénovation-déportation sociale, détérioration du cadre de vie, subventions indirectes à des constructions privées de luxe...) dont l'affaire de la Villette, la rénovation du treizième arrondissement et l'opération du « trou des Halles » sont de bons exemples. L'espace urbain de la capitale devient de plus en plus celui de la marchandise et d'une architecture fonctionnaliste où prévaut « l'état d'esprit orthogonal » que proclamait Le Corbusier.

Contre cette invasion de la marchandise et cette architecture *sans* imagination, deux directions nous sont indiquées afin de rendre vie au centre de Paris et répondre ainsi aux conséquences engendrées par l'urbanisme du pouvoir : la négation des fonctions symbolique et culturelle des centres urbains, l'émigration des couches populaires du centre de Paris vers sa périphérie.

Pour remédier à cette société du spectacle où la marchandise règne sur tous les secteurs de la vie sociale, il faut *redonner au centre sa vocation ludique*. Or, que nous réserve le projet actuel des Halles ? Un temple de haute consommation pendant d'un temple de haute culture.

Pour arrêter cette lente hémorragie qui vide le centre de Paris de sa substance laborieuse, il faut affirmer *le droit au logement* des couches populaires au cœur de la capitale et *le droit à la ville*, c'est-à-dire à la définition en commun par les habitants de leur espace quotidien.

Les contre-propositions des élus socialistes des deuxième et troisième arrondissements s'inscrivent dans cette voie qui n'est autre que celle de la démocratie déclinée au quotidien.

(1) Officielement, le calendrier d'achèvement des travaux est le suivant : octobre 1977 : ouverture des premiers chantiers Bourse-Saint-Eustache ; décembre 1977 : ouverture de la gare souterraine; début 1979 : ouverture des parkings souterrains Forum ; mai 1979 : ouverture du Forum souterrain de commerces et de loisirs, ouverture des voiries souterraines d'accès et de transit secteur Forum ; août 1979 : fin du gros œuvre pour le bâtiment Lescot, fin du gros œuvre pour les logements Bofill ; 1979-1980 : aménagement de la première tranche de jardin ; mai 1980 : achèvement des îlots Saint-Martin ; début 1981 : mise en service du central P.T.T. ; mai 1981 : achèvement du gros œuvre Bourse-Saint-Eustache, aménagement de la deuxième tranche de jardin. 1982 : ouverture du secteur Bourse-Saint-Eustache, fin de l'opération.

UN NOUVEAU BUDGET POUR LES ESPACES VERTS

Les arbres au plus près

Le conseil d'administration de l'Agence des espaces verts de la région d'Ile-de-France s'est réuni le 15 septembre sous la présidence de M. Edouard Bonnefous, sénateur (Gauche démocratique) des Yvelines.

Cette réunion a été consacrée d'une part à l'étude des dossiers de subventions aux collectivités locales pour l'acquisition et l'aménagement d'espaces verts urbains et boisés, d'autre part à l'examen d'un programme général d'action pour 1978. Priorité est donnée aux petits parcs urbains situés à proximité des habitations et qui font particulièrement défaut dans la région parisienne.

Le conseil d'administration a décidé de financer seize opérations, pour un montant total de 2 687 000 francs. Il s'agit notamment de l'acquisition, par le département des Yvelines, des bois de Méridon (188 hectares situés dans la zone naturelle d'équilibre du Hurepoix et dans le site inscrit de la vallée de Chevreuse), de l'acquisition, par la ville de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), de la première tranche d'un parc situé au centre de la ville (superficie : 3,5 hectares), 8.000 habitants, vivant à proximité, seront concernés par ce projet.

Dans le Val-de-Marne, l'Agence des espaces verts a décidé de subventionner l'achat de l'île des Ravageurs, située à Créteil. Cette opération fait partie d'un plan d'ensemble qui va être mis en place pour la protection et la mise en valeur des rives et des berges de la Seine et de la Marne.

Dans le Val-d'Oise, ce sont les 162 hectares du massif de la Tour-du-Lay, situés à proximité de Persan-Beaumont, qui bénéficieront des crédits régionaux.

Ces décisions devront être soumises au conseil régional et approuvées par lui.

Quant au programme d'action pour l'année 1978, il prévoit la création d'un réseau d'espaces verts locaux, l'extension du réseau des forêts ouvertes au public. Une action sera menée en faveur des zones naturelles d'équilibre. Le programme prévoit également la mise en valeur des îles et des rives de la Seine et de la Marne, la création d'un croissant vert au nord-est de Paris, entre les forêts de Bondy (Seine-Saint-Denis) et de Montmorency (Val-d'Oise), de liaisons vertes : l'ouverture de sentiers, de pistes cavalières, de pistes cyclables. Enfin, il est prévu de continuer à aménager les espaces verts entourant les villes nouvelles.

M. Bonnefous a particulièrement insisté sur le développement des contrats d'ouverture au public d'espaces verts privatifs, dont un certain nombre sont en cours d'étude, en particulier dans la forêt d'Ecouen (Val-d'Oise) ou l'arboretum de Chèvreloup (Yvelines).

Afin de réaliser ces objectifs, l'Agence a élaboré un projet de budget, la subvention demandée à la région, pour les investissements, s'élève à 39,6 millions de francs, contre 29,2 millions de francs, soit une progression de 35 %. Cette subvention se répartirait ainsi : 5 millions de francs pour l'acquisition des forêts dans les massifs de Rougeau (Seine-et-Marne), le bois de Vallières (Seine-et-Marne), le bois de Montgé (Seine-et-Marne), la boucle de Moisson (Yvelines), la forêt de Bondy et le bois Saint-Martin (Seine-Saint-Denis) ; 2,5 millions de francs pour la participation régionale aux acquisitions de l'Etat, notamment pour la poursuite des acquisitions réalisées au bois Notre-Dame (Val-de-Marne) ; 6 millions de francs pour l'aménagement des forêts de la région déjà acquises ; 5 millions de francs seraient consacrés à l'aménagement des forêts domaniales.

Inégalités

Les collectivités locales recevraient 17,6 millions de francs pour des acquisitions ou des aménagements d'espaces verts. Ce chapitre du budget serait en augmentation de 40 % sur le budget précédent. Une somme de 2,5 millions de francs serait consacrée au contrat d'ouverture au public d'espaces verts privés. C'est la première fois qu'une ligne est ouverte à ce titre. Une telle mesure touche environ 500 hectares de forêts ou espaces verts urbains ; 0,5 million de francs permettraient de subventionner les itinéraires de promenades pour les piétons, les cyclistes et les cavaliers. L'Agence a affirmé, à cet égard, sa volonté de développer un réseau cohérent de promenades. L'accent sera mis en 1978 sur les pistes cyclables. La création de relais-nature (0,3 million de francs) permettrait aux usagers des espaces verts de mieux connaître leurs lieux de promenade ; enfin, 0,2 million de francs seront consacrés aux études.

Ce projet de budget sera présenté par l'intermédiaire du préfet de région, M. Lucien Lanier, au conseil régional en fin d'année.

Il existe des espaces verts en région d'Ile-de-France, mais il n'y a pas de véritable réseau d'espaces verts. Cette constation est la base de l'étude que le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne consacre aux zones vertes de la région.

Les surfaces d'espaces verts offertes aux habitants de Paris et des départements de la Petite Couronne étaient, en 1975, à peine de 8,54 mètres carrés par habitant. Pour atteindre, dans cette zone, une surface de 10 mètres carrés par habitant (considérée comme minimale), il faudrait créer ou ouvrir au public 1 000 hectares d'espaces verts supplémentaires. Les grandes forêts suburbaines, les bois de Boulogne et de Vincennes représentent une part importante des espaces verts ouverts au public. Les agglomérations ne sont quant à elles « équipées » que de petits espaces d'une superficie inférieure à 1 hectare. Paris compte deux cent vingt-cinq espaces verts, mais seulement quinze d'entre eux ont une superficie supérieure ou égale à 3 hectares.

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Ensemble
Espaces verts urbains publics	1 584 ha	2 367 ha	622 ha	788 ha	5 361 ha
Superficie par habitant	6,89 m2	16,4 m2	4,70 m2	6,42 m2	8,54 m2
Superficie construite desservie par rapport à la superficie totale	44 %	46 %	12 %	18 %	26 %

Enfin, tous les habitants de l'Ile-de-France ne sont pas égaux devant les espaces verts. Ces zones étant irrégulièrement réparties en région parisienne, beaucoup d'entre eux ne bénéficient pas, en effet, d'« espaces verts de proximité ». En décidant de consacrer 17,6 millions de francs à des subventions aux collectivités locales pour des acquisitions et l'aménagement de tels espaces, l'Agence des espaces verts tente de remédier à cet état des choses.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

LES « LYONNAIS » DE LA PORTE D'ORLÉANS

A deux pas du périphérique, protégé par un rideau d'arbres à feuillage persistant, le boulodrome de la porte d'Orléans, ou plutôt, pour respecter une terminologie de professionnels, le « clos ». Un monde à part, où le visiteur ferait un peu figure d'intrus si ce n'était l'accueil cordial du secrétaire général de l'association bouliste du quatorzième, M. Chateau, toujours prêt à vous initier aux secrets de la « lyonnaise ». Sur ce territoire maintenu avec acharnement contre les vents et marées de la promotion et de l'urbanisme, évoluent des joueurs silencieux et tendus que cerne un public discret et attentif.

Une enceinte de 27 m 50 sur 2 m 50, fermées par des barrières basses constitue le « cadre » dans lequel les joueurs officient. Dans ce rectangle, des lignes orthogonales définissent une topographie réglementaire. S'il advient que le « but » de buis roule au-delà de ces frontières, ou bien, qu'en un moment d'inattention un pied frôle trop visiblement une ligne, la partie s'arrête, on annule tout, il faut recommencer.

Cette sévérité de la réglementation impose une discipline qui exclut l'exaltation verbale et physique. Le contrôle de soi, l'économie et la précision du geste, la concentration, dominent ici. Il en résulte une tension permanente qui confère parfois au spectacle la dimension d'un rituel.

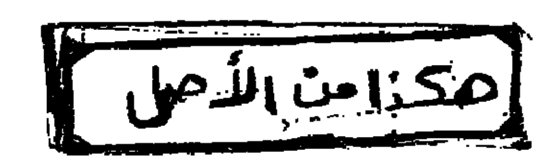
Il y a comme le mouvement d'un gymnaste dans cette course du « tireur » à la limite du déséquilibre, tendue, puissante puis soudain désarticulée après que la lourde boule fut projetée à 20 mètres dans l'étroit cercle tracé à l'aide du « cinquante », cette tige de métal familière avec laquelle les joueurs délimitent les emplacements conventionnels. Devant la réussite ou l'échec, tous conservent le silence, à peine soupçonne-t-on une expression d'agacement à l'endroit d'un partenaire malchanceux ou l'écho d'un rapide échange à propos d'un choix tactique délicat.

Sans doute la rigueur du jeu et la nécessaire endurance physique et psychologique qu'exigent des séries de parties qui peuvent durer jusqu'à huit heures d'affilée ont-elles découragé les vocations. Toujours est-il que le nombre des licenciés, même s'il demeure encore très important, a sensiblement diminué depuis quinze ans. Cependant la Fédération, dont les origines remontent à 1922, fait preuve d'un remarquable dynamisme dont témoigne le nombre des compétitions organisées sous son égide (1).

Devant l'évolution de leur sport, les dirigeants savent rester optimistes, car ils conservent le souvenir de la Nuit du 4 août qui, en abolissant le privilège aristocratique du jeu de boule sur gazon, devait ouvrir à la « lyonnaise » le chemin d'un succès tout à la fois révolutionnaire et populaire.

VALÉRY PATIN.

(1) Fédération française de boules, 3, place Meissonier, 69001 Lyon.



ÉDUCATION

La mise en place de la réforme

La réforme de l'enseignement est appliquée depuis le 15 septembre au cycle préparatoire et en sixième. Cependant toutes les nouveautés qu'elle comporte ne sont pas encore bien comprises de tous les enseignants, notamment la notion de « soutien ».

Selon M. André Henry, secrétaire général de la FEN, la réforme Haby est « vouée à l'échec ». *C'est* « l'arbre qui cache la forêt », *a-t-il déclaré pendant le week-end au cours d'un voyage dans le Sud-Ouest. Il a cependant mis les enseignants en garde contre le* « piège de l'agitation ». « Il ne doit y avoir, *a-t-il précisé*, ni grèves répétées ni actions isolées. »

Seules quelques bavures ont, d'autre part, été signalées depuis la rentrée. A Verges (Jura), les parents refusent d'envoyer leurs enfants à l'école du village voisin de Publy, comme le prévoit le plan de regroupement pédagogique. Ils ont rouvert l'école et les cours sont assurés par des maîtres retraités. A l'Isle-Adam (Val-d'Oise), des parents d'élèves, qui occupaient la mairie samedi 17 septembre, ont quitté les lieux après avoir été reçus par un conseiller municipal.

NOUVELLES SIXIÈMES A COURBEVOIE

Le « soutien » et l'inconnu

Au collège Georges-Pompidou de Courbevoie (Hauts-de-Seine), la rentrée a été « échelonnée », comme dans presque tous les établissements : classes de sixième et de troisième, le matin du 15 septembre, classes de cinquième et de quatrième, l'après-midi. Seule la visite des journalistes, semble-t-il, n'a pas été prévue au programme : la directrice ne souhaite pas de rencontre entre les journalistes et les enseignants à l'intérieur de l'établissement, même au lendemain de la rentrée.

Qu'à cela ne tienne : le café du carrefour vaut bien la salle des professeurs pour exprimer les premières impressions, notamment à propos des nouvelles sixièmes. « *C'est un fait*, reconnaît un professeur de français, *les effectifs sont bien allégés cette année. Au lieu de trente ou trente-cinq élèves par classe, comme l'année dernière, nous n'en avons plus que vingt-quatre. En revanche, nous n'avons plus de classes dédoublées, si l'on met à part l'heure de soutien.* »

Le « soutien », c'est la grande inconnue au collège Georges-Pompidou. « *On n'a pas reçu de consignes*, explique un autre professeur. *La directrice nous a dit d'attendre pour l'instant.* » Certains ont déjà prévu une formule : « *Pendant un mois, on va prendre la moitié — douze — des élèves chaque semaine pendant une heure. Après, on avisera.* »

Et l'approfondissement ? Eclat de rire général. « *De toute façon, nous n'avons pas de salle. La permanence a déjà lieu dans le réfectoire.* » De plus, la plupart des heures de soutien ont été placées en début ou en fin de demi-journée « *pour permettre aux élèves d'approfondir chez eux* », glisse perfidement un professeur.

La suppression des dédoublements de classe pose un problème particulier aux professeurs de travaux manuels et de sciences naturelles. « *L'année dernière*, explique l'une d'elles, *nous avions deux élèves par table pendant les travaux pratiques. Cette année, nous en avons trois par table, c'est-à-dire qu'un des trois se trouve devant l'évier... Lorsqu'on proteste contre cet état de chose, on nous répond : « Faites des » binômes de trois ! » Une concession*, cependant : les professeurs de sciences naturelles, à Courbevoie, n'enseigneront que leur discipline. Les notions de physique et de chimie seront données par les professeurs de physique.

Quant à l'hétérogénéité des classes, les professeurs, dans l'ensemble, y compris les syndiqués, approuvent. « *Pour moi*, dit l'un d'eux, *ce brassage des élèves en sixième est le seul point positif de la réforme Haby.* » Le brassage est-il effectif au collège ? « *Oui* », répondent, unanimes les enseignants. Et ils expliquent : « *L'année dernière, déjà, on s'était efforcé de pondérer les disparités* ».

L'hétérogénéité, toutefois, entraine des appréhensions nouvelles : « *lorsqu'on met ensemble des petits garçons de dix ans et des grandes filles de treize ans, l'atmosphère de la classe est transformée. Il risque de se former des sous-groupes difficiles à faire cohabiter harmonieusement. Un exemple : dans ma sixième, quatre élèves — Français — ont été incapables de me dire leur lieu de naissance. Ce n'est plus du soutien qu'il faut alors, ce sont des échafaudages* ».

ROGER CANS.

Le débat sur l'enseignement privé

LE RENDEZ-VOUS MANQUÉ DE CHERBOURG

L'Association pour la démocratie, que préside M. Paul Bacquet, professeur d'université, et qu'anime M. Michel Bassi, aurait souhaité relancer, le jour de la rentrée scolaire, le débat sur l'enseignement privé. Le lieu n'avait pas été choisi au hasard : il avait été prévu d'inviter M. René Haby à Cherbourg parce que la communauté urbaine, où les socialistes sont majoritaires, vient de décider, contre les directives nationales du P.S., de supprimer certaines subventions aux écoles privées (*le Monde* du 8 septembre). Malheureusement pour l'Association — qui avait déjà lancé les invitations — le ministre de l'éducation a finalement décliné l'invitation en raison « *des multiples obligations qui le retenaient ce jour à Paris* ». Dans un communiqué le ministre précise qu'il ne « *refusera naturellement pas de prendre part à une semblable réunion dans l'avenir si son calendrier le lui permet* ».

Désireux de ne pas faire apparaître son refus comme une dérobade devant un débat qu'il qualifiait pourtant, il y a quelques mois, de « *faux problème* », le ministre précise, dans le même communiqué, que « *la suppresion de droit ou de fait d'une liberté dans notre pays est un événement trop grave pour ne pas être relevé* ». La liberté, reconnue aux parents « *depuis un siècle de choisir librement pour leurs enfants parmi plusieurs établissements d'enseignement* ».

De son côté, au nom du parti républicain, M. Jean-Claude Rohel, délégué à l'éducation, à propos de la directive du P.S. : « *Le parti socialiste semble tout d'un coup découvrir la nécessité de laisser aux parents la liberté de choisir une école privée après avoir violemment combattu tous les textes qui tendaient à assurer les moyens de cette liberté (...). Il s'agit en réalité d'une opération électoraliste qui ne trompe personne* »

Electoralisme-ci, électoralisme-là.

M. Haby relance la polémique sur la politisation de l'enseignement

Le ministre de l'éducation, M. René Haby, a relancé, samedi 17 septembre, à Clermont-Ferrand, la polémique sur la politisation de l'enseignement qui l'avait, au printemps dernier, opposé aux syndicats d'enseignants. M. Haby a fait état des « *craintes* » du président de la République, que l'approche des élections « *n'amène la politisation dans les écoles et les collèges* ».

Selon le ministre, « *la préparation des élections risque de faire chauffer la marmite* » dans la mesure où « *les jeunes sont une clientèle électorale potentielle et où des enseignants sont déjà tentés par le prosélytisme* ».

« *Des enseignants*, a-t-il poursuivi, *sont engagés dans le combat politique. Parmi les conseillers municipaux des villes de plus de 30 000 habitants, 14 % sont des enseignants, dont 85 % sont dans l'opposition. (...) Si nous avons une pression politique trop forte à l'intérieur de l'école, nous transformerons profondément la notion d'école publique.* » Le ministre a rappelé qu'il avait demandé à l'Académie des sciences morales et politiques, ainsi qu'aux commisions des affaires culturelles du Sénat et de l'Assemblée nationale, de se pencher sur un « *code de déontologie* » qui ramènerait les enseignants à « *plus de sérénité* » et serait une « *remise à jour de la notion d'école publique* ».

Le secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, M. André Henry, a vivement réagi, dimanche 18 septembre, aux propos du ministre. « *Contrairement*, déclare M. Henry, *aux allégations et aux insinuations insultantes pour l'ensemble des personnels d'éducation, les enseignants, quel que soit leur engagement de citoyens, assurent leur difficile mission face à l'extraordinaire évolution de la jeunesse dans le respect scrupuleux de la personnalité des élèves.* »

« *Comment*, ajoute M. Henry, *les enseignants accepteraient-ils d'ailleurs, eux qui ont toujours lutté et continuent de lutter contre l'emprise de l'Eglise catholique et des cléricaux dans l'enseignement, que d'autres dogmes aujourd'hui viennent exercer sur les jeunes des pressions inadmissibles ? La seule réponse à cette obsession douteuse du ministre ne peut être que celle du mépris.* »

SÉRÉNITÉ ET PROVOCATION

La relance de la polémique sur la politisation de l'enseignement, trois jours après la rentrée des classes, est d'autant plus étrange — voire provocatrice — que chacun avait noté la modération des organisations d'enseignants pour cette rentrée sans polémique, la première depuis des années. An moment où M. Haby s'efforce d'obtenir — sur le terrain — l'adhésion individuelle des maîtres à sa réforme, au moment où les syndicats renoncent à la boycotter, même s'ils la critiquent sur le fond, voici qu'il lance un pavé dans la mare.

Autre contradiction : c'est peu de jours après avoir renoncé à relancer la question de l'enseignement privé que le ministre revient à la charge sur la politisation. Ce ministre technicien ne peut avoir, de lui-même, décidé de lancer une campagne qui met en cause une bonne partie de ses personnels, dans une période où les polémiques sur la réforme s'estompent. A Clermont-Ferrand, il a clairement indiqué que l'inquiétude venait du président de la République. En amplifiant cette inquiétude, en faisant resurgir ce projet de code de déontologie qui heurtera plus sûrement les professeurs qu'il ne rassurera les familles, M. Haby compromet lui-même la sérénité d'une rentée scolaire. Le but de l'opération est, à l'évidence, à situer au-delà de l'école, dans la perspective des élections. C'est une autre forme de politisation.

Br. F.

RELIGION

Paul VI a présidé la séance de clôture du congrès eucharistique italien

De notre correspondant

Rome. — Effectuant le vingt-troisième voyage de son pontificat, Paul VI s'est rendu, samedi 17 septembre, à Pescara pour clore solennellement le congrès eucharistique italien. Arrivé en avion, le pape n'a passé que quelques heures dans cette ville des Abruzzes, le temps de célébrer une messe devant une foule enthousiaste, de deux cent mille personnes environ, que le mauvais temps n'avait pas rebuté.

Les congrès eucharistiques ont souvent donné aux catholiques italiens l'occasion de manifester leur puissance et leur unité. Celui-ci — le dix-neuvième — n'a pas failli à la règle, même si toute idée de triomphalisme en avait été bannie. C'est sur une immense tribune, dressée en bordure de l'Adriatique, que le pape a pris place, au milieu de cardinaux, évêques, prêtres et personnalités diverses parmi lesquelles le président du Sénat, M. Amintore Fanfani. Au large de Pescara, de nombreux bateaux de pêche ont actionne leurs sirènes avant de se livrer à un ballet nautique pour figurer une croix puis un salut : « *Viva il papa !* » La cérémonie, retransmise en direct par la télévision italienne, a montré un pape ému, portant le poids de ses quatre-vingts ans (il célébrera son anniversaire dans l'intimité le 26 septembre prochain).

Primat d'Italie, ayant participé aux deux derniers congrès eucharistiques nationaux — à Pise en 1965 et à Udine en 1972 — Paul VI n'avait pas à justifier sa présence à Pescara. Il s'est attaché, en revanche, à rappeler l'importance de l'eucharistie dans le mystère chrétien, avant de s'en prendre à « *la vision restreinte d'une certaine psychologie sociale* » qui gagne des adhérents même parmi les disciples du Christ et qui « *attendrait de lui la solution primordiale des problèmes économiques et sociaux* ». Ce seul accent polémique devait être suivi d'un encouragement à faire du congrès eucharistique « *une reprise de la vie communautaire* ».

Dans la soirée, Paul VI a regagné sa résidence d'été de Castel-Gandolfo en prenant, comme à l'aller, quatre moyens de transport : l'automobile, l'hélicoptère, l'avion, et encore l'automobile. C'était la première fois qu'un pape se rendait officiellement dans les Abruzzes. Une statue géante le représentant en train de bénir la foule rappellera cette journée historique aux pêcheurs de Pescara.

ROBERT SOLÉ.

SOCIÉTÉ

Quand les enfants troquent

Les plus prévoyants — et certains professionnels — ont leurs tréteaux. Les autres s'installent à même les dalles de béton, déployant leurs menus trésors à l'ombre des gratte-ciel du « parvis » de la Défense (Hauts-de-Seine), promu pour deux jours sanctuaire du troc.

La troisième Foire au troc — qui a eu lieu durant le week-end — a déjà ses habitués, collectionneurs, brocanteurs ou simplement amateurs de surprises, venus à la Défense pour découvrir l'oiseau rare. « Voilà trois ans que je la cherchais », *dit un numismate en montrant une pièce d'argent de 1812. Il l'a trouvée. Il l'a échangée.* « Elle est griffée ou piquée ? », *demande un autre en avisant une « pièce prise » (1). Pas de chance pour ce connaisseur : il s'agit seulement d'un coupe-cigare déguisé en pièce d'argent : cela ne l'intéresse pas.*

La plupart des « troqueurs » sont des nouveaux venus à la brocante. Il y a cette dame élégante qui parcourt les stands avec, sur les bras, des bottes et une culotte de cheval. Elle voudrait bien s'en débarrasser, mais « pas pour rien ». *L'ennui, avec les vêtements, c'est qu'il ne se trouve pas de cabine d'essayage sur l'esplanade ouverte à tous vents — au grand désespoir des échangeurs de timbres obligés de s'arc-bouter sur leurs albums pour empêcher les précieuses vignettes de s'envoler.*

Ces problèmes ne préoccupent pas les échangeurs de matériel lourd — chaudrons, chenêts, obus ou roches de collection. Mais ceux-là ont plus de mal à écouler leur marchandise à cause du poids. Ceux qui viennent avec une valise pleine de « fringues » hésitent à troquer contre un lampadaire en fer forgé ou une statue en bois d'ébène.

Quelque chose

La Foire au troc est aussi le paradis des enfants. Un Lucky Luke *contre un* Spirou, *un* Astérix *contre un* Schtroumpf, *le troc va de soi au royaume des illustrés. Même défraichis, les jouets ont l'éclat du neuf lorsqu'on vient de les échanger : une panoplie d'Indien — presque complète — contre un tricycle devenu trop petit. Une affaire.*

Les plus malheureux sont ceux, encore nombreux, qui sont venus les mains dans les poches. Rien à troquer. Point d'affaire. « Te le vendre ? Mais ce ne serait pas drôle ! », *dit une fillette à qui un gosse a demandé son tourne-disques. Une solution : retourner chez soi inventorier la caisse à jouets et revenir très vite avec de la « marchandise ». beaucoup le font. D'autres en arrivent aux moyens extrêmes :* « Echangerais trois tickets de métro contre quelque chose ! »

*Quelque chose. N'importe quoi. Un téléphone à pied, une carapace de tortue marine, une collection d'*Historia, *une paire de brodequins anglais, un varan (vivant)... ou une maquette de Concorde.*

ROGER CANS.

(1) Il s'agit d'une pièce transformée en bijou.

DÉFENSE

LE PREMIER AVION DE COMBAT PRODUIT AU JAPON DEPUIS 1945 EST ÉQUIPÉ DE DEUX RÉACTEURS FRANCO-ANGLAIS.

Tokyo (*A.F.P.*). — Le F-1, premier avion de combat produit au Japon depuis la fin de la dernière guerre mondiale, a commencé d'être livré à l'agence japonaise de la défense (ministère) par la firme Mitsubishi.

Le F-1, biréacteur biplace d'attaque au sol, est une version améliorée de l'avion d'entrainement T 2. Equipé de deux réacteurs Adour d'une poussée maximum de 3,2 tonnes chacun, le F-1 peut atteindre une vitesse de Mach 1,6. Il est armé de missiles air-air et peut emporter pour plus de 6 tonnes de bombes. Il coûte près de 7,5 millions de dollars l'unité (environ 37 millions de francs).

[Les forces japonaises ont prévu d'acquérir quatre-vingts exemplaires de cet avion, le premier escadron devant être constitué à la fin de mars 1978 sur la base de Misawa, dans l'île de Honshu, la plus grande des îles qui forment le Japon.

Des sociétés françaises participent à la fabrication de cet avion, puisque le réacteur Adour est produit — en coopération avec la firme britannique Rolls Royce — par la société privée Turboméca et la SNECMA. L'Adour propulse également l'avion d'appui tactique Jaguar qui équipe la France, le Royaume-Uni, l'Equateur et le *sultanat d'Oman.*]

LA CHINE A FAIT EXPLOSER UNE FAIBLE CHARGE NUCLÉAIRE

La Chine a fait exploser, samedi 17 septembre, une charge nucléaire dont la puissance, selon les observateurs américains, serait inférieure à 20 kilotonnes (l'énergie dégagée par la bombe d'Hiroshima).

C'est la vingt-deuxième explosion nucléaire chinoise depuis le 16 octobre 1964. La dernière avait eu lieu le 17 novembre 1976 et sa puissance, vraisemblablement la plus importante jamais dégagée par une explosion chinoise, avait été évaluée à 4 mégatonnes.

Les services de renseignements occidentaux avaient cru déceler, ces dernières années, un ralentissement des activités nucléaires de la Chine. Mais, en l'espace de quelques semaines, l'essai d'un missile qui pourrait être intercontinental et la récente explosion nucléaire semblent montrer que Pékin n'entend pas interrompre le développement de la recherche en la matière.

SCIENCES

● *D'importants gisements d'uranium découverts en Egypte.* — Les prospections du comité de l'énergie atomique égyptien ont révélé la présence de quantités importantes d'uranium dans plusieurs régions. Selon l'agence d'information du Moyen-Orient, la plupart de ces gisements sont situés dans les déserts oriental et occidental de l'Egypte, ainsi que dans le Sinaï et sur les côtes de la mer Rouge. Le comité a pris contact avec les firmes internationales spécialisées, afin d'obtenir leur coopération pour l'extraction et l'exploitation de l'uranium. — (*A.F.P.*)



Le Monde DE L'ECONOMIE

Le « plan Barre » a un an

MOROSE ANNIVERSAIRE

LE « plan Barre » fête son anniversaire jeudi 22 septembre. Au terme d'une année d'expérience, peut-on dire qu'il a réussi ? Le pouvait-il ?

A s'en tenir aux chiffres, qu'illustrent pages 24 et 25 une douzaine de graphiques, les résultats sont contrastés. Côté négatif, quatre constations :

● Le chômage s'est sensiblement aggravé au point qu'on recense aujourd'hui deux cent vingt-deux mille demandes d'emploi supplémentaires (+ 26 %) mais vingt-cinq mille trois cents offres d'emploi en moins (— 18 %). Aux dernières statistiques, il y avait 9,4 demandes pour une offre, contre 6,1 il y a un an : moitié plus. La détérioration de la situation n'a d'ailleurs pas cessé, puisqu'en août encore on a recensé deux cent vingt-quatre mille nouvelles demandes d'emploi, pour seulement cent soixante-cinq mille places accordées : soit un déficit de soixante mille postes en un mois.

● Cela résulte directement de la quasi-stagnation de la production industrielle. Elle ne dépassait guère, aux derniers chiffres connus, son niveau d'il y a trois ans. Si des secteurs vont bien, d'autres sont en pleine crise, la dépression conjoncturelle ajoutant ses effets aux difficultés structurelles de branches entières (textile, sidérurgie, tanneries, chimie...). L'avenir ne s'annonce pas plus souriant : les industriels se déclarent de plus en plus pessimistes quant à leur production future, estimant que leurs stocks, en progrès continu, ont retrouvé un niveau voisin de celui de l'automne 1974, c'est-à-dire de l'époque où l'on vit précisément l'activité chuter, les chefs d'entreprise prenant peur devant l'ampleur des invendus.

● Les deux moteurs principaux de la production sont en effet en panne : la consommation, en plein essor avant le « plan Barre », a faibli au premier semestre 1977 et ne s'anime pour l'instant que modérément. Quant aux investissements, ils sont pratiquement restés à leur bas niveau de l'été 1976, le patronat privé s'abstenant très souvent d'investir, attendant que les clients commencent par développer leurs achats. Seules les importantes dépenses du secteur public (entreprises nationales notamment) ont empêché une baisse plus accentuée encore.

● Mais pour financer leurs travaux, ces firmes ont dû souvent s'endetter à l'étranger. L'appel à l'emprunt extérieur a, de fait, continué à augmenter cette année, procurant en abondance des devises qui ont facilité la tenue du franc.

La stabilité de la monnaie française par rapport au dollar est, en effet, malgré une légère détérioration vis-à-vis du deutschemark, l'un des résultats positifs du plan Barre. Avec le ralentissement de la hausse des prix des produits manufacturés et celle des salaires. Cette décélération des rémunérations (5,6 % de hausse au premier semestre, au lieu de 8 % un an plus tôt à pareille époque) était l'un des principaux objectifs du premier ministre et la condition essentielle — mais pas suffisante — du succès de son action.

Elle n'a pas été obtenue sans de multiples contre-attaques syndicales visant — en vain — à empêcher la stagnation du pouvoir d'achat des salariés (et même son recul dans de nombreuses branches : métallurgie, chimie...). Mais l'encouragement officiel donné au patronat de licencier, pour « *dégraisser* » les comptes des entreprises, a facilité cette évolution (l'« armée de chômeurs », comme en disait naguère, pesant sur les négociations collectives) et permis un redressement des marges d'autofinancement des entreprises privées (59 %). M. Barre espère porter ce taux l'an prochain à un niveau voisin de celui des riches années d'antan (71 %), afin de permettre aux firmes qui le souhaiteraient d'investir davantage (ce qui, bien sûr, ne suffira pas à dégeler l'attentisme des autres).

Du coup, le recours au crédit bancaire, sévèrement encadré, a pu diminuer, ce qui a ralenti le rythme de la création monétaire. Mais une partie de cette décélération est malsaine, puisqu'elle traduit simplement l'anémie du pays.

Incertitudes

Au-delà de ces effets assurés — positifs ou négatifs — du « plan Barre », l'incertitude subsiste dans quatre domaines. Le déficit commercial, anormalement gonflé par la sécheresse il y a un an, a baissé mais non disparu (11 milliards en sept mois). Surtout, sa diminution s'explique largement par l'engourdissement économique actuel, qui ralentit les importations. Que l'expansion reprenne un peu, et le déséquilibre important de naguère resurgira. Les paiements courants restent de toute façon largement déficitaires, contraignant la nation à l'endettement extérieur ; ils le seraient davantage encore si l'activité reprenait.

La cherté de l'argent demeure, elle aussi, en dépit — ou à cause — du ralentissement général. C'est, on le sait, un outil au rôle grandissant dans l'univers de flottement monétaire où nous vivons : l'intérêt élevé attire (ou fixe) les capitaux étrangers, tout en décourageant les industriels de s'endetter à la légère. Drogue temporaire, il ne saurait évidemment tenir lieu de politique durable. Or, de ce point de vue, le relais sain est à peine amorcé. Pourrait-il l'être plus vite sans compromettre le franc, entré lui-même dans une période de risque d'instabilité, pour des causes tant techniques que politiques ?

L'exemple du budget de l'Etat est du même ordre. En 1977 comme en 1976, les comptes publics, présentés en équilibre, se soldent par un déficit important : 17 milliards environ chacune de ces deux années. Les pouvoirs publics ont fini par admettre qu'il valait mieux faire contre mauvaise fortune bon cœur : le projet de M. Barre pour 1978 est, dès le départ, en déséquilibre de 3,9 milliards, malgré une légère aggravation de la pression fiscale. On est loin, a priori, des 38 milliards de déficit constatés en 1975 ; mais que seront vraiment les comptes dans un an ?

Pourquoi ?

Au total, l'anniversaire du « plan Barre » va se célébrer dans un climat morose. Le premier ministre est tenté d'invoquer, à sa décharge, la mauvaise conjoncture qui environne la France. Certes ; mais qu'est-ce qu'une politique qui ne tient pas compte de l'extérieur ? Il peut répéter que trois années sont nécessaires pour guérir en profondeur le « mal français » de l'inflation. Ne le savait-il pas il y a un an ? Et ne pouvait-il pas prévoir la recrudescence actuelle des risques politiques pour l'économie (attentisme des uns, inquiétudes des autres), puisque la date des élections prochaines n'a pas été changée ?

Les réformes de structures sont lentes à produire leurs effets, répète M. Barre. C'est vrai ; mais elles n'ont guère été entamées, hormis quelques mesures spécifiques d'assainissement (sidérurgie, papier, aéronautique) et de modestes essais en matière d'ententes ou d'économies de matières premières. L'essentiel du dossier des transformations en profondeur reste à ouvrir.

Dès lors que M. Barre axait l'essentiel de son effort sur un ralentissement conjoncturel de la demande (spécialement salariale) afin de protéger la monnaie, mais en sous-estimant les effets cumulatifs du processus dépressif ainsi enclenché, pouvait-il aboutir à un autre résultat que l'actuel ? Trop sûr des effets mécaniques de sa thérapeutique néo-classique, le premier ministre a accordé une attention insuffisante aux données psychologiques du jeu économique : celles qui concernent l'épargne, le choix d'investir ou de consommer, les craintes politiques, notamment.

L'étau des contraintes héritées du passé est déjà terriblement pesant. Si le pouvoir ne prend pas les moyens de se donner un peu d'air et ne cherche pas à amorcer une autre logique, il reste inévitablement prisonnier du cours du temps. Comme on le voit présentement, où, après un an d'assainissement », toute initiative paraît risquée aux gouvernants.

La gauche, si prompte à se gausser des difficultés de M. Barre, ferait bien d'y réfléchir sérieusement : l'air du temps ne lui sera pas nécessairement favorable, si elle accède au pouvoir. Et les rigueurs du système n'auront pas disparu comme par enchantement. En ces matières, il est toujours plus tard qu'on ne pense...

GILBERT MATHIEU.

Salaire minimum différencié aux États-Unis ?

C'EST dans tous les domaines de la vie économique et sociale que la crise accélère la révision des notions ou des institutions les mieux établies. En sera-t-il ainsi aux Etats-Unis du salaire minimum garanti, dont on se demande s'il doit être conservé sous sa forme actuelle, c'est-à-dire fixé uniformément au même niveau pour toutes les catégories de travailleurs ?

La question se pose pour les jeunes âgés de seize à dix-neuf ans, que le chômage touche beaucoup plus sévèrement que les adultes, et plus particulièrement encore pour les jeunes Noirs, qui sont inscrits dans la proportion de 40 % comme étant à la recherche d'un emploi. Le Congrès va sans doute dans les prochains jours porter le salaire minimum à 2,65 dollars, soit environ 13,25 francs. Il est probable que la nouvelle loi comportera une formule d'indexation qui n'existait pas encore pour le SMIG américain.

Les parlementaires auront encore à cette occasion à se prononcer sur une proposition qu'ils ont déjà repoussée à deux reprises, une première fois en 1971 et une seconde en 1974, mais qui pourrait aujourd'hui avoir de plus grandes chances de succès. Son objet est d'abaisser le nombre des chômeurs parmi les moins de vingt ans en permettant aux entreprises de les embaucher à un salaire inférieur de 15 % au minimum légal.

Selon plusieurs études entreprises sur ce thème, une telle mesure serait effectivement susceptible de procurer des emplois à un grand nombre de ceux qui sont pratiquement éliminés du « marché du travail » de par le jeu même de la loi. Mais les syndicalistes redoutent que les employeurs ne soient tentés de licencier des adultes pour les remplacer par une main-d'œuvre moins chère Une autre solution, qui a la faveur de certains économistes, serait de subventionner les entreprises pour alléger leur coût salarial C'est dans cette voie que le gouvernement français s'est pour sa part engagé en dispensant temporairement les entreprises qui embauchent des travailleurs âgés de moins de vingt-cinq ans du paiement des charges sociales afférentes.

POINT DE VUE

Un projet dangereux : nationaliser les assurances

par BERNARD PAGÉZY (*)

LES rédacteurs du programme commun n'ont cru devoir consacrer que treize mots pour annoncer leur intention de nationaliser les grandes compagnies d'assurances privées. Aucun commentaire, depuis lors, sur les motifs, les modalités, les objectifs de cette politique ; comme si, nationaliser pour nationaliser était une fin en soi et n'appelait pas d'autres explications.

Consacrer seulement deux lignes d'un programme dit de gouvernement pour bouleverser les structures, d'abord juridiques, puis, sans doute, économiques et sociales d'une centaine de sociétés faisant travailler plus de soixante mille salariés, les deux tiers dans leurs propres services, le reste dans les réseaux commerciaux qui leur sont attachés, réalisant entre elles un chiffre d'affaires annuel de vingt milliards, c'est pour le moins sommaire, voire désinvolte. Sur ce chapitre, le travail des auteurs du programme commun ne mériterait pas une bonne note, même d'examinateurs complaisants : Pas sérieux, à revoir...

Lorsque le comité exécutif national du Labour Party a présenté, le 7 septembre 1976, à l'occasion de la conférence annuelle du parti travailliste à Blackpool, son projet de nationalisation des sept plus importantes compagnies d'assurances de Grande-Bretagne, le document intitulé « Banking and finance » occupait une pleine page du *Times*, avançait des raisons, exposait des objectifs, définissait une politique. Pour convaincre des Britanniques, réputés pragmatiques, faudrait-il raisonner, alors que pour emporter l'adhésion de Français, disciples de Descartes, il suffirait d'annoncer la couleur ?

Et pourtant, c'est en France, et non en Grande-Bretagne, que des observateurs sont le mieux placés pour faire une étude comparative sérieuse sur les mérites respectifs des sociétés d'assurance nationalisées et privées, puisque de telles sociétés coexistent depuis 1945, alors qu'en Grande-Bretagne, malgré les majorités travaillistes qui se sont succédé à Westminster depuis la fin de la guerre, aucune compagnie d'assurances, pas plus d'ailleurs qu'aucune banque, n'a encore été nationalisée.

*
* *

L'assurance s'apparente-t-elle à un service public ? Les compagnies privées exercent-elles un monopole, ou à défaut, occupent-elles une position dominante qui priverait les consommateurs de toute liberté de choix ?

Les risques que le Parlement a voulu considérer comme relevant d'un service public, la couverture des accidents du travail, l'assurance maladie, le risque vieillesse, ont été pour l'essentiel nationalisés en 1945. Pour tous ces risques, les compagnies d'assurances, qu'elles soient privées, nationalisées ou qu'elles appartiennent au secteur mutualiste, ne fournissent plus que des prestations complémentaires des régimes légaux c'est-à-dire qu'elles complètent les insuffisances inévitables de tout régime qui parce que obligatoire, est stéréotypé et quelquefois mal adapté à des besoins de clientèles particulières.

La frontière entre les régimes obligatoires et les assurances complémentaires n'a d'ailleurs rien d'immuable ; depuis vingt ans, le Parlement a procédé à de nombreuses retouches, transférant à la Sécurité sociale, à la Mutualité sociale agricole ou à des institutions particulières des prestations jusqu'alors assurées par l'ensemble des compagnies d'assurances.

On pourrait aujourd'hui imaginer de nouveaux transferts : mais ce n'est pas cela qu'envisage le programme commun : il vise seulement l'élimination des compagnies privées d'assurances du champ d'action où sociétés nationalisées, mutuelles... et sociétés étrangères d'assurances continueraient, comme aujourd'hui, à proposer leurs services à la clientèle.

On doit alors affirmer que cette élimination — cet ostracisme à l'encontre d'un type particulier d'entreprises, — ne se justifie par aucun des arguments habituellement mis en avant pour de telles réformes institutionnelles.

Les frais de fonctionnement

Ensemble, la centaine de sociétés d'assurances privées réalise à peine plus du tiers du chiffre d'affaires global de l'assurance de dommages, le cinquième environ de celui de l'assurance-vie. Les deux plus importants groupes de sociétés du secteur privé représentent chacun, en ce qui le concerne, environ trois et demi pour cent du marché global. C'est-à-dire, qu'ensemble, à supposer même qu'elles aient la volonté d'exercer une action concertée, les sociétés privées d'assurances n'ont pas les moyens d'influencer sérieusement les conditions de concurrence du marché et qu'individuellement les principaux groupes privés, aussi importants qu'ils puissent paraître, n'occupent que des positions marginales.

Si elles ne le dominent pas, est-ce que les compagnies privées d'assurances perturberaient le bon fonctionnement des divers marchés de l'assurance, au point que leur élimination s'imposerait comme une mesure d'assainissement ?

Bien sûr, il y a toutes sortes de cas de figure parmi la centaine de sociétés privées d'assurances . des grandes, des moyennes et des petites ; il y en a de bien gérées, d'autres qui le sont moins. Certaines sont dans une situation assez précaire, d'autres au contraire présentent des assises financières dont rêvent bien des dirigeants d'entreprises nationalisées. Remarquons simplement que le contrôle vigilant de l'administration de tutelle et la réglementation particulière que celle-ci est chargée de mettre en œuvre ont permis aux assurés français d'être jusqu'à ce jour à l'abri de toute déconfiture de société, performance que les marchés britannique, allemand ou italien, pour ne parler que de nos voisins, n'ont pu réaliser.

Faudrait-il alors éliminer les sociétés privées d'assurances parce qu'elles fonctionneraient trop bien et réaliseraient des bénéfices excessifs ? Ce serait une bien curieuse démarche que de vouloir, à la fois, maintenir une économie de marché, où règne la concurrence pour le plus grand profit des consommateurs, et éliminer certaines entreprises de ce marché au prétexte des marges bénéficiaires qu'elles dégageraient là où d'autres n'équilibrent leurs comptes que de justesse.

Mais à parler de profits, lorsqu'ils existent, sont-ils à ce point excessifs qu'ils appelleraient une mesure chirurgicale, au-delà du prélèvement fiscal qui fait de l'Etat le bénéficiaire de la moitié de ces profits ?

(Lire la suite page 26.)

(*) Président des sociétés d'assurances du groupe de Paris.

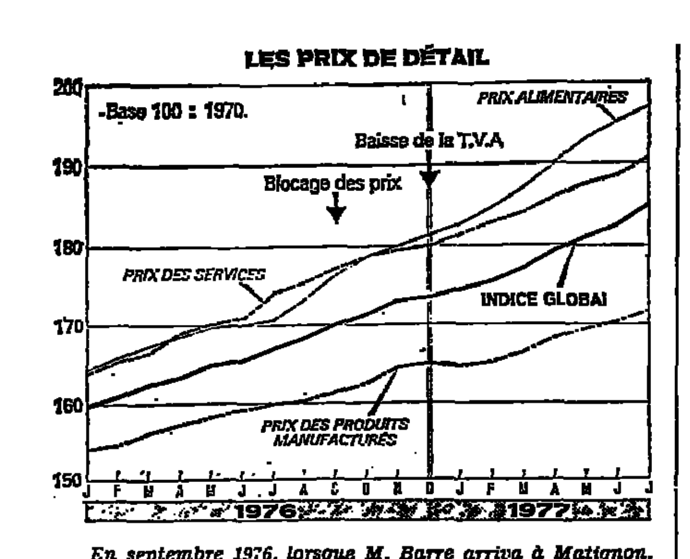
Les villes d'Europe sont de plus en plus chères

Ne demandez pas votre mutation à Tokyo, c'est la ville la plus chère du monde ! L'enquête habituelle de la société américaine Business International, conseil d'entreprises, sur le coût de la vie dans cinquante-sept agglomérations mondiales montre qu'avec des indices de 142,9 et 134,8, Tokyo et Osaka-Kobe sont en tête du classement, New-York étant la base 100. Mais le Japon n'a pas l'apanage de la cherté. Douze villes d'Europe sont aujourd'hui plus chères que New-York contre huit un an auparavant. Au sommet et dans un peloton serré : Stockholm, Oslo, Zurich et Genève avec des indices compris entre 124 et 116. Celui de Paris s'établit à 105,2. Cette année Bruxelles, Francfort et La Haye ont franchi la « barre » de New-York. En revanche Barcelone et Madrid avec des indices de 62,4 et 64,2 sont les agglomérations le meilleur marché d'Europe. Mais c'est Buenos-Aires malgré sa forte inflation qui est en bas de l'échelle.

Effectuée pour le compte d'entreprises internationales soupçonnant leurs succursales à l'étranger de « noircir » la situation, cette enquête s'appuie sur des relevés de prix de produits et de services. Ces derniers sont ensuite pondérés et regroupés dans quatre postes : pouvoir d'achat, vêtement, transport et distraction, reflétant les goûts et habitudes de consommation d'un cadre supérieur « transplanté ». La méthode plus empirique que celle de l'INSEE ne garantit pas la précision de la décimale, mais indique une tendance généralement constatée.

C'est la conversion des résultats obtenus en dollars qui détermine largement le classement. La cours du deutschemark, la dévaluation de la peseta ont été des facteurs essentiels. Ainsi, l'augmentation des prix en deutschemarks du « panier » à Francfort par rapport à 1976 n'est que de 2,9 % mais elle atteint 14,2 % quand ceux-ci sont exprimés en dollars. La récente dévaluation de la couronne suédoise devrait donc faire reculer Stockholm dans le classement. C'était bien un des buts de l'opération.

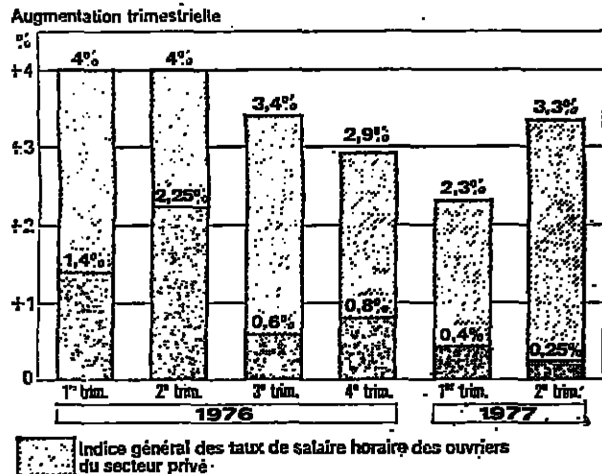
Le « plan Barre »



En septembre 1976, lorsque M. Barre arriva à Matignon, les prix de détail augmentent au rythme annuel de 11,7 % (rythme calculé sur les trois derniers mois connus). Cette forte progression s'explique par la flambée des prix alimentaires (+ 15,6 % l'an) provoquée — au moins en partie — par la sécheresse ; les prix des services montent également très vite (15,6 % en rythme annuel) répercutant assez exactement les fortes hausses de salaires (14 % en un an).

Au début de l'automne 1976, industriels et commerçants s'apprêtent sans aucun doute possible à relever de nouveau leurs prix de ventes pour préserver des marges amputées par l'alourdissement des coûts de revient. M. Barre décide donc — à contrecœur et après bien des hésitations — de bloquer les prix jusqu'à la fin de l'année 1976. Puis, pour éviter que la fin du blocage ne s'accompagne d'une nouvelle flambée, il décide de ramener le taux de la T.V.A. de 20 % à 17,6 % à partir du 1er janvier 1977 (l'Etat y perdra quelque 8 milliards de francs), ce qui allège les prix à la consommation. De même les tarifs publics sont bloqués jusqu'au 1er avril 1977. Cette politique a pour résultat de ralentir momentanément — mais nettement — la hausse des prix de détail, dont le rythme annuel passe 6,1 % à la fin mars, six mois après le lancement du plan Barre.

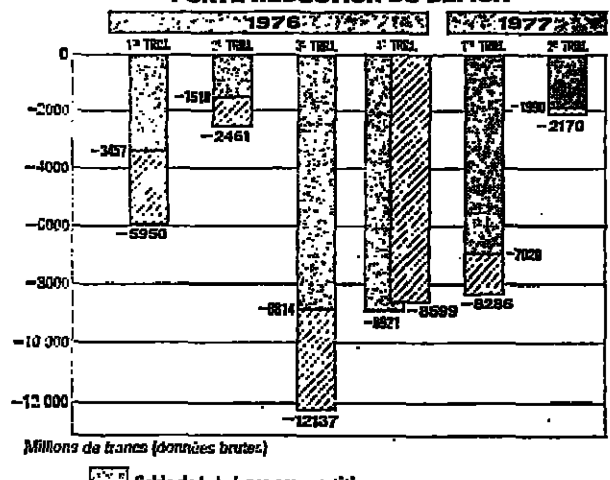
L'effet de l'allègement de la T.V.A. ne jouant plus à partir de mars 1977, les tarifs publics étant augmentés à partir du 1er avril (+ 6,5 % pour le gaz, l'électricité et la S.N.C.F., puis, trois mois après, + 10 % pour la R.A.T.P.), la hausse des prix s'accélère et retrouve en juillet un rythme annuel de 10,8 % (15,6 % pour l'alimentation, 8,2 % pour les produits manufacturés, 10,4 % pour les services). Il est juste de souligner que ce bilan d'une année de plan Barre ne prend pas en compte les résultats d'août et septembre qui, en matière de prix, devraient être sensiblement meilleurs que les précédents pour deux raisons : la hausse des prix alimentaires s'est très nettement ralentie ; le freinage des hausses de salaires (+ 5,6 % au premier semestre contre + 8 % pendant la période correspondante de 1976) va faire sentir ses effets sur les coûts de revient.



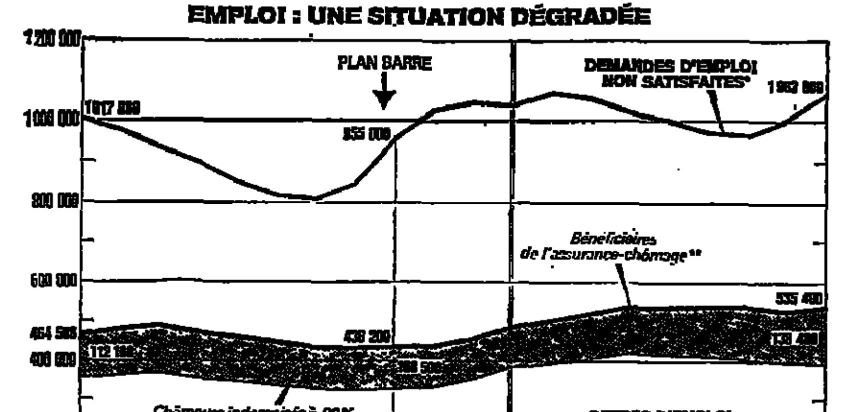
Le strict maintien du pouvoir d'achat des salaires objectif fixé par M. Barre pour 1977, a été, en effet, atteint plus tôt que prévu.

Entre juillet 1976 et juillet 1977, l'indice des taux de salaire horaire des ouvriers a augmenté de 12,4 %. Mais si l'on tient compte de la baisse de la durée hebdomadaire du travail au cours des douze derniers mois (— 0,4 heure pour l'ensemble des salariés, — 0,6 heure pour les seuls ouvriers) la hausse du revenu réel des ouvriers est évaluée par les services statistiques du ministère du travail à 10,2 %, soit exactement l'augmentation de l'indice officiel des prix durant la même période. Encore s'agit-il d'une moyenne : dans de nombreux secteurs (production et première transformation des métaux, industrie chimique, caoutchouc, etc.), les ouvriers ont vu leur pouvoir d'achat baisser au cours des douze derniers mois.

Le coup de frein donné aux salaires par un patronat appliquant scrupuleusement le plan Barre a été particulièrement net au premier trimestre de 1977 ; les 3,3 % d'augmentation du taux de salaire horaire au deuxième trimestre ne traduisent pas un desserrement de la discipline patronale, mais incorporent les effets d'une forte hausse du SMIC (+ 4,8 %).



Il aura fallu attendre le deuxième trimestre de l'année 1977 pour qu'apparaisse, de façon spectaculaire il est vrai, l'amélioration de la balance des paiements courants rendue possible par une forte diminution du déficit de la balance commerciale (voir plus loin). Pour le premier ministre, le rétablissement progressif de l'équilibre demeure la priorité des priorités. Elle implique la poursuite d'une politique qui vise à contenir si possible la progression des revenus et donc de la consommation un peu au-dessous de celle de la production intérieure brute.



*En données observées **D'après les statistiques publiées par l'UNEDIC (Caisses d'assurance chômage complémentaire)

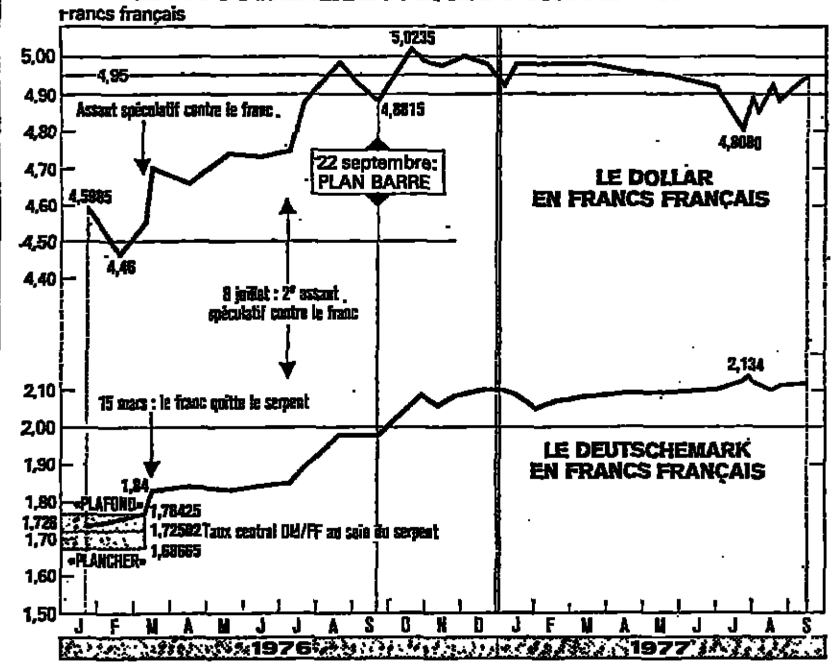
La reprise de l'activité économique, amplifiée par le plan de relance de M. Chirac de septembre 1975, explique la légère amélioration de la situation de l'emploi au printemps 1976 : la baisse des demandes non satisfaites, en données observées, en partie habituelle à cette époque de l'année, s'accompagne d'une baisse plus significative du nombre des bénéficiaires de l'assurance-chômage et d'une augmentation sensible des offres non satisfaites. Quant aux effectifs salariés, ils s'accroissent de 0,9 % au cours du deuxième semestre 1976, pourcentage record depuis 1971.

Dès la fin de l'été, coïncidant avec l'arrivée de M. Barre à l'hôtel Matignon, l'activité économique se ralentit, la situation de l'emploi se dégrade. La politique du nouveau premier ministre, le « dégraissage » des effectifs toléré et même encouragé par les pouvoirs publics, afin que les entreprises améliorent leur compétitivité, vont rendre plus difficile encore la résorption de la masse des jeunes sur le « marché du travail ». Non seulement les offres d'emploi diminuent parce que les entreprises n'embauchent plus, mais les licenciements économiques et les fermetures d'usines augmentent, comme en témoigne l'accroissement de près de 30 %, en onze mois, du nombre des chômeurs indemnisés à 90 % de leur salaire antérieur.

Les résultats des élections municipales de mars 1977, qui ont renforcé les inquiétudes du patronat, puis l'annonce de mesures gouvernementales d'encouragement à l'embauche des jeunes, qui ne sont intervenues qu'en juillet, entretiennent l'attentisme des employeurs : la situation de l'emploi reste médiocre au printemps.

Les effectifs salariés, qui avaient diminué de 0,5 % entre juillet 1975 et juillet 1976, ont baissé davantage encore (— 0,6 % au cours des douze derniers mois). Pendant le deuxième trimestre 1977, ils ont diminué pratiquement dans tous les secteurs industriels, sauf les produits alimentaires, les compressions de personnel étant particulièrement sensibles dans les combustibles, le pétrole et les textiles artificiels (entre — 2,7 % et — 1,4 %), plus limitées dans le bâtiment. En un an, selon les statistiques du ministère du travail, les effectifs ont diminué de 8,2 % dans les textiles artificiels, de 5,3 % dans les industries extractives, de 2,8 % dans le bâtiment et le génie civil, de 0,7 % dans le commerce. A cette baisse du nombre des salariés s'est ajoutée une diminution de la durée hebdomadaire du travail, de 0,6 heure pour les ouvriers et de 0,4 heure pour l'ensemble des salariés.

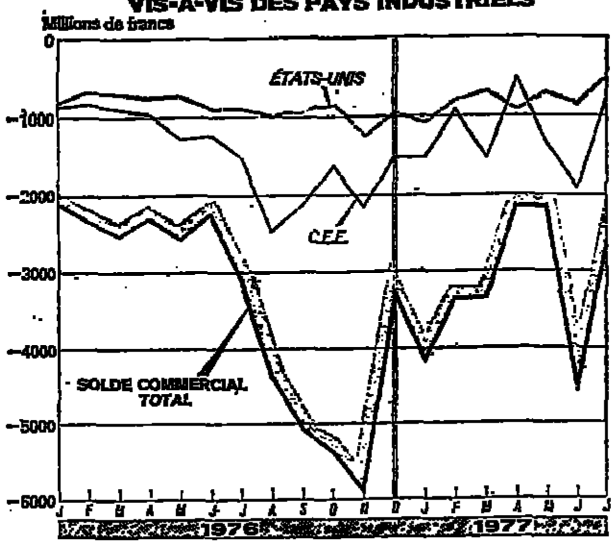




M. Raymond Barre s'était fixé un objectif : stabiliser le franc par rapport au dollar. Il s'y est tenu. Dans un premier temps, il s'agissait d'arrêter la glissade qui s'était précipitée à partir de juillet 1976 (quatre mois après la sortie du franc du « serpent » quand les marchés prirent conscience du développement de plus en plus incontrôlé de la masse monétaire et de l'endettement à l'étranger. Aussi la Banque de France, qui ne cesse d'intervenir activement — dans un sens ou dans l'autre, selon les circonstances, — depuis le 22 septembre, a-t-elle d'abord reçu (du premier ministre lui-même) la mission de ne pas laisser le cours du dollar franchir la barrière des 5 francs.

Si le franc « flotte » librement vis-à-vis de toutes devises depuis qu'il a quitté le « serpent » le 15 mars 1976, c'est là une description trop formelle de la réalité qui masque le sens d'une politique. Avant le 15 mars 1976, le franc était lié au deutschemark par un cours de change fixe (moyennant une certaine marge de variation qui figure sur notre graphique). De cette date au 22 septembre, il a plus ou moins été laissé à lui-même. Avec le lancement du plan Barre, le franc est devenu une monnaie rattachée de facto *au dollar.*

C'est une situation moins contraignante que l'appartenance au « serpent » (puisque le dollar est une devise plus faible que le deutschemark) mais qui exige malgré tout une sévère discipline monétaire que traduit notamment le maintien d'un taux élevé d'intérêt. Discipline d'autant plus nécessaire que la politique de M. Barre implique une certaine élasticité à la hausse. Si le dollar s'affaiblit fortement, comme ce fut le cas en juillet et août derniers, il est entendu que le franc ne le suit pas ou ne le suit qu'en partie dans sa baisse. Mais sur une période plus longue, on s'aperçoit que le franc emprunte la pente descendante du dollar vis-à-vis des monnaies les plus fortes ; d'où la montée lente et relativement régulière du cours du DM (et du franc suisse) sur le marché des changes de Paris.

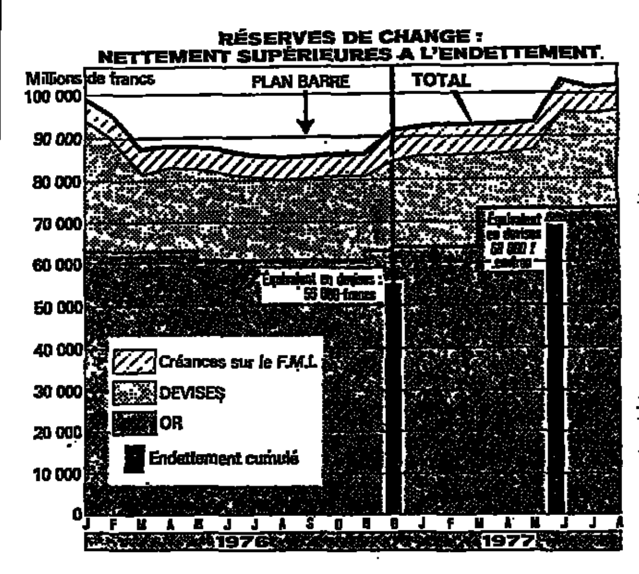


Le déficit de la balance commerciale a diminué depuis le début de 1977, mis à part l'accident du mois de juin et le mauvais résultat d'août. Après avoir atteint un sommet, en novembre 1976, ce déséquilibre a baissé environ de moitié. Le redressement est lié tant à un relatif plafonnement des importations qu'à un accroissement des exportations. Ce retour à l'équilibre sera toutefois plus long et plus difficile que prévu.

Les achats à l'étranger ont ainsi atteint 198,6 milliards de francs pour les sept premiers mois de 1977 contre 191,4 milliards au cours des sept mois précédents (165,2 milliards de francs pendant les sept premiers mois de 1976). Cependant, les ventes se sont élevées, pour ces mêmes périodes de référence, à 176,1 milliards de francs au lieu de 161,9 milliards (148,3 milliards de francs).

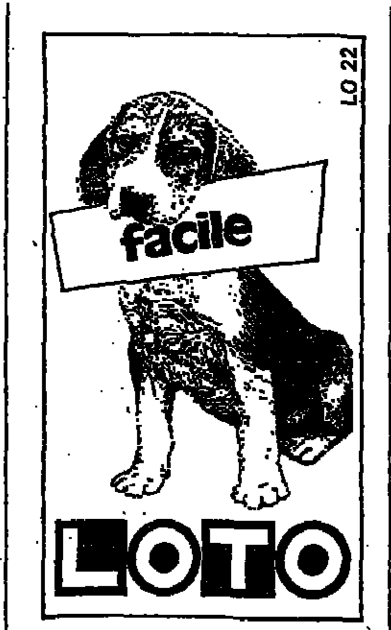
La France avait perdu des points face aux autres pays industriels. Elle a regagné du terrain ; le déficit à l'égard des Etats membres de la C.E.E. a représenté 8,7 milliards de francs pour les sept premiers mois de 1977 contre 12,8 milliards durant les sept mois précédents (7,6 milliards au cours des sept premiers mois de 1976). Globalement, le déficit s'est élevé, depuis de début de l'année, à 22,4 milliards de francs (29,5 et 17,2 milliards).

Analysée par produits, la balance commerciale devrait refléter, au cours des prochains mois, une évolution plus favorable des échanges agricoles (production plus importante qu'en 1976, moindres besoins pour l'alimentation du bétail). Toutefois, les résultats concernant les biens de consommation et d'équipement sont fragiles dans la mesure où ils sont liés, en grande partie, d'un côté à la stagnation de l'activité française, de l'autre à la santé des économies étrangères.

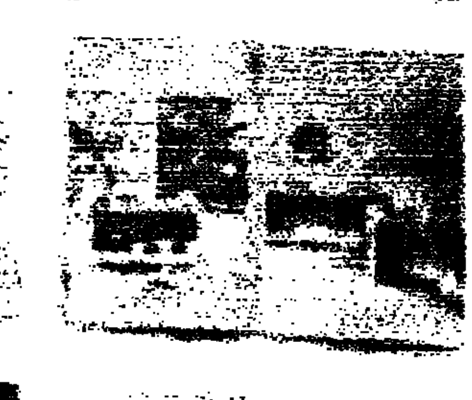


Les réserves en devises (dollars) ont légèrement augmenté depuis le lancement du plan Barre : l'équivalent de 19,4 milliards de francs à la fin de septembre 1976 et 22,9 milliards de francs à la fin d'août 1977. En réalité, l'augmentation a été plus importante car toutes les entrées ne figurent pas au bilan officiel de la Banque de France (elles atteignent quelques milliards de dollars). Cela prouve que, l'un dans l'autre, la Banque de France intervient plus à l'achat qu'à la vente, pour stabiliser le cours du dollar. C'est le signe d'une bonne tenue du franc acquise, il est vrai, au prix de taux d'intérêt élevés et d'emprunts continuels à l'étranger mais contractés à une cadence plus faible que l'année dernière (équivalent de 21,5 milliards en 1976 et probablement 17 milliards en 1977 concentrés surtout, comme chaque année, au premier semestre). Sur notre graphique figure l'endettement cumulé à moyen et long terme qui reste sensiblement inférieur au montant des réserves. Encore convient-il de tenir compte du fait que les chiffres retenus (55 milliards à la fin de 1976 et 69 milliards à la fin de juin 1977) comprennent l'emprunt d'Etat de 1,5 milliard de dollars (7,4 milliards de francs environ) contracté en 1974 et jamais encore utilisé). De son côté, la France accorde aussi à l'étranger des prêts à moyen terme. Ces derniers s'élevaient à 36 milliards de francs à la fin de 1976.

Notons que les changements intervenus dans la valeur du stock d'or tiennent uniquement aux répercussions sur la comptabilité de la Banque de France des fluctuations du cours sur le marché de Londres (qui sert de base à la formule d'évaluation recalculée pour chaque semestre).

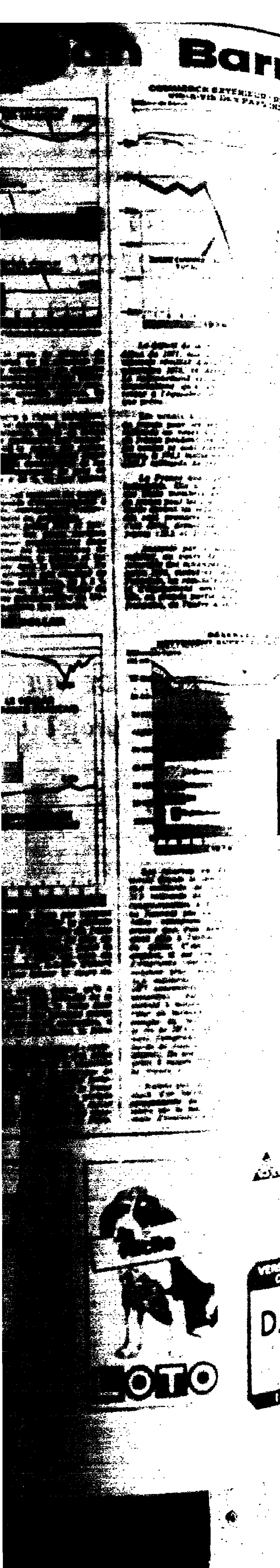






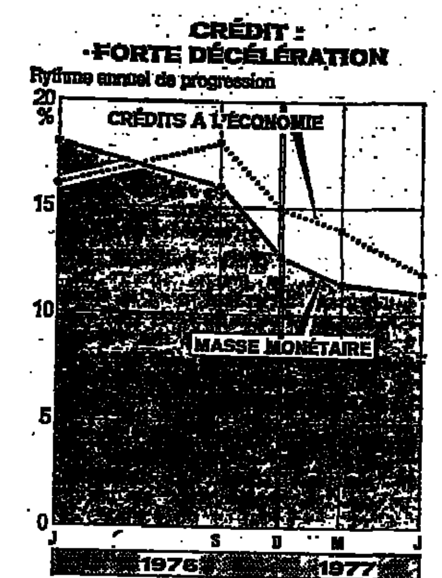


هكذا من الأصل



un an après

CRÉDIT : FORTE DÉCÉLÉRATION



La progression de la masse monétaire, encore très vive au début de 1976, s'est nettement ralentie à partir du début de 1977. Le gonflement des premiers mois de 1976 était dû à l'importance du déficit budgétaire, dont la majeure partie (30 milliards de francs sur 40 milliards de francs) avait été financée sur ressources à court terme (bons du Trésor). Ce gonflement devait se résorber par la suite, grâce, notamment, à l'emprunt national de 8 milliards de francs contracté en juin 1977.

D'autre part, la création monétaire par les banques, encore vive à la veille du plan Barre — les entreprises se hâtant de contracter des prêts, de peur d'un « tour de vis » supplémentaire, — devenait moins forte, en raison d'un fléchissement très net de la demande de crédits, lié au pessimisme des industriels. Au deuxième trimestre 1977, l'augmentation des crédits à l'économie n'était plus, en rythme annuel, que de 5 % environ, au lieu des 12 % à 13 % relevés précédemment.

La conjonction de ces deux facteurs explique qu'au seuil de l'été 1977 la progression de la masse monétaire soit tombée à 11 % en rythme annuel, c'est-à-dire en dessous de l'objectif de 12,5 % fixé pour l'année 1977 par M. Barre, à l'automne 1976. Il semble toutefois qu'une reprise des crédits à l'économie, observée actuellement, soit susceptible de gonfler à nouveau la masse monétaire, au risque de « déborder » les 12,5 % fatidiques.

Points de repère

22 SEPTEMBRE 1976. — M. Barre rend public son plan de rétablissement des grands équilibres économiques et financiers.

● LES PRIX SONT BLOQUÉS jusqu'à la fin de l'année 1976, tandis que les tarifs publics sont gelés jusqu'au 1er avril 1977. Pour alléger les prix à la consommation, à la fin du blocage, le taux normal de la T.V.A. sera ramené de 20 à 17,6 % le 1er janvier 1977. En revanche, les prix de l'essence et du fuel sont fortement majorés.

● LES REVENUS ne devront pas progresser plus vite que les prix (engagement gouvernemental de maintenir le pouvoir d'achat). Pour les hauts revenus, la hausse des rémunérations salariales et non salariales ne pourra excéder la moitié de la hausse des prix si ces rémunérations sont comprises entre 18 000 et 24 000 francs par mois. Aucune hausse ne sera admise pour les rémunérations supérieures à 24 000 par mois.

● L'ENCADREMENT DU CREDIT est renforcé, le taux de l'escompte porté de 9,5 à 10,5 %. Le coût de l'argent sur le marché monétaire se renchérit.

● LA FISCALITE EST ALOURDIE pour les sociétés et pour les personnes (impôt sur le revenu) ainsi que sur les carburants. Cela dans une loi des finances rectificative au budget de 1976 pour payer les indemnités versées aux agriculteurs, victimes de la sécheresse. Le budget de 1977 prévoit une majoration des taxes sur les carburants et l'alcool ainsi — à titre de moralisation — qu'une taxe exceptionnelle sur les éléments du train de vie.

● ENERGIE : la facture pétrolière de 1977 est limitée à 55 milliards de francs.

● LES ENTREPRISES SONT INCITEES A INVESTIR par des règles d'amortissement dégressif plus favorables. Des prêts à taux bonifié pour un montant de 3,5 milliards de francs seront accordés au P.M.E. afin de favoriser leurs investissements.

1er JANVIER 1977. — Baisse comme prévu de la T.V.A., remise en liberté conditionnelle et plafonnée des prix industriels (généralement l'autorisation est donnée d'une hausse de 5,6 % en deux étapes). Les marges commerciales ne sont bloquées qu'en valeur relative.

Quatre milliards de crédits, à taux bonifié, sont accordés aux entreprises : un pour les économies d'énergie, trois pour les investissements permettant de développer les exportations.

FEVRIER 1977. — Les consommations de gaz et d'électricité des industriels sont encadrées.

Le plan de soutien à la sidérurgie est mis au point.

FIN MARS, DEBUT AVRIL 1977. — Quatre milliards de francs de crédits bonifiés sont encore mis à la disposition des entreprises : deux pour les grandes firmes, deux pour les P.M.E. Condition requise : investissement créateur d'emplois.

26 AVRIL. — Le premier ministre annonce un « pacte national pour l'emploi », sorte de plan Barre bis : 4,1 milliards de francs de dépenses supplémentaires financeront des mesures favorisant les personnes âgées, les familles, l'emploi... Une moitié des crédits d'équipement gelés au Fonds d'action conjoncturelle sont débloqués.

Pour financer ces dépenses, le prix de l'essence est relevé de 6 centimes et l'Etat lance un emprunt de 6 milliards de francs.

23 JUIN. — Plusieurs dizaines de mesures sont prises au conseil des ministres pour lutter contre les causes structurelles de l'inflation (réforme des circuits de distribution, amélioration de la mobilité de l'emploi, lutte contre le gaspillage des matières premières).

31 AOUT. — De nouvelles mesures de soutien à l'économie sont annoncées. Parmi celles-ci : augmentation de 300 francs de l'allocation de rentrée scolaire, léger abaissement du coût du crédit, octroi d'un milliard de francs de prêts à taux bonifiés pour inciter les grandes entreprises à créer des emplois (portant à 12,5 milliards ces prêts exceptionnels depuis un an), nouveaux déblocages de crédits budgétaires pour les équipements.

7 SEPTEMBRE. — M. Barre présente un projet de budget de l'Etat pour 1978 qui prévoit un déficit de 8,9 milliards de francs et une croissance économique de 4,5 % en volume pour l'année prochaine. Un effort fiscal supplémentaire est demandé qui pèse surtout sur les automobilistes (essence et vignette renchéries) et les banques (contributions exceptionnelles). La taxe sur les signes extérieurs de richesse est reconduite.

CONSOMMATION ET INVESTISSEMENT : ANÉMIE PROLONGÉE

CONSOMMATION — Milliards de francs 1963 — Indice 100 : 1962 — CONSOMMATION : • totale des ménages • de produits industriels par les ménages

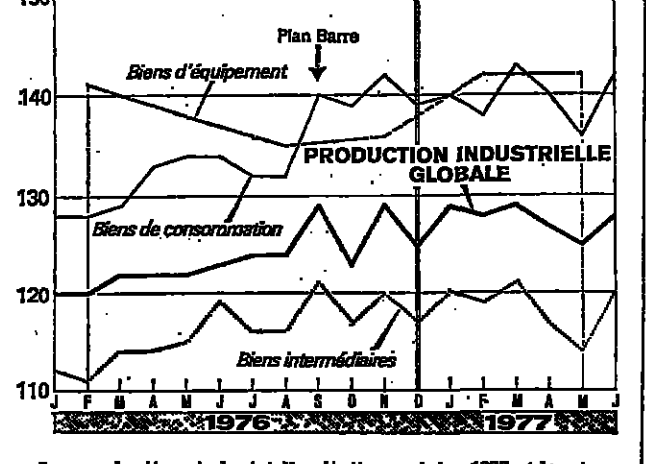
INVESTISSEMENT — Commandes d'équipements dans l'industrie Indice 100 : 1963 — Bâtiment et travaux publics Indice 100 : 1970 — INVESTISSEMENT : • Commandes d'équipements dans l'industrie • Activité du bâtiment et des travaux publics (corrigée des var. sais.)

J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A — 1976 — 1977

La consommation des ménages français, qui précédemment croissait, bon an mal an, de 4 à 5 % chaque année, marque le pas depuis la mise en application du plan Barre, ou plutôt depuis la mise en œuvre de son régime de croisière, le 1er janvier 1977 (les prix ayant été bloqués pendant le trimestre précédent, ce qui contribuait à accélérer l'élévation du pouvoir d'achat, les revenus, eux, restant libres). Les achats des produits manufacturés se retrouvent au début de l'automne à 2,50 % au-dessus du niveau de septembre 1976, alors qu'ils avaient augmenté de 7 % pendant l'année qui avait suivi le plan « Giscard-Chirac » de septembre 1975. On s'attend que le second trimestre soit meilleur que le premier (+ 3,5 % dans l'ensemble, au lieu de + 1,28 %).

Les investissements restent faibles. L'augmentation du chômage, l'incertitude de l'emploi pour beaucoup de jeunes ménages, la réduction des crédits publics enfin, ont fait chuter l'activité du bâtiment et des travaux publics ; le plan « Barre ter » du 31 août vise précisément à enrayer le phénomène. Quant aux investissements de l'industrie, après l'euphorie consécutive au plan Chirac, ils ont brutalement chuté (—20 %) puis stagné à un bas niveau, les capacités de production des entreprises dépassant très souvent la demande de la clientèle. Ils ont tendance à reprendre maintenant, en raison principalement des dépenses d'équipement du secteur public.

PRODUCTION INDUSTRIELLE : QUASI-STAGNATION

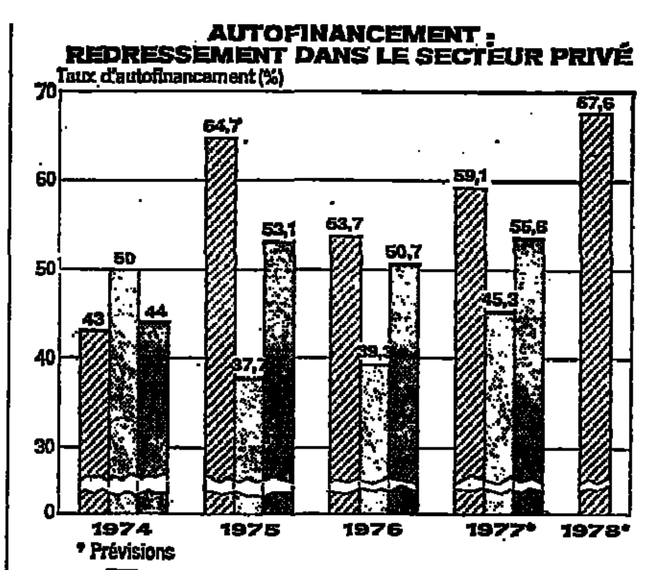


La production industrielle était en juin 1977 (derniers chiffres connus) au même niveau que durant l'été 1974, époque qui marqua le point culminant d'une courbe appelée par la suite à décroître rapidement et fortement sous l'effet de la récession mondiale de 1975.

Coïncidence ? Lorsqu'il arrive à Matignon, M. Barre trouve une production industrielle en plein redressement : la reprise qui s'est amorcée à l'automne 1975 atteint son plus haut niveau un an plus tard. Mais les incertitudes politiques (la majorité continue d'être très divisée), l'annonce du plan d'assainissement qui prévoit un plafonnement du pouvoir d'achat, le ralentissement de la croissance dans presque tous les pays industrialisés (Etats-Unis exceptés), vont avoir pour conséquence de mettre un terme à la reprise. Ainsi, depuis l'automne 1976, la production industrielle a-t-elle évolué — si l'on en croit l'indice mensuel de la production calculé par l'INSEE — de façon très irrégulière. Les mouvements en dents de scie enregistrés recouvrent une stagnation quasi totale.

La morosité est générale ; elle atteint même les industries produisant des biens de consommation (chaussures, pharmacie, petit appareillage électrique, l'automobile faisant exception) qui, après avoir profité de la reprise, se retrouvent encore à un niveau d'activité dépassant les meilleurs niveaux d'avant la crise. En revanche, les industries produisant des biens intermédiaires (textile, sidérurgie, cuir, chimie, papier carton...) sont très au-dessous de leur meilleur niveau de 1974. Quant aux industries produisant des biens d'équipement, elles ont un comportement un peu plus dynamique.

AUTOFINANCEMENT : REDRESSEMENT DANS LE SECTEUR PRIVÉ



* Prévisions

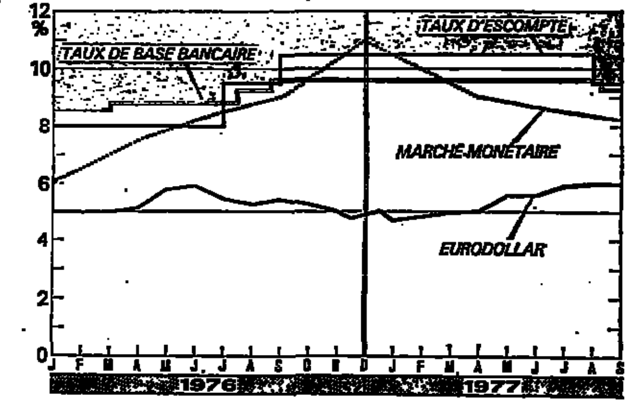
Sociétés privées non agricoles
Grandes entreprises nationales
Ensemble des entreprises, publiques ou privées

En permettant aux entreprises de retrouver — sous certaines conditions — la liberté de leurs prix tout en les invitant à modérer la hausse de leurs salaires, le plan Barre visait à reconstituer les marges des firmes pour qu'elles puissent financer plus facilement leurs investissements. Condition nécessaire mais non suffisante d'une reprise des dépenses d'équipement.

L'objectif a été apparemment atteint : en 1977 les entreprises privées (non agricoles) auront retrouvé un taux d'autofinancement supérieur d'un dixième à celui de 1976 (59,1 % au lieu de 53,6 %) et les experts gouvernementaux prévoient actuellement qu'en 1978 le progrès sera de nouveau d'un septième, pour atteindre 67,6 %, chiffre cité par M. Barre à la commission des finances de l'Assemblée nationale lors de la présentation du budget. En réalité, une partie de la progression de ce taux s'explique par le fait que les investissements privés ont tendance à stagner (voir ci-contre) ; *s'ils augmentaient, comme il serait souhaitable pour la réanimation de l'économie, le taux d'autofinancement monterait moins. On notera, d'ailleurs, que le taux prévu pour l'an prochain reste inférieur aux 71 % qui avaient été réalisés trois années durant, de 1971 à 1973.*

Par contraste, le taux d'autofinancement des entreprises nationales reste faible (45 %), bien qu'en progrès, pour la raison simple que les tarifs des entreprises publiques sont trop bas eu égard à leurs charges. Les firmes nationales doivent donc avoir de plus en plus recours à l'Etat et aux prêts étrangers pour financer leurs investissements.

INTÉRÊT : DÉBUT DE PRUDENTE DÉTENTE



Après leur très vive hausse de l'année 1976, les taux d'intérêt en France ont amorcé depuis le début 1977 une lente décrue qui les a ramenés à mi-chemin entre le point le plus haut et le point le plus bas de ces vingt mois. La forte tension de 1976 fut provoquée par la faiblesse du franc, qui obligea les autorités monétaires à utiliser l'arme des taux pour soutenir la monnaie nationale.

La Banque de France dut relever à deux reprises son taux d'escompte, de 8 % à 9,50 % en juillet, et de 9,50 % à 10,50 % en septembre.

Une fois le franc stabilisé (à partir du début de 1977), la Banque de France put laisser, prudemment, les taux se détendre. Cette détente fut consacrée au début de septembre 1977 par une baisse du taux d'escompte officiel, ramené de 10,50 % à 9,50 %. Parallèlement, le taux de base des banques, qui avait été élevé graduellement de 8,80 % à 9,60 %, était réduit de 0,30 % à 9,30 %.

La poursuite de la détente en France pourrait toutefois être caractérisée par la remontée des taux sur le marché de l'eurodollar, conséquence directe de la politique restrictive menée aux Etats-Unis afin de contenir une augmentation trop rapide de la masse monétaire.

Assurances : les dangers d'une nationalisation

(Suite de la page 23.)

Le plus performant des groupes de sociétés d'assurances du secteur privé distribue chaque année à ses actionnaires un dividende équivalent à 2 % de son chiffre d'affaires. Encore ses bénéfices sont-ils *régulièrement dégagés*, non en raison d'une tarification globalement différente de celle des autres entreprises du marché, mais essentiellement grâce à des frais de fonctionnement inférieurs de près d'un cinquième à ceux des sociétés d'assurances nationalisées.

Le véritable motif ?

On comprend dès lors le laconisme des rédacteurs du programme commun : on chercherait en vain des raisons économiques sérieuses pour nationaliser les compagnies d'assurances du secteur privé. Il n'y en a pas, et, sans doute, est-ce le manque de conviction qui conduisit le premier secrétaire du parti socialiste, alors candidat à la présidence de la République, à déclarer, lors d'une interview publiée par un journal professionnel d'assurances en avril 1974 : « *Il ne s'agit nullement de nationaliser les compagnies privées d'assurances, mais de redéfinir clairement leurs finalités.* »

Alors, comprenne qui voudra.

En quoi la maîtrise du secteur des assurances permettrait-elle à la gauche, si elle conquiert le pouvoir, de disposer de moyens nouveaux qu'elle peut estimer nécessaires pour mener une politique différente ?

Il faut replacer la nationalisation des compagnies privées d'assurances dans son contexte, celui de la prise de contrôle de l'appareil bancaire et de l'ensemble du secteur financier. Les compagnies d'assurances, on le sait, gèrent des capitaux très importants qu'elles collectent pour le compte de leurs assurés ou pour celui des victimes d'accidents et de leurs ayants droit. Ces capitaux sont placés sur les marchés immobiliers et financiers dans le cadre d'une réglementation des placements dont les modalités très précises visent à concilier la sécurité et la rentabilité. Il en résulte qu'investisseurs institutionnels, les compagnies d'assurances françaises, toutes sociétés confondues, sécrètent une épargne annuelle qui, en 1976, a représenté près de 15 milliards de francs. Il en découle également que les compagnies d'assurances sont des actionnaires importants et fidèles de la plupart des sociétés cotées en Bourse.

On peut dès lors imaginer quelle serait la tentation de la gauche au pouvoir : utiliser ces fonds pour financer son ambitieux programme de restructuration des divers secteurs-clés de l'économie française. Pour y parvenir, la maîtrise de l'appareil bancaire ne fournit que des moyens insuffisants : ceux de l'octroi de crédits qui ne peuvent, pour l'essentiel, être consentis qu'à court ou moyen terme, vu la nature des dépôts bancaires qui en sont la contrepartie. La maîtrise des placements des sociétés d'assurances permettrait de disposer des ressources qui feraient, en cas de victoire de la gauche, le plus cruellement défaut : celles des capitaux à long terme qui alimentent le marché financier ; elle permettrait également d'avoir un droit de regard dans toutes les sociétés dont les compagnies d'assurances sont déjà actionnaires.

Jusqu'à ce jour, et malgré les moyens financiers des sociétés d'assurances nationalisées, le ministère des finances s'est bien gardé d'intervenir dans leurs placements. La liberté du choix des dirigeants de ces sociétés a été complète et leur politique financière ne se différencie en rien de celle de leurs collègues privés ou mutualistes. Il risque d'en être différemment demain : est-ce souhaitable, est-ce sans danger ?

Il ne faut pas confondre les genres : les placements des sociétés d'assurances doivent être guidés par la recherche de la sécurité et de la rentabilité si l'on veut que ces entreprises soient en mesure de faire face aux engagements qu'elles contractent chaque jour envers leurs assurés et qu'elles offrent des contrats compétitifs avec ceux des sociétés étrangères d'assurances qui continueront à opérer en France ou qu'elles rencontrent sur les marchés extérieurs. Les capitaux collectés par les compagnies d'assurances ne doivent pas être détournés de leur finalité, qui est d'assurer des garanties disponibles et monnayables. Ce n'est que très prudemment, et à l'intérieur de strictes limites, que ces capitaux peuvent être risqués dans des projets industriels, dont on ne peut jamais éliminer le caractère aventureux.

Les moyens d'une politique industrielle, c'est au gouvernement de les solliciter du Parlement, dont la fonction première reste celle de fixer par l'impôt ou l'emprunt le volume des ressources budgétaires. Déjà, depuis un demi-siècle, par le jeu des comptes spéciaux du Trésor, par la maîtrise de la politique monétaire et de celle des crédits réescomptables auprès des institutions spécialisées, les gouvernements qui se sont succédé n'ont pas manqué de moyens très importants, en sus des dotations budgétaires, pour mener, sans même solliciter l'acquiescement du Parlement, de très ambitieuses actions économiques et industrielles.

Va-t-on, demain, si la gauche est au pouvoir, diminuer encore les prérogatives du Parlement en donnant au ministère des finances la maîtrise des fonds collectés par les sociétés d'assurances ?

Il s'agirait alors d'un curieux retournement de situation. Nationalisées, sous le fallacieux prétexte qu'elles sont des puissances financières, les compagnies d'assurances ne manqueraient pas alors de le devenir, une fois leurs dirigeants dans la dépendance totale et exclusive de la Rue de Rivoli.

Il n'est pas besoin d'interroger les assurés pour leur demander s'ils souhaitent que les primes d'assurances qu'ils paient soient détournées de leur finalité : celle de permettre aux organismes d'assurances d'indemniser les victimes d'accidents et de faire face à leurs engagements.

BERNARD PAGÉZY.

LE SECTEUR PRIVÉ : 34 % ENVIRON DE L'ASSURANCE FRANÇAISE

Le secteur privé représente 34 % environ de l'assurance française, contre 34,5 % pour le secteur public, 22,5 % pour les sociétés à forme mutuelle, 6 % pour les sociétés étrangères et 3 % pour la Caisse nationale de prévoyance (organisme public). Parmi ses représentants figurent, au premier rang, le groupe Victoire (Abeille, Paix), le groupe de Paris (A.G.P., dont M. Pagezy est président), le groupe V.I.A.-Assurances (Navigation mixte) et le groupe Drouot).



LE SICOB

XXVIIIe SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

LE XXVIIIe SICOB (Salon international de l'informatique, de la communication et de l'organisation de bureau) sera inauguré, le 21 septembre prochain à la Défense, par le premier ministre, M. Raymond Barre. Son thème sera cette année : « *La vie au bureau, c'est aussi la vie.* »

L'année dernière, à pareille époque, nous pouvions parler de « *climat économique morose* » : les choses n'ont, hélas ! guère changé. Quoi qu'il en soit, la santé du SICOB ne paraît guère se ressentir des aléas de la vie économique. Certes, ses responsables n'espèrent pas atteindre le chiffre record des 291 919 visiteurs de l'an dernier : ils attendent plutôt une légère baisse, qu'ils attribuent par avance au remplacement d'une journée « tous publics » (le SICOB sera, cette année, fermé le dimanche) par une troisième journée réservée aux seuls professionnels. Mais ce sont 1 740 marques au total — dont 947 étrangères — représentant 31 pays qui exposeront cette année, contre 1 711, représentant 28 pays en 1976.

Depuis quelques années, l'environnement politique — au sens noble — revêt une grande importance pour une partie des industriels représentés au SICOB. Cette année ne faillira pas à la règle, peut-être même plus encore du fait des échéances électorales.

Depuis mai 1975, la France a adopté une nouvelle orientation qui a conduit à l'éclatement de la CII (Compagnie internationale pour l'informatique) et à la fusion de ses activités grande informatique avec celles d'Honeywell-Bull au sein de la CII-HB. Le moins que l'on puisse dire est que les choses ne sont pas aussi claires qu'on avait voulu le laisser croire au moment de l'annonce de la fusion. CII-HB a dû définir une stratégie de produits tenant compte non seulement des origines variées de son parc existant, mais aussi de ce que fait son partenaire américain Honeywell Information Systems (HIS).

A ce sujet, on a beaucoup parlé des futurs ordinateurs qui prendront la succession des Iris-80 de la CII. Sans vouloir revenir sur un débat qui s'est largement développé dans nos colonnes, notamment au début de l'été, signalons simplement que M. François Sallé, responsable de la politique des produits de CII-HB, vient de déclarer à notre confrère *le Nouvel Economiste* que « *le très haut de gamme des deux associés sera couvert par HIS* ».

Autre sujet qui a agité le monde français de l'informatique, celui de la concurrence entre CII-HB et les péri-informaticiens français. Ceux-ci en étaient restés à la politique définie par M. d'Ornano, visant à couper l'informatique en deux : à CII-HB les « grands », aux autres le reste : les dirigeants de CII-HB n'ont jamais caché que pour eux l'informatique est un « tout », et qu'ils entendent bien s'attaquer aussi à ce marché.

Troisième grand sujet de préoccupation : les composants. Le « plan » annoncé par le gouvernement est bien flou, et les industriels français de ce secteur craignent qu'une bonne partie des crédits pulbics ne soient distribués à des constructeurs étrangers.

L'informatique reste pour les milieux politiques un sujet mystérieux, peut-être parce que, tout en sachant que c'est un secteur essentiel, ils le connaissent mal. C'est ce qui explique sans doute les difficultés et les réticences de la plupart des partis à définir clairement leurs intentions. Bien sûr, pour le parti républicain, il s'agit de poursuivre ce qu'on a entrepris. Les choses sont moins simples au Rassemblement pour la République, où une partie des dirigeants n'ont jamais caché leurs réticences. Les mêmes hésitations se rencontrent au sein du parti socialiste, tandis que le parti communiste travaille à la mise sur pied d'un « plan calcul », qui sera rendu public dans quelques semaines.

L'échéance de mars 1978 amènera-t-elle des bouleversements dans l'organisation de l'informatique en France et de nouvelles orientations ? Ou entérinera-t-on, même sous couvert de nationalisation, les choix stratégiques arrêtés en mai 1975 ?

LA PEUR ET LE PROGRÈS

A une époque où les communications et la connaissance atteignent des vitesses fulgurantes, les pays légifèrent comme au temps des diligences — ou des analphabètes.

Les Etats imaginent des procédés informatiques qui permettraient d'encercler les individus sans qu'aucun d'entre eux ne réagisse. Réagit-on à ce que l'on ignore ? C'est ce qui avait failli se passer en France avec « Safari », puisque, par l'effet d'un « identifiant » unique, on pouvait, dans un éclair, faire apparaître sur un tableau — à la disposition de qui ? — tout ce qui concernait le citoyen : santé, opinions, état civil, vie passée, emploi, syndicalisation, et on ne sait quoi encore. Le danger n'était pas simulé. Le projet était réalisable, et qui peut refuser la tentation de savoir tout sur tous en une fraction de seconde ?

La tentative exista donc d'une immatriculation systématique des Français. On l'avait appelée « Safari », comme par bravade, par provocation. Si elle échoua, ce fut plus, il faut en convenir, par le fait du hasard que par l'effet du mécanisme démocratique. Aucun contrôle n'avait joué — il n'en était d'ailleurs pas prévu — qui aurait été inscrit dans la Constitution. Mais seulement des craintes individuelles qui ont trouvé de bons supports pour alerter chacun (« le Monde » du 21 mars 1974).

Au vrai, « Safari » n'échoua point. On entreprit de le rendre tolérable. Une commission fut créée qui entendait rassurer. Un rapport fut publié, un projet de loi adopté. L'ébauche de loi ne répondait qu'à peine aux inquiétudes contenues dans le rapport.

Alors que ce dernier avait clairement indiqué les possibles usages pervertis, et, peut-être inévitables, de l'informatique, les risques de voir compromis les équilibres voulus par la Constitution française ; alors que ce rapport pessimiste avait été coordonné par un très haut fonctionnaire de l'Etat, M. Bernard Tricot (il occupait, au moment des négociations avec l'Algérie en guerre, le poste de secrétaire général de l'Elysée sous le général de Gaulle) ; alors que de telles fonctions devaient avoir donné à son titulaire un sens aigu des nécessités de l'Etat, alors que sa réaction ne pouvait être le fait d'un « frisson démocratique », on ne retint que partie des rudes avertissements qu'il avait lancés.

On néglige notamment, dans l'état actuel du projet du loi, de faire « élire » les membres de la commission permanente de contrôle par les instances dont ils émanent. Par une erreur commune à tous les gouvernements, on préfère les désigner, fût-ce en choisissant sur des listes à noms multiples. L'observation peut paraître faible, car, au fond, désignation contrôlée ou élection, qui voit, à 100 kilomètres de Paris, la différence ? C'est vrai. Mais différence essentielle pour qui se préoccupe des intentions de l'Etat.

Tout cela n'était rien. Car si le débat se circonscrit aux limites d'un pays, autant de pas l'engager. Les nations connaissent des frontières, les ondes point. Ce qui est interdit ici est possible ailleurs et ce que la loi française proscrivait, d'autres lois le permettent dont il suffit de se rendre justiciable. Il n'y a plus de paradis artificiels, ils sont à portée d'ordinateurs. C'est ce que, longuement, décrivait le rapport Tricot dans une annexe essentielle dont on paraît n'avoir pas assez tenu compte au motif qu'elle n'était qu'une annexe. Ce n'est pas que les avertissements auront manqué. Chaque jour, les radios périphériques démontrent l'inanité d'un principe hautement affirmé du monopole français de l'audiovisuel. Demain, grâce aux satellites et à d'obscures négociations politico-financières, il en sera de même pour ce qui concerne la télévision. Pourquoi voudrait-on qu'il en aille différemment de l'informatique ?

La France interdit l'établissement de banques de données, qui rassembleraient toutes les informations sur une seul individu ou une seule société ? La Grande-Bretagne ferait de même, l'Italie, les États-Unis ? Quel pays encore ? Qu'importe. Affirmera-t-on qu'il ne se trouvera nul pays, d'Occident ou d'ailleurs, développé ou à développer, qui consentirait, ne serait-ce que parce qu'il est petit, à se priver des énormes redevances qu'on lui verserait s'il acceptait d'être l'hôte d'un « paradis de données » ? On le voit pour la fiscalité, on le voit pour les pavillons maritimes, on le voit pour les stations radiophoniques ; qui peut penser qu'on ne le fera pas pour l'informatique ?

Il ne s'agit évidemment pas de condamner l'ordinateur à la destruction, comme on prétendit le faire au dix-neuvième siècle avec les machines. En tant qu'outil, que technique, l'ordinateur est, à proprement parler, « merveille ». « Merveille », si cette technique reste dans la pratique ce qu'elle est en théorie, c'est-à-dire un recours neutre. Mais le degré de neutralité d'une technique est fonction de celui qui en fait usage. C'est un peu la question qui s'est trouvée posée à propos du récent débat sur les fiches scolaires. On peut même avancer qu'une utilisation honnête d'un outil neutre peut cependant aboutir à de réelles catastrophes. La constatation est évidente pour ce qui concerne le nucléaire, elle n'est pas sans fondements pour ce qui concerne l'informatique.

Comparer l'une et l'autre de ces techniques du vingtième siècle n'est pas une facilité de pensée. Elles ont en commun qu'il serait absurde de vouloir s'en passer. Elles sont porteuses de tant d'améliorations quotidiennes qu'on ne saurait, par peur ou par immobilisme, les récuser. Il importe donc de rassurer les peureux et d'enthousiasmer les immobiles. Sans prétendre, naturellement, s'appuyer sur les seuls mots, car les risques encourus sont réels et énormes, au point qu'on ne peut avec certitude les mesurer. N'est-il pas vrai que la technique a progressé plus vite que son contrôle ? C'est un thème rebattu et souvent controuvé que celui de l'apprenti sorcier. Il semblerait aujourd'hui qu'il prenne, à bon droit, du corps.

L'atome sécrète une terreur née de la vision d'Hiroshima et de Nagasaki, dont les effets étaient pourtant sans commune mesure avec les moyens actuels de destruction. L'informatique suscite une crainte sourde, née, elle, d'une ignorance presque totale de ses effets. Il faut savoir contrôler ces grands outils du vingtième siècle que rien n'annonçait. Il faut faire savoir que ces contrôles sont possibles. Contrôles matériels pour l'atome, institutionnels pour l'ordinateur.

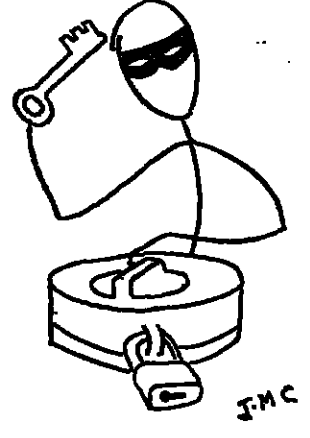
Les trouverait-on que seule la moitié du chemin serait parcourue. Il faudrait faire en sorte que chacun y croie. L'instinct de peur est presque aussi vivace aujourd'hui qu'au plus profond du Moyen Age.

PHILIPPE BOUCHER.

Les ordinateurs pourraient être sûrs

par GUY BOULAYE (*)

IL y a quelques années, le très sérieux bulletin de la commission criminelle de Chicago révélait l'utilisation par la Mafia de plusieurs ordinateurs. Certes, on connaissait déjà la rigueur de gestion de la légendaire confrérie. Mais le bulletin concluait surtout à l'intérêt, pour la Mafia, d'utiliser l'ordinateur pour la sauvegarde de ses secrets. Dans le même temps, l'opinion publique de presque tous les pays démocratiques s'émouvait de ce que les ordinateurs menaçaient dangereusement les secrets de la vie



privée. En France, des sociétés savantes, des syndicats, des partis politiques, des groupes de réflexion et les services officiels se préoccupèrent de la question. Les premières lois — un peu prosaïques — s'ensuivirent dès la mi-1970.

Depuis cette date, l'adoption accélérée d'ordinateurs par les diverses administrations fit rebondir le débat. D'autant que, dans le même temps, des abus graves étaient révélés aux Etats-Unis et qu'une mesure spectaculaire y était décidée : tout citoyen doit pouvoir se faire communiquer les renseignements détenus à son sujet dans tout fichier.

(Lire la suite pages 30 et 31.)

(*) Professeur de mathématiques à l'université de Rennes-I.

Les employés de bureau, malades de l'ennui

La moitié de la population active française environ travaille dans le secteur tertiaire (soit 11 millions de personnes). Parmi ces salariés, dont une bonne part sont des femmes, nombreux sont ceux qui occupent un emploi de bureau. Etant données l'importance numérique des personnels concernés et l'extension régulière du secteur tertiaire dans les pays industrialisés, il est intéressant de savoir comment les employés ressentent « leur vie de bureau ». Sont-ils satisfaits, ou bien, au contraire, désenchantés ?

Pour tenter de le savoir, le Symso (Syndicat des fabricants de mobilier industriel et commercial et de systèmes d'organisation) a lancé, en 1977, trois actions dont il a confié la réalisation au CREAC (Centre de recherche et d'études appliquées à la créativité). Il a effectué une enquête auprès de personnels du secteur tertiaire et de grands organismes internationaux, puis analysé la presse de divers pays. Il a enfin organisé des interviews de groupes réunissant des spécialistes professionnellement concernés par le bureau. Tous les résultats concordent, et vont permettre aux experts de faire des recommandations aux chefs d'entreprise. Celles-ci, réunies dans un « projet de charte de la vie au bureau », seront présentées au SICOB le 28 septembre, à l'occasion d'une journée spécialisée intitulée « Mieux vivre au bureau ».

Ce document sera ensuite diffusé auprès des entreprises et des organisations professionnelles et syndicales dans le but d'instaurer une réflexion de tous les intéressés, afin que les recommandations ne demeurent pas lettre morte, mais entrent réellement dans les faits et « redonnent la vie à ce qui est pour bon nombre de personnes qui travaillent un lent dépérissement ».

LE bilan du travail au bureau ces dix dernières années est sombre et pessimiste : c'est du moins ce qui ressort des entretiens qu'a organisés le CREAC pour le compte du SYMSO, et qui réunissaient architectes, psychologues, ergonomes, responsables d'entreprise, syndicalistes et autres spécialistes... En effet, dans leur majorité, les employés de bureau, mal informés des finalités de leurs tâches quotidiennes, peu ou pas consultés sur l'introduction de matériels nouveaux et de machines, se désintéressent d'un travail devenu trop parcellisé et déshumanisé. Les machines (ordinateurs, photocopieurs...) ont supprimé les anciennes contraintes, mais en ont introduit de nouvelles. Les travaux fastidieux et répétitifs d'antan, s'ils ont disparu pour une bonne part, ont fait place aux impératifs de rendement, tant et si bien que « *le bureaucrate des années 70 se sent métamorphosé malgré lui en O.S. du tertiaire* ». Son mécontentement, son insatisfaction, qu'il ne sait pas toujours bien définir, se cristallisent sur son environnement. « *S'il estime être de mieux en mieux assis, il se plaint par contre d'être mal éclairé et climatisé* ». Le luxe de certains aménagements des locaux est ressenti comme une insulte par des personnes ayant un niveau de vie en général modeste. Il masque les vrais problèmes et ne compense pas le désintérêt et l'insatisfaction.

Les employés se plaignent essentiellement de ne pas avoir assez de responsabilités et de ne pouvoir exprimer leur créativité dans leur travail. Les relations humaines dans l'entreprise sont très appauvries. Le personnel « *ne sait plus exprimer des choses simples et humainement importantes* ». L'information circule mal aussi bien entre les employés eux-mêmes qu'entre la hiérarchie et eux. Cette dernière — surtout le « petit chef » — est contestée quand elle fait preuve d'inefficacité et d'incompétence. Le personnel est parfois écartelé « *entre le modernisme du cadre de travail et l'archaïsme tribal du petit chefaillon* ». Le bureau apparaît comme un milieu artificiel, banalisé, coupé de la vie réelle. Fatigués, insatisfaits, irrités, déçus, dépressifs, absentéistes, les employés « *s'identifient moins à leur entreprise et ils lui sont moins attachés qu'auparavant* », surtout lorsqu'ils travaillent dans des banques ou des sociétés d'assurances.

Pour tenter d'améliorer une situation très dégradée, plusieurs suggestions sont émises par les spécialistes. Ils conseillent « *d'acclimater les employés à l'utilisation des innovations technologiques et surtout d'expliquer les finalités ; d'augmenter le temps de formation aux nouveaux matériels ; de consulter le personnel avant de les adopter et de modérer leur rythme d'insertion* ». Et ils proposent de « *réorganiser le travail de façon à favoriser l'instauration d'une collectivité humaine. Il faut satisfaire les aspirations de l'homme au travail. Et l'employé a besoin de comprendre son travail pour y trouver de l'intérêt, mais il a aussi le désir de pouvoir s'y exprimer pour être heureux* ».

A partir d'un passé ingrat, et d'un présent terne et triste, que peut réserver l'avenir ? Les experts sont partagés, mais dans l'ensemble l'optimisme l'emporte. Ils supposent que dans la décennie à venir, le personnel, mieux formé et mieux informé, plus adapté aux besoins de l'entreprise, sera plus efficace, mieux considéré et mieux payé. Les salaires et les fonctions seront les mêmes pour les hommes et pour les femmes. Sachant mieux manier les techniques nouvelles, il les craindra moins. Plus polyvalent, plus mobile, il aura moins peur du chômage. Il n'acceptera plus tout ce qui présente un aspect déshumanisant : « *il ne voudra plus travailler dans de grosses sociétés* », mais dans de petites unités ; « *il refusera les postes de travail et les aménagements dictés par la machine* ». « *Il exigera d'être entendu par la hiérarchie* » et « *aura la même information que ses patrons* ».

CHRISTIANE GALUS.

(Lire la suite page 28.)

Renseignements pratiques

LE vingt-huitième SICOB est ouvert du 21 au 30 septembre, de 9 h. 30 à 18 heures, au CNIT (Paris-La Défense).

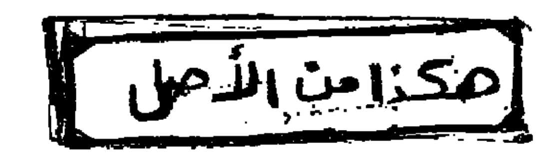
L'entrée est réservée aux visiteurs majeurs. Pendant toute la durée du Salon, les visiteurs étrangers sont reçus gratuitement, sur présentation d'une pièce d'identité, de leur passeport ou d'une carte d'invitation, au bureau d'accueil qui leur est réservé. Les 21, 22 et 23 septembre sont consacrés exclusivement aux visiteurs professionnels. Le SICOB sera fermé le dimanche 25 septembre.

Dans le cadre du SICOB se tiennent également des journées spécialisées, organisées par des organismes publics ou privés, ou par des groupements professionnels, sur un certain nombre de thèmes : humanisation du travail, horaire variable, matériel de classement et de reproduction, microprocesseurs, restructuration des tâches administratives...

Parallèlement au SICOB, comme tous les ans, se tient, du 19 au 23 septembre, la Convention informatique, congrès international sur le logiciel, au Palais des congrès, à la porte Maillot. Elle a pour thème, cette année : « Maîtriser son informatique ». Renseignements : 261-52-42, et, du 19 au 23 septembre, 758-27-66 et 758-27-67.

Des navettes gratuites assurent la liaison avec le SICOB (départ : parvis du Palais des congrès).

MOYENS D'ACCES AU SICOB (CNIT-La Défense). — Métro : réseau express régional (RER), ligne Opéra-Auber/Défense. — Train : ligne Saint-Lazare-Saint-Cloud-Versailles. — Bus : ligne 73 (Concorde), et 174 (Saint-Denis) vers La Défense. — Voiture : itinéraire direct Concorde, Champs-Elysées, Etoile, Pont-de-Neuilly, CNIT.



UNE MENACE POUR NOS SECRETS ?

par HERBERT MAISL (*)

MISE en fiche, fichage, autant de néologismes péjoratifs qui traduisent une inquiétude encore latente d'une large frange de l'opinion devant des projets ou des réalisations récents. Et de se demander si chacun de ceux-ci ne marque pas une étape vers la constitution du « grand fichier national géré sur ordinateur central » qui fait désormais partie des fantasmes de certains. Au fond, l'informatique ne contribue-t-elle pas à créer une société transparente dans laquelle la préservation du secret deviendra une gageure ? Dépassant le cercle des initiés, la réflexion à cet égard doit se situer à un triple plan, politique, technique et juridique.

D'abord, il n'est pas évident que la protection du secret soit un objectif en soi. Dans chaque société, à un moment donné, il est de « bons » et de « mauvais » secrets ; seuls les premiers méritent considération.

L'Etat, au motif souvent discutable de préserver son indépendance et d'accroître son efficacité, s'est toujours plu à opposer ses secrets aux administrés. Aujourd'hui, cette attitude est vivement mise en cause. Certes, l'administration détient des secrets légitimes dont la divulgation serait nuisible à l'intérêt de la nation — défense nationale, politique extérieure — ou porterait préjudice aux particuliers — dossiers nominatifs ; mais, pour le reste, c'est, au contraire, un véritable droit à l'information qui est réclamé (1).

Le secret des affaires est détenu jalousement par les entreprises. Tant qu'il n'entrave pas le maintien de la concurrence ou le développement de la démocratie économique, il trouve sa justification. Mais la disparition de nombre de ces secrets est intervenue ou est préconisée au profit des représentants des travailleurs siégeant dans les comités d'entreprises, des actionnaires ou des consommateurs, sans parler de l'Etat, garant de l'ordre public économique.

Une notion ambiguë

Quant aux individus, ils entendent déterminer une sphère d'informations personnelles qu'ils jugent confidentielles. Par sa législation sur le secret professionnel et par la reconnaissance du droit au respect de la vie privée, la société tient cette exigence pour fondée. Toutefois, c'est souvent par une approximation inexacte que l'on rattache ces informations personnelles et confidentielles à la seule notion de vie privée. En effet, la vie sociale et les libertés publiques du citoyen appellent également une protection. La vie privée est une notion qui n'est pas dénuée d'ambiguïté. D'abord privilège d'une minorité, aujourd'hui besoin ressenti par tous, le droit au respect de la vie privée est affirmé par des textes aussi solennels que la Déclaration universelle des droit de l'homme, la Convention européenne des droits de l'homme ou notre code civil. La vie privée correspond à l'intimité de l'être humain, à son souci d'« être laissé tranquille ».

Il ressort d'un sondage effectué à la fin de 1975 que l'opinion a une vision précise à la fois de cette notion de vie privée et des renseignements personnels dont le secret doit être maintenu (2). Pour celle-ci, la vie privée, qui se définit par la vie familiale et conjugale, la liberté, l'indépendance, l'intimité, n'est pas toujours l'information la plus secrète ni la plus recherchée.

Les données d'ordre financier, fiscal ou patrimonial, le casier judicaire, les informations relatives à la santé sont citées comme les renseignements à la fois les plus confidentiels et les plus demandés. Très confidentiel, mais peu demandé, serait tout ce qui se rapporte à la vie amoureuse, aux problèmes familiaux, à l'appartenance politique ou syndicale. En revanche, l'état civil, l'adresse, la situation familiale, les tests, l'appartenance religieuse seraient regardés comme peu confidentiels.

En filigrane transparaît un certain état de la société accordant une très grande importance à tout ce qui est financier ou cachant encore davantage l'appartenance politique ou syndicale que religieuse. En outre, même si parfois se manifeste une certaine lassitude à l'égard de la publicité par voie postale, l'adresse semble être tombée dans le domaine public.

(*) Doyen de la faculté de droit et des sciences économiques d'Orléans.

Mais, la société n'accorde qu'une protection inégale à tous ces secrets. Certains sont de nature à lui nuire ; ainsi, le fraudeur du fisc ne peut se prévaloir de cette protection. De même, dans un but de prévention sanitaire, de contrôle financier et fiscal, de bon exercice de la justice ou pour l'exercice de tel droit, le secret sera levé.

Une crainte ancienne

En « objectivant » les données confidentielles, on parvient ainsi à déterminer des informations dont la collecte devrait être, sauf exception, proscrite : données judiciaires à caractère pénal, origine raciale, opinions politique, philosophique ou religieuse... Et le non-enregistrement ne serait-il pas encore la meilleure protection ? Il n'est cependant pas possible de circonscrire l'ensemble des données secrètes. D'autres variables sont à introduire : la qualité du détenteur de la donnée, la finalité de l'enregistrement et du traitement de l'information, l'éventualité d'un préjudice.

La querelle sur le nouveau dossier scolaire porte sur les risques que celui-ci soit consulté par d'autres que les enseignants, à des fins autres que pédagogiques, et confronté, le cas échéant, à d'autres renseignements. Cette crainte qui n'est pas nouvelle à l'égard des dossiers et des fiches s'est amplifiée avec l'informatique. Celle-ci n'offre-t-elle pas la possibilité de communications systématiques d'informations sur de vastes échelles par le rapprochement des fichiers ou, comme on dit, par leur interconnexion ? Ainsi le procès que certains font à linformatique est que, face aux exigences de notre société de voir des informations diffusées et d'autres tenues secrètes, celle-ci ne soit pas neutre.

Si l'informatique facilite la circulation de l'information, elle accroît considérablement les sécurités ; l'opinion perçoit surtout le premier aspect, qui n'est pas sans l'inquiéter.

Interconnexion de fichiers et constitution de banques de données, leur consultation directement ou par télétraitement, ont permis, parfois, de lever de « mauvais » secrets et de diffuser l'information. Ainsi, le Parlement français est-il engagé dans une grande opération qui l'amène à raccorder ses propres bases de données à des bases de données extérieures comme les bases de jurisprudence et de législation du CEDIJ (le Centre d'informations juridiques), les bases bibliographiques du C.N.R.S., les bases économiques de l'INSEE, les bases politiques et bibliographiques de la Documentation française et les bases de données juridiques des Communautés européennes. Grâce à ces « ponts » que jette l'informatique, chaque parlementaire aura accès à un système d'informations très riche. A l'inverse, l'informatique a sécrété des techniques de sécurité très sophistiquées et sans comparaison avec les serrures de l'armoire ou du coffre qui protègent certains dossiers : protection des centres de traitement, contrôle de l'accès aux mémoires et détection des accès irréguliers, protections fournies par les systèmes (matériel et logiciel). En général, les utilisateurs jugent ces protections suffisantes.

Le délit par ordinateur

Le public, pour sa part, se méfie de la machine comme de la bureaucratie parce qu'elles engendrent des rapports impersonnels. Il était habitué à se confier à son médecin, à remettre tel formulaire à l'agent de la mairie ou au directeur de l'école qu'il connaît bien. Or, ces données personnelles vont circuler parmi des personnes inconnues le plus souvent de l'intéressé et dont certaines, du reste, ne sont pas soumises au secret professionnel (cas des informaticiens, par exemple) ; elles seront mises sur ordinateur et sembleront alors échapper à tout contrôle humain. De surcroît, ce public, qui reste très ignorant de la technique informatique, apprend que les erreurs et les fraudes, bien que peu fréquentes, ne sont pas impossibles ; le délit par ordinateur traverse l'Atlantique ; pour celui qui est décidé à y mettre le prix, « l'ordinateur n'est pas à l'abri des fuites » (3).

Les possibilités d'interconnexion ne sont-elles pas une tentation pour la société d'en savoir toujours plus sur chacun ? Les craintes sont sans doute exagérées, de même que la constitution du grand ordinateur central relève très largement du mythe. Mais si avaient accès à GAMIN (le fichier de gestion automatisée de médecine infantile) des personnes non assujetties au secret médical ? Mais si le fichier automatisé des élèves du second degré qui se met en place dans quelques rectorats était utilisé par d'autres administrations, voire par le futur employeur ? Devant ces interrogations, le public pourrait se laisser aller à une réaction de rejet à l'égard des questionnaires ; certaines manifestations de mauvaise humeur lors du dernier recensement le font pressentir. Toutes les données personnelles seraient frappées d'une présomption de confidentialité dès que leur enregistrement dans une banque de données apparaîtrait comme vraisemblable.

Sans doute, l'informatique reste-t-elle neutre ; elle n'est qu'un instrument. C'est l'homme qui en définitive l'utilise pour ses noirs desseins ; c'es lui qui fraude, c'est lui qui rapproche des informations pour mieux contrôle les siens. Mais l'informatique es neutre un peu comme l'atome : de même qu'il y a des application pacifiques ou militaires de l'atome de même, l'informatique peut être facteur de libération ou d'asservisse ment. Ces « dégâts du progrès » doi vent être éliminés.

Les informaticiens peuvent certai nement encore affiner leurs sécurités les juristes doivent adapter les règle de droit. Le droit du secret exig une refonte. En matière de secre administratif, on se préoccupe main tenant de dresser un inventaire, caté gorie par catégorie, des document communicables. Par ailleurs viennen de s'achever des travaux sur l réforme du secret professionnel ; un projet de loi devrait en résulter. Mai sans attendre que ces réformes aien abouti, ne convient-il pas de se pré occuper du « secret informatique » Plusieurs pays ont suivi cette démar che. Des sanctions spéciales s'im posent pour réprimer toute divulga tion abusive de données person nelles à des tiers de nature à porte préjudice ; également pour empêche tout détournement de la finalit déclarée d'un fichier. Parallèlement il faut entreprendre, à l'égard d public, une action positive ; ell implique une profonde évolution de mentalités : le « fiché » doit êtr regardé non comme un sujet mai comme un partenaire ; ainsi, il do être associé, personnellement ou pa l'intermédiaire de ses représentants à la création des fichiers, une infor mation sérieuse sur les objectifs e les modalités de réalisation étar présentée ; lors de la collecte de données, c'est-à-dire sur les ques tionnaires, doivent être mentionnée la destination des information demandées et leur utilisation future en précisant si des sanctions s'atta chent au refus de répondre; un dro général d'accès et de rectificatio des informations enregistrées do être mis à la disposition de tou De même, un contrôle de l'usage de « identifiants » du type numéro d sécurité sociale, qui facilite l'appa riement des fichiers, est nécessair

L'informatique est ainsi le révéla teur de problèmes depuis longtemp posés, notamment celui de la fonc tion de l'information dans no sociétés. Il est de « bons » et d « mauvais » secrets ; il est de bon et de mauvais usages de l'informa tion. Au-delà des aspects spécifique de l'informatique, c'est un véritabl statut de l'information qui est à éla borer. L'ouverture du débat sur l projet de loi « informatique e libertés », chapitre important de c statut, ne s'est fait que trop attendre

(1) *Le Monde* daté 13-14 février

(2) Cf. notre ouvrage, en colla boration avec F. Gallouedec-Genuys *le Secret des fichiers*, éd. Cujas 1976.

(3) *Le Monde*, daté 14 mai 1975 et 28-29 août 1977 : *les Nouveaux Voleurs*. La protection des centres de traitement, compte tenu de l'importance des données qui y sont stockées, pourrait ne pas être sans analogie avec celle des centrales nucléaires...

Les employés de bureau

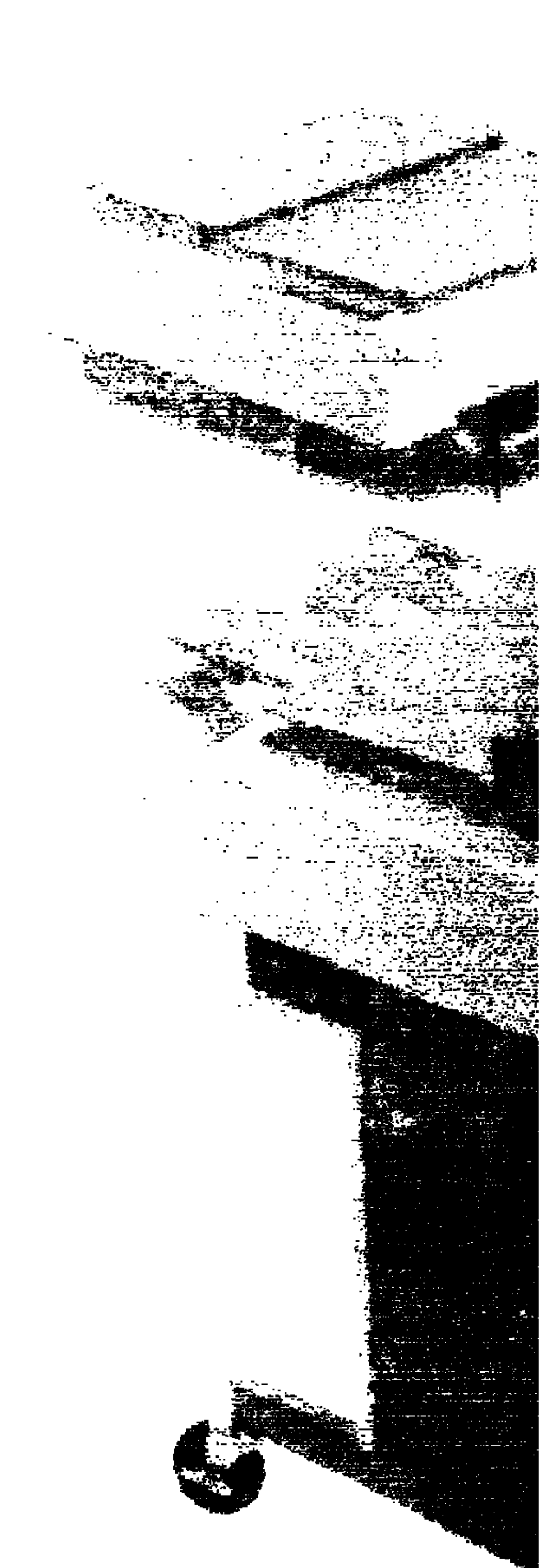
(Suite de la page 27.)

Le cadre rigide des horaires actuels sera atténué avec les horaires variables et les vacances à la carte. Le salarié « *pourra être complètement intégré ou travailler périodiquement* ». Il n'y aura plus cette grande coupure entre la vie privée et la vie de bureau. Le personnel pourra, le cas échéant, s'isoler ou se reposer. Il bénéficiera aussi, au sein de l'entreprise, de services tels que crèche, laverie, kiosques à journaux, alimentation..., dont certains existent déjà dans quelques sociétés. Et le travail à domicile pourrait être rendu possible par l'installation « chez soi » d'un terminal relié à un ordinateur central dans une entreprise.

Si elle accepte de contribuer à l'épanouissement des salariés, l'entreprise peut jouer un rôle social important, que d'aucuns pourront qualifier de paternaliste.

L'avenir dira si cette vision optimiste des choses prévaudra, si d'autres besoins plus affinés ne naîtront pas précisément de la satisfaction de ceux d'aujourd'hui.

CHRISTIANE GALUS.



LES ORDINATEURS

(Suite de la page 27.)

Il faut dire que s'étaient montées des officines dont le but était la recherche et l'accumulation de renseignements, parfois incroyablement intimes, sur les individus. Les sociétés de crédit et les services d'embauche des entreprises sont les clients naturels de telles officines, qui adoptèrent rapidement l'informatique pour assurer un traitement rationnel et efficace de leurs fichiers.

La puissance du traitement informatique et le fait qu'il ignore les nuances apparaissent maintenant (ce n'était pas évident il y a quelques années) comme un danger pour la vie privée. Non seulement par les déformations *que la standardisation et la codification* apportent à l'information — souvent subjective — mais aussi parce que la vulgarisation de l'informatique amène la systématisation de la « mise en fiche ». En particulier celle d'individus.

Cet article sera limité à la protection des données concernant les personnes privées. Mais notons que cette protection est pour partie (et partie seulement) un cas particulier de la protection des « objets » en informatique. Qu'il s'agisse d'autres données tout aussi délicates (exemples de données secrètes non relatives à la vie privée : données commerciales et financières des firmes, données de défense nationale...) ou de programmes. Pour ce qui est de ces derniers, le « software » ou « logiciel », *après bien des discussions* et même des projets de la loi débattus, il fut renoncé à les protéger par une loi particulière. Ils sont, légalement, couverts par la loi sur les droits d'auteur : c'est le texte, et non la méthode qu'il décrit, qui est propriété protégée.

Lorsque, après un danger technologique, fondé ou non, des règlements viennent « endiguer », ou moraliser, l'usage de ladite technologie, il y a souvent, pour l'opinion publique, une sensation de sécurisation. Ces règlements, d'ailleurs, s'ils n'interdisent pas cette technologie (et personne n'a sérieusement proposé de brûler l'informatique), démontrent, par là même, la « neutralité » de la technologie, qui devient dès lors lavée de tout soupçon et absoute de tout péché. Neutralité en ce sens que c'est l'usage que l'on en fait qui est en cause. L'informatique peut soit défendre, soit mettre en danger le secret. Notons au passage que les constructeurs d'ordinateurs sont parmi les premiers intéressés à ce que soit démontrée la neutralité de l'informatique plutôt que sa culpabilité.

L'exemple de la Mafia

Les données sont rangées dans des fichiers. C'est la transposition, en informatique, des fichiers manuels bien connus et constitués de « fiches ». Chaque fiche (en informatique, on dit plutôt « enregistrement ») est identifiée par un nom ou par un numéro, qui est le premier renseignement porté par la fiche. Les fiches sont rangées par ordre alphabétique de leurs noms ou par numéros croissants s'il s'agit de numéros. Un fichier est donc un ensemble ordonné, par leurs identifiants, d'enregistrements. Des dispositifs technologiques — et les commandes correspondantes permettent d'accéder à un enregistrement dès lors que l'on en connait *l'identifiant*. A l'intérieur de chaque enregistrement (qui se présente, rappelons-le, comme une suite de 0 et de 1), une donnée occupe une certaine position. Il faut donc connaître la description de l'enregistrement et le codage de chaque zone pour exploiter l'enregistrement. En l'absence de cette description et, dans une moindre mesure, des *procédures d'accès, le fichier* est inexploitable et même incompréhensible. Ces documents sont en général écrits, mais on imagine qu'ils peuvent être à leur tour cryptographiés et enregistrés sur support informatique. Les mots de passe de contrôle peuvent être multipliés. De plus, les traitements informatiques coûtant peu cher et étant très *rapides, ils peuvent être sophistiqués* : mots de passe et codes tenant compte de la date d'interrogation ou du dernier mot de la précédente consultation, traitements eux-mêmes cryptographiés, etc. On comprend que le support informatique soit une bonne garantie de secret (voir l'exemple de la Mafia).

L'identifiant est le plus souvent une suite de nombres. Appelons chacun une composante. Chaque composante est attachée à une classification, et sa valeur indique à quelle classe appartient l'objet de l'enregistrement dans cette classification. Pour un fichier d'état civil, la première composante peut désigner le sexe, la deuxième l'âge, etc. Pour un fichier d'entreprise, la première composante peut désigner le statut juridique, la deuxième composante le département où est située l'entreprise, etc. Ces composantes sont choisies pour simplifier les tris habituellement pratiqués sur un fichier.

On comprend dès lors l'émotion soulevée par le projet Safari : utiliser le même identifiant pour les enregistrements relatifs au même individu dans tous les *fichiers détenus par les administrations*, y compris... la police. Si ces fichiers sont de plus accessibles à distance (par exemple par réseau informatique, d'où une standardisation des accès), il est possible de centraliser presque instantanément des données très éparses relatives à un individu ou à un groupe. Bien sûr, il peut s'agir d'un criminel en fuite. Mais *il y a toujours des gens pour* penser qu'un jour ce peut être un délit que d'avoir un certain « profil ». Quoique justement un identifiant de type état civil ou numéro de Sécurité sociale ne facilite pas les tris de type « profil ».

Le « langage machine »

Notons que lorsque les tris ou traitements sur un ensemble de fichiers sont très variés ou même imprévisibles (et les fichiers sont alors forcément amples), l'élaboration de bons identifiants et d'éléments de liens entre fichiers devient alors très difficile, et on abandonne le système de fichiers pour ce qu'on appelle une banque *de données. Nous n'en dirons pas* plus, la notion de fichier étant bien suffisante pour la suite.

Les opérations directement exécutables et leurs commandes — dites « langage machine » — sont tellement élémentaires et rébarbatives que leur usage par un utilisateur serait inextricable. Aussi l'utilisateur dispose-t-il de commandes plus synthétiques. Celles-ci sont en fait analysées par un programme intermédiaire qui les traduit en la série adéquate de commandes élémentaires. Ce programme intermédiaire est appelé « operating system » ou « Superviseur » ou « Système de commande »... Il assure aussi la gestion des ressources de calcul.

Les techniques de protection

Dans le même ordre d'idées, les utilisateurs se servent de noms symboliques pour repérer leurs fichiers et programmes. C'est le superviseur qui, à l'aide de tables qu'il tient à jour, fait correspondre noms symboliques et emplacements réels (adresse physique de début par exemple). Ces emplacements réels varient d'ailleurs dans le temps puisque, lorsqu'un utilisateur quitte l'ordinateur, même momentanément, ses fichiers et programmes sont renvoyés en mémoire d'archivage (disques, par exemple) et sa place mémoire principale, la seule réellement utilisable pour effectuer des traitements, est libérée pour être éventuellement mise à disposition d'un autre utilisateur.

On dit que les ressources de traitement sont partagées et le superviseur assure ce partage. Il tient à jour les tables d'états attachées à ce partage. En particulier, il facture chaque utilisateur au prorata de son temps réel d'utilisation de l'ordinateur. Ne serait-ce que pour cela (c'est-à-dire, ne pas être facturé à la place d'un autre), les utilisateurs accèdent au système par un mot de passe. Plusieurs utilisateurs sont finalement résidents dans l'ordinateur. Il faut éviter que, par le biais d'adressages physiques, un utilisateur puisse pénétrer dans la zone mémoire (qui est alors une véritable zone de « vie ») d'un autre utilisateur. Pour cela, des circuits comparent constamment les adresses réelles utilisées par chacun aux adresses limites des zones qui lui sont allouées. Il y a arrêt automatique d'un programme tentant d'adresser en dehors des zones qui lui sont allouées et l'utilisateur de ce programme est alors identifié.

Revenons aux techniques de *protection des données confidentielles. Des travaux maintenant* assez complets sont publiés. Il me semble que, du point de vue technique, les travaux anglais sont parmi les plus profonds, particulièrement : « Report of the Committee on Privacy », juillet 1972, et le livre blanc « Computer and Privacy », fin 1975, publiés par le gouvernement. On peut finalement retenir que :

— Les accès à des données personnelles (c'est-à-dire attachées à des personnes physiques) doivent se faire suivant un système d'autorisation techniquement contrôlé dans le système informatique lui-même ;

— La trace des accès doit être gardée.

Considérant que ces données sont un bien, on peut aussi dire que les mesures de protection sont :

— *Préventives* : par contrôle d'accès et cryptage de l'information pour en rendre éventuellement l'utilisation impossible à un accédant frauduleux ;

— *Postérieures à l'effraction* : pour établir la preuve de l'effraction et tout ou partie de son mécanisme. Et aussi tenter de cerner l'identité du contrevenant.

En ce qui concerne le contrôle d'accès, il faut finalement classer les utilisateurs en deux catégories : ceux qui programment au niveau superviseur et ceux qui ne programment que des applications sous superviseur. Pour ces derniers, l'accès à des données se fait donc via le superviseur et on peut renforcer sans difficulté les contrôles d'identité et de prérogatives d'accès (en utilisant les contrôles d'accès vus plus haut). Des langages de programmation existent déjà où les directives de création de fichiers s'accompagnent d'une liste des utilisateurs agréés, *une possibilité de différencier* les prérogatives de ceux-ci : consultation seulement ou consultation et mise à jour... La difficulté vient alors de rendre ces autorisations (concédables de plus) dynamiques. Plus le système est conversationnel, plus le

POURRAIENT ÊTRE SURS

coût des contrôles ainsi rajoutés est lourd. Toutefois, le coût peut être notablement diminué, la vitesse accrue et la sûreté très augmentée par l'usage de la microprogrammation.

Il faut noter cependant que, pour les systèmes actuels, constructeurs et utilisateurs ont délibérément conçu des superviseurs permettant de biaiser les interfaces, soit pour permettre des dispositifs d'accès non standards, soit pour augmenter les performances. Quant aux utilisateurs dont les besoins sont tels qu'ils sont amenés à reprendre tout ou partie du superviseur, ils se trouvent alors, en quelque sorte, à la fois juge et partie. La solution, non encore parfaitement maîtrisée, pour obtenir des superviseurs sûrs, consiste en une hiérarchisation stricte du processus de supervision, constamment vérifiée par des circuits verrouillables par software (commandant, donc, des circuits ou « hardware ») ou même manuellement. On peut aller jusqu'à plomber des sortes de « mouchards ». Nous avions nous-mêmes proposé, il y a quatre ans, un « légalityvisor », appelé ainsi par connotation avec « supervisor ».

Un défaut majeur de ces systèmes, où il n'y a plus de limite franche entre le superviseur (au moins remodelé, sinon complètement réécrit par l'utilisateur) et les programmes d'application, est de confondre en un seul informaticien — ou une équipe — des fonctions habituellement soigneusement tenues compartimentées. Par exemple, un même informaticien, appartenant lui-même à l'entreprise, élabore les programmes de caisse et de comptabilité. La tentation est alors grande pour lui, et il lui est facile de créditer son propre compte de débits divers : il suffit que les diverses balances comptables restent équilibrées et les débits difficiles à déceler. C'est un des risques de « technocratie » de l'informatique que cette confusion de plusieurs professions, destinées à s'équilibrer mutuellement en une seule. La gestion intégrée pousse aussi à cela si on ne prend pas soin de bien structurer le système de façon à en compartimenter la programmation. Ce n'est plus un problème informatique, mais de managements.

Quant à garder trace des accès et mises à jour, la difficulté vient de ce qu'il s'agit à nouveau de fichiers. De plus en plus lourds avec le temps. Il faut aussi les protéger !

Une autre protection consiste aussi à n'informatiser que ce qui a vraiment besoin de l'être ! Si le dossier scolaire doit suivre un enfant et n'être consultable que par ses professeurs, la solution idéale est tout simplement de le laisser manuel... De ce point de vue, la « mise en fiche » des écoliers, annoncée récemment, peut paraître bien abusive.

Par contre, les données personnelles servent à élaborer les statistiques. Celles-ci sont des données globales à la nation, une région, un rectorat, ...et sont bien sûr très souhaitables, et même indispensables pour une gestion fine et « collant » à la réalité à ce niveau. C'est là un point crucial.

Au point de vue de la protection de la vie privée (et de la société en général), les systèmes informatiques actuels ne sont pas sûrs, sauf exception restreinte. Mais il n'y a aucun obstacle technique pour les rendre sûrs, et cela à un coût tout à fait acceptable. Par contre, la sûreté se rajoute bien plus difficilement après coup, et la mise en œuvre de dispositifs propres à protéger la vie privée doit faire partie des spécifications de conception initiales de tout nouveau système.

Tous les systèmes d'un ensemble interconnecté doivent avoir la même sûreté. La neutralité de la technologie permet certes d'avoir un débat plus serein, mais l'existence de règlements, de gendarmes et de juges ne doit pas désarmer la vigilance de chacun. Si une entreprise de vente par correspondance vous demande vos nom et adresse : c'est normal (et même nécessaire !). Si l'entreprise vous demande aussi votre âge : c'est peut-être bien normal car une entreprise a besoin de connaître son marché.

Encore une fois, seule l'informatique permet les données globales très fines et correlées nécessaires à une gestion de qualité. Mais si l'entreprise vous demande aussi, madame, vos mensurations, grain de peau et numéro de téléphone, peut-être pourriez-vous laisser les cases en blanc... Une chose au moins est sûre : sauf contraints et forcés, les Français n'indiquent jamais leurs revenus ! Après tout, il n'y pas que les fraudeurs qui ont quelque chose à cacher...

GUY BOULAYE.

L'INTERPHONE, CE MÉCONNU

DANS l'esprit de beaucoup de personnes, l'interphone est un système de communication restreint, destiné à donner des ordres limités entre un chef et une secrétaire, un gestionnaire de stock et un magasinier. Une grande partie des installations existantes sont faites avec ce genre de matériels comportant deux ou trois postes, rarement plus.

Tous ces matériels fonctionnent en « simplex », c'est-à-dire que le poste appelant manœuvre une touche écoute-parole pour permettre au sens de la conversation de s'inverser. Il est fréquent que ces postes forment un réseau en étoile, seul le poste central disposant de la touche écoute-parole, et prenant donc l'initiative des conversations. Un tel réseau revient à environ 350 francs la branche ; si l'on veut que chaque poste puisse appeler les autres, il faut compter 500 francs le poste. *Il n'y a pas de sélection de l'auditeur*, chacun s'adresse à tous.

Il existe cependant une catégorie de matériels permettant de repenser entièrement les communications internes dans l'entreprise. Il s'agit des interphones « duplex », permettant la sélection de l'auditeur, et les conversations les mains libres tant pour la personne appelante que pour la personne appelée. C'est une discrimination sur le niveau sonore aux deux postes mis en relation qui oriente la transmission de celui qui parle vers celui qui écoute (1).

Ces interphones constituent en quelque sorte, « le haut de la gamme ». Les systèmes proposés sur le marché comportent soit un central — comme dans le téléphone — soit une électronique décentralisée dans des postes reliés entre eux par des câbles multiconducteurs. Une marque propose même un central entièrement électronique, dont le fonctionnement est basé sur un échantillonnage dans le temps des voies de conversation, tout comme dans les téléphones électroniques basés sur la commutation temporelle.

Les prix sont évidemment plus élevés que ceux des matériels « simplex ». Certains constructeurs proposent des postes chers (1 000 francs), mais un central bon marché. Chez d'autres, le poste marginal coûte environ 600 francs, mais le central est cher. Ces deux formules s'équilibrent aux alentours de la vingtaine de postes.

Les interphones « duplex » permettent de constituer un véritable réseau de communications internes avec un certain nombre d'options intéressantes : appel général, appel de groupe (appel de toutes les personnes d'un service, ou appel de tous les responsables de sécurité, par exemple), recherche de personnes, distribution sonore de signaux horaires, d'informations ou de musique à la demande, établissement de conférences, etc.

Un tel réseau paraît entrer en concurrence avec le téléphone intérieur. *Il y a cependant des différences marquantes* :

— les conversations « mains libres » à chaque extrémité permettent à chaque correspondant de consulter des dossiers ou de continuer un travail en cours pendant toute la durée de la liaison.

— Les conversations à l'interphone sont en général plus brèves qu'au téléphone, d'où un gain de temps général.

— La sélection électronique de l'auditeur permet un établissement très rapide de la liaison.

— L'attente sur occupation est un dispositif classique en interphonie, alors qu'elle n'en est qu'à ses débuts sur le téléphone électronique.

— Enfin, le téléphone est libéré... pour pouvoir recevoir des communications vers l'extérieur de l'établissement, ce qui évite bien des attentes et des énervements.

Le réseau général d'interphonie est particulièrement bien adapté à certains grands organismes comme les aéroports ou les hôpitaux, où une part importante du personnel ne reste pas assise à un bureau, mais se déplace à l'intérieur d'une zone restreinte. Il existe en France des réseaux de plusieurs centaines, voire d'un millier de postes.

Le marché français de l'interphone « duplex » est encore restreint. On l'évalue à 15 000 postes par an. Son développement, bien plus important dans les pays nordiques — la plupart des constructeurs sont scandinaves — montre pourtant que le téléphone et l'interphone ne sont pas des frères ennemis, mais trouvent simultanément leur place dans une conception globale de la communication dans l'entreprise.

(1) Contrairement au cas du téléphone, la transmission est nécessairement à sens unique. En effet, chaque micro « entend » son haut-parleur. Si la transmission était à double sens, il se formerait une boucle acoustique, génératrice d'un sifflement perçant connu sous le nom d'effet Larsen.

Maîtriser l'« infotecture »

par PHILIPPE DREYFUS (*)

« *LE cortège s'était formé à Montparnasse. Il descendait dans le calme vers la Mission à l'informatique. Un arrêt était prévu, rue du Cherche-Midi, devant la Direction des industries électroniques et de l'informatique. Les calicots déployés portaient de nombreux slogans* : « Halte à la pollution informatique » ; « Une information pure et limpide » ; « Pour une informatique de l'usager » ; « Grands ensembles, non ! Mini-ordinateurs, oui ! » ; « Non aux banques de données » ; « Pour une informatique verte »...

Non, ces lignes ne sont pas extraites d'un article du *Monde* rendant compte d'une manifestation revendicative des usagers de l'informatique. Et pourtant, après l'accueil enthousiaste qui a salué l'avènement de l'ordinateur, est venue l'indifférence, puis la critique de la machine elle-même que l'on rendait responsable des plus grands errements et d'entraves à la liberté des hommes.

Pourquoi, dans une époque qui pratique la remise en question de toutes les nouvelles techniques, la seule industrie informatique a-t-elle pu échapper à ce mouvement *« écologique »* ?

S'attaquer aux nuisances économiques

La réponse pourra paraître présomptueuse à certains. Mais la raison en est, semble-t-il, que, dès l'origine du calcul électronique, les conséquences d'une dissémination d'informations d'ordre scientifique, technique ou administratif *« polluées »* — c'est-à-dire inexactement élaborées ou calculées — ont été considérées par les professionnels du traitement de l'information eux-mêmes comme désastreuses. Pour ces derniers, le souci de la rigueur, de la conformité et de l'exactitude des procédures employées et des résultats obtenus n'a cessé d'être la dominante de leurs préoccupations.

Informatique pourrait être synonyme de contrôles répétés, de recherche de cohérence, de mise en ordre logique jusqu'à l'exacerbation. Que l'on n'oppose pas les « *nombreuses erreurs* » recensées — *errare humanum est*, — mais que l'on sache, sans conteste possible, que l'informatique a réduit d'au moins mille fois le nombre de celles-ci, même si les rares inexactitudes qui subsistent font maintenant — du fait de leur rareté même — l'objet d'une large publicité, toujours friande d'exceptionnel.

Que les informaticiens aient attribué à la crédibilité de leur prestation la plus haute des priorités les honore et ne fait que les rapprocher d'autres spécialistes, cheminots ou transporteurs aériens, électriciens et gaziers, qui tout comme eux ont eu à surmonter avant tout un *a priori* justifié de défiance de la part de leurs usagers potentiels. Cependant, en même temps qu'ils assuraient la fiabilité de l'instrument informatique et de son emploi, les informaticiens, constructeurs ou programmeurs, s'attaquaient résolument aux nuisances économiques :

— Abaisser les coûts pour ouvrir le champ d'application de leur technique à de nouveaux domaines moins rentables, à de nouveaux partenaires sociaux, moins riches et moins puissants mais tout aussi « honorables » — les petites et les moyennes entreprises, les collectivités locales, et bientôt le petit commerce et même le foyer ;

— Réduire les durées de réalisation des projets et assurer leur adéquation aux besoins réels des usagers ;

— Populariser les modalités d'emploi en les simplifiant et surtout en en assurant une vaste diffusion par l'enseignement, la formation et le recyclage sans chercher à s'en réserver seuls les arcanes ;

— Permettre enfin, par une diffusion de plus en plus large de ceux-ci, le rapprochement physique des moyens indispensables vers l'usager final pour laisser à celui-ci la liberté et la responsabilité directe de ses actions.

Que l'on ne croie pas *résolus* déjà de façon satisfaisante tous ces problèmes. Mais il est remarquable de constater que la profession informatique, formée de groupes aux intérêts économiques apparemment divergents, constructeurs de matériel, sociétés de conseil et de service et utilisateurs exploitants, retrouve un consensus pour aborder en commun tous les aspects évoqués précédemment qui doivent faire de l'informatique une technique parmi d'autres pour contribuer à cette recherche du « mieux-vivre » qui est l'aspiration la plus profonde des sociétés modernes.

Dépasser l'informatique

J'en veux pour preuve le thème de la Convention informatique, qui accueille deux mille participants venus de tous les coins du monde (quarante-huit pays) pour examiner comment « Maîtriser son informatique ».

A cette ouverture à un plus vaste public, la Convention informatique ajoute aussi l'élargissement de ses thèmes de réflexion : dépassant les seuls problèmes liés aux techniques de l'informatique, qui continuent à en constituer un des volets nécessaires, elle aborde aujourd'hui l'ensemble des aspects sociaux, politiques et humains qui se manifestent dans cette activité considérable que représentent l'élaboration, le traitement et l'échange d'informations, et que j'ai proposé récemment de dénommer « infotecture ».

(*) Président du comité de programme de la Convention informatique.

La convention informatique

PLACÉE sous l'égide du SICOB, la convention informatique est, chaque année, un des plus grands congrès européens d'informatique. Sur le thème « *Maîtriser son informatique* », elle devrait *réunir, cette année encore, au palais des Congrès de la porte Maillot*, plus de deux mille participants venus de quarante pays.

La séance d'ouverture, lundi 19 septembre, sur le thème « Informatique et régionalisation », est présidée par *M. René Monory*, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les participants à la convention, qui se prolonge jusqu'au 23 septembre, pourront prendre part à plus de cent trente conférences et à une douzaine de tables rondes ou débats abordant des sujets très variés, mais, pour la plupart, directement tournés vers les utilisateurs ; ceux-ci représentent, en effet, habituellement plus des trois quarts des personnes présentes. Trois axes seront plus particulièrement développés : la gestion de l'informatique, les aides logicielles, la distribution de l'information pour une meilleure accessibilité.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Révolutions désenchantées

En marge des débats politiques, où s'affrontent bruyamment devant les caméras les « leaders » des grands partis, deux émissions aux titres voisins, « Questionnaire », de Jean-Louis Servan-Schreiber sur TF 1, et « L'homme en question » sur FR 3, réussissent depuis quelques années à faire entendre la voix d'intellectuels — écrivains, sociologues, journalistes, économistes, — qui réfléchissent sur les divers aspects du monde contemporain et qui, comme l'écrit Jean-Louis Servan-Schreiber dans l'introduction d'un recueil de douze de ces entretiens (1), « abordent chacun sous un angle différent la crise multiforme que nous vivons depuis le début des années 70 ».

Dimanche soir, André Glucksmann, philosophe, auteur des Maîtres penseurs, *répondait au « Questionnaire » de Jean-Louis Servan-Schreiber, tandis que Jean Daniel, directeur de la rédaction du* Nouvel Observateur, *était mis « en question » par Jean Ellenstein, François Nourrissier et Philippe de Saint-Robert.*

D'une chaîne à l'autre, la discussion n'a pas tardé à tourner autour d'un seul et même thème : le Goulag. Au centre de la pensée d'André Glucksmann, cette question « obsède », de son propre aveu, Jean Daniel. L'un et l'autre ont ainsi mis l'accent sur la leçon majeure de Soljenitsyne : une leçon de résistance. « Ce que j'ai trouvé dans Soljenitsyne *», a dit Jean Daniel, «* ce n'est pas seulement l'horreur des camps, c'est surtout la façon dont on peut résister à l'humiliation, à la terreur *». Et André Glucksmann : «* Soljenitsyne ne nous a pas appris l'existence du Goulag, mais comment on lui résiste. *»*

Corollaire : le capitalisme n'est pas la seule source de tous nos Daniel, d'aliénation, de corruption, de guerre, sécrétées par le régime capitaliste qui n'aient de correspondance avec une autre aliénation, une autre corruption, une autre guerre dans les pays qui osent encore, abusivement et scandaleusement, s'appeler socialistes. » *André Glucksmann renvoie pareillement dos à dos l'Est et l'Ouest.*

Ces traits communs n'empêchent pas les divergences. Dans le style d'abord. André Glucksmann va de l'avant. Avec méthode et détermination, il analyse, démontre, tranche. Jean Daniel s'adresse plus au cœur qu'à la raison. On le sent parfois hésitant, attentif à la moindre nuance. Il ne se défend pas d'être un peu sentimental. Il a ce mot qui le définit bien : « Nous allons plus certains de nos nostalgies que de nos espérances. »

André Glucksmann prône la résistance, la contestation, la dissidence. Il ne cache pas sa méfiance à l'égard de Georges Marchais comme de François Mitterrand et pense que la gauche n'a pas réfléchi sur l'U.R.S.S. Jean Daniel se réclame d'une « vigilance inquiète » à l'intérieur de l'union de la gauche. Il ne croit pas que le Goulag soit déjà dans Marx, *mais sait que les révolutions sont toujours trahies.*

La télévision, ce dimanche soir, n'aura certes pas contribué à servir l'union de la gauche. On peut le lui reprocher. On peut aussi se dire que les signataires du programme commun ont leur part de responsabilité dans le désenchantement des intellectuels dits de gauche.

THOMAS FERENCZI.

(1) *Questionnaire pour demain*, éd. Ramsay, 307 pages, 43 F.

Piste suspecte

La seconde chaîne s'est donc engagée dimanche — et, à sa suite, le public familial des après-midi de Jacques Martin — Sur la piste des Cheyenes. *Il y a toujours eu pas mal d'uniformes, de tôle froissée, de plaies et de bosses dans les séries étrangères choisies par Antenne 2 en prélude à l'harmonie lénitive de «l'Ecole des fans». Franche camaraderie, têtes brûlées ou anciens combattants. Il paraît que ça plaît aux enfants. Ce qui leur plaira — ils n'ont pas manqué le premier épisode, — ce sont les douze séquences à venir de la* Piste des Cheyennes. *Les frères Boudine (l'aventure est « historique ») sauveront-ils leur sœur, prisonnière de la tribu indienne ? Réponse dans douze dimanches. Mais déjà, que de péripéties ! Un capitaine bien sympathique — il est tuberculeux, sa femme est charmante — a pendu sans cérémonie quelques suspects. Un adolescent imberbe s'est engagé comme à la parade dans les brigades musclées du Texas. Quelques Mexicains pillards et lubriques ont été tués dans une embuscade irrégulière. Le droit — du plus fort — a prévalu. L'ordre a régné, dans l'illégalité. Et les autorités civiles et militaires — d'affreux politicards — se sont trompés en dégradant le courageux militaire. Tout ça parce que quelques Mexicains colonisés, expulsés du Texas, gardaient l'espoir saugrenu de récupérer leurs terres !*

ANNE REY.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 19 SEPTEMBRE
— *M. Joseph Fontanet*, ancien ministre, à 17 h. sur France-Inter.

MARDI 20 SEPTEMBRE
— *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, à « Expliquez-vous », à 8 h. 30 sur Europe 1.

LUNDI 19 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LES MARAUDEURS ATTAQUENT, de S. Fuller (1961), avec J. Chandler, T. Hardin, P. Brown, A. Duggan (rediffusion).

En 1944, en Birmanie, les soldats américains d'un corps d'élite s'enfoncent dans la jungle pour une périlleuse mission et se battent dans des conditions difficiles. Un film de guerre violent mais inhabituel par sa peinture de la dégradation physique des combattants. Le style-choc de Fuller.

22 h. 5, Emission de l'INA : Je t'aime, tu danses, de F. Weyergans.

Deux danseurs (Maurice Béjart, Rita Poelvorde) filmés au cours de répétitions : l'art de la danse montré comme une harassante gymnastique par un « jeune » du cinéma français.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes; 21 h. 55, Documentaire : Portrait de l'univers (Une heure en cellule), de M. Tosello et J. Lallier; 23 h. 10, Zig-Zag : le peintre Robert Motherwell.

CHAINE III : FR 3

20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : DUEL DANS LA BOUE, de R. Fleischer (1958), avec D. Murray, R. Egan, L. Remick, P. Owens, S. Whitman (Rediffusion).

Un gardien de troupeau réussit à devenir un gros éleveur du Montana. Il met un jour en jeu sa situation sociale pour régler ses comptes avec son ennemi de toujours. Les mœurs sauvages du vieil Ouest dans un film vigoureux qui tranchait, à l'époque, sur la mythologie habituelle du western.

22 h., Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Dramatique : « le Temps vivant », d'A. Adamov (rediffusion) ; 21 h. 5, Hommage à Jean Martinon : Schmitt, Martinon, Dutilleux ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac (rediffusion) ; 23 h., De la nuit ;

FRANCE - MUSIQUE

Etant donnée la crise intervenue à France-Musique après le départ de M. Louis Dandrel, les programmes de la chaîne risquent d'être perturbés.

20 h. 30, Présentation du concert ; 21 h., En direct de Berlin ; Semaines musicales 1977 (Ferneyhough, Hauer, Rihm, Brahms-Schœnberg), par l'Orchestre symphonique de Berlin, direction H. Wakasugi; 23 h. 30, Chansons juives ; 0 h. 5, Feuilleton musical : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Les gens du livre : Weinen ; à 1 h. 25, Lecture à trois voix du livre d'Isaïe, par la Capella Antiqua de Munich.

MARDI 20 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Chronique : Au-delà de l'horizon. (Vasco de Gama ou Le trésor des Andes) ; prod. A. Bombard, réal. J. Floran ; 21 h. 30, Série documentaire : Monde sans frontières. (Des Allemands tranquilles), de Cl. Fléouter et R. Manthoulis.

22 h. 25, Tennis : Coupe Davis.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. FILM : QUE LA FÊTE COMMENCE, de B. Tavernier (1974), Ph. Noiret, J. Rochefort, J.-P. Marielle, Ch. Pascal, M. Vlady.

Gouvernement de Philippe d'Orléans, régent du royaume de Louis XV, intrigues de son ministre, l'abbé Dubois, et mouvement de révolte fomenté par un nobliau breton.

Vers 22 h., Débat : la Régence.

Avec MM. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, Yves-Marie Bercé, professeur d'histoire à l'université de Limoges, et Mme Claude Dulong, historienne. Un tableau exact de ce que pouvait être la vie quotidienne sous la Régence, à partir d'anecdotes authentiques. Une magnifique leçon d'histoire vivante.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM : LA MONTAGNE DES NEUF SPENCER, de D. Daves (1963), avec H. Fonda, M. O'Hara, J. McArthur, D. Crisp, W. Cox, M. Farmer.

Un descendant de pionniers, vivant dans une vallée du Wyoming avec sa femme et ses neuf fils, accepte difficilement que l'aîné de ceux-ci devienne pasteur. La vie patriarcale de l'Ouest et l'incroyance d'un fermier qui finira par se convertir. Un film chaleureux et empreint d'une profonde vérité humaine.

22 h. 10, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Dialogues, par R. Pillaudin : « Littérature et subversion aux U.S.A. », avec L. Veza et P. Dommergues ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon ; 22 h. 30, Entretiens avec... François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Présentation du concert ; 21 h., En direct des Semaines musicales de Berlin 1977, le Quartetto italiano : « Adagio et fugue en ut mineur, K 546 » (Mozart) ; « Grande fugue en si bémol majeur, opus 133 » (Beethoven) ; « Double canon pour quatuor à cordes » et « Concertino » (Stravinski) ; « Quatuor en la majeur, opus 41, no 3 » (Schumann) ; 23 h. 15, Une chanteuse israélienne : Sara Alexander ; 0 h. 5, « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Les gens du livre ; 1 h. 40, Extraits du « psaume de David » (Schutz).

ARTS ET SPECTACLES

Musique

« SAUL » A SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

Créé en 1738 au King's Theatre de Londres, Saül *de Haendel est un vaste oratorio en trois actes, à vrai dire un opéra sans le rythme dramatique imposé par la scène. Le sujet, tiré des Ecritures, comporte évidemment un double aspect symbolique et édifiant : pour honorer la victoire de David sur les Philistins, en même temps que son habileté à faire sonner la harpe, le roi Saül décide d'en faire son gendre ; mais la popularité du jeune homme l'exaspère bientôt et, feignant l'amitié, il n'attend que l'occasion d'attenter à sa vie. David st alors contraint à l'exil. Lors d'un nouveau combat, Saül reste donc seul ; par l'intermédiaire d'une sorcière (le livret est anglais), il appelle à son aide l'esprit de Samuel qui lui prédit seulement sa mort prochaine. Lorsque revient David, le peuple d'Israël le fait monter sur le trône de Saül...*

Les diverses péripéties, illustrées par des récitatifs, des airs à reprise et des chœurs coupés d'intermède pour orchestre, ont en soi quelque chose de statique. Cela donne l'occasion non seulement d'admirer l'abnégation des mélomanes britanniques du dix-huitième siècle, mais une fois de plus, de constater qu'a être trop fidèle à la lettre d'une partition baroque on finit par en trahir l'esprit : sous la conduite d'un chef excellent dans le répertoire classique ou romantique, Charles Mackerras, le nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France et le Bach Choir de Londres font preuve d'excellence sans convaincre jusqu'au bout. On a si souvent associé le style présumé de cette époque à l'impression d'austérité rythmique due à une notation simplifiée qu'il en reste toujours quelque chose : une sorte de raideur originelle que le chef s'efforce d'assouplir, sans trop oser pourtant afin de préserver cet idéal de rigueur imaginaire.

La beauté de ce qu'on a pu entendre à Saint-Germain-des-Prés c'est celle d'une architecture solennelle et un peu figée, admirable parce que vieille de deux siècles et demi ; à l'époque, on ne pratiquait pas cette forme de respect un peu triste.

Une distribution satisfaisante dans l'ensemble sans être exceptionnelle : Benjamin Luxon (basse), Philip Langridge et Pierre-Michel Pegaud (ténors), James Bowman (contre-ténor), Felicity Lott et Louise Lebrun (sopranos), des chœurs homogènes et bien entraînés, mais peu d'instants de grâce où l'on oublie l'inconfort des sièges et les rigueurs de l'acoustique. Restent les beautés intrinsèques de la partition : les ensembles chorals en général ; le duo d'amour entre David et Mikal ; le début du dernier acte, lorsque Saül consulte la sorcière et qu'apparaît Samuel ; la marche funèbre richement harmonisée, mêlant les trombones aux cordes et les bassons aux flûtes, avec la ponctuation sombre des timbales — c'est, cinquante ans plus tôt, certaine page de la Flûte enchantée *; l'élégie enfin, où les vers du poème sont déjà de la musique.*

GÉRARD CONDÉ.

■ RECTIFICATIF. — A la suite d'une confusion dans l'annonce des programmes du T.N.P. (« le Monde » du 16 septembre), il a été écrit que la troupe polonaise Cricot 2, et la Taganka de Moscou viennent à Villeurbanne « après le Festival d'Avignon » alors qu'il s'agit du Festival d'automne.

Culture

Dernier des grands seigneurs humanistes

LE COMTE VITTORIO CINI MEURT A VENISE

Le comte Vittorio Cini, créateur de la fondation Cini est mort, à Venise, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, dans la soirée du 18 septembre. Il avait obtenu, en 1951, la location du couvent de l'île San-Giorgio-Maggiore, pour y installer une fondation en mémoire de son fils mort en avion sur la plage de Cannes, deux ans auparavant. Très vite, la fondation Cini rassemblait l'une des plus importantes collections d'œuvres d'art italiennes, une bibliothèque de cent cinquante mille volumes, et une collection de sept mille dessins des écoles vénitienne et émilienne.

Plusieurs écoles d'Etat (métiers de la mer, arts et métiers) et des instituts pour l'étude de la civilisation vénitienne y étaient regroupés dans « l'école de San Giorgio », et la fondation développait les projets de reconstruction et de restauration de Venise. Elle organisait des congrès, des conférences et des réunions sur les thèmes de la science et de la culture.

S'il avait relevé avec faste la tradition des grands seigneurs humanistes, le comte Vittorio Cini s'était appuyé sur la fortune que lui avait procuré le développement de Venise, dont il avait été l'un des animateurs depuis 1907, quoique n'étant pas Vénitien, mais Ferrarais.

Nommé sénateur du royaume en 1934, il fut ministre des communications dans le dernier gouvernement Mussolini, avant l'armistice. Il en démissionna en juin 1943, après avoir envoyé à ce dernier une lettre prémonitrice. Arrêté par les Allemands quelques mois plus tard, il fut déporté à Dachau.

Le comte Cini fut parmi les tout premiers industriels à faire de longs voyages en Chine avant 1960 et à entretenir en pleine guerre froide de bonnes relations avec l'Union soviétique. — J. N.

LA SUCCESSION PICASSO DANS SA PHASE D'ACCOMPLISSEMENT

L'accord intervenu entre les héritiers Picasso en décembre dernier sur le partage de la succession (*le Monde* du 20 janvier), d'abord remis en question par Jacqueline Picasso, a été signé définitivement le 15 septembre par la veuve du peintre et les cinq autres héritiers, Maya, Claude et Paloma, enfants naturels de Picasso ; Marina et Bernard, ses petits-enfants.

« *Désormais*, a dit Mᵉ Zecri, l'un des avocats chargé de l'affaire, *on ne parlera plus de succession Picasso. On y entre...* » On va, en effet, passer au paiement des droits de succession, qui s'élèvent à 20 % de l'évaluation totale de la fortune du peintre (environ 1,2 milliard de francs). Avant tout partage, l'Etat doit d'abord se faire payer. Il choisira les œuvres qui lui conviennent et qu'il accepte donc sur la base de l'héritage, œuvres destinées au musée Picasso, qui doit être installé à l'hôtel Salé, dans le Marais, d'ici trois à quatre ans (*le Monde* du 4 juillet 1976).

Ce choix doit être réalisé par les Musées de France dans les trois à six mois à venir. C'est ensuite que le délicat partage entre les six héritiers Picasso pourra être entrepris : il doit veiller à attribuer équitablement à chacun d'eux des œuvres de chaque période du peintre, qui n'ont pas toutes, on le sait, la même importance, tant sur le plan artistique que sur le plan de leur valeur marchande.

LA M.J.C.-THÉATRE DES DEUX-PORTES REPREND SES ACTIVITÉS

Expulsée le 8 août dernier, la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes organisait samedi 17 septembre, devant ses anciens locaux du 40, rue Louis-Lumière, dans le vingtième arrondissement, une manifestation de protestation. Quelques dizaines d'adhérents et de sympathisants s'étaient rassemblés pour soutenir de leur présence la démarche toute symbolique tentée par M. Robert Lenoir, président de la Fédération française des maisons de jeunes et de la culture, venu demander aux nouveaux occupants des lieux — l'Association des jeunes des administrations parisiennes — la restitution des clés.

En attendant la fin de l'entrevue, on se pressait, sous le regard placide d'une trentaine de policiers, autour de la 2 CV du Théâtre de l'Unité, rebaptisé pour la circonstance Théâtre des Deux-Portières : aménagée en mini-théâtre à l'italienne, avec lustre et rideau rouge, la 2 CV peut accueillir deux spectateurs, qui assistent à une « pièce » d'une dizaine de minutes, tandis qu'au dehors le pompier de service, la caissière et un garde républicain échangent des commentaires.

Sortie de M. Robert Lenoir : « *Visite sans résultat*, dit-il, *mais le combat continue.* » Pour le moment, la M.J.C. n'est pas à la rue : elle s'est installée provisoirement dans un entrepôt que lui loue à bas prix un de ses adhérents, 9, rue Monte-Cristo, XXᵉ (tél. 370-42-87 ou 370-38-24). Quant à l'association qui lui a succédé rue Louis-Lumière, elle se propose, après avoir géré pendant six ans un foyer socio-éducatif dans le quatorzième arrondissement, d'ouvrir un « *centre d'accueil et d'animation populaire* ». Elle aura pour elle des locaux spacieux et des subventions convenables.

Mais la M.J.C. peut compter sur la solidarité de la plupart des associations de l'arrondissement et sur son propre dynamisme, qui lui a permis de mener depuis 1963 une expérience d'action culturelle unique dans la capitale, expérience à laquelle, pour d'obscures raisons, le conseil de Paris tente aujourd'hui de mettre fin. — *T.F.*

DES BANDES DU FILM « SWASTIKA » SONT RETROUVÉES AU PÈRE-LACHAISE

Des bandes du film anglais *Swastika*, montage de documents sur la vie privée d'Hitler, ont été retrouvées, le 18 septembre au matin, près des monuments commémoratifs des victimes du nazisme, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris. Elles avaient été déposées par un groupe qui s'était annoncé comme celui des « antifascistes conséquents », dans un communiqué téléphoné à l'A.F.P.

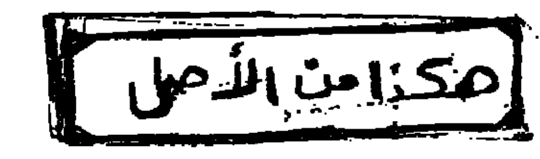
Le groupe avait dérobé la veille la copie du film au cinéma Olympic (dans le quatorzième arrondissement), peu avant la séance de 22 heures, et avait expliqué dans un tract qu'il s'agissait de « *lutter contre le capitalisme et contre le fascisme.* Swastika *n'est pas de l'histoire ancienne. C'est notre histoire qui se joue, et c'est parce que nous refusons de nous taire et de nous terrer que nous avons décidé d'intervenir sur ce film* », déclarait notamment le groupe.

Dans le même arrondissement, une bombe avait été découverte le 6 septembre dans un cinéma où était projeté *Swastika*. L'action avait été revendiquée par « un groupe d'action contre le nazisme ».



A PARTIR DU MERCREDI 21 SEPTEMBRE





ARTS ET SPECTACLES

Expositions

Le retour aux particularismes

(Suite de la première page.)

Le système du marché international de l'art incite les producteurs d'art à suivre les courants et, finalement, à créer des modes dominantes qui excluent ou minimisent tout ce qui reste en marge.

Depuis sa création en 1959, tous les deux ans, la Biennale de Paris a témoigné de ce phénomène qui s'est développé au milieu d'une grande activité artistique stimulée par un nombre d'expositions sans précédent dans le passé et par la multiplication des galeries et des musées. Or en dix ans, depuis 1968 environ, l'art contemporain a subi une mutation dont on mesure tous les jours un peu plus les conséquences avec la radicalisation de l'anti-art, qui a récusé le système du musée, de l'œuvre et de ses valeurs plastiques, de ses matériaux traditionnels, de ses formes, et avec la rupture de toutes les digues qui distinguaient les différents arts entre eux. Les mots « tableau » et « sculpture » ne recouvrent plus aujourd'hui les mêmes choses. L'art n'a pas cessé de s'écarter du traditionnel domaine de l'expression plastique pour transformer en valeurs artistiques de nouveaux territoires des sciences humaines.

Après la grande agitation, il semble curieusement qu'on soit parvenu à un état où toutes les formes de l'art contemporain se ressemblent d'un pays à l'autre. L'avant-garde est devenue un « style international » sécrétant partout un même ennui de déjà vu. Ainsi retrouve-t-on à la Biennale de Paris bien des artistes montrés récemment à la Documenta de Kassel, et en tout cas le même type d'art qui a pourtant adopté le principe de l'invention et de l'innovation.

Il y a encore peu, l'avant-garde pouvait jouer son rôle de facteur dérangeant et récusateur. Elle a perdu cette vertu liée à sa nature. L'éclatement de toute contrainte et la règle du « tout est permis » font que les remises en question perdent de leur force et de leurs significations. L'avant-garde artistique a dépassé sa stimulante phase oppositionnelle qui lui permettait de jouer contre les systèmes. Elle a atteint le versant « positif » qui conduit fatalement au nouvel académisme qui marque l'art des années 70.

A chaque manifestation, l'interrogation sur les nouveaux horizons du jeune art finit par mettre en cause l'institution même d'une exposition comme la Biennale. C'est un sentiment dont on est familier à Kassel, où la dernière Documenta avait été retardée d'un an faute d'une vision claire de ce qu'il fallait montrer. A Venise, la Biennale avait connu une crise encore plus profonde, en raison de la situation italienne bien sûr ; il n'en est pas moins vrai que ses organisateurs avaient éludé le problème en se tournant vers des rétrospectives historiques : l'art sous Franco en Espagne, l'architecture fasciste mussolinienne, le design depuis le Bauhaus...

L'uniformisation de l'avant-garde artistique contemporaine suit celle du système industriel. La crise de l'un répond à celle de l'autre. Le temps n'est plus où de grands prophètes utopiques à la Le Corbusier annonçaient dans leur art ou leur architecture un monde meilleur.

Des systèmes hors système

L'artiste aussi s'interroge sur la nature de ce qu'il fait, se demande d'où il vient, où il va. Ayant supprimé toute contrainte, il en est réduit à inventer les siennes propres, systèmes souvent clos, hermétiques, initiatiques, qui accusent la rupture avec un public large. Car après son âge d'or, durant les années 50 et 60, l'avant-garde artistique est en ce moment l'objet d'une désaffection autant du public que des professionnels — marchands et autres. Elle a perdu de son allant et de son pouvoir d'entraînement.

L'exposition illustrerait plutôt le « dégagement » de l'artiste et le repli sur soi, dans une auto-analyse égocentrique qui est peut-être une autre manière de s'engager. Fait caractéristique, on voit à la Biennale de Paris s'amorcer une réaction au grand nivellement de l'art contemporain qui a conduit à supprimer les représentations par nationalités. Réaction sourde, consciente ou inconsciente, l'artiste s'éloigne des mouvements qui ont dominé la scène ces dernières années pour tenter de créer quelque chose de particulier, un système à lui. On verra ici des choses insolites. Un tricot de 5 mètres de haut par une jeune Suissesse, Raymonde Arcier ; un autre Suisse fait de l'aquarelle, ce qu'on n'avait pour ainsi dire jamais vu dans une manifestation d'avant-garde ; le groupe Untel (France) qui s'est livré à une enquête archéologique sur la vie quotidienne à Paris ; le Suédois Anders Aberg, qui a reconstruit un étonnant site des « favelas » brésiliennes pour en dénoncer la misère.

Derrière cette atomisation des styles et des approches, on devine un nouveau combat — d'avant ou d'arrière-garde — que livrent les jeunes pour tenter de créer des systèmes hors systèmes et lutter contre le grand arasement internationaliste. Et en même temps, plus largement, hors de ces « espaces mentaux », on voit se développer un art des espaces géographiques et culturels. Une nouvelle manière d'arts locaux ou folkloriques. Il faut placer en tête ce groupe d'artistes du Texas, avec sa roulotte chromée, qui se manifeste d'autre part au Centre culturel américain de la rue du Dragon : travaux ouvragés sur cuir, musique « Western Country », mélange indien. Une culture particulière et un des derniers exotismes avant que toute culture de ce globe ne s'uniformise en « culture de la Terre ».

Mais les genres sont nombreux et atteignent à la confusion des périodes de déclin avant que les artistes d'avant-garde, qui mettent en question le monde de l'art et le monde tout court, ne se mettent à leur tour salutairement en question. Et il fallait s'y attendre : l'uniformisation devait apporter son contraire. Précisément, après les « particularismes » et les « régionalismes », le retour aux nationalismes. Depuis sa refonte, c'est la première fois que la Biennale de Paris innove en créant une salle consacrée à l'art en Amérique latine, dont l'organisation a été confiée à Angel Kalenberg, directeur du musée de Montevideo.

Parmi les vingt et un pays d'Amérique latine, il n'a pu trouver d'art d'avant-garde, dit-il, que dans six pays — en tenant compte des contraintes de la censure : Brésil, Mexique, Venezuela, Bolivie, Argentine, Colombie. Rien de neuf là non plus, mais les Latino-Américains sont les seuls à produire un art en relation avec un milieu particulier. Au Mexique surtout, pays qui depuis Zapata vit avec le mythe de la révolution, où des groupes d'artistes peignent des images et assemblent anonymement des objets dans la filiation du muralisme de Siqueiros et d'Orozco. Dans la peinture de tableaux, Sbernini et Giuffre (Argentine), Pacheco (Venezuela) et Munoz (Colombie) se rattachent d'une manière ou d'une autre à la descendance du pop' art, mais avec une teinte baroque et surréaliste qu'affirment davantage Jorge Alvarez et Fermin Eguia (Argentine) et Biscardi (Venezuela).

Faut-il s'étonner enfin que les artistes présentant des œuvres en vidéo soient surtout des Américains et des Anglais ? Depuis quelques années, ils font leur apparition dans les grandes manifestations internationales à Paris comme à Kassel. La vidéo, c'est le nouveau territoire pénétré par l'avant-garde d'une génération formée au contact de la télévision. L'art électronique en est encore aux jeux visuels primaires, au film de paysage ou d'histoire racontée. Pour l'instant, c'est encore un art contemplatif et lent. Mais il change toutes les règles du jeu. Sa vision requiert une longue pose et la passivité du spectateur. Peu adapté aux lieux d'exposition traditionnels, c'est l'espace du musée lui-même qu'il faudrait modifier s'il devait se développer.

JACQUES MICHEL.

★ La Biennale de Paris au Palais de Tokyo et au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11 et 13, avenue du Président-Wilson.

SIX CONCERTS

Dans le cadre de la dixième Biennale des jeunes artistes, l'atelier de création radiophonique organise au Musée d'art moderne de la Ville de Paris six concerts qui auront lieu chaque mercredi, à 18 h. 30, jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Cette série de manifestations débutera le 21 septembre avec les seize saxophonistes de l'ensemble français Urban Sax : une musique répétitive se voulant à l'écart des conceptions américaines. La semaine suivante, le compositeur argentin Horacio Vaggione interprétera ses nouvelles pièces pour synthétiseur et claviers électriques. En octobre, deux concerts seront consacrés à de nouvelles formes de lutherie. Le 5, les instruments fabriqués par les frères Lemeunier et le 12, la lyre électronique de Pierre-Jean Croset. Le jazz d'avant-garde enfin sera représenté le 19 par le trio italien de Tony Rusconi et le 26 par le percussionniste anglais Paul Lytton.

Ces concerts seront diffusés ultérieurement sur France-Culture.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson. Entrée libre (avec le ticket de la Biennale).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 19 septembre

théâtres

Les salles subventionnées

Les salles municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : Lorenzaccio.

Les autres salles

Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Athénée, 21 h. : Equus.
Bouffes du Nord, 21 h. : le Select Motel.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mouffetard, 21 h. : Erostrate.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Gros Chiens.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole.
Théâtre La Péniche, 20 h. 30 : le Retour.

Les cafés-théâtres

Café de la Gare, 21 h. : Coluche.
Café d'Edgar, 21 h. 45 : Aubade à Lydie.

Festival estival

Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre symphonique de Lyon, dir. C. Diederich (Beethoven, Debussy).

Les concerts

Lucernaire Forum, 19 h. : Roger Ychai (Gervaise, Bach, Sussato, Haendel, Bartok).
Eglise de Saint-Louis, 21 h. : Orchestre de chambre avec l'Orchestre de Paris (Schubert, Mozart).
Maison de la Radio, 20 h. 30 : Ensemble studio 111 de Strasbourg, dir. D. Kieffer (Schoenberg, Auric, Bancquart, Xenakis).

Jazz, pop', rock et folk

Lucernaire Forum, 21 h. et 22 h. 45 : Bobby Few.
La Vieille Grille, 18 h. 30 : Jean Bizien (jazz).
Grand-Palais, 20 h. : Groupe Bell' Star.
Olympia, 21 h. : Cliff Richard.

La danse

Bobino, 21 h. : Ballet national du Sénégal.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ipi-Tombi (chants et danses zoulous).
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Japenese Dance, Dormu II.

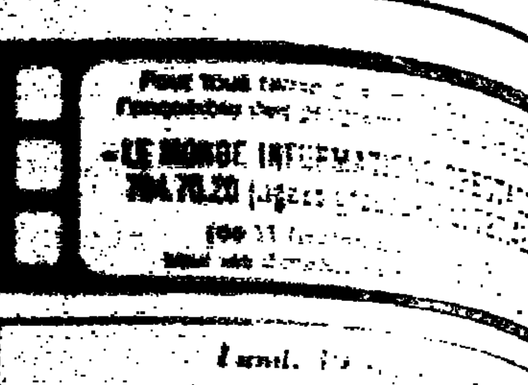
Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, raté plan... et re plan plan.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne t'vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Le maire est démonté.





هكذا من الأصل



SPECTACLES

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Lundi 19. — Relâche.

Musée d'art moderne

(277-11-12)

15 h. (du 14 au 18 septembre) : Oméga, de D. Fox ; Feasting, de L. Grenier ; The Fatter, de M. Fine ; A Child's Introduction to the cosmos, de H. Barwood ; An American Time Capsule, de D. McLaughlin ; Microsecond, de D. McLaughlin. — 19 h. : Art Video.

Les films nouveaux

L'OPIUM ET LE BATON, film algérien d'Ahmed Rachedi, v.o. Palais des Arts, 3e (272-62-98) Le Seine, 5e (325-95-99). Lucernaire, 6e (544-57-34)

LA MACHINE, film français de Paul Vecchiali. Quintette, 5e (033-35-) La Clef, 5e (337-90-90). Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14). Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA CHAMBRE DE L'EVEQUE, film italien de Dino Risi, v.o. Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. Montparnasse-83, 6e (544-14-27). Français, 9e (770-33-88) Nation, 12e (343-04-67). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

GLORIA, film français de Claude Autant-Lara. ABC, 2e (236-55-54). Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Le Paris, 8e (359-53-99). Gaumont-Madeleine, 8e 073-56-03). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Cambronne, 15e (734-42-96). Les Images, 18e (522-47-94). Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74)

IL ETAIT UNE FOIS L'ARIZONA, film italien de Sergio Sollima, v.f. Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Moulin-Rouge, 18e (607-16-21), Secrétan, 19e (206-71-33).

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Ang., v.o) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon (à partir de vendredi), 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Capri, 2e (508-11-69)
BAD (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
LE BISON BLANC (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
BLACK SUNDAY (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
CASANOVA de Fellini (It., v.o.) (*) : Studio de La Harpe, 5e (033-34-83).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CONTINENT OUBLIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) : Mistral, 14e (539-52-43)
LA DENTELLIERE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Normandie, 8e (359-41-18) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03)
LE DERNIER DES GEANTS (A., v.o.): Calypso, 17e (754-10-68).
DERNIERE SORTIE AVANT ROISSY (Fr.) : Panthéon, 5e (033-35-15.04). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67142)
DERSOU OUZALA (Sov., v. o.): Arlequin, 6e (548-62-25).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46); 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brésil., v.o.) (**) Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DUELLISTES (A., v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38 : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36). Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) : v.f. · Impérial, 2e (742-72-52)
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14).

cinémas

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**): Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac, 8e (359-52-70).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19). v.f. : Haussmann, 9e (770-47.55).
L'IMPRECATEUR (F.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80): Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) : Max-Linder, 9e (770-40-04) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17); Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
J.A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32), La Clef, 5e (337-90-90), Bonaparte 6e (326-12-12). Biarritz, 8e (723-69-23). Lucernaire 6e (544-57-34).
MONSIEUR PAPA (Fr.) . Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Bosquet, 7e (551-44-11), Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Napoléon, 17e (380-41-46).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), France-Elysées, 8e (723-71-11), Helder, 9e (770-11-24), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Secrétan, 19e (206-71-33)
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Grand-Pavois, 15e (531-44-58). Paramount - Maillot, 17e (758-24-24)
PROVIDENCE (Fr., vers. angl.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) (**) : Les Templiers, 4e (272-94-56).
ROOTS, ROCK, REGGAE (Ang., v.o.) · St-Séverin, 5e (033-50-91).
SWASTIKA (Fr., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
SALO (It., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o., v.f Athéna, 12e (343-07-48).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f : U G C -Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr.,v.o.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34)
TROIS FEMMES (A., v.o.) : P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It. v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G C -Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f : U.G C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97)
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544 - 25 - 02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (336-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. U G C -Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention - St - Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75)

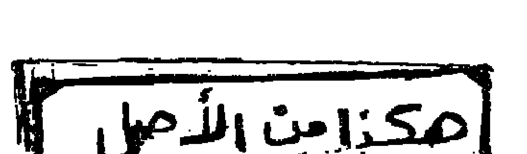
Les grandes reprises

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) les Templiers, 3e (272-94-56)
ANDREI ROUBLEV (U.R.S.S., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o) Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES DAMNES (It., All., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
DERSOU OUZALA (v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
ELVIS ON TOUR (A., v.o.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
ELVIS SHOW (A., v.o.) . Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
FELLINI-ROMA (It., v.o.) Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H Sp.
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (**): St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
GUERRE ET PAIX (U.R.S.S., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : U.G.C. Odéon (6e) (325-71-08) : Hester Street (A., v.o.) ; Le Marais, 4e (278-47-86).
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) . 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
IF (Ang., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55)
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
MORE (A., v.o.) (**) : Studio Git-Le-Cœur, 7e (326-80-25).
LA MOUSSON (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16)
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) Haussmann, 9e (770-47-55).
PORTIER DE NUIT (It.-All., v.o.) (**) : U.G.C., Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
THE BABY MAKER (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
THE HARDER THEY COME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) H Sp.
UNE FEMME DISPARAIT (A., v o.) : Action-République, 11e : H. Sp.
TOMMY (Ang., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Action-La Payette, 9e (878-80-50)
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

Les festivals

CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS : La Pagode, 7e (705-12-15) : Boudu sauvé des eaux, Lola Montès, la Kermesse héroïque.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07). les Chaînes.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) I. 11 h. 50 (sauf D.) : la Grande Bouffe ; 14 h. : les Valseuses ; 16 h. 10 : Pas d'orchidées pour Miss Blandish ; 18 h 20 : l'Epouvantail ; 20 h 30 : Dersou Ouzala ; 22 h. 45 : Aguirre, la colère de Dieu ; V et S., à 0 h 50 : Carrie — II. 12 h. (sauf D.) : Satyricon ; 14 h 20, 22 h. 10 : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 30 : Cria Cuervos ; 18 h 30 : Taxi Driver ; 20 h. 20, S. et V., à 0 h 45 : Music Lovers.
PIRATES ET CORSAIRES : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) : Cyclone à la Jamaïque (v.o.).
CINEMA ITALIEN (v. o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : le Fanfaron. — Studio des Acacias, 17e (v.o.) (754-97-83), 14 h. : Fellini-Roma ; 16 h. : les Contes de Canterbury ; 18 h : Satyricon ; 20 h 15 : les Mille et Une Nuits : 22 h. 20 : le Sexe fou.
ANNA KARINA : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) Une femme est une femme
H. BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : le Mystérieux Docteur Clitterhouse.
HI, GAY (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : Pink Narcissus.
CINEMA U.S.A. (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : l'Apprentissage de Duddy Kravitz.
D'EINSENSTEIN A TARKOVSKI (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : Ivan le Terrible ; 18 h. : Solaris.
W. ALLEN (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : la Pêche au trésor.
I. BERMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) : Sourires d'une nuit d'été
COMEDIES AMERICAINES (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : Les hommes préfèrent les blondes. Blanches colombes et vilains messieurs, Ziegfreld Follies. Chérie, je me sens rajeunir.
LAUREL ET HARDY (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Les montagnards sont là.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour ses Filiales
D'AFRIQUE NOIRE
francophone

deux chefs des services comptables

28 ans minimum
DECS complet + solide expérience

- Formation aux méthodes du groupe pendant quelques mois à Paris avant affectation en Afrique.
- Possibilité de développement ultérieur de carrière en France.

Adresser CV détaillé en précisant rémunération souhaitée sous référence 6269 à :
LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris
qui transmettra

E. S. I.

Jeune Société Française en Expansion
Activité, Recrutement et Location Personnel
recherche son

CHEF D'AGENCE ET ANIMATEUR POUR TEHERAN (IRAN)

Profil : 28 ans minimum, dynamique, anglais indispensable, ayant expérience poste similaire, célibataire préférable.
Réelles possibilités d'avenir pour candidat ambitieux et dynamique.

Ecrire avec C.V. détaillé à :
E.S.I. - B.P. 4 - 31490 FRANCE
(Discrétion et réponse assurées).

Offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens pour l'Amérique latine (Venezuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.) ds revue spécialisée doc. ALE (E2), B.P. 422-09 PARIS.

ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE

LAUSANNE - SUISSE

Institut d'électrochimie et de radiochimie

CHERCHEUR EXPERIMENTE CHIMISTE ou PHYSICIEN

Expérience ds un/ou domaines suivants : radiochimie analytique et analyse par activation ; chimie nucléaire; spectrométrie; méthodologie des mesures de radioactivité.
Durée de l'engagement : 1 an.

Entrée en fonction : dès que possible ou à convenir.

Les offres de service avec C.V. détaillé et copies de certificats sont à adresser au :

Service du personnel de l'EPFL, Av. de Cour 33, CH-1007 Lausanne.

Recherchons pour TRAFIC INTERNATIONAL

SPÉCIALISTE

ROUTE et AFFRETEMENT
Env. C.V. et prétentions, à nº T 081.191 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

---

le département imprimerie
d'une société importante implantée au Maroc.
recherche
dans le cadre d'une forte expansion et d'une modernisation de ses installations héliogravure (spécialisées dans la fabrication d'emballages)

un directeur technique

missions : • direction de l'imprimerie (40 personnes) • responsabilité de l'ensemble des fabrications et contribution au développement technique et commercial

profil : • très bonne connaissance de l'héliogravure indispensable, des autres techniques d'imprimerie, et, si possible, des travaux préparatoires • expérience confirmée • excellentes aptitudes à l'encadrement, à la formation et à l'animation du personnel.

- lieu du poste : grande ville du Maroc
- conditions intéressantes

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 7235 A

AVISO conseil 49, RUE SERVIENT 69003 LYON
RÉPONSE ET DISCRÉTION ASSURÉES

Bureau d'études recherche

AGRONOME TROPICAL

28 ans environ
pour préparation projets Aménagements ruraux

Résidence sous-préfecture Afrique Noire.
Expérience économie rurale et programmation.

Adresser C.V. à B.P. 218 - 75024 PARIS CEDEX 01.

REGIONAL DEVELOPMENT PLANNING

MALAYSIA and THE PHILIPPINES

THE WORLD BANK *is seeking* DEVELOPMENT ECONOMISTS *to serve as members of planning advisory teams attached to planning organizations in Malaysia and the Philippines under projects designed to improve regional planning and to accelerate regional development in those countries.*

The advisers will, among other duties, assist in policy formulation and implementation, analysis of socio-economic data and the preparation of regional and sectoral development plans and programs. The advisers will also participate in the identification and appraisal of development projects and the training of counterpart staff.

Applicants should have good academic qualifications and relevant field experience in national or regional planning in a developing country. The successful candidates will be seconded under World Bank contracts for at least two years. Remuneration is internationally competitive and will be commensurate with the qualifications and experience of the successful candidates.

Please quote reference number 78-2-00401 and send detailed resume in English to :

Recruitment Division - The World Bank
1818 "H" Street, N.W.
Washington, D.C. 20433 - USA

offres premier emploi

HEC, ESSEC, ESCP + MBA

Premier emploi

Votre objectif : atteindre des positions de Direction Commerciale dans une structure internationale.

Au niveau européen, c'est un C.A. de 25 milliards de francs, une implantation dans 15 pays, 22 unités de production, 135 mille personnes.
C'est aussi un ensemble d'états majors qui a pour vocation de consolider les informations des filiales, en assurer le contrôle de gestion, concevoir les produits, définir les politiques commerciale, financière et administrative.

Premier importateur de voitures, FORD en France commercialise également des Poids Lourds, des Tracteurs, du matériel de Travaux Publics.
Avec le doublement des unités de production de Bordeaux, FORD FRANCE renforce sa position d'industriel et d'exportateur dans la vie économique nationale (500 millions de C.A. janvier/juin 1977).

Notre croissance est spectaculaire : le C.A. a progressé de 70% par rapport à celui de 1975: 1.000 personnes recrutées à Bordeaux en 1976, et le siège a vu croître ses effectifs de 30% dans le même temps. Notre équipe actuelle qui a permis d'atteindre cette nouvelle dimension commerciale et industrielle assurera votre formation et vous développera pour que vous deveniez nos directeurs demain.

Dans un premier temps, intégré à la direction commerciale voiture, nous vous confierons (6 mois) des missions précises qui vous familiariseront avec nos structures et nos méthodes de travail. Votre évolution se fera par le passage à des postes clés tels que conseiller de gestion, chef de région, marketing manager...

Écrire Sce du Personnel
FORD FRANCE S.A.
344, av. N.-Bonaparte
92504 Rueil-Malmaison



UNE DIMENSION NOUVELLE



CHRYSLER FRANCE

POISSY
recherche pour 1er emploi

ingénieurs débutants

(LIBERES OBLIGATIONS MILITAIRES)

Ces candidats retenus seront diplômés d'une école d'ingénieurs (Arts et Métiers - INSA - ESME ou équivalent) et auront bonne connaissance de la langue anglaise.

Ils posséderont le goût du travail en équipe et l'aisance dans les contacts humains.

Durant une période d'environ 2 ans, des affectations successives leur permettront d'acquérir une expérience pratique en vue d'accéder à des postes de responsabilités dans l'un des secteurs suivants :

- FABRICATION
- ORDONNANCEMENT
- METHODES OU INSTALLATIONS
- QUALITE

Adresser dossier de candidature manuscrit (C.V. + photo) à : CHRYSLER FRANCE Administration du Personnel Cadres et ATAM, 45 rue J.P. Timbaud 78307 POISSY.

Pour premier emploi

ESCAE ou niveau équivalent

Le Groupe PROMODES est un des leaders de la Distribution Alimentaire en France (Gros, Supermarchés, Hypermarchés).

SA BRANCHE

PROMODISTRIBUTION

(gros, superettes, succursales) réalise plus de la moitié du chiffre d'affaires du Groupe et place Promodès au 1er rang des grossistes Européens.
Son extension progresse au rythme de 25 % par an.

Pour soutenir cette expansion exceptionnelle nous recherchons :

DES STAGIAIRES ENCADREMENT

- Si vous êtes disponibles, mobiles sur le plan géographique,
- Si vous possédez un tempérament affirmé et une bonne résistance physique,
- Si vous avez un goût marqué pour des tâches concrètes et variées, réclamant initiatives et sens des responsabilités,
- Si vous êtes dégagés des obligations militaires.

Nous vous proposerons après une période de formation rémunérée de 9 mois, un poste à responsabilités, l'accession rapide au statut cadre, un développement de carrière qui sera en rapport direct avec vos résultats.

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant réf. M. 704 à Françoise VUILLEMENOT

Promodès — Service Recrutement, Boite Postale No 17, 14120 - MONDEVILLE
Réponse garantie.

---

20 ROIS ET REINES DU TÉLÉPHONE

NOTRE SOCIETE RECHERCHE :

20 jeunes délégués pour des actions de prospection et d'enquêtes téléphoniques.

Ces postes conviendraient parfaitement à des étudiants (tes), ou des femmes mariées recherchant un emploi à mi-temps, ou un 1er emploi.

Nous attendons des candidats (tes) ayant une bonne présentation, une très bonne élocution et des dons certains de persuasion.

La rémunération sera en fonction des compétences et de l'expérience des candidats (tes).

Env. curric. vitae, photo, ss le nº T 081.222 M à : REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

offres premier emploi

Le Monde met chaque jour à la disposition de ses lecteurs cette rubrique dans les pages d'annonces classées :

«OFFRES PREMIER EMPLOI»

afin de regrouper les propositions uniquement destinées aux jeunes à la recherche d'un premier emploi.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE DE LA MISE EN VALEUR DES TERRES ET DE L'ENVIRONNEMENT

BUREAU NATIONAL D'ÉTUDES HYDROTECHNIQUES

UNITÉ CENTRE DE CALCUL

RECHERCHE

INGÉNIEURS - INFORMATICIENS

GESTION : Les candidats sélectionnés auront une bonne maîtrise des points suivants :

— Conception et Analyse
— Programmation et système EXEC 8 (UNIVAC)
— Langages évolués (COBOL, PL/1, FORTRAN)
— Organisation des Fichiers.

EXPÉRIENCE : 10 ans

Et ayant géré de vastes projets informatiques.

INFORMATIQUE - MATHÉMATIQUE APPLIQUÉE :

Ayant une bonne expérience dans le domaine du Dessin Automatique (Matériel KONGSBERG)
Spécialisés dans l'utilisation des Packages de :
Calcul d'ouvrages Hydrauliques, de Génie Civil, de Cartographie, etc.

EXPÉRIENCE : 5 ans
SYSTÈME D'EXPLOITATION :

Ayant une expérience d'au moins 7 années sur le système d'exploitation EXEC 8.
Les candidats (de toutes nationalités, mais ayant une bonne maîtrise de la langue française) devront écrire avec C.V., références et prétentions au Bureau National d'Etudes Hydrotechniques Unité Centre de Calcul (ex. : Grand Séminaire Kouba - ALGER).

LA SOCIETE ANONYME DE LA RAFFINERIE DES ANTILLES

(600.000 tonnes/an, 150 Agents)

propose à un

INGENIEUR ANTILLAIS

le poste d'

adjoint au chef du service du matériel

Il devra s'occuper plus particulièrement : • de la préparation des gros travaux et arrêt technique (interventions sur gros matériels) • des approvisionnements : gestion, magasin, achats.

Les candidats auront une formation supérieure d'ingénieur et une expérience confirmée de 8 à 10 ans de préférence dans l'industrie du Pétrole.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez rapidement lettre manuscrite avec C.V. et photo à No 27909 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

	Le ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SKIS ROSSIGNOL S.A.

recrute dans le cadre du développement de son **activité TENNIS**

1) UN INGÉNIEUR de RECHERCHE (Réf. 120)

Il est demandé de très sérieuses connaissances en résistance des matériaux.
Un D.E.A. en mécanique des solides serait souhaité, de plus un très bon niveau en tennis acquis en compétition niveau seconde série.

SA MISSION :
Sous la responsabilité du Directeur du Service Recherche, il devra étudier par des mesures sur le terrain et en laboratoire ainsi que par le calcul les caractéristiques relatives à la résistance des raquettes de tennis et à leur comportement en jeu.

2) UN INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR (Réf. 121)

Ayant environ 5 ans d'expérience si possible dans une unité de production.

Il est demandé une bonne formation en mécanique ainsi qu'une connaissance approfondie des méthodes de transformation des matériaux plastiques et des stratifiés fibre de verre.

SA MISSION :
Sous la responsabilité du Directeur du Service du Développement des produits industriels, il participera à la conception et à la mise au point des nouvelles raquettes à structures composites.

Pour ces deux postes, une précédente expérience dans l'étude et la mise au point de raquettes de tennis serait très appréciée.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions en précisant la référence du poste sollicité à : SKIS ROSSIGNOL S.A., Service du Personnel, 38509 VOIRON (Discrétion assurée).

---

directeur financier — SUD-OUEST

Nos produits sont des produits de grande consommation mondialement réputés parce qu'issus de crus uniques au monde, et mondialement demandés parce qu'ils répondent à l'attente d'un nombre croissant de consommateurs.

Notre société est de taille moyenne et n'a pas encore acquis la notoriété que justifieraient sa grande ancienneté et la qualité traditionnelle de ses produits.
Néanmoins, apparentée à un puissant groupe commercial et financier français, elle est décidée à se développer rapidement en alliant au respect des méthodes de production qui font son mérite les méthodes de gestion les plus élaborées.

Nous recherchons un collaborateur direct de notre Directeur Général.
Le candidat retenu aura la responsabilité complète des services financiers et comptables.
Ayant acquis une expérience d'environ 4-5 ans dans un poste à responsabilités, il aura une formation supérieure financière et comptable (DECS ou équivalent) et maîtrisera les techniques les plus modernes de sa spécialité : report accounting, management accounting, profit analysis, plan à moyen terme, plans de trésorerie, gestion des charges, consolidation, ...
Il sera un organisateur et un animateur capable d'innover.

Nous offrons
- une rémunération initialement en rapport avec l'expérience antérieure du candidat retenu, puis à la mesure de la réussite dans la fonction,
- une vie professionnelle active, variée, ouverte sur les cinq continents,
- une ambiance de travail exigeante, mais que nous souhaitons amicale et confiante.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP sous référence 40.80-M auxquels nous avons confié le soin d'examiner confidentiellement les candidatures.

EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE (PRODUCTION)

recherche

UN CADRE COMMERCIAL DEBUTANT ATTACHE A LA DIRECTION SOUFRE

Sous l'autorité d'un responsable commercial, ce cadre participera à la gestion et à la négociation des contrats de vente de soufre.

Formation exigée : HEC, ESSEC, ESCP. Anglais indispensable.

Aptitudes requises : dynamisme, sens commercial, esprit d'équipe, vocation aux déplacements, puis à l'expatriation dans le cadre du développement de carrière. Dégagé des obligations militaires.

Ecrire en rappelant la référence 27.679 avec C.V. et photo à S.N.E.A.P. — D.C Recrutement - 21 bis, avenue des Lilas Bâtiment Mestressat 64000 PAU

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE

(2.200 personnes, 450 millions de C.A., filiale d'un groupe international de 120.000 personnes, stable dans son organisation et ses résultats bénéficiaires). recherche dans le cadre de son développement

pour son Usine LE MANS

1) INGÉNIEURS DÉBUTANTS - MÉCANICIENS

2) INGÉNIEUR DE FABRICATION

Formation type A.M., ayant quelques années d'expérience et destiné à devenir dans les meilleurs délais :

CHEF D'UNITÉ DE FABRICATION

(300 personnes), usinage moyennes et grandes séries et traitements thermiques.
Ce poste est prévu avec une large autonomie de gestion : économique, technique et humaine.
Larges possibilités de perfectionnement et de promotion au sein de la société et du groupe.

Très bons niveaux de rémunération.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions et photos à n° 27.554, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transm. Discrétion absolue assurée.

PROVINCE OUEST

Très importante société industrielle 2200 personnes, 65000 m2 couverts, produisant en grande série du matériel électro-mécanique recherche

ingénieur
chef des services généraux

30 ans minimum, de formation type A.M., et ayant plusieurs années d'expérience en mécanique et électricité.

Directement rattaché au Directeur Général, il dirigera 60 personnes, gérera un budget d'investissements supérieur à 10 M de F par an et aura la responsabilité des travaux neufs et des services de maintenance.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone par Information Carrière SVP 11.11 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h du Lundi au Vendredi qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés

Information Carrière SVP.11.11

Réf. 171

On peut aussi adresser son dossier à SVP Ressources Humaines 65 avenue de Wagram 75017 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE, leader dans sa branche, offre pour son service "RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT" un poste d'

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

de préférence École Supérieure des Télécommunications.
Formation économique souhaitée.
Débutant ou 2 ans d'expérience maximum.
Poste basé à **LYON**.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, sous référence 28321, à Havas Contact - 49, rue du Président-Herriot, 69002 Lyon.



EATON SAM MONACO

recherche

directeur du personnel

Responsable du personnel ouvrier de l'unité de production (250 personnes électromécanique) et du personnel collaborateur et cadre de l'ensemble, comprenant à MONACO, l'usine, les services administratifs de la Division et un département de recherche et développement.

Cette offre s'adresse à un homme jeune, ayant au moins trois ans d'expérience de gestion de personnel à un poste de cadre responsable.

Anglais et Italien indispensables.

Ecrire avec C.V., prétent., références, rémunération à EATON SAM, boite postale 84 MONTE CARLO - MONACO.

P.D.G. d'UN GROUPE INDUSTRIEL SIEGE SOCIAL PARIS
recherche pour usine mécanique et presses Centre de la France

DIRECTEUR de FABRICATION

— dynamique ayant sens de l'organisation
— âge minimum 30 ans

Envoyer C.V. et lettre manuscrite avec prétentions N° 3219 PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

Midi-Pyrénées COMMERCIAL

I.U.T., B.T.S. ou ingénieur en électrotechnique, 30 ans minim., ayant une expérience commerciale. Après période comme représentant auprès d'entreprises et de grossistes, possibil. d'évolution pour candidat de valeur.

Le salaire de départ, fixe à 4.000 F min., selon antécédants, pourra évoluer rapidement.

Adresser C.V. complet sous référence 127 à 4, rue Gabriel-Péri, 31000 TOULOUSE.

GERCO
Recherche de personnel.

ORGANISME PUBLIC
recherche
spécialiste technique, 30 ans environ, second œuvre du bâtim., A. et M., E.T.P. Eyrolles (spécialiste du bâtiment), I.N.S.A. (spécialiste du bâtim.), E.I.M. (spécialiste du bâtim.). Adresser candidature à l'O. P. A. C., 80, rue Albe, 13004 Marseille.

Nous sommes la filiale française de **JOHNSON ET JOHNSON S.A., groupe international, leader dans les produits soin et hygiène.**
Nous cherchons pour notre usine de **SÉZANNE (51)**

le responsable de la comptabilité analytique

Votre mission : avec une dizaine de collaborateurs, produire la comptabilité analytique (en mettant la main à la pâte) mais surtout analyser les écarts, suivre les prix de revient. Vous participez également à l'élaboration et au suivi des budgets, aux études de rentabilité, etc.
Qui êtes-vous? Vous avez 28 ans minimum, quelques années d'expérience en comptabilité analytique et souhaitez vous affirmer comme patron d'une équipe (notre comptabilité analytique est sophistiquée, notre outil informatique performant).
Ecrire à Mme M.C. TESSIER ss réf. 3162 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

---

emplois internationaux

L'E.N.S.I. des TRAVAUX PUBLICS à ABIDJAN (Côte-d'Ivoire)

recherche

PROFESSEURS

Titulaires dans les matières suivantes :
— MATHEMATIQUES (agrégation) ;
— PHYSIQUE (agrégation) ;
— HYDRAULIQUE (E.N.S.I. ou équivalent).

- Congés annuels de 2 mois ;
- Transport de la famille à la charge de l'école, ainsi que le logement et divers autres avantages.

Env. d'urgence curric. vitae détaillé à C.E.B.T.P., 12, rue Brancion, 75737 PARIS CEDEX 15.

NOUS RECHERCHONS

CADRE FINANCIER SUPÉRIEUR

Connaissant méthodes modernes de gestion

Ayant si possible expérience de plusieurs années dans entreprise anglo-saxonne et/ou cabinet d'audit.

Acceptant de travailler quelques années en AFRIQUE DE L'OUEST

Fonction susceptible d'évoluer suivant potentiel professionnel et humain du candidat.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo N° 27.747 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE ENTREPRISE NATIONALE ALGÉRIENNE

recherche

pour l'implantation de son système d'information de gestion

CONSEILLERS EN ORGANISATION ET SYSTÈMES COMPTABLES

PROFIL :
— Expertise comptable - I.C.G. - ESSEC ou équivalent ;
— Expérience d'au moins 5 ans dans les domaines suivants :
  - Comptabilité analytique,
  - Budget,
  - Comptabilité générale,
  - Stocks.
— Une expérience dans la mise en place de systèmes comptables dans l'industrie pétrolière (forage et transport d'hydrocarbures) sera appréciée ;
— Bonnes connaissances en informatique de gestion.

ILS AURONT POUR MISSION :
— d'assister les cadres nationaux chargés de l'application des systèmes ;
— d'implanter le système comptabilité analytique et budget dans des unités spécifiques ;
— de participer à la conception d'un guide comptable analytique spécifique à chaque unité.

IL EST OFFERT :
— de bonnes conditions de travail ;
— un contrat de 2 ans renouvelable ;
— un logement ;
— une rémunération intéressante.

Les demandes, qui devront être reçues au plus tard le 7 octobre 1977, devront être accompagnées de C.V., indiquer le numéro de téléphone pour contact et porter sur l'enveloppe la mention « CONSEILLERS ».
Les candidats seront convoqués pour interview du 10 au 15 octobre 1977.

Ecrire sous le n° 7.571 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE BRANCHE MÉTALLURGIE
900 personnes - située dans les Vosges recherche pour sa Division Méthodes

UN INGENIEUR METHODES

rattaché au responsable du service et assisté d'une équipe de préparateurs.
Il sera notamment chargé :
- des méthodes de fabrication d'une gamme de produits
- du lancement des prototypes
- de l'implantation des équipements
- du fonctionnement des machines à commande numérique
- des traitements de surface.

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur diplômé, intéressé par les problèmes de fabrication.
Anglais nécessaire.

Les candidats intéressés enverront leur C.V photo et prétentions sous réf. 6763 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

---

SOCIÉTÉ DES GRUES B.P.R.

3 UNITÉS DE PRODUCTION 1.100 PERSONNES

Dans le cadre de l'organisation de sa direction financière, crée postes de

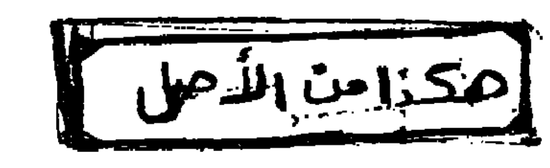
• RESPONSABLES DE LA GESTION COMPTABLE D'UNITÉ DE PRODUCTION

— 1 poste à Commentry (03)
— 1 poste à Belley (01)

— Niveau D.E.C.S. ;
— Expérience minimum 3 ans dans l'industrie métallurgique.

• MISSION :
— Analyse et contrôle comptes de gestion ;
— Prix de revient ;
— Gestion des stocks ;
— Comptabilité analytique ;
— Mise en place des procédures ;
— Liaisons avec direction financière.

Envoyer C.V. et prétentions au Chef du Personnel 14, rue Crépet, 69007 LYON.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE

recherche

2 ACHETEUSES

Produits Hygiène Beauté (Réf. 101)
Textile Bonneterie (Réf. 102)

Niveau études supérieures souhaité

Expérience professionnelle indispensable (5 ans)

Connaissance de la vente en magasin *appréciée*

Place stable en Province

Discrétion assurée

Ecrire : Rhône-Alpes Recrutement
18, rue Crillon, 69006 Lyon

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
leader dans sa branche,
plusieurs établissements en province,
fabrication petits matériels, moyennes séries

recherche

DIRECTEUR UNITÉ DE PRODUCTION

Région SAINT-QUENTIN
Effectif 700 personnes

MISSION :
- gestion générale et adaptation de l'organisation de l'unité dans un souci constant des prix de revient et des délais.

QUALITES REQUISES :
- si possible formation diplôme Ingénieur ;
- 10 ans au moins d'expérience industrielle avec réussite prouvée dans un poste similaire ;
- forte personnalité ayant qualités certaines d'organisation et de coordination.

Adr. C.V., photo, prét., ss le n° 27.812 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Très important Groupe français à vocation internationale
recherche pour l'une de ses divisions :

UN PHARMACIEN

Il aura un rôle de contrôle pharmaceutique mais surtout un rôle de développement de produits d'hygiène, en liaison avec les services techniques, de fabrication et de marketing.

Ses meilleurs atouts seront :
- *son sens de la collaboration,*
- *une imagination créatrice alliée à un esprit rigoureux.*

Expérience et connaissance de l'anglais souhaitées.

Lieu de travail : NORMANDIE

Adresser C.V. manuscrit, photo + prétent. sous référence 3562/S à A.M.P.
40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS
(qui transmettra) - Discrétion garantie

MATERIALS RESEARCH

Leader dans l'équipement de la déposition sous vide et de la fabrication des métaux et céramiques de très haute pureté

recherche
dans le cadre de son expansion européenne, un :

EUROPEAN CONTROLLER

Basé à Toulouse, il aura la responsabilité totale de la comptabilité des 4 Sociétés du groupe sous le contrôle direct de notre maison mère américaine.
Le poste conviendrait à un candidat niveau DECS minimum, complété par une maîtrise parfaite de la comptabilité française.
Anglais indispensable pour négociation.

Envoyez curriculum vitae et prétentions à M.R.C., avenue du Général-Eisenhower. — 31300 Toulouse.

R.A.T.V.M.

recherche

MÉCANICIEN

confirmé pour poste de

CHEF D'ÉQUIPE

Qualités requises :
Expérience professionnelle en machine-outil B.T.S.-B.T. ou niveau, sens du commandement et expérience dans ce domaine.

Adresser C.V. à R.A.T.V.M., Bureau du Personnel, 6, rue Sénac, MARSEILLE-1er.

Important Groupe d'Assurances

RÉGION OUEST-FRANCE

recherche un

AUDITEUR

Cette fonction conviendrait à un

JEUNE DIPLOMÉ
H.E.C. - ESSEC - E.S.C.P.

Option finances, comptabilité, contrôle de gestion
- *Il recevra une formation spécifique en assurance.*
- *Il assistera l'Auditeur responsable du contrôle général des sociétés du Groupe, qui lui définira ses missions. Il conduira ses analyses et préparera les éléments des rapports destinés à la Direction Générale.*
- *De réelles et diverses possibilités d'ouverture dans le groupe lui seront offertes.*

Adresser C.V. et prétentions sous référence 1979 à M. Albert AUPETIT,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.

FILIALE D'UN TRÈS IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL FRANÇAIS DE DISTRIBUTION

recherche

DIRECTEUR DE VENTES MARKETING

Rattaché au Directeur Général de la Société, ce CADRE
- animera et gérera une quinzaine de points de vente spécialisés dans l'équipement de la maison ;
- élaborera et appliquera la stratégie marketing ;
- franchisera au fur et à mesure de leur création une trentaine d'autres points de vente.

Agé de 30 ans au minimum
- Il justifiera d'une expérience réussie de gestion dans le domaine de la grande distribution.
- Il aura une bonne connaissance du milieu « Marketing et Publicité ».

Le poste est à pourvoir dans une ville importante du Sud-Est de la France.

Env. lettre man. av. C.V., photo et prét. à n° 27.551 CONTESSE Publ., 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

SOCIÉTÉ DES GRUES B.P.R.
3 UNITÉS DE PRODUCTION
1.100 PERSONNES

Dans le cadre de l'organisation de son département informatique, crée poste

● ANALYSTE

Cherche candidat expérimenté pour gérer, maintenir et développer un système complet de

GESTION DE PRODUCTION

- Quelques programmations ;
- Expérience indispensable du matériel I.B.M. ;
- Connaissance approfondie du système D.B.O.M.P.

Envoyer C.V. et prétentions au Chef du Personnel
14, rue Crépet, 69007 LYON.

SOCIÉTÉ SECTEUR HYGIÈNE - SANTÉ

Située dans région lyonnaise, filiale d'un groupe international de grande renommée, recherche, pour compléter son équipe d'encadrement

Chef de Service

MAGASINS EXPEDITIONS

- Il sera responsable de 3 000 tonnes/mois mouvement rail et route et stockage sur 20 000 m2 magasins et quais.
- Il aura autorité sur le personnel des équipes de jour et de nuit (75 personnes).

Expérience 5 à 10 ans dans la fonction exigée, en milieu industriel ou transports.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référ. GUIN (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Société Européenne de Propulsion
recherche pour son établissement de

BORDEAUX

UN INGENIEUR

ayant obligatoirement plusieurs années d'expérience dans la caractéristique des FIBRES, pour recherches en laboratoire, dans le domaine des matériaux composites plastiques.

Adr. C.V. dét., avec photo, à S.E.P. (Service du Personnel), B.P. 37, 33160 St-MEDARD-EN-JALLES.

SKIS ROSSIGNOL
VOIRON (Isère)

recrute pour son Service
Recherches et Développement

UN INGÉNIEUR

Débutant ou 2 à 3 années d'expérience

- Excellent skieur.
- Expérience compétition demandée.
- Bonnes connaissances en résistance des matériaux.
- D.E.A. en mécanique des solides souhaité.

IL AURA POUR MISSION :
d'étudier par des mesures sur le terrain et en laboratoire, ainsi que par le calcul, les caractéristiques relatives à la résistance des skis et à leur comportement sur neige.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétent. à SKIS ROSSIGNOL S.A.
Service du Personnel - 38509 VOIRON
Discrétion assurée.

SUNDSTRAND FRANCE
Membre d'un groupe international, travaillant à 80 % pour l'exportation, recherche un :

SALES ADMINISTRATION SUPERVISOR

Possédant bien la langue anglaise, écrite et parlée, avec l'expérience suivante :
- administration des ventes, contrôle des stocks, gestion des commandes, facturation export.
- connaissance de l'*informatique* - apte à superviser du personnel de bureau.

Résidence DIJON - position cadre - rémunération envisagée : de l'ordre de 90.000 F/an.

Adresser C.V., photo et prét. à M. F. de Bucy
SUNDSTRAND FRANCE - Z.I. Dijon Sud
21600 LONGVIC

RHONE-ALPES

Groupe métallurgique français
parmi les plus importants
recherche pour une de ses Sociétés
(effectif : 700 personnes)

directeur du personnel

Il est responsable de la gestion et de l'administration du personnel, ainsi que des relations paritaires. Il apporte une contribution active au développement et à la mise en œuvre d'une *politique dynamique dans ces domaines.*

De formation supérieure, il a au minimum 35 ans et justifie d'une expérience de 5 à 10 ans des différents aspects de la fonction. Ceci de préférence en usine, dans la métallurgie lourde.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et rémunération actuelle sous réf. 698M à notre Conseil

centor — DEPARTEMENT EMPLOI
13bis rue Henri Monnier
75009 PARIS



C.D.S. WESTINGHOUSE
LE MANS
recherche :

pour son département Équipement Redresseurs

UN INGENIEUR TECHNICO-CCIAL

de formation électronique pour :
- liaisons et assistance technique clientèle,
- suivi des commandes et des livraisons,
- liaison avec Direction Commerciale et Services Usine.
- Quelques années d'expérience et une bonne connaissance de l'anglais sont souhaitables.

Écrire Service du Personnel
B.P. 107
72003 LE MANS Cedex

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
recherche pour la mise en place et le suivi de la comptabilité analytique dans ses usines :

2 CADRES COMPTABLES de GESTION

(DECS ou équivalent)

Lieu de travail : PROVINCE OUEST et NORD

Les candidats devront pouvoir justifier d'une expérience de comptabilité analytique avec support informatique, de préférence au sein d'une société pratiquant les méthodes de comptabilité anglo-saxonne

Connaissance de l'anglais indispensable

Adresser C.V. dét. + photo à : « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui tr.

SOCIÉTÉ SECTEUR HYGIÈNE - SANTÉ

Située dans périphérie de Lyon, filiale d'un Groupe International de grande renommée recherche pour compléter l'encadrement d'une unité de production en développement

Chef du Personnel

à qui sera confié la responsabilité de la gestion et de l'administration du personnel (450 personnes)

Les candidats devront justifier de 8 à 10 ans d'expérience dans la fonction acquise en milieu industriel.

Adresser C.V., photo et prétentions ss réf. GOST (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
Société en grande expansion
recherche

COLLABORATRICE au POSTE de DIRECTION

rémunération annuelle 100 000 F
- La candidate devra être diplômée d'une Ecole Supérieure de commerce ou Licenciée en droit et avoir une bonne connaissance du Secrétariat.
- Poste convenant à personne ayant de l'ambition et désirant très rapidement obtenir cette promotion.
- Ce poste implique également une grande volonté, être très libre et dynamique.

Travail sur Toulouse et Paris
Lettre de présentation manuscrite, C.V. avec photo. L'ensemble très complet.

Ecrire sous le n° 7.587 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

Important groupe horticole
leader dans sa branche (Angers)
recherche dans le cadre de son expansion

un directeur commercial

Profil :
- agé d'au moins 30 ans
- solide expérience professionnelle dans un poste similaire
- connaissance circuits distribution.
- capable de négocier à tous les niveaux

Fonction :
- animation du réseau commercial (15 représentants)
- implantation de points de vente
- mise en place V.P.C.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à FIDAL 8, rue Saint-Maurille 49000 Angers - qui transmettra

---

S.I.G.
SYSTEMES INFORMATIQUES DE GESTION
recherche
pour participer à la mise en place de systèmes Temps réel dans les entreprises :

INFORMATICIENS
FORMATION SUP. DE CO
FORMATION IUT

Pour ces postes, les candidatures de débutants sont acceptées.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à : C.P.A., MICHEL AUBRY, 10, impasse Pierre-Loti, 85000 LA ROCHE-SUR-YON.

Ecole Ingénieurs recherche
UN PROFESS. SC. HUMAINES
UN PROF. EXPER. FONDERIE
Ecrire M. SIMON, B.P. 3.525, ANGERS. Téléph. (41) 88-54-25.

Association Tourisme social
recherche
pour terrain de camping
HOMME D'ENTRETIEN
à l'année, logé, apte à diriger et prendre responsab. Réf. souhait.
Ecr. n° T 081.141 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Cherchons
CHEF COMPTABLE
Expérience, intéressé par fiscalité agricole et formation des agriculteurs.
Centre de la France.
Ecr. n° T 81.079 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e

Recherchons d'urgence pour AUBAGNE
ÉCONOME
av. expér. gestion du personnel, comptabilité, organisation.
Ecr. n° T 081.127 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

ORGANISME PROFESSIO[NNEL] et INTERPROFESSIONN[EL] région NORD-OUEST, r[echerche]

COLLABORATEUR
diplômé INGENIEUR
Justifiant obligatoirement plusieurs années d'expérie[nce] de l'industrie métallurgi[que] intéressé par les problè[mes] de formation (premières [for]mations technologiques, formations complémentai[res])

Le candidat devra égalem[ent] témoigner d'un vif int[érêt] pour les problèmes de r[ela]tions humaines du tra[vail] et notamment pour ceux [de] l'emploi.

Après une période d'e[ssai] concluante, il sera ap[pelé] ultérieurement à prendre [la] Direction des Services de formation et de l'emplo[i]

Adresser lettre, C.V. manu[scrit] et photo, à n° 2.803, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er
Il sera répondu à toute correspondance

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Cabinet Claude Vitet

GESTION DE PERSONNEL, RECRUTEMENT, FORMATION

propose les postes suivants :

directeur technique — 160.000 F

Société d'informatique recherche un homme expérimenté, possédant de bonnes connaissances techniques des ordinateurs et périphériques pour embaucher, former et développer son équipe de maintenance. C'est avant tout un ingénieur électronicien de haut niveau qui est un bon meneur d'hommes, et qui parle couramment l'anglais. Réf. : 7709 M.I.

directeur services généraux — 100.000-120.000 F

Cet homme, âgé de 30 ans minimum, sera chargé du contrôle du planning de fabrication, en liaison avec la Direction de la fabrication et de la direction commerciale. Il aura le contrôle de l'ensemble des services généraux, y compris le service des livraisons, et les rapports avec les sous-traitants.

Il effectuera l'ensemble des achats. Il aura une expérience des achats, de la gestion des stocks, des matières premières, des produits en cours de fabrication et des produits finis.

Homme de caractère, possédant une autorité naturelle, il serait souhaitable qu'il connaisse l'Anglais. Réf. : 1211 M.S.

coordonnateur des ressources humaines — 110.000 F+

Dans le cadre de la restructuration de la Direction des relations humaines, notre commettant (Société multinationale informatique), recherche une personne de 28 ans minimum, de formation universitaire, bilingue Anglais/Français.

Elle possède une formation complémentaire en Sciences Sociales (Psychologie appliquée, psychologie du travail, spécialiste des problèmes de classification des emplois etc...).

Il serait souhaitable qu'elle connaisse le secteur informatique. Une expérience de recrutement en cabinet ou dans une société importante serait appréciée.

Sa fonction : elle sera très évolutive. Dans un premier temps, elle consistera à adapter les méthodes et les circuits de recrutement et de planification des effectifs, puis, elle devra s'attacher au suivi du personnel et au développement de l'organisation. Cette fonction évoluera ensuite vers le conseil et l'assistance auprès des managers, en particulier dans les domaines de l'orientation, l'évolution du potentiel humain, la sélection du personnel.

Ce poste conviendrait à une personne qui dispose d'un gros potentiel et qui voudrait se réaliser dans la fonction personnel. Réf. : 7712 M.I.

ingénieurs d'études — 90.000 F+

Responsables du développement d'un nouveau produit. Formation Physique-Chimie ESPCI ou ENSI. Capables de faire la synthèse de données scientifiques diversifiées (Electronique, informatique...). Expérience industrielle, environ 3 années. Inventifs, esprit concret, de synthèse. Anglais exigé.

Lieu de travail : banlieue sud de Paris. Réf. : 7724 M.F.

ingénieurs commerciaux — 100.000 F+

Expérimentés dans la vente de moyens et gros ordinateurs. Les candidats auront un minimum de trois années de vente, et auront prouvé leur valeur par la réalisation de leur quotat.

Il serait souhaitable de connaître l'Anglais. Réf. : 7722 M.V.

Envoyer C.V., photo et salaire actuel à Joëlle DUJOUR
Cabinet Claude VITET - 30, rue Croix-des-Petits-Champs - 75001 PARIS

OJT ORGANISATION ET PUBLICITE

Cherchons

RÉDACTEUR ANIMATEUR

pour journal agricole et fédération syndicale.
Ecr. no T 81080 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE recherche pour stage de formation

MESSIEURS

23 ans minimum.
Bacheliers ayant terminé leurs études ou libérés du service militaire depuis moins d'un an.
Anglais et français indispensables.
3e langue souhaitée.
Stage rémunéré.
Situation d'avenir.
Ecrire avec C.V. et photo, à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS sous no 36.184.

Nous sommes spécialisés dans l'assistance aux P.M.E. nous voulons que nos

DÉLÉGUÉS CONSEILS

soient des hommes de valeur et ambitieux, recherchant les contacts de haut niveau dans une équipe dynamique et orientée vers le succès.

Vous recevrez formation et appuis permanents.

Si vous habitez Paris et région parisienne, êtes libre rapidement, possédez voiture + téléphone personnels, appelez M. DRANGIS pour R.-Vs au 886-11-27.

Important Organisme Prévoyance Militaire cherche pour collaboration immédiate :

OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ

Poste actif à caractère social. Voiture et bonne santé indispensables.
Ecr. avec C.V. à S.V.B.M., 20, r. Bachaumont, 75002 Paris.

STÉ C.D.C. CUSENIER recherche

CHEF DE BUREAU DU PERSONNEL

(Homme ou Femme)

Connaissance des lois sociales et expérience sérieuse exigées. Qualités de contact indispensables.

C.V. et prétentions à adresser au Siège Social, 226, bd Voltaire, PARIS-11e.

AT 2 B - AT 3

ÉLECTRONICIENS

CIRCUITS DIGITAUX
technique numérique mise au point.
CIRCUITS LOGIQUES
Sérieuses références exigées.
BASIC, 74-76, rue M.-Ange, Paris-16e. 743-14-40.
METRO EXELMANS.

HACHETTE

DÉPARTEMENT FORMATION

103, boulevard Saint-Michel, 75005 PARIS
recherche

Responsable de Formation Commerciale

Il sera chargé plus particulièrement au niveau des secteurs commerciaux :
- de l'analyse des besoins ;
- de l'élaboration de programmes de formation et de perfectionnement ;
- de l'animation de stages relevant de son domaine d'activité ;
- de l'évaluation et du suivi des actions réalisées.

Le travail d'équipe étant largement développé au sein du département, il participera également à certaines actions telles que :
- conception et réalisation de supports audio-visuels de formation ;
- participation à la conception de simulateurs pédagogiques ;
- co-animation de séminaires utilisant les simulateurs conçus par le département ;
- animation de programmes de perfectionnement aux méthodes de gestion.

Profil recherché :
- DIPLOME D'ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE ET GESTION, type H.E.C., E.S.S.E.C., ou E.S.C.P. ;
- EXPERIENCE DE QUELQUES ANNEES DANS LE DOMAINE COMMERCIAL ;
- CONNAISSANCE DES PROBLEMES DE FORMATION.

Après quelques années passées dans le poste (3 ans minimum), le candidat retenu devra être capable d'évoluer vers d'autres secteurs du groupe.

Adresser les candidatures, avec prétentions, au Service de l'Emploi, HACHETTE, 79, bd Saint-Germain, 75006 PARIS, sous référence 12.977.

IMPORTANT GROUPE D'ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS
PARIS
recherche
pour son réseau commercial métropolitain

- JEUNES CADRES

diplômés Écoles Supérieures de Commerce, à la recherche d'un premier emploi.

- CADRES

ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle dans activité similaire, diplômés ou non.

Pour postes d'

INSPECTEURS COMMERCIAUX

chargés de :
- l'animation commerciale dans le cadre de réseaux de vente (domaine véhicules automobiles particuliers ou industriels),
- l'étude et le suivi de dossiers de financement,
- la gestion d'agences régionales.

Les candidats retenus auront la possibilité d'évoluer vers d'autres postes de façon à compléter leur formation.

Écrire avec C.V. + photo sous n° 12163 B à :

bleu

SKF recherche pour travail à CLAMART

PROGRAMMEUR-ANALYSTE

5 ans d'expérience assembleur/COBOL sur IBM 370 sous OS/VS1. Il sera chargé de maintenir le système de paie et de gestion du personnel, domaine dans lequel une connaissance préalable serait appréciée.

La pratique du temps réel et d'un SGBD lui permettront de participer rapidement au développement de systèmes nouveaux importants.

Anglais parlé souhaité.

Envoyer C.V. et prétent. à SKF
Service du Personnel
1, avenue Newton 92140 CLAMART

DOWELL Schlumberger

Compagnie Internationale de Services dans l'Industrie Pétrolière recrute

INGÉNIEUR CHIMISTE DÉBUTANT

ou

TECHNICIEN CHIMISTE TRÈS QUALIFIÉ

Indispensable, connaissances en atomique absorption et métallurgie appréciée.
ANGLAIS INDISPENSABLE.

Envoyer C.V., photo et prétent. à Dowell Schlumberger, 50, rue Jean-Jaurès, 92120 MONTROUGE.

---

chef comptable

ORSAY

Société (50 personnes) de distribution, filiale d'un grand groupe français en forte expansion, recherche un CHEF COMPTABLE EXPERIMENTE, avec D.E.C.S. ou équivalent.

Ce poste de responsabilité recouvre tous les aspects de la comptabilité : générale, analytique, fiscale et sociale. Une expérience de la mécanisation des systèmes comptables est souhaitée.

Le candidat devra en outre faire preuve de réelles qualités d'organisation afin de transformer son service en véritable centre d'information de gestion, tant à l'usage des services internes qu'à celui de la Société mère.

La rémunération est intéressante et le groupe offre de réelles possibilités d'évolution pour un candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite et C.V. indiquant salaire souhaité sous réf. 1220-M à I.C.A. qui transmettra.

Les candidatures seront traitées confidentiellement par un Consultant garantissant réponse et discrétion.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

SOCIETE DE PREMIER PLAN, recherche

spécialiste des CONTROLES NON DESTRUCTIFS

HAUT NIVEAU DE SALAIRE

C'est un ingénieur confirmé qui dispose d'une bonne expérience de ces techniques et qui souhaite évoluer vers d'importantes responsabilités. Ecrire en précisant éventuellement le nom des entreprises auxquelles vous ne souhaitez pas que votre courrier soit transmis sous réf 6297 à : L.T.P. 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transmettra

---

Dans le domaine de l'industrie alimentaire, notre place n'est pas négligeable: S.A. côtée en Bourse, 350 MF. de C.A., 1000 personnes, des produits de notoriété à couverture nationale, 35% de notre activité à l'export, des implantations industrielles dans plusieurs régions de France, une croissance tant interne qu'externe constante.

Nous cherchons à intégrer au sein de notre équipe de direction un homme de valeur pour lui confier des responsabilités étendues de

SECRETAIRE GENERAL

Votre formation supérieure et vos acquis professionnels vous incitent aujourd'hui à rechercher une société où vous pourriez faire la synthèse de vos différentes expériences. Celles-ci vous ont bien sûr permis de vous familiariser avec les divers aspects de la comptabilité et les méthodes modernes de gestion, mais aussi de suivre les aspects juridiques et fiscaux d'une société moyenne. Vos préoccupations depuis plusieurs années se sont orientées vers la politique du personnel et la vie sociale de l'entreprise.

Vous aurez la responsabilité directe des services - comptabilité, administration, informatique -, mais vous serez surtout le garant et le coordinateur en matière de personnel, et l'homme de réflexion et de synthèse pour tout ce qui touche à la vie sociale et au développement de l'entreprise. Pendant un an, vous devrez « apprendre l'entreprise », et donc être disponible pour vivre près des usines avant de vous fixer au siège à Paris.

Si vous pensez avoir le profil de l'homme que nous recherchons et si vous êtes intéressé par ce poste de synthèse, prenez rapidement contact avec les consultants de SERIFO à qui nous avons confié la mission de nous assister dans cette recherche ou écrivez leur sous référence 5177 M à

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE - 75008 PARIS
TELEPHONE : 522.83.10 & 387.55.09

MAZDA lampes et appareils d'éclairage

recherche pour

SA DIRECTION FINANCIERE À PARIS

un responsable du service études financières et trésorerie

De Formation HEC - ESSEC - SUP de Co... il aura 35 ans au moins et une solide expérience des études financières, de la gestion de la trésorerie et des problèmes de financement France et Exportation.

Ecrire avec C.V. + photo + prétentions à : COMPAGNIE DES LAMPES, Service du Personnel, 29, rue de Lisbonne 75008 Paris. Discrétion assurée.



ingénieur agronome

Spécialiste du développement technique des produits phytosanitaires.

L'expansion continue et régulière du département phytosanitaire de DU PONT DE NEMOURS France S.A. donne toute son importance à cette fonction.
Il s'agit essentiellement de tester et de mettre au point, sur le plan technique, les nouveaux produits, afin d'aboutir à leur distribution sur le marché français.

Outre l'étude technique en plein champ des nouveaux produits et la préparation des dossiers d'homologation, le candidat devra entretenir des relations régulières avec les services de recherche des distributeurs et les organismes officiels.

Une expérience similaire de plusieurs années nous paraît indispensable.

Le poste, basé à Paris, demande des déplacements fréquents dans toute la France. Connaissance de l'Anglais très appréciée.

Nous vous remercions d'adresser vos candidatures sous référence 405 M à DU PONT DE NEMOURS France S.A.
Service du Personnel,
9, rue de Vienne,
75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

CITROËN

RECHERCHE

FUTURS INSPECTEURS DE VENTE

Les candidats devront :

- posséder un B.T.S. ou D.U.T. Technique de commercialisation ou équivalent,
- être âgés de 25 ans et libérés des O.M.,
- avoir une certaine expérience de la vente.

Nous recherchons des hommes aptes à recevoir une formation très complète, et disponibles pour déplacements et résidences.

Ils doivent être organisateurs, commerçants, posés.

Chaque candidature sera étudiée avec le plus grand soin.

Si vous pensez remplir ces conditions, envoyez un C.V. manuscrit + photo au : **Service du Personnel - Bureau 44 C** - 133, quai A. Citroën - 75747 PARIS CEDEX 15

OPG Conseil N° 137

CITROËN

INTEX SERVICES S.A.

recherche

1) BATIMENT :

- **INGÉNIEURS D'AFFAIRES FRANCE** 120/150.000 F/an — Réf. 910
- **INGÉNIEUR D'AFFAIRES EXPORT** 150/220.000 F/an — Réf. 911
- **DIRECTEUR DE TRAVAUX** 90/150.000 F/an — Réf. 912
- **CHEF D'AGENCE** Maisons préfabriquées 100/130.000 F/an — Réf. 990
- **COORDINATEUR TRAVAUX MOYEN-ORIENT** 180.000 F/an — Réf. 995

2) SPATIAL :

- **INGÉNIEURS POLYVALENTS** 100/130.000 F/an — Réf. 933

3) METALLURGIE :

- **CHEF DE SERVICE PAIE** 90.000 F/an — Réf. 946

Ecrire à INTEX SERVICES S.A., 3, avenue Bertie-Albrecht, 75008 PARIS, en précis. la référ. choisie.



directeur administratif et comptable

PARIS — 110 000 +

Important organisme, recherche pour prendre la Direction Administrative et Comptable un Cadre Supérieur expérimenté dans la comptabilité, le contrôle de gestion et la gestion du personnel et ayant l'expérience des rapports sociaux.

Une connaissance de la comptabilité hôtelière est souhaitée.

Pour postuler envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant rémunération actuelle sous référence M 580158 au

Cabinet Alain H. PRENANT
50, avenue du Général de Gaulle
92130 Issy-les-Moulineaux
qui garantit le secret des candidatures.

Sté Minière et Industrielle

FRANCAISE développant son département construction d'usines de traitement de minerai, recherche un INGENIEUR RESPONSABLE de la

Gestion Technico-commerciale

DES DOSSIERS DE SOUS-TRAITANCE

Le candidat retenu aura une expérience d'environ 10 ans, dans la réalisation d'importants projets industriels et en particulier des consultations, dépouillement d'offres, établissement des plannings et budgets, discussions et *rédactions des contrats.*

Résidence région parisienne. Anglais souhaité.

Ecrire avec C.V. explicite sous réf. «Dossiers Usines» à

CETAGEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI •

CREUSOT-LOIRE



recherche pour développer
l'Unité de gestion
D'UN ENSEMBLE INTERNATIONAL DE SOCIETES COMMERCIALES en forte expansion

X-Mines-H.E.C...
bilingues ou trilingues

ayant une formation économique, âgés d'au moins 28 ans et ayant de 2 à 5 ans de pratique des techniques comptables, financières et budgétaires.
Il s'agit de postes d'entrée dans le Groupe, comportant des responsabilités personnelles immédiates et devant évoluer vers des fonctions opérationnelles.

Les dossiers de candidatures —sous Réf. M.1366— seront traités confidentiellement par M. TAVIER, CREUSOT-LOIRE 8, rue de la Rochefoucault 75009 Paris

---

GenRad

leader mondial dans le domaine des systèmes de tests automatiques, propose, depuis son siège à Paris 20ème, les postes de

INGENIEUR DE FORMATION

parfaitement bilingue anglais et justifiant :
. d'une expérience certaine en formation
. d'une solide connaissance pratique en électronique logique et analogique, ainsi que celle de la technique des ordinateurs.
Nombreux déplacements en Europe.

TECHNICIENS DE MAINTENANCE EXPERIMENTES

les candidats bilingues anglais, prouveront une connaissance certaine en mini-ordinateurs (de préférence PDP 8, PDP II, Disques) et bénéficieront en outre d'une formation complémentaire. Déplacements fréquents mais de courte durée en France et à l'étranger

Écrire avec C.V. et photo à GENRAD réf. MCA 1 ou MCA 2 - 96, rue Orfila 75020 PARIS

•COMPAGNIE FRANÇAISE DE TRANSPORTS MARITIMES.

INSPECTEUR COMMERCIAL PARIS

de l'ordre de 70.000 F.
Responsable du recrutement : Monique PRISSARD

•PREMIER TRANSPORTEUR NATIONAL DE VOLUMINEUX (SOISSONS).

ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL

de l'ordre de 52.000 F.

Responsable du recrutement : Solange MONTEL.

Veuillez nous adresser votre candidature.

Vous recevrez : – *par retour du courrier, une description de la fonction ;*
– quelques jours plus tard, si vos qualifications le permettent, un proposition de RV.

PLEIN EMPLOI 10, rue du Mail, 75002 Paris.

---

projets nucléaires

- Si vous avez acquis une expérience professionnelle dans le secteur nucléaire,
- Si vous souhaitez travailler quelques années dans des pays en voie de développement, francophones ou anglophones,
- Si vous joindre à une équipe ou diriger un projet vous attire,

Ecrivez sous réf. 10.88-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

CABINET CONSEIL D'ENTREPRISES INTERVENANT DANS P.M.E. recherche pour Paris

CADRE CONSEIL CONFIRMÉ

Age indifférent

Il devra avoir :
— la pratique de l'économie de l'entreprise et de sa direction ;
— une expérience confirmée de conseil ;
— une personnalité affirmée lui permettant d'être un interlocuteur écouté des dirigeants d'entreprise ;
— être disponible pour des déplacements de courte durée France entière.

Ecrire avec C.V. et photo sous le n° T 081.107 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

direction commerciale

TRACTION, LEVAGE

Notre société (90 personnes) nouvellement implantée dans le Val d'Oise, fabrique à l'unité des équipements de traction et de levage sur véhicules industriels.

Jusqu'à présent c'est notre image de marque qui avait tendance à tenir lieu d'activité commerciale. Mais nous avons constaté que notre marché potentiel est beaucoup plus large et nous nous organisons pour y faire face.

Vous avez une expérience technique, ainsi qu'une première expérience commerciale.

Nous vous proposons le poste d'adjoint au Directeur Commercial. Dans un premier temps, vous prendrez la responsabilité de l'établissement des devis et des cotations. Par la suite, vous serez appelé à couvrir rapidement tous les aspects de la direction commerciale : études de marchés, enquêtes...

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 40.85-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP auxquels nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
B.P. 30 - 92420 Vaucresson



INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - PHYSIQUE
BIOLOGIE - MEDECINE - INFORMATIQUE

recherche :

1) Pour son service organisation :

ANALYSTES PROGRAMMEURS (Réf. 655)
confirmés et débutants qui seront chargés de la réalisation d'applications sur le mini-ordinateur Réalité 20 pour la gestion interne de l'entreprise.

Formation et expérience :
- écoles d'ingénieurs, institut de programmation ou équivalent ;
- DUT informatique ayant expérience en analyse programmation de gestion ;
- expérience dans le domaine des applications de gestion en temps réel sur mini-ordinateur sera très appréciée.

2) Pour Direction Commerciale Informatique, pour faire face au développement de ses ventes d'ordinateurs de gestion - Réalité 20 :

INGÉNIEURS DE VENTES (Réf. 656)
INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX (Réf. 657)
ANIMATEUR DE FORMATION (Réf. 658)

Connaissance ou expérience en informatique de gestion temps réel sera appréciée.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.

Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce à Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR



SORA
CONSEILS EN MANAGEMENT
accueille

X, MINES, CENTRALE

Votre personnalité vous rend facile les contacts de haut niveau.

Vous avez une expérience industrielle de quelques années, et la capacité d'encadrer des groupes d'études et de projet.

Vous êtes attiré par des réalisations variées au sein de grandes sociétés et par la vente de services dans tous les domaines de la gestion d'entreprises. Vous recherchez une large autonomie d'action.

Nous vous offrons la possibilité d'une carrière professionnelle variée, formatrice, ouverte sur le changement, et d'un accès rapide aux responsabilités de

CONSEIL D'ENTREPRISES INGÉNIEUR EN CHEF

Prière adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, 2, avenue Hoche, 75008 PARIS.

PROMOTEUR IMMOBILIER SOCIAL

recherche

SON DIRECTEUR (TRICE) DE LA PROSPECTION

pour son collecteur du 1 % logement

Il sera chargé de développer la collecte et de participer à la promotion des activités nouvelles du groupe.

Une expérience similaire est exigée.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à : N° T 81281 M REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e)

HAVILAND
Porcelaines de prestige

occupe déjà une place de choix sur le marché mondial et en particulier aux U.S.A.

Disposant de nouveaux moyens, nous souhaitons confier le poste de

directeur international

à un homme
- de classe internationale. Il connaît en particulier les U.S.A. où il a peut-être vécu.
- rodé à la commercialisation de produits de luxe.
- ayant une formation supérieure commerciale et 10 ans d'expérience professionnelle.
- parfaitement bilingue Français-Anglais. Il parle correctement l'Allemand et si possible d'autres langues.

Rattaché au Directeur Général, il aura une double mission de marketing et de vente.

Le lieu de travail est à PARIS.
Les déplacements sont fréquents.

Pour recevoir informations complémentaires écrire, sous réf. 4 217 A, à notre Conseil Christian Laüé,

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

PARIS - BANLIEUE SUD
pour faire face au développement de nouvelles applications DB/DC (matériel IBM 2 × 370/148 - CICS - DL/1)

LA SOCIETE

INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE

recherche pour son Département Informatique

UN INGÉNIEUR-ANALYSTE

Débutant
— Diplômé d'une Grande Ecole
— Intéressé par le télétraitement et les bases de données
— Bonne connaissance de l'anglais

DES ANALYSTES ET DES PROGRAMMEURS

— D.U.T. ou équivalent
— 1 à 2 ans d'expérience en assembleur I.B.M.
— CICS ou DL/1

Envoyer C.V., photo et prétentions à : I.H.F. - S.D.S. réf. A63 - 1, av. MacCormick 91130 - RIS-ORANGIS

Nos concessionnaires exclusifs

diffusent, sur certains secteurs de province, nos systèmes de gestion auprès des PME.

Ces concessionnaires recherchent des

ingénieurs commerciaux

Professionnels de la vente sur ce marché

La rémunération (fixe important + primes liées aux résultats) est très attrayante.

Adresser cv. et prétentions à M. BONHOMME, OLIVETTI FRANCE, D.V.C.A., 85, rue du Landy, 93305 Aubervilliers Cedex.

HAVAS CONTACT

olivetti
l'imagination au service de la vente

TRANSFORMATION METAUX NON FERREUX (100 personnes)

2 Unités Fabrication - Siège Sud Paris (25 km)

cherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

26 ans minimum

Formation : Ecole de Commerce - D.U.T. Gestion (Finance-Comptabilité).

Expérience : P.M.E. - Gestion - Contrôle comptabilité analytique, gestion financière et du personnel, informatique, droit.

Rémunération : Départ : 80.000 francs annuels.

- Capable assurer responsabilité de Secrétariat Général à moyenne échéance.
- Déplacements hebdomadaires (2 jours).
- Rapide - Actif.
- Sans responsabilités.
- Connaissance de l'Anglais.

Libre immédiatement

Ecrire sous le n° T 81.223 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e).

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5.72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi



USINE REPROGRAPHIE
Beauchamp (Val d'Oise)

ingénieur mise au point

Formation : Chimiste débutant, ENSI, ESCOM, INSCIR, etc. Connaissances en photochimie et statistiques industrielles appréciées.
Rôle : maintien et amélioration des produits existants en terme de qualité et de coûts. Développement de produits nouveaux.
Anglais indispensable
Envoyer CV, photo et prétentions au Service Recrutement 3M FRANCE, avenue Boulé, 95250 BEAUCHAMP

PA-SVP



SOFRAGEM

Filiale Informatique du groupe ROTHSCHILD recrute

UN INGÉNIEUR

sortant d'écoles ou ayant 1 à 2 ans expérience informatique de gestion.
Connaissances financières et bancaires appréciées.

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

Minimum 2 ans expérience COBOL.
Applications financières ou bancaires appréciées.

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

Minimum 2 ans expérience COBOL.
Connaissances paie et gestion personnel appréciées.

Ecrire avec photo, C.V. et prétent. à Mme BERTIN, 68, Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE NATIONALE DE TRANSPORT
recherche pour développer l'activité de son Département International

cadre de haut niveau

Il devra posséder :
- une expérience approfondie du trafic international dans les domaines technique et commercial (douane, affrètement dans les différents modes de transport, connaissance des différentes entreprises spécialisées)
- l'aptitude à animer une équipe
- le goût des contacts à tous les niveaux
- la maîtrise parfaite de la langue anglaise.

Le poste sera situé dans la Région Parisienne.
Adresser C.V. et prétentions à No 27194 - CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



BANLIEUE OUEST RECHERCHE

RESPONSABLE MARKETING
DE HAUT NIVEAU
ESSEC ou HEC

- anglais courant.
- 3 à 5 ans d'expérience de marketing opérationnel secteur industriel.
- connaissance théorique et pratique des méthodes d'analyse de marché, de la programmation des ventes et des techniques de vente.
- Adresser C.V., photo et prétentions à : TELEMECANIQUE (Att. B. CAZALS) 43-45, bd F.-Roosevelt 92500 Rueil-Malmaison.

Les Laboratoires WYETH-BYLA
recherchent

UN MEDECIN

POSSÉDANT UNE EXPÉRIENCE DES ESSAIS THÉRAPEUTIQUES (MÉTHODOLOGIES ET TESTS STATISTIQUES) ET CERTAINES CONNAISSANCES EN PHARMACOLOGIE ET EN PHARMACOCINÉTIQUE

Une excellente pratique de l'Anglais écrit est indispensable.
En étroite collaboration avec le Directeur Médical, il participera à la recherche des experts et à l'élaboration des protocoles, au suivi des expérimentations.
Nombreux déplacements en Province à prévoir.
Ce poste conviendrait à un candidat, même débutant, particulièrement dynamique et désirant faire carrière dans l'industrie pharmaceutique.
Envoyer C.V. manuscrit avec photo et prétentions à Laboratoires WYETH-BYLA, Direction Médicale B.P. 402 - 75626 PARIS CEDEX 13

offres d'emploi

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION

MODCOMP

L'un des premiers constructeurs de « MINIS » 16 et 32 BITS
recherche pour la France

des INGENIEURS COMMERCIAUX

ayant au moins 2 à 3 ans d'expérience dans la vente de mini-ordinateurs ou des ingénieurs technico-commerciaux confirmés désirant évoluer vers les ventes.
Anglais courant indispensable.
Envoyer curriculum vitae à MODCOMP FRANCE, 1, place des Etats-Unis, silic 224, 94528 RUNGIS à l'attention de Mlle DUBREUIL, réf. 01.

CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISÉES
Société française - C.A. 40 MF - recherche
COLLABORATEURS EXPERIMENTES

a) RESPONSABLE COMM.-VENTES exp. Bât.
b) Resp. ADMINISTRATION des VENTES
c) ACHETEUR produits métallurgiques
d) INGÉNIEURS Constructions métalliques
e) Agent de MÉTHODES - métallier

A.T. Adresser C.V. et prétentions ss réf. 70.012 à J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris qui transmettra.

TRES IMPORTANT ORGANISME D'ASSURANCE VIE PARIS
recherche

CHEF D'UNITE

Ce collaborateur aura pour mission principale de réaliser des études concernant l'assurance vie collective dans ses aspects technique, juridique et fiscal en vue d'assister les services opérationnels et de conseiller la Direction. De formation supérieure, âgé de 30 ans au moins, le candidat doit nécessairement détenir une expérience de l'assurance vie acquise auprès d'une Direction d'un groupe important d'assurance vie. Très bon climat de travail. Tâche très variée. Stabilité assurée.

Adr. C.V.+photo+prétentions référence 728M
SODECI 18, rue Violet - 75015 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
recherche

1 CONTROLEUR DE BUDGET

Lieu de travail : PARIS (quartier Etoile).
Agé d'au moins 28 ans, parfaitement bilingue français/anglais. Le candidat doit pouvoir justifier d'au moins deux ans d'expérience dans la fonction, de préférence au sein d'une société pratiquant les méthodes de comptabilité anglo-saxonne.
Adresser C.V. détaillé + photo à n° 7.568 « LE MONDE » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e, q. transmettra.

Lansing Bagnall
Premier constructeur européen de chariots élévateurs. Notre expansion en France nous conduit à confier au

CHEF DE PUBLICITÉ

la coordination de nos projets publicitaires et promotionnels, la traduction de documents publicitaires et la communication avec les services homologues du groupe.
Une première expérience réussie dans ce domaine, une excellente capacité d'organisation doublée de créativité et la maîtrise de l'anglais sont indispensables.
Adresser votre C.V. et vos prétentions sous réf. L 114 à Tour de Lyon, 185, rue de Bercy 75012 Paris.
INFRAPLAN CARRIERES
Plain Champs

Société internationale secteur électro-mécanique recherche pour région parisienne

RESPONSABLES PROSPECTION

35 ans env. - ESSEC - Sup de CO ou équivalent
— Expérience biens d'équipement,
— Anglais indispensable,
— Espagnol ou Allemand souhaité,
— Rémunération non inférieure à 96 000 F an.

Envoyer C.V. et photo sous référence 27 E à : l'ADREC, 3, square du Thimerais, 75 017 PARIS.

offres d'emploi

MARKETING
Pour faire face à l'expansion de notre société (C.A. doublé en 4 ans)
notre Directeur Commercial souhaite structurer son service et désire s'adjoindre un

RESPONSABLE MARKETING

MISSION :
IL est responsable de toutes les études (marchés potentiels, concurrence, rentabilité des produits, contrôle activité, etc...) pouvant orienter ou modifier la politique commerciale à moyen et long terme.
IL déterminera avec le Directeur Commercial les objectifs annuels de vente et de profit, les investissements commerciaux correspondants et proposera un programme précis d'actions à engager pour les réaliser dans un marché très ouvert (biens d'équipement).

SI VOUS AVEZ AU MINIMUM 25 ANS
une bonne formation commerciale (ESSEC ou SUP. de CO)
au moins 3 ans d'expérience en ce domaine

Adresser lettre et C.V. sous n° 13020 B à BLEU Publicité 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE LEADER SUR SON MARCHÉ
de produits de grande consommation
recherche

UN INGÉNIEUR
X, PONTS, MINES, SUPAERO

UN HEC/ESSEC
Spécialiste en gestion/organisation

Ils auront acquis une première expérience industrielle de 3 ans. Dans le cadre d'un plan à long terme, ils seront chargés de missions dans les usines du groupe pour en améliorer les conditions d'exploitation. La diversité des problèmes à traiter pourra éventuellement leur permettre de prendre ultérieurement d'importantes responsabilités de gestion.
Adr. curric. vitae et salaire actuel ou souhaité à n° 27.861, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), sous référence 12/B.

TRES IMPORTANTE SOCIETE D'ENGINEERING (Usines clé en main) recherche:

INGENIEUR D'AFFAIRES DE HAUT NIVEAU
X - MINES - CENTRALE
35 ans environ

Le candidat retenu devra justifier d'une expérience de quelques années dans la gestion et la responsabilité complète de contrats d'équipements industriels de plusieurs dizaines de millions de francs (au plan international de préférence)
La connaissance de langues étrangères: Anglais - Allemand ou Russe sera particulièrement appréciée.
Le poste est à pourvoir à Paris.
REMUNERATION : 130.000 / 160.000 +
Prière d'adresser C.V. manuscrit et prétent. à M. P. MATHIEU 4, rue Fantin Latour 75016 Paris qui transmettra.
Les ingénieurs, qui souhaitent que leur candidature ne soit pas transmise à certaines Sociétés, sont priés d'en avertir le destinataire. Une discrétion totale sera de toutes façons observée.

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL
Centre Paris, recherche pour son SERVICE DU PERSONNEL

UN COLLABORATEUR

justifiant d'une formation secondaire ou supérieure et de quelques années d'expérience dans un service similaire, plus particulièrement dans les domaines suivants :
- Recrutement,
- Relations humaines et sociales,
- Formation.

POSTE EVOLUTIF.
Avantages sociaux.
Salaire x 131/2.
Restaurant d'entreprise.
Adresser CV, photo et prétentions sous référence 12.614 M à HAVAS CONTACT 156 Bd Haussmann 75008 PARIS.

EDITIONS EDMOND DUJARDIN
l'un des leaders du jeu de société (Mille Bornes - Othello - Autoroute)
recherchent

CHEF DES VENTES

encadrant sur le territoire national une quinzaine de représentants exclusifs.
— Vendeur de premier plan avec résultats confirmés en grande distribution.
— Essentiellement homme de terrain.
— Déplacements permanents
— Minimum 35 ans.

Poste basé à PARIS
Envoyer C.V. et photo à l'attention de Mme RUEZ, Editions DUJARDIN - Parc Industriel 33260 LA TESTE.

G. I. S.
Gestion Informatique Système recrute immédiatement

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

confirmés (réf. A.P. 38).
Expérience GAP II appréciée.
Envoyer curriculum vitae : 48, rue du Ranelagh, 75016 PARIS.

offres d'emploi

VOUS PENSEZ que l'on peut pratiquer l'enseignement de l'anglais en entreprise sous une forme opérationnelle, dynamique et attrayante !
SACHEZ que nous recherchons :

UN PROFESSEUR D'ANGLAIS
(mi-temps - position CADRE)

Au sein du service formation, disposant d'un important matériel audiovisuel, il sera chargé de l'animation des cours de langue.
30 ans minimum, de formation supérieure, (maîtrise anglais + diplôme chambre de commerce britannique souhaités) il devra justifier d'une expérience similaire en entreprise.
Poste à pourvoir : proche banlieue OUEST (RER)
Adresser C.V. détaillé + photo et prétent. de salaire, à n° 27.729 CONTESSE Publicité, 20 av. de l'Opéra Paris-1er, qui transmettra.

Foxboro France S.A.
Leader mondial en Instrumentation Régulation et Informatique Industrielle
recherche pour son Siège

INGÉNIEUR chargé d'affaires

Responsable du suivi des projets de systèmes numériques industriels, en relation avec les Ingénieurs Commerciaux.
Plusieurs années d'expérience en contrôle de procédés sont nécessaires pour postuler à cette fonction.
Anglais parlé et écrit indispensable.
Envoyer C.V., photo et prétentions à :
Monsieur le Directeur Général — FOXBORO FRANCE
92, Boulevard Victor Hugo 92115 CLICHY
FOXBORO

PORTE DE VERSAILLES

PHILIPS

recherche pour son
Service Informatique d'aide à la gestion

DIPLOMÉ Grandes Écoles
(CENTRALE, HEC ou équivalent)

— 2 à 3 ans d'expérience.
Ce poste conviendrait à candidat intéressé à la fois par l'ECONOMIE et par les METHODES SCIENTIFIQUES appliquées à la gestion.
— Anglais indispensable.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à : PHILIPS, Département ISA, Service du Personnel, 6/8, rue Firmin-Gillot. — PARIS (15e).

LE CREDIT CHIMIQUE BANQUE PRIVEE
recherche

organisateur

Sa mission :
- responsabilité de la conception et de la mise en place fonctionnelle de systèmes de gestion,
- maintenance de procédures administratives existantes,
- liaison entre les services utilisateurs et l'informatique.

Son profil :
- expérience de 3 à 5 ans dans l'organisation,
- connaissance des activités bancaires et de l'informatique absolument indispensable,
- maturité dans les contacts.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions sous réf. O.M à B. AMELOT.
CREDIT CHIMIQUE 20, rue Treilhard - 75008 Paris

IMPT ÉTABLISSEMENT PUBLIC
recherche

UN INGÉNIEUR CIVIL
DES PONTS ET CHAUSSEES

pour assurer pendant 2 ans la coordination des études et des interventions de ses différents services pour un grand projet d'aménagement à l'Etranger (génie civil, bâtiment, équipements).
- Le lieu de travail est à PARIS, mais le poste implique des déplacements fréquents.
- Le candidat devra avoir 30 ans env. et avoir assumé pendant 4/6 ans une responsabilité dans un grand chantier ou dans un bureau d'études.
- Il parlera l'anglais couramment.

Envoyer C.V. manuscrit à (79) LEBEUF 6, place de la Madeleine 75008 PARIS, qui transm.

L'AGENCE POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
recherche
pour son Département Industrie et Agriculture

DES INGÉNIEURS

ayant trois à dix années d'expérience industrielle et des compétences en thermique dans les secteurs suivants :
— chimie, pétrochimie ;
— sidérurgie - métallurgie ;
— industrie mécanique.

Adr curriculum vitae détaillé et prétentions à : l'Agence pour les Economies d'Energie, 30, rue Cambronne, 75737 PARIS CEDEX 15.

offres d'emploi

IMPT CABINET EXPERTISES REG. PARIS RECHERCHE

ESTIMATEURS

de biens immobiliers et fonciers

Baccalauréat Généraliste Bâtiment et Immobilier. Notions juridiques. Fréquents déplacements.

Travail intéressant et poste d'avenir

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à Pyc-Publicité (no 61 - 91, rue Lecourbe, 75015 Paris, qui transmettra.

SOCIETE FRANÇAISE MECANIQUE DE PRECISION Leader dans sa technique Plusieurs filiales étrangères (EUROPE - ETATS-UNIS) recherche pour

son département technico-commercial international

INGÉNIEUR

DIPLOME GRANDE ECOLE

expérience de 3 à 5 ans dans l'industrie mécanique. Anglais et allemand. Base proche banlieue OUEST.

Poste évolutif pour candidat capable d'initiative et ayant le sens des contacts à haut niveau.

Discrétion absolue.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 6.890 à PUBLIPANEL, 23, rue Richer, 75441 Paris, Cédex 09 qui trans.

Le Centre Technique Informatique (C.T.I.) recherche

INFORMATICIEN

de haut niveau. Spécialiste de mini-informatique et micro-informatique (utilisation et réalisation applications). Expérience professionnelle minimum 5 ans. Env. C.V. et prét. à I.R.I.A., Service du personnel, B.P. 105, 78150 LE CHESNAY.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue NORD de PARIS recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

DIPLOME

pour travail dans une équipe dont la vocation est d'améliorer et d'innover dans le domaine des METHODES et FABRICATION MECANIQUE.

Des connaissances en informatique appliquées à ce domaine sont indispensables.

La préférence sera donnée au candidat ayant des connaissances en :
- Méthodes de fabrication ;
- Exploitation des machines à commande numérique ;
- Utilisation des langages de commande numérique ;
- Ecriture de post-processeurs (APT, IFAPT) ;
- Utilisation du Basic ou Fortran ;
- Utilisation d'ordinateur de bureau du type HP 30 ou Wang 2200.

Anglais souhaité.

Adress. C.V., photo et prétent. no 27.892, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE, quartier Saint-Philippe-du-Roule recherche

UN (UNE) BON

TECHNICIEN COMPTABLE

Niveau D.E.C.S. minimum Expérience : 3 à 4 ans de cabinet exigée.

Les qualités de compétence et de souplesse doivent permettre :
- le suivi des dossiers,
- et la coordination d'une petite équipe de collaborateurs.

Env. C.V. manuscrit, photo (retournée) et prétent. s/no 1.182 à Centre de Psychologie et d'Efficience 17 r. des acacias Paris

---

STE D'ASSURANCES recherche POUR SERVICE DU PERSONNEL

AGENT DE MAITRISE OU CADRE

ayant certaine expérience gestion comptable mais compétences confirmées DES LOIS SOCIALES CODE DU TRAVAIL ET DES REGIMES DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE. Promotion possible. Ecrire avec C.V. et photo no 13.033 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

IMPT CENTRE TECHNIQUE Grande banlieue NORD de PARIS recherche pour son département CALCULS

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

28 ans minimum ayant quelques années d'expérience dans le calcul des structure par la méthode des éléments finis.

Le titulaire du poste sera chargé d'études pratiques en particulier sur les points suivants :
- établissement de devis (temps ordinateur et personnel, délais) ;
- mise en données à effectuer ou à faire effectuer par des agents techniq. ;
- exploitation des résultats et rédaction de rapports d'études ;
- aide à la conception des structures.

Il devra avoir utilisé des programmes de calculs appliqués à la mécanique dans un bureau d'études ou en bur. de calculs.

Adr. C.V., photo et prétent no 27.607, Contesse publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

STE DE ROUTAGE POSTAL recherche

SECRÉTAIRE

AGENT DE PLANNING

jeune et dynamique pour assurer relations direction générale, fabrication clientèle. Téléphoner à Mme VIDALONE, 654-00-90 pour rendez-vous.

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL DE LA CONSTRUCTION METALLIQUE (Près Pont de Neuilly) recherche

un ingénieur

AM - ECP - ENSTA ou équivalent

Cet ingénieur disposant d'une expérience des codes de calculs de structure sur ordinateur, participera au sein d'une équipe jeune aux développements nouveaux des programmes du C.T.I.C.M. orientés vers les calculs en grands déplacements.

Prière d'adresser CV manuscrit et prétentions Monsieur CAMBON — C.T.I.C.M. 20 rue Jean Jaurès 92807 Puteaux

---

ENTREPRISE DE TOUT 1er PLAN dans son DOMAINE INDUSTRIEL recherche pour un de ses départements de PETITE MÉCANIQUE

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

ayant déjà eu l'occasion de faire ses preuves dans une fonction d'encadrement en production (fabrications mécaniques).

Il sera chargé de la fonction « analyse de la valeur », qu'il assumera en étroite collaboration avec les divers services techniques, les études, la création, etc.

Il verra progressivement s'élargir son champ d'activités et pourrait, à terme, évoluer vers un poste d'encadrement de production de haut niveau.

Lieu de travail : VAL-DE-MARNE (94)

Env. C.V. man., photo et prét., sous numéro 28.004, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

SEL France

Pour son équipe logiciel chargée des développements et de l'assistance après-vente des mini-ordinateurs SEL 32

recherche

INGENIEURS SYSTEME

connaissant les techniques des moniteurs temps réel, multiprogrammation, gestion de fichier, télétransmission.

Adresser curriculum-vitae à :

Monsieur le Chef du Personnel SYSTEMS ENGINEERING LABORATORIES SA 29, rue de Noisy 78870 BAILLY

GECO

GROUPEMENT POUR LA GESTION DES RISQUES DE LA CONSTRUCTION

recrute

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

BATIMENT, T.C.E.

- Instruction de dossiers de sinistres.
- Recherche des causes de responsabilités.
- Coûts, réparations et préjudices.

Poste sédentaire mais possibilités de déplacements. Expérience chantiers recherchée

Adresser curriculum vitae, photo et indiquer prétentions : G E C O - Service du Personnel 2, rue du Pont-Neuf. — 75001 PARIS.

BALLESTER MARECHAL CONSULTANTS Institut d'Etudes de Marché engage

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES

pour assumer la responsabilité d'études quantitatives et qualitatives dans le domaine des produits grand public.

Le candidat doit avoir 3 à 5 ans minimum d'expérience d'études de marché sur des produits similaires.

Nous souhaitons une formation supérieure, de bonnes notions d'anglais et d'excellents contacts clientèle.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions, sous réf. 1476, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder 75009 Paris.

Plain Champs

Ets Financier Champs-Elysées recherche:

PROGRAMMEURS ASSEMBLEURS et/ou PL. 1 I.B.M. 370/135 OS/VS min. 2 ans d'expérience. 5×8×13. primes et intéressement Rest. d'entreprise. Env. C.V. et photo. à CHEF du PERSONNEL B.P. 720-08, 75361 Paris cedex 08

Ecole Supérieure d'Ingénieurs recherche pour enseignement informatique **INGENIEUR** CONTRACTUEL plein temps et vacataire pour 2 à 4 demi-journées par semaine. Expérience enseignant souhaitée. Env. C.V. et prét., à M. CODOU CT II-ESIEE, 81, r Falguière-15e.

L'Ecole Normale Supérieure de l'enseignement technique recherche pour son laboratoire d'essais de machines-outils

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

ayant si possible expérience dans la métrologie industrielle. TELEPH. : 253-74-10, poste 320.

CABINET EXPERTISES COMPTABLES recherche

TRÈS BONS COMPTABLES

(H. ou F.) N. 3. Bilans, déclarations fiscales et sociales, si possible connaissant administration de biens. Env. C.V. et prét. : FIDEAC, 6, rue Greffulhe, Paris (8e)

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE RÉVISION

recherche

RÉVISEURS

Ecr. SECOR, 8 bis, rue d'Annam 75020 PARIS

RECHERCHONS JEUNE INSTITUTRICE pour éduc. 2 enfants 5 et 6 ans, le matin ou à temps complet, 5 jours par semaine. Sérieuses références exigées. SALAIRE IMPORTANT Tél. pour R.V. : 527-18-80.

Recherche urgt immédiatement, Comptable 2e échel., ser. trésor. Ecrire Ag. PERRE, 9, r. Bleue, Paris-9e qui transmettra.

GENIE CLIMATIQUE Périodique spécialisé cherche INGENIEUR BUREAU ETUDES pour conseil ext. Ecr. ARNET, 49, rue d'Amsterdam, Paris-8e.

ALLIANCE FRANÇAISE, recherche pour tenue dossiers diversifiés, J.F., immédiatem. disponible, sachant taper, cultivée, apte synthèse, expérience classement, ordre, méthode, mémoire indispensable Téléphone, le matin, 544-38-28, Poste 07.

Recherche COLLABORATEURS, niveau élevé possibil. rémunér. très intéressante. Tél. de 10 h. à 13 h. et 14 h. 30 à 17 h., 233-74-28 ou 236-69-59.

Recherchons

ATTACHÉ COMMERCIAL

TRES BON VENDEUR 30 ans minimum ayant forte expérience vente fournitures à collectivités. Activité région parisienne. Ecr. avec C.V., photo, prétent., P.-D.G. LA BOVIDA B.P. 304, 92003 Nanterre Cedex.

Revue et magazine professionnels d'imprimerie offre poste à

JOURNALISTE

désirant se familiariser avec la technique. connaissant : la rédaction, les corrections et si poss. l'imprimerie et l'allemand. Ecr. avec C.V. détaillé et prét. à S.E.I.N., 89, rue Barrault, 75013 PARIS

COMPAGNIE D'ASSURANCES Important Groupe Privé rech. pour ses services extérieurs contentieux et commerc. JEUNES GENS, diplômés enseignement supérieur (ESSEC, Droit, Sciences économiques, Sup. de CO, etc.). Ecr. no 7570 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

AUTOPHON

RECHERCHE

AGENTS TECHNIQUES

NIVEAU BTS, BEI ou expérience professionnelle équivalente. Spécialistes circuits logiques microprocesseurs.

Connaissance langue allemande appréciée.

Ecrire ou téléphoner M. K. REINHARDT AUTOPHON, 6, rue Barbès, 92301 -LEVALLOIS. TEL. : 757-80-80. (Métro Anatole-France.)

AGENTS FONCIERS

CONFIRMES POSSEDANT VOITURE ET POUVANT SE DEPLACER DANS TOUTE LA FRANCE. Connaissances requises : ORIGINE DE PROPRIETE NEGOCIATION Candidatures retenues : de préférence bacheliers ou licenciés en droit. POSITION Salarié + déplacements + indemnité kilométrique. Adres. C.V. manuscrit et photo SEGAT, 71, avenue de Saint-Mandé, 75012 PARIS.

Société de services, siège à PARIS, recherche

UN COLLABORATEUR

DE CONTROLE DE GESTION B.T.S. ou niveau D.E.C.S., 2 ans expér. minim. pour mission au siège et dans les unités de Province. Connaissance informatique nécessaire. Déplacements fréquents en Province. Ecrire C.V. et prétentions sous réf. 5530, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris, Cédex 02 qui transmettra.

Importante Société de Conditionnement air rech. pour son bureau projets

JEUNES INGÉNIEURS

Capables ultérieurement de prendre la responsabilité de chantiers à l'étranger. Connaissance parfaite de l'Anglais. Ecrire avec C.V. et prétentions, jdre photo à no 47.312 P.A., SVP, 37, r. du Général-Foy, Paris-8e.

COLLABORATEUR grand standing pour contacts haut niveau. Poss. gains importants. 236-12-30.

Service de formation continue pour adultes recherche FORMATEUR COMPTABLE temps plein. Expérience comptabilité en entreprise ou cabinet désirée. Ecr. Service formation continue, Université Paris Val-de-Marne, avenue du Général-de-Gaulle, 94010 CRETEIL CEDEX.

CADRE ADMINISTRATIF 35 ans minimum ayant D.E.C.S. et expérience, devant assurer comptabilité, bilan budget ,comptabilité analytique, suivi du personnel, pour organisme informatique. Stabilité d'emploi. Ecrire avec C.V. CABINET DARMON et Cie, 3, r. Saint-Christophe, Paris-15e.

Organisme de dimension nationale pour le développement de l'éducation juive en France recherche pour la création et la Direction d'un département de collecte à Paris

UN HOMME DYNAMIQUE

(30 ans minimum) ayant le sens des « Public relations », de la gestion des affaires, du marketing. Adress. demande avec C.V. au no 7 593, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EQUIPE cherche un ou une FORMATEUR-ANIMATEUR vente, communication, relations humaines. Intéressé(e) par recherches et mise en œuvre pédagogiques, emploi salarié à temps partiel. Envoy. C.V. à Jean-Guy BOIN, A S F O D E L, 11, rue Saint-Dominique, 75007 PARIS.

IMPTE STE 17e ardt recherche pour sa CELLULE CONTROLE ET ORGANISATION DES COMPTABILITES SUCCURSALES et FILIALES

UN COMPTABLE

Niveau Brevet professionnel ou BTS Esprit d'initiatives et sens des responsabilités. Déplacements très fréquents en France à prévoir.

Env. C.V., prétent. et photo no 27.932, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Organisme Professionnel recherche

FISCALISTE

hautement spécialisé

FISCALITÉ DES ENTREPRISES

pour travaux d'études deux fois par mois, La connaissance approfondie de la législation et de son application comptable sont nécessaires. Discrét. d'honneur assurée. Ecrire no 27 796, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

capitaux ou proposit. com.

EDITEUR cherche associé disposant 500 000 F. pr best-sellers. Grand-Jouan (47) 57-33-00.

Recherche POUR MOI-MEME région parisienne affaire C.A. 4 à 8 millions de francs annuel distribution, gros, import. STE DE SERVICE ou petite industrie. Ecr. C. PRAT, 5, av. Pierre-Grenier, 92100 Boulogne.

Centre commercial de luxe 25 à 30 boutiques. « Coconu grove » Miami Floride U.S.A. (ouverture août 78) optaire centre rech. associé avec fabricants ou détaillants. Env. prop. : Gabrielli Fashion 795 Madison Avenue N Y 10021 New-York.

Disposons de vastes et beaux locaux en Z.I. d'ARGENTEUIL (95), pouvons stocker, distribuer livrer, que nous PROPOSEZ-VOUS ? - Ecrire : ICAMP, B.P. 114 - 95103 ARGENTEUIL

secrétaires

Secrétaires de direction

IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL, situé dans le Sud de Paris, recherche pour seconder le Directeur du Personnel et des Relations Humaines

une Secrétaire de Direction

(niveau B.T.S. ou équivalent)

Ce poste conviendrait à une candidate possédant :
- la maîtrise de la langue anglaise;
- une expérience de 2 à 3 ans minimum de la fonction personnel (appréciée);
- l'esprit d'initiative et le sens de l'organisation.

Situation intéressante par l'autonomie et les responsabilités qu'elle implique dans une Société offrant :
- 13e mois;
- restaurant d'entreprise;
  - nombreux avantages sociaux et une réelle stabilité d'emploi.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à HAVAS CONTACT, sous référence 12706, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

MUSIQUE DIFFUSION FRANÇAISE PIONEER recherche pour son Service Commercial

1 SECRÉTAIRE DE DIRECTION

bilingue : Français/Anglais

- Sténo-dactylo.
- Expérience du poste exigée.
- Apte à prendre des initiatives.
- Bonne présentation, niveau études supérieures.

1 STÉNO-DACTYLO

correspondancière

Lieu de travail : VELIZY (78). Poste à pourvoir immédiatement. Téléphoner pour prendre rendez-vous, à : M. LE DONNE : 946-97-62.

SECRETAIRE DE DIRECTION

PROCHE BANLIEUE SUD-EST — Notre groupe a connu un développement extraordinaire, notre enseigne est renommée et nous sommes aujourd'hui une des toutes premières sociétés de distribution. Nous recherchons une Secrétaire de Direction confirmée pour notre Directeur Administratif et Financier.

Votre expérience passée auprès d'une Direction importante, et si possible financière, vous a permis d'acquérir la maîtrise des différentes fonctions d'un Secrétariat de Direction. Vous êtes intéressée maintenant, sans être rebutée par les tâches matérielles, par un poste où vous pourrez faire preuve d'initiatives, où votre sens de l'organisation trouvera sa pleine mesure, où vos qualités relationnelles pourront s'exercer dans un esprit de discrétion rigoureux.

Vous bénéficierez d'une rémunération en rapport avec votre expérience et votre compétence, et des avantages de la Société.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez, sous réf. 5178, aux Consultants de SERIFO qui examineront avec vous l'intérêt réciproque d'une future collaboration.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION 38, RUE DE LISBONNE - 75008 PARIS

FERGUSSON recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

parfait. bilingue français-anglais. Lieu de travail : NANTERRE. Libre de suite. Tél. 769-23-30

Secrétaire

Plusieurs postes à pourvoir a

SECRÉTAIRES BILINGUES

Sténo anglaise appréciée 874-57-86 - 280-12-12

enseignem.

APPRENDRE

L'AMÉRICAIN

à

L'AMERICAN CENTER

261, bd Raspail (14e), 633-67-27. Cours de conversation le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES DEBUT : LE 10 OCTOBRE Cours privés. Sessions intensiv.

représent. offre

Rech. COLLABORATRICES avec voiture et tél. pour secteur immobilier - Tél. 285-09-54.

représent. demande

Homme ch. REPRESENTATION INTERESSANTE POUR TOGO. — Ecrire : J.D./199, H A V A S (B.P. 907), 76002 Rouen Cedex.

formation professionnelle

L'Institut de Formation Permanente de l'U.E.R. Sciences Humaines Cliniques de l'université PARIS-VII propose, à partir du Lundi 3 octobre, des stages destinés aux travailleurs de la Santé, Santé mentale et du secteur social :

1. Formation clinique des praticiens de la santé et de la santé mentale.
2. Communication et langage du corps.
3. Formation et perfectionnement à l'animation psychosociologique et à la dynamique de groupe.
4. Initiation à la thérapie par le cri.
5. Initiation au psychodrame.
6. Perfectionnement aux techniques projectives (T.A.T. Village, Rorschach).
7. Vieillesse, nouvel âge.
8. L'U.E.R. peut étudier la mise en place de stages particuliers.

Renseignements et inscriptions : INSTITUT DE FORMATION PERMANENTE, U.E.R. Sciences Humaines Cliniques, UNIVERSITE PARIS-VII, Centre Censier, 13, rue de Santeuil, PARIS-5e. Tél. : 336-12-41 - 331-13-80.

demandes d'emploi

ANIMATEUR CONSEIL DE FORMATION 30 ans

- expérience enseignement
- animation socio-culturelle
- 3 ans organisme de formation :
  - animation groupes entreprise
  - formation de formateurs
  - conception programmes
  - analyse de besoins
  - lancement et suivi animateurs

cherche emploi salarié plein temps

Ecrire no 76467 M REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e)

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

J. F. 38 ans, 12 ans d'expérience en Informatique Conception de logiciel. Gestion de projets. Exploitation. Relations européennes. Responsable Centre. Anglais courant, italien, quelques mots allemand. Dynamique, efficace, diplomate. Imagination créatrice. Aimant l'organisation et le goût du contact humain - Grande disponibilité recherche

POSTE de **RESPONSABLE** GRANDS PROJETS EUROPEENS

Ecr. no T 081245 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e qui transmettra

---

DIRECTION DEVELOPPEMENT / MARKETING

Ingén. ECP + Sc.Po.

- 5 ans développement industriel pays outre-mer.
- 4 ans direction ventes parachimie.
- 7 ans direction développement industrie mécanique rompu problèmes diversification.

Etudie toute proposition.

Ecrire no 1.596 « Le Monde » Publicité. 5 rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

H.E.C. - 30 ans

Bilingue français - Anglais - Espagnol Expérience 5 ans (dont 4 à l'étranger) de
- *Direction Administrative et Financière*
- *Direction des opérations*

dans secteur Travaux Publics recherche poste à dominante internationale Paris ou étranger, toutes branches. Libre rapidement. Ecrire no 1.566 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE TECHNICO COMMERCIAL CONFIRME

7 ans vente biens d'équipement en milieux scientifiques et médicaux. Bonne connaissance allemand cherche poste APPLICATIONS PHOTOS SCIENTIFIQUES ou MEDICALES

Ecrire no T. 81.229 M. REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

H.E.C. - 32 ans

anglais, allemand, italien

Large expérience développement produits de luxe au niveau mondial recherche

POSTE HAUTES RESPONSABILITÉS aux ÉTATS-UNIS

ou en liaison avec le marché U.S.

Ecrire no 1.576 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

DIRECTEUR DES RELATIONS EXTÉRIEURES

GROUPE FINANCIER

Sc. Po, 38 a., spécialiste long terme et participations industrielles, ch. poste équivalent banque ou groupe industriel internat. Angl.-Allem. cour.

Rémunération an. minimum 200 000 F

Ecrire no 1.542 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

---

DAME CADRE

15 ANS EXPÉRIENCE SECTEUR BANCAIRE

cherche place responsabilités dans service Trésorerie CHANGES Libre rapidement. Etudie toutes propositions

Ecrire No 76557 M REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e)

Pour déterminer votre stratégie commerciale vous avez besoin

d'un SPÉCIALISTE de l'ENQUÊTE

Depuis la conception du questionnaire jusqu'à l'exploitation des informations recueillies.

Les plus hautes références

Télexer à 320 245 Publi Greno, code 0210 ou téléphon. au (76) 08-03-17 pour premier contact.

H. 28 a. DECS + 3 certif. sup. Finaliste du D.E.C. Expérience cabin. et entrep. r. poste à resp. Ecr. no 1569 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J. F. 30 ANS BONNE PRESENTATION 8 ans expérience gestion comptabilité dans P.M.E., dactylo, pratique espagnol courant, expérience contact clientèle. cherche place stable, travail varié, responsabilités Ecr. no 81.070 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

Urbaniste, 26 ans, D.I.U.P., 2 a. exp. prof. prép. dipl. 3e cycle, géo-sociale, ch. empl. Libre de suite. Ecr. Lacard, 74, r. Hallé, 75014 Paris.

Célibat. 44 a., ancien gérant garage outre-mer, 20 ans exp d. la vente de voit. automob. camions nfs ou occ. ch. pl simil. tte rég., préf. outre-m Ecr. no 1561 « le Monde » Pu 5, r. des Italiens, 75427 Paris

---

J. H., Maîtrise lettres moderne thèse en cours, expérience [illegible] tion, recherche emploi Edition ou Journalisme. Ec. no T. 81.089 M, Régie-Pre 85 bis, rue Réaumur, Paris

---

Hme 46 ans. Cadre P-2, respo exploitat. serv. informat. ma IBM 3 Mod. 8 Att. 3740. maintenance Progr. GAP [illegible] Licenc. cause liquidat. soc rech. place st. Paris-banlie Ecrire : Claude BERANGE 67, rue Réaumur, 75002 Pa

هكذا من الأصل

demandes d'emploi   demandes d'emploi

Mécanographe-facturière, 37 a., notion compt., ch. emploi stable. Ecrire n° T 76.555 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2°.

Jeune fille licence anglais, dynamique, bonne présentation, ch. place agence voyages ou compagnie aérienne. Tél. 027-28-80.

J.H. 24 a., dég. O.M., libre rap., B. T. S. traitements thermiques, étudie toutes propos. SERRE, 702, rue de la Monnerie, 45400 SEMOY. Tél. (38) 86-48-73.

Jeune F. 20 ans, D.U.T.-T.C., anglais, italien, allemand, cherche emploi. — Téléph. 830-79-10.

J. F. recherche emploi RECEPTIONNISTE auprès médecin, petit secrétariat, 19 a., B.E.P.C., B.E.P. sanitaire. Lib. suite. Tél. 853-23-19.

J.F. licenciée psycho et lettres, 9 ans expér. industrielle (niv. chef de service), références 1er ordre, Etudierait toutes propos. Ecr. n° T 81.283 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2°.

J. F. 7 ans secrétariat, parfaitement bilingue **SEJOURS** ETATS-UNIS et LONDRES pouvant voyager cherche emploi intéressant et stable. Téléphone : 357-99-05.

NURSE 40 ans, cherche place pour s'occuper uniquement d'un ou deux enfants âgés de 1 à 6 ans. Plus. années expérience. Bonnes références. France ou étranger. Tél. (15-91) 71-21-09.

Jeune Femme 25 ans **CELSA** lic. anglais, exp. communications et information dans l'entreprise, rech. emploi ou stage rémunéré en relations publiq. Bonnes référ. Libre immédiatement. Ecr. n° T 081.248 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2°.

J. F., 28 a., expér. commerciale confirmée, tril. français-espagnol-portugais (Brésil), bonnes connaissances anglais, souhaite POSTE COMMERCIAL EXPOR-...

Jeune Femme 22 ans, ... LICENCE et MAITRISE ... (sachant taper à la ...) CHERCHE emploi P... proche BANLIEUE. - ... Mme FANCHON A... 25, rue Louis-Blanc, 75...

INGENIEUR ELECTR... 27 ans, 1 an d'exp... BE firme angla... cherche travail sim... et d'égale salisfa... Ecr. n° 1593 « le Mond... 5, r. des Italiens, 75427...

...

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PALAIS-ROYAL - 842-57-00 Liv. + 2 ch., cuis., bns, 80 m2, 5e étage, asc., balc., 480.000 F. S/place, 5, rue Villedo, 14-18 h.

REPUBLIQUE. Vendons luxueux 2 P., cuis., gd bns, ptres, entièrem. restauré avec moquette. Prix intéressant. Gros crédit possible. Me voir les 19 et 20, de 15 à 19 h., 31, Fg-du-Temple.

VUE EXCEPTIONNELLE SUR VERDURE IMMEUBLE ANCIEN 165 m2, ascens., 5 P, dont deux AU CALME. Prix : 750.000 F. 633-29-17 - 577-38-38.

CRIMEE. Récent, étage élevé, balc., stud., tt cft, park. MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

ETOILE - Av. HOCHE (VIIIe) Luxueux 2/3 P., bains, 70 m2, poss. prof. libér., grand conft. MICHEL et REYL : 265-90-85.

RUE COMMINES. - Magnifique 3 Pièces, cuisine, bains, 85 m2, bel immeuble. Tél. : 567-22-88.

LES HALLES - IMM. CLASSE 160 m2 à rénov., noble, clair, séduisant, 630.000 F. 325-10-56.

MOULIN DE LA GALETTE GD DUPLEX, récept., 2 chbr., 2 bains + service, étage élevé, asc., pl. soleil. 076-02-63, matin.

QUAI HENRI-IV Face aux Jardins, sur Berge : 7e étage, 235 m2, 3 réceptions, 4 chambres, 4 bains, garage. PASTEYER : 266-35-84, matin.

Porte des TERNES (Près) BEL imm. P. de T., catégorie 2 A, ascens., chauff. collectif, tél., chbre de serv., cave, 5 P., 4e étage, 165 m2 env. 900.000 F. Lundi et mardi : 111, avenue DU ROULE - NEUILLY.

PLACE DES VOSGES (Proxim.) ds bel imm. neuf style Marais, beau 2-3 Pièces, 68 m2, donnant sur verdure. — Tél. : 278-46-43.

CHERCHE-MIDI AU CALME, S/COUR-JARDIN, ETAGE ELEVE, ASCENSEUR 5 Pièces, 160 m2, 3 sanitaires; 3 Pièces, 95 m2, 2 sanitaires; 2-3 Pièces, 65 m2, S. de B.. Poss. parking ou chbr. service. 633-29-17 - 577-38-38.

9, rue Campagne-Première Atelier d'Artiste 27 m2 + 2 loggias. A rénover. Calme. Soleil. 175.000 francs. URGENT. Mardi de 15 à 19 h.

VAVIN, BEAU 2 P., 70 M2 tt cft, calme, 485.000 francs. PROMOTIC : 325-10-74.

INVALIDES 100 m2 imm. catégorie except., ét. élevé, LOGGIA, garage. ZANNETTACCI - 727-21-27.

CHERCHE-MIDI. Joli séjour + 1 chbre, tt équipé, calme, clair, 2e étage. Prix sage. - 325-10-56.

7, R. SUGER. Ds imm. XVIIe restauré, très beau 80 m2. Charme exceptionnel. Sur place, mardi, 13-17 h. 757-13-96, matin.

QUAI ANATOLE-FRANCE 335 M + jardin : 2.000.000 F. NEVEU et Cie : 527-51-84.

Me ALESIA bel imm. P. de T., ascenseur : 2 Pièces, 42 m2, 205.000 francs; 3 Pièces, 56 m2, 259.000 francs; 2 Pièces, rénové, 175.000 francs. Tous les jours de 16 à 19 h., 45, RUE D'ALESIA.

PLACE DU PANTHÉON TRES BEL IMMEUBLE **GRAND 5 PIÈCES** + lingerie, 2 s. bns, 2 chbres de bonne, balc., vue, tout confort. Tél. : 766-04-17.

BEAUX 3 PIÈCES
61 m2 Bir-Hakeim : 290 000 F.
60 m2 r. Desnouettes : 390 000 F.
65 m2 Village Suisse : 430 000 F.
61 m2 Alésia : 430 000 F.
68 m2 Emile-Zola : 440 000 F.
JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

NEUILLY Récent Standing Living 28 m2, bibliothèque, 2 chbres sur jardin, parking. AUDOLI - 525-27-08

Province

COTE BLEUE, mais., 3 apparts, libres. — SIEGLER, 1, rue de Bir-Hakeim, MARSEILLE (1er).

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent 1 à 3 P., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. — 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, avenue de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et imm. PAIEMENT COMPTANT.

appartements occupés

12e. VUE SUR SEINE URGENT, A SAISIR APPART. 3 PIECES OCCUPE dans immeuble rénové. Direct propriétaire : 387-57-84.

locations non meublées Offre

Paris

Me VOLTAIRE. Immeuble neuf, F 2, tout conft, tél., 1.120 F + 210 F charg. et chff. 580-64-49.

CHAMPS-ÉLYSÉES EXCEPTIONNEL SUR JARDIN sans vis-à-vis, ét. élevé, 2 p. tt cft, parkg. AUDOLI : 525-27-08.

MUETTE-FLANDRIN MAGNIFIQUE RECEPTION + 4 chbres 350 m2, parfait état...

PRES CHAMP-DE-MARS IMM. NF, GD SEJ., 2 CH., BALC., SOLEIL. — TEL. : 705-24-10.

AVENUE DE BRETEUIL imm. pierre de taille, standing, tt cft, 3 p., parking. Location AUDOLI : 525-27-08.

GOBELINS BEAU 5 P. TEL. BOX. IMM. STANDING. Récent. 2.600 F. - 727-84-24.

6e ODEON - 4 P. 110 m2 confort, caractère, 3.500 F. TEL. 033-62-71

constructions neuves

MONTPARNASSE **« LA GANDARA »** 3 et 3 bis, rue Antoine-Bourdelle A vendre : prix fermes du studio au 5 pièces + duplex avec terrasses et jardin. Livraison : septembre 1978. Rens. sur place : tél. 544-72-95 ou GESLAT, téléph. 584-65-49.

immeubles

MARCHE DES NOTAIRES NOTRE-DAME-DE-NAZARETH 4 bâtiments sur 587 m2 44 baux dont 23 commerciaux. Crédit possible par C.F.F. T. : 770-92-66, Me DALLOT.

SORAIPA - Vds directement 6 Studios, 2 2 P. Gros rapport. Gérante - 531-83-56

hôtels-partic.

LA MUETTE HOTEL PARTICUL. gd standing **Rez-de-ch. + 3 NIVEAUX 8 P.** GAR., JDINET, part. état 3, r. de FRANQUEVILLE Vis. du lundi 19 au vendredi 23, de 14 à 18 h. - 202-57-79, le mat.

bureaux

68, BD MALESHERBES à céder 1er étage, 220 m2 burx. Bon stdg. SEGECO : 522-43-20.

CHAMPS-ELYSEES ...

propriétés

ALLIER ds bourg avec tous commerces, MAGNIFIQUE DEMEURE DE STYLE, 160 m2 habit. sur 2 nivx, **8 P.** sanitaires, chauff., cave, grenier, tr. bel. dépend. Terrain 3.000 m2.

PRIX 320.000 F POSSIBILITE CREDIT 80 %. PROGECO 3, B.P. 159, 88, av. du Général-de-Gaulle, 03105 MONTLUÇON CEDEX. Téléph. 15 (70) 28-30-30.

SAINTONGE-PÉRIGORD : Propr. 120 ha, près bois, terres et étang, château, excell. état.

RÉGION ROYAN
- CHATEAU XVe-XVIIe, partie rest., maison gard., dépend., parc 3 ha, arbres séculaires. PARTIE VIAG. 1 tête 93 ans.
- MAISON PAYS ancien., restaurée, 4 chbres, gds séjours, cheminées, bois, garage, dépendanc., parc clos 3.000 m2.
- VILLA BORD MER 6 chbres, confort, séjour, sous sous-sol, garage, petit prix.

PROMOTEL S.A., « le Seillery », LA CLISSE, 17600 SAUJON. Téléph. (46) 93-28-08, 93-28-01.

PROVENCE Campagne aixoise, 5 min. du centre, très belle ppté sur 10 ha parc, terres, étang. Gde réception. 5 ch. et salle de bns. Mais. d'amis 5 ch. et salles de bains. ...

...

S'adress. JOFFRET 36 R.N. 10, 86220 DANGE SAINT-ROMAIN.

viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil, expertise, indexation gratuit. Discret. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. — Tél. 700-00-99.

... Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

maisons individuelles

villas   villas

Près VICHY, RESIDENTIEL, magnifique villa construct. 1970, 150 m2 hab., 2-3 ch., jard. 1.550 m2. Ecrire Chambry, 19, rue A.-de-Musset, 03000 Bellerive (Allier).

VERSAILLES (10 km.). VILLA récente, liv. 55 m2, cheminée, 5 chambres, 3 bains, garage, sur 1.000 m2 terrain, état impeccable. Deguelt, 926-98-89 ou 926-92-06.

L'ETANG-LA-VILLE. VILLA ...

...

CARNET

Naissances

— M. Jean Debenest et Mme, née Geneviève Thomas, sont heureux d'annoncer la naissance de
Pauline,
le 13 septembre 1977 à Epinal.
20, rue de Varenne,
75007 Paris.

Mariages

— M. et Mme Henri Castagnet,
M. et Mme Maurice Bourgoin,
sont heureux d'annoncer le mariage de
Brigitte et Pierre,
qui a été célébré dans l'intimité le samedi 17 septembre 1977.
1, rue César-Poulain,
51100 Reims.
72, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

Décès

— M. et Mme Henri Barraque,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Denise Barraque,
M. et Mme Léon Barraque et leurs enfants,
M. et Mme Georges Barraque et leurs enfants,
Mme Albert Plantier,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Joseph BARRAQUE,
née Octavie Plantier,
survenu le 16 septembre dans sa quatre-vingt-douzième année.
Les obsèques seront célébrées ce jour, lundi 19 septembre, à 10 h. 30, en l'église de Cescau, où l'on se réunira.
12, rue Lapouble,
64000 Pau.
16, rue Parrot,
75012 Paris.

— On nous prie de rappeler le décès du
comte Bertrand de BODINAT,
survenu le 28 juillet 1977 à Chevagnes (Allier).
Une messe sera célébrée le vendredi 23 septembre 1977 à 18 h. 30, en la chapelle Saint-Louis-des-Invalides, Paris (7e).
De la part de
La comtesse Bertrand de Bodinat, née Geneviève de Gaudart d'Allaines, du comte et de la comtesse Jacques de Bodinat,
M. Christion de Bodinat,
Mlle Marie-Stéphanie de Bodinat.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme André BONNET,
née Jenny Puet,
survenu à Versailles le 31 juillet 1977, dans sa quatre-vingt-unième année.
De la part de :
M. André Bonnet, ingénieur général de l'artillerie navale, officier de la Légion d'honneur, son époux,
Du comte et de la comtesse de Rohozinski,
M. et Mme Max Lavigne, ses enfants,
La générale André Klein, sa sœur,
Et de toute sa famille.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité à Versailles, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc.

— Mme Louis Carré, son épouse,
Sœur Marie Saint-Tarcissius, sa sœur,
M. et Mme Dominique Bongers et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Bongers et leur fils,
M. et Mme Marc Bongers,
Ses petits-enfants et arrière-petits enfants,
M. et Mme Jacques Maury et leurs enfants,
M. et Mme Georges Guillemant et leurs enfants,
Mme Jean Le Bris et ses enfants,
Les familles Carré et Marcard,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis CARRE,
éditeur d'art,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et des Lettres
survenu le 11 septembre.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité à Rennes, en l'église Saint-Aubin-de-Bonne-Nouvelle, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, avenue de Messine, 75008 Paris,
2, rue Pontgérard, 35000 Rennes.
« Le Monde » du 17 septembre.

— Le docteur et Mme Jacques Charon,
M. Pierre Charon,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père
M. Marius CHARON,
instituteur honoraire,
ancien maire de Thoré-la-Rochette (Loir-et-Cher),
croix de guerre 1914-1918,
officier de l'Instruction publique,
le 16 septembre 1977 dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
2, rue Poirier-de-Narçay,
75014 Paris.

— M. André Grabar,
Oleg et Nicolas Grabar,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme André GRABAR,
née Julie Ivanova,
docteur en médecine,
chef de laboratoire honoraire à l'Institut Pasteur,
leur épouse, mère et parente, survenu après une courte maladie, le 14 septembre, à Boulogne (92).
L'inhumation aura lieu, dans l'intimité familiale.
Un service funèbre sera célébré au début du mois d'octobre en la cathédrale Alexandre-Nevsky, de Paris.
Le jour sera annoncé ultérieurement, par voie de presse.

— Sousse - Paris.
Mme Clément Hania, née Zeitoun,
M. et Mme Georges Hania et leurs enfants,
M. et Mme Albert Sultan et leur fils,
Mlle Pascale Hania,
Mme Vve Nessim Hania,
Mme Vve Ernest Zeitoun,
M. et Mme Jacques Hania et leurs enfants,
Mme Vve Marie Nadjar et ses enfants,
M. et Mme Victor Taïb et leurs enfants
Et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté
M. Clément HANIA,
survenu le 17 septembre à l'âge de cinquante-neuf ans.
Les obsèques auront lieu mardi 20 septembre.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
205, bd Vincent-Auriol,
75013 Paris.

— Sens.
M. et Mme François Lacaille,
Sœur Bernadette Lacaille,
M. Jean-Pierre Lacaille,
M. Jacques Lacaille,
M. et Mme René Lacaille,
M. et Mme Louis Lacaille, ses enfants,
M. et Mme François Huot, son beau-frère et sa belle-sœur,
MM. Jean-Claude, Bertrand, Philippe, Jérôme, et Romain Lacaille,
M. et Mme Michel Liny,
M. et Mme Philippe Neyraut,
Mlle Brigitte Lacaille et M. Paul Luc, son fiancé,
Mlle Fabienne Lacaille, ses petits-enfants,
MM. Pascal et Stéphane Liny,
M. Thierry Neyraut, ses arrière-petits-enfants,
Et les familles Altenbach, Lacaille, Huot, Joly, Lacombe, Frileux, Clouet, Poyau, Berthelin et Foin,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert LACAILLE,
ingénieur agronome,
chevalier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre 1914/1918,
commandeur du Mérite agricole,
ancien membre du Conseil économique et social,
président d'honneur de la chambre d'agriculture de l'Yonne,
président d'honneur de la Caisse régionale du Crédit agricole de l'Yonne,
ancien administrateur de la Caisse nationale de Crédit agricole,
pieusement endormi dans la paix du Seigneur, le 17 septembre, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Les obsèques auront lieu en la cathédrale de Sens, le mardi 20 septembre, à 14 h. 30.
Réunion à la cathédrale et remerciements à la fin de la cérémonie.
La messe sera également célébrée à la mémoire de son épouse
Mme Juliette LACAILLE,
décédée le 18 décembre 1976.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
49, rue Victor-Guichard,
89100 Sens.

— Auch - Bordeaux.
M. Gaston Périer, son époux et ses amis,
M. Raymond Larrieu et Mme,
Le docteur Hubert Larrieu et Mme, ses enfants,
Les familles Bastoull, Deycard, Pêne,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme Marie-Louise, Jacqueline PERIER,
née Bastoull,
le 9 septembre, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église des Saintes-Maries-de-la-Mer, le 12 septembre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
135, avenue de Versailles,
75016 Paris.
« Lou-Gabian »,
13460 Les Saintes-Maries-de-la-Mer,
1, rue de l'Université,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort subite de
M. Georges SCHMID-LEFEBVRE,
conseiller de l'ambassade de Suisse à Dakar.
11, rue Pierre-Amazel,
Neufchatel 2000.

— M. Benoît Tordjman
demande à tous ses amis et connaissances de témoigner leur sympathie à M. David Strouc en assistant nombreux aux obsèques de son regretté fils
André STROUC,
Réunion : cimetière de Bagneux-Parisien, mardi 20 septembre, à 16 h. 30.

— Mme et M. David Strouc,
Mme André Strouc et ses enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur regretté
André STROUC.
Les obsèques auront lieu le mardi 20 septembre 1977.
Levée du corps : hôpital de la Pitié, 22, rue Bruant, 75013 Paris, à 15 h. 45.
Réunion : porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 16 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Oran, Lyon, Paris.

— Annemasse.
M. le docteur Paul Vintraud, chevalier de la Santé publique,
M. et Mme Yves Pinto et leur fils Stéphane,
M. et Mme Jean-François Vintraud et leur fils David,
Mlle Marie-Claude Vintraud,
M. et Mme Jacques Epstein, leurs enfants et petits-fils,
Me Marcel Valentin et Mme, leur fils et petite-fille,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Paul VINTRAUD,
née Elisabeth Epstein,
professeur de musique,
survenu le 14 septembre 1977 après une longue et cruelle maladie.
Ses obsèques civiles ont été célébrées le vendredi 16 septembre à Annemasse (Haute-Savoie).
4, rue Alfred-Bastin,
74100 Annemasse.

Services religieux

Un service religieux à la mémoire de
M. Georges LIRON,
décédé le 29 juillet, sera célébré le vendredi 23 septembre à 11 h. 30 en l'Eglise réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, 75016 Paris.

Visites et conférences

MARDI 20 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., angle rue des Petits-Champs - avenue de l'Opéra, Mme Bachelier : « La rue des Petits-Champs et Notre-Dame-des-Victoires ».

15 h., métro Porte-d'Ivry, Mme Oswald : « Le service des pompiers dans un cadre moderne : la caserne Masséna » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., devant l'entrée principale, boulevard de Ménilmontant : « Les tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

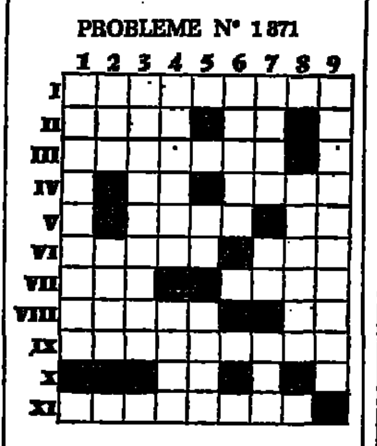
15 h., sous les arcades de l'Odéon, angle Rotrou-Vaugirard : « Le Sénat. Palais du Luxembourg » (Mme Ferrand).

15 h., au pied de la tour (pilier sud) : « La vie privée de la tour Eiffel ».

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1871



HORIZONTALEMENT

I. N'effectuent pas leur travail sans une certaine retenue. — II. Court... circuit ; Abréviation. — III. Veillerai à avoir le dernier mot. — IV. Préfixe ; Cause d'un légitime mécontentement. — V. Ecrivain ou économiste français ; Fraction du temps. — VI Humeurs ; Implique une action passée. — VII. Cardinaux ; Nettement sur le retour. — VIII. Beauté piquante ; Point biblique. — IX. Ensemble vocal. — X. Pronom. — XI. Un qui ne saurait prétendre qu'il n'a rien à déclarer.

VERTICALEMENT

1. Font de belles robes. — 2. Façon de se tenir ; Lisse. — 3. Dispensent une faible clarté. — 4. Emporte bien des vieillards ; Bien charpenté. — 5. Tenaient compagnie aux dieux (épelé) ; Rester sur ses positions. — 6. Fait autorité. — 7. Surveille de près ; Symbole chimique ; Roi pour rire. — 8. Dans l'eau, il paraît heureux comme un poisson. — 9. Riches en certaines essences.

Solution du problème n° 1870

Horizontalement

I. Rêves ; Cil. — II. Outillé. — III. Taupe ; Ies. — IV. Lerne. — V. Rhône ; Nie. — VI. Rates. — VII. Cr ; Eden. — VIII. Ma ; On ; Lac. — IX. Abrutie. — X. Iris ; Osée. — XI. Nicée ; NL.

Verticalement

1. Retard : Main. — 2. Cabri. — 3. Vouloir ; Ric. — 4. Eupen ; Ouse. — 5. Stérèrent. — 6. Ad ; Io. — 7. Clientèles. — 8. Ile ; Iéna ; En. — 9. Lestes ; Ciel.

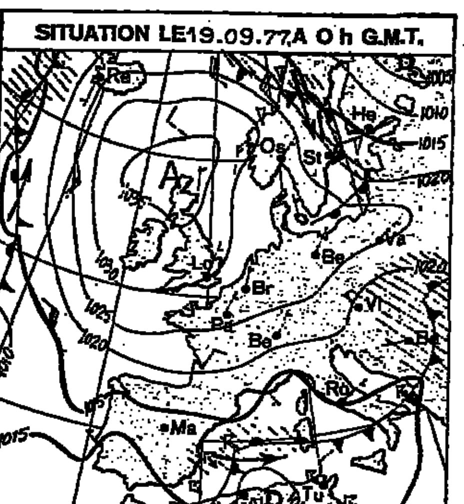
GUY BROUTY.

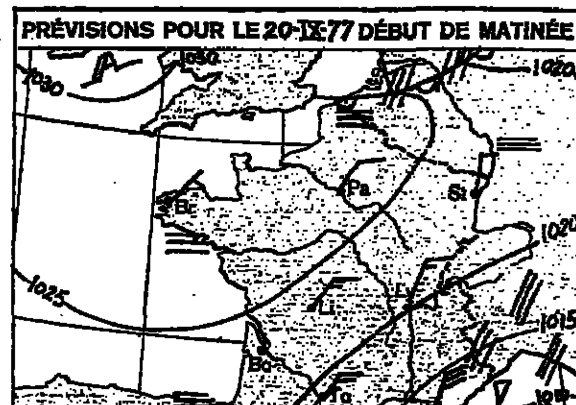
Concours

● *A l'Assistance publique*, un concours est ouvert pour un emploi d'ouvrier première catégorie monteur en chauffage, le 24 octobre 1977. Les candidatures sont à adresser, du 19 septembre au 7 octobre, à la Direction du personnel, service de l'enseignement et de la promotion, bureau des concours, 4, rue Saint-Martin, 75100 Paris R.P.



MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 19 septembre à 0 heure et le mardi 20 septembre à 24 heures :

Les hautes pressions d'Europe occidentale resteront centrées sur le nord des îles Britanniques. Elles continueront de protéger une grande partie de la France des perturbations qui circulent sur la Méditerranée et de celles qui progressent de la Scandinavie à l'Europe centrale. Cependant, nos régions du Sud-Est et du Nord seront en bordure de ces courants.

Mardi, le temps sera souvent très nuageux sur l'est des Alpes, le Sud-Est et la Corse, où quelques pluies ou averses, localement orageuses, seront observées. D'autre part, les nuages deviendront plus abondants du nord de la Somme aux Ardennes. Sur le reste de la France, le temps bien ensoleillé persistera. Quelques brouillards isolés ou nuages bas matinaux se formeront temporairement, surtout dans l'Ouest et le Sud-Ouest. Dans la journée, on notera quelques nuages passagers.

Les vents, orientés au secteur nord-est, seront faibles à modérés en général, mais assez forts à forts par moments sur les régions méditerranéennes.

Il fera très frais au lever du jour, et des gelées blanches seront observées en de nombreuses régions de l'intérieur, sauf près de la Méditerranée. Les températures maximales varieront peu.

Lundi 19 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 025,7 millibars, soit 769,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 24 et 11 degrés ; Biarritz, 19 et 6 ; Bordeaux, 19 et 5 ; Brest, 17 et 8 ; Caen, 16 et 6 ; Cherbourg, 15 et 11 ; Clermont-Ferrand, 14 et 2 ; Dijon, 15 et 5 ; Grenoble, 12 et 2 ; Lille, 16 et 4 ; Lyon, 16 et 3 ; Marseille, 20 et 10 ; Nancy, 13 et 3 ; Nantes, 18 et 6 ; Nice, 20 et 13 ; Paris-Le Bourget, 16 et 2 ; Pau, 18 et 3 ; Perpignan, 23 et 7 ; Rennes, 18 et 5 ; Strasbourg, 13 et 4 ; Tours, 17 et 5 ; Toulouse, 19 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 20 degrés ; Amsterdam, 15 et 4 ; Athènes, 27 et 20 ; Berlin, 14 et 4 ; Bonn, 14 et 3 ; Bruxelles, 14 et 2 ; Iles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 14 et 6 ; Genève, 13 et 7 ; Lisbonne, 23 et 14 ; Londres, 15 et 10 ; Madrid, 23 et 11 ; Moscou, 10 et 4 ; New-York, 28 et 21 ; Palma-de-Majorque, 23 et 14 ; Rome, 24 et 12 ; Stockholm, 12 et 4 ; Téhéran, 32 et 20.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 septembre 1977 :

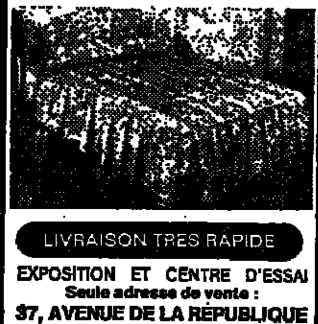
DES DECRETS

● Portant publication de la convention internationale sur la sécurité des conteneurs (C.S.C.) (ensemble deux annexes), faite à Genève le 2 décembre 1972 ;

● Réglementant les conditions d'entrée et de séjour dans les départements d'outre-mer des étrangers ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne bénéficiaires de la libre circulation des personnes eet des services.

UN ARRETE

● Relatif au contrôle de l'empoussièrement dans les établissements où le personnel est exposé à l'action des poussières d'amiante.





Transports

LE SERVICE D'HIVER DE LA S.N.C.F.

Le service d'hiver des trains de voyageurs entrera en vigueur le 25 septembre 1977. Il se caractérisera par des améliorations d'horaires et de desserte portant sur les relations inter-régionales, notamment entre la Champagne, la Lorraine et le Sud-Est, entre la Normandie et le Val-de-Loire, sur les liaisons entre Paris et le Nord ainsi qu'entre Paris et les Alpes.

Entre la Champagne et la Bourgogne, une nouvelle relation REIMS-DIJON, aller et retour, sera mise en marche tous les jours : départ de Reims à 16 heures (16 h. 53 les vendredis) et de Dijon à 16 h. 43 (17 h. 12 les vendredis).

Sur la relation METZ-LYON, une liaison directe entre Metz, Nancy et Lyon se substituera à une liaison établie par correspondance à Dijon grâce à la continuation jusqu'à Lyon d'un train Metz-Dijon, selon l'horaire suivant : Metz, 6 h. 48 ; Nancy, 7 h. 29 ; Lyon, 11 h. 42. En sens inverse, l'horaire de ce train sera le suivant : Lyon, 17 h. 45 ; Nancy, 21 h. 59 ; Metz, 22 h. 44. D'autre part, un nouveau train circulera chaque jour entre Dijon (16 h. 46) et Metz (19 h. 57).

Grâce à de nouvelles liaisons, les relations entre CAEN-LE MANS et TOURS seront sensiblement améliorées. En soirée, un train nouveau sera créé au départ de Caen à 16 h. 02 pour Tours (arrivée à 18 h. 57), où il assurera à Saint-Pierre-des-Corps une correspondance pour Bordeaux (arrivée, 22 h. 40). Du lundi au vendredi, en matinée, au départ du Mans (6 h. 45), un nouveau train, également, permettra d'être à Caen à 8 h. 30. D'autre part, deux aller et retour, l'un entre Caen et Le Mans, l'autre entre Le Mans et Tours, et deux aller et retour Caen-Tours seront désormais assurés par des turbotrains, plus rapides et plus confortables. Enfin, deux aller et retour Rouen-Le Mans-Tours seront désormais assurés par la mise en correspondance à Mézidon, de trains Rouen-Caen et Caen-Le Mans-Tours.

Sur la relation NANTES-LYON, en raison du succès croissant des services de jour assurés depuis décembre 1973 par des turbotrains, la totalité du service sur cette relation sera désormais effectuée par des trains Corail d'une capacité supérieure.

Seize relations par jour entre Paris et Lille

Entre PARIS et STRASBOURG, un nouvel aller et retour en première et deuxième classe, desservant les principales villes intermédiaires, sera créé : au départ de Paris, à 16 h. 36 (arrivée à Strasbourg à 21 h. 04), et au départ de Strasbourg à 8 h. 22 (arrivée à Paris à 12 h. 38).

Entre PARIS et LILLE, le nombre des relations quotidiennes en semaine, de Paris vers Lille, sera porté à seize grâce à la création d'un nouveau train circulant les jours ouvrables dans l'horaire : Paris, 12 h. 25 ; Arras, 13 h. 53 ; Douai, 14 h. 09 ; Lille, 14 h. 33. Dans l'autre sens, une nouvelle relation sans arrêt, de Lille (7 h. 55) à Paris (9 h. 47) effectuera le meilleur temps de parcours entre les deux villes : 1 h. 52. L'équilibre en sera assuré par un train circulant dans l'horaire Paris (17 heures)-Lille (18 h. 52), également sans arrêt. Cet aller et retour rapide, dénommé « le Lys de Flandre », sera assuré en voiture Corail de première et deuxième classe, et aura lieu du lundi au vendredi. Cette amélioration sera complétée par la mise en marche, les vendredis, d'un aller et retour nouveau (Paris, 16 h. 27 ; Lille, 18 h. 40 et Lille 16 h. 44 ; Paris, 18 h. 56) et les samedis de deux trains nouveaux Paris-Lille, départ de Paris à 8 h. 50 et 18 h. 30, arrivée à Lille à 11 h. 05 et 20 h. 41, et d'une liaison nouvelle de Lille (13 h. 02) à Paris (15 h. 10).

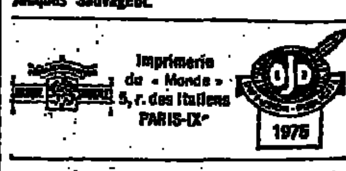
Entre PARIS et DUNKERQUE, un aller et retour par trains rapides Corail remplacera le train de matinée au départ de Paris, et celui d'après-midi au départ de Dunkerque. Ces trains, dénommés « Vauban », comporteront des voitures directes PARIS-VALENCIENNES, offrant ainsi un nouvel aller et retour sur cette relation : Paris, 7 h. 26 ; Dunkerque, 10 h. 07 ; Valenciennes, 9 h. 41, et Dunkerque, 17 h. 25 ; Valenciennes, 17 h. 55 ; Paris, 20 h. 13. De plus, de nouvelles liaisons seront assurées par voitures directes de Paris à Dunkerque, au départ de Paris à 8 h. 08, 13 h. 22 et 17 h. 17 (arrivées à Dunkerque respectivement à 11 h. 07, 16 h. 25 et 20 h. 26), et au départ de Dunkerque à 15 h. 07 (arrivée à Paris, 18 h. 15).

Direction neige

Le train à supplément la Puerta del Col, qui relie journellement PARIS à MADRID, et vice versa, et qui jusqu'à présent ne comportait de places assises pour Bordeaux, et la côte basque qu'en première classe, offrira désormais des places assises de deuxième classe aux voyageurs à destination de Dax, Bayonne et Hendaye (et, en sens inverse, aux voyageurs en provenance d'Hendaye, de Bayonne et de Bordeaux). Une nouvelle relation rapide de soirée sera ainsi offerte en deuxième classe aux voyageurs à destination de la côte basque (départ de Paris, 18 h. 04 ; arrivée à Hendaye, 0 h. 23).

A partir du 20 novembre, entre PARIS et la SAVOIE, un aller et retour par trains Corail sera créé au départ de PARIS à 7 h. 48 (arrivée à SAINT-GERVAIS à 15 h. 10, à BOURG-SAINT-MAURICE à 15 h. 05), et au départ de Bourg-Saint-Maurice à 16 h. 30, et 16 h. 15 au départ de Saint-Gervais (Paris, 23 h. 29). De plus, en haute saison d'hiver, pour faciliter les déplacements vers la neige, un aller et retour nouveau circulera les vendredis et samedis au départ de Paris (13 h. 15) vers Saint-Gervais (20 h. 30) et Bourg-Saint-Maurice (20 h. 35) et, dans l'autre sens, les samedis et dimanches au départ des stations (Saint-Gervais, 10 h. 38 ; Bourg-Saint-Maurice 10 h. 56 ; arrivée à Paris à 18 h. 23). Les vendredis également, une liaison nouvelle, avec correspondance à Lyon, permettra d'atteindre la vallée de la Tarentaise dans la soirée : Paris, 17 heures - Bourg-Saint-Maurice, 0 h. 06.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

ÉCONOMIE - SOCIAL



ÉNERGIE

3500 experts représentent 75 pays à la conférence mondiale d'Istanbul

La dixième conférence mondiale de l'énergie s'est ouverte, le 19 septembre, à Istanbul, en présence de près de trois mille cinq cents délégués, représentant soixante-quinze pays. Créée en 1924 sur une initiative britannique « pour promouvoir le développement et l'utilisation pacifique des ressources énergétiques », cette conférence a retrouvé quelque vigueur après l'augmentation du prix du pétrole au début de 1974.

Si, lors de la précédente réunion à Detroit, en septembre 1974, le président Ford et M. Yamani, ministre du pétrole de l'Arabie Saoudite, étaient intervenus, cette conférence est avant tout un rassemblement d'experts qui confrontent leurs vues sur les ressources potentielles, les moyens de production, de transport, de transformation et d'utilisation de l'énergie, ainsi que sur l'évolution de la consommation.

Horizon 2000

On ne compte plus, depuis le début de 1977, les rapports alarmistes sur la situation énergétique du monde. Tour à tour, le Massachusetts Institute of Technology (MIT), la C.I.A., l'O.C.D.E., les grandes compagnies pétrolières ont laissé prévoir des difficultés d'approvisionnement avant la fin du siècle. La dixième conférence mondiale de l'énergie devrait donc être l'occasion de faire le point sur l'évolution des réserves et des techniques. Elle devrait également permettre à certains pays de profiter des expériences des autres.

Les économies d'énergie seront au centre du débat. Les nouveaux procédés mis au point en U.R.S.S. dans les secteurs gros consommateurs d'énergie (chimie, sidérurgie, raffinage) ; les réalisations finlandaises de fenêtre avec extraction d'air ; la combustion des ordures ménagères comme source de chauffage urbain et l'utilisation, pour ce même chauffage, de la chaleur récupérée les centrales thermiques et nucléaires, sont quelques idées parmi d'autres qui devraient se propager rapidement.

Mais d'autres économies doivent résulter d'une meilleure conversion de l'énergie primaire, comme l'indiquent les communications sur l'amélioration du rendement des centrales, la normalisation du nucléaire, les choix des procédés d'enrichissement de l'uranium et, à plus long terme, la gazéification du charbon et le rôle possible de l'hydrogène.

On ne saurait pour autant mésestimer le développement des ressources énergétiques classiques. De nombreuses suggestions sur l'amélioration de la technologie d'exploitation, de meilleures méthodes d'extraction des gisements de pétrole, de gaz, de charbon ou d'uranium, enfin de nouvelles techniques d'utilisation des ressources à faible teneur d'énergie sont développées dans plus de trente rapports, dont plusieurs préconisent une participation accrue des gouvernements en raison de la situation conflictuelle entre Etats et sociétés pétrolières.

Enfin, il est temps, souligne le rapport de synthèse sur les ressources énergétiques non classiques, de développer les technologies destinées à l'utilisation extensive des ressources énergétiques non classiques, pratiquement inépuisables, que possède la Terre. Et de citer les réalisations solaires, les 100 000 MW de puissance géothermique qui seront installés avant la fin du siècle, les 500 000 MW de puissance éolienne disponibles à la même époque, alors qu'en l'an 2000 une quantité d'énergie marémotrice atteignant 10 000 MW pourra être produite en Grande-Bretagne. « *C'est pourquoi*, conclut ce rapport, *le monde ne devrait point s'inquiéter (...), même si les réserves classiques de combustibles tendent à s'épuiser dans les vingt à quarante ans à venir.* »

Deux rapports controversés

La contribution principale de la conférence résidera cependant sans doute dans une évaluation mieux affinée de la demande et des ressources d'énergie primaire d'ici 2020. Si l'étude sur la consommation — réalisée par un institut anglais — n'a pas encore été officiellement publiée, elle suscite déjà des controverses quant à l'estimation de la consommation énergétique des pays du tiers-monde.

Certains pays africains se plaignent également du montant des réserves pétrolières que leur accorde l'Institut français du pétrole dans son rapport sur « *les limites de l'approvisionnement pétrolier mondial* », qui doit être présenté à Istanbul par son président, M. Pierre Desprairies.

Réalisée grâce à une enquête de type Delphi, où chaque expert est interrogé une première fois puis est appelé, au vu des réponses qui lui sont communiquées anonymement, à maintenir ou à modifier sa première réponse, cette étude évalue à 300 milliards de tonnes les ressources mondiales de pétrole conventionnel et à 200 ou 300 milliards de tonnes les ressources non conventionnelles (pétrole de mer profonde et des zones polaires, huiles lourdes, récupération assistée, schistes bitumineux, sables asphaltiques, pétroles synthétiques) qui seront mobilisables vers la fin du siècle à un prix de 20 à 25 dollars (1976) le baril.

Il faut noter que si les compagnies pétrolières — source quasi unique d'information dans ce secteur — ont répondu à l'enquête, les pays socialistes et les pays du tiers-monde (y compris les producteurs) se sont abstenus de fournir leurs évaluations.

L'étude ne fournit guère de surprise, quant au partage mondial de ces ressources (42 % des réserves sont situées en Afrique du Nordet au Proche-Orient, 23 % dans les pays socialistes (Chine comprise), 11 % en Amérique du Nord et au Proche-Orient, 23 % rope occidentale). Mais elle confirme l'intérêt de poursuivre la prospection en mer (45 % des réserves mondiales), l'augmentation considérable (plus du doublement) des coûts de découverte dans les quinze années à venir, la croissance de 25 à 40 % d'ici l'an 2000 du pétrole récupéré dans les gisements et la part croissante de la récupération assistée (55 % des réserves nouvelles, en 2000, provenant de la réévaluation des gisements anciens).

Encore ces maxima techniques de production supposent-ils des moyens financiers immenses, des accords internationaux pour que ne soit pas délaissée la prospection dans les pays du tiers-monde et une aide des gouvernements aux technologies de prospection et de production. Malgré tout cela, dès la fin d usiècle la croissance annuelle des réserves devrait être au plus égale au montant de la consommation de 1977 (3 milliards de tonnes).

Ainsi, en dépit des évaluations plupart des études récentes, malgré l'affinement des techniques d'exploration et d'exploitation des ressources traditionnelles et le développement de la recherche pour les énergies nouvelles, la dixième conférence mondiale de l'énergie ne sera vraisemblablement pas encore celle de l'optimisme.

BRUNO DETHOMAS.

● *Les prix du fuel industriel* ont été relevés de 10 F par tonne, à compter du 19 septembre, par les compagnies de raffinage. Les tarifs de ce produit ne sont plus fixés, rappelons-le, par l'Etat. Chaque entreprise est libre de les réviser au gré du marché, et dans les limites fixées dans l'agrément d'engagement de modération des prix, signé le 6 septembre dernier, entre la chambre syndicale de raffinage pétrolier et les pouvoirs publics.

Le marché se raffermissant à l'approche de l'hiver, les raffineurs français ont donc décidé de majorer leurs tarifs. En avril, le prix de la tonne de fuel industriel avait diminué de 10 F.

AFFAIRES

UNE USINE FRANCO-ZAMBIENNE DE FIL DE CUIVRE SERA INSTALLÉE DANS L'AISNE

Deux sociétés zambiennes de production de cuivre — Roan Consolidated Mines et Nchanga Consolidated Copper Mines — vont prendre une participation de 49 % dans le capital de la « Société de coulée continue de cuivre », créée par le groupe Thomson-Brandt (qui conservera 51 % du capital), au début de l'année. L'usine de cette société sera installée à Chauny (Aisne). La mise en service est prévue pour la fin de 1978. Sa capacité annuelle de production atteindra 130 000 tonnes de fils de cuivre de haute qualité. Ces fils seront utilisés pour les besoins de l'industrie électrique et électronique française (notamment par le groupe Thomson). Une partie de la production sera exportée.

[La commission des investissements étrangers en France doit se prononcer prochainement sur le dossier.

La conclusion de cet accord a pris quelques temps, en raison de ses implications diplomatiques. Le Zaïre, grand producteur de cuivre, ne voyait pas d'un très bon œil cette association entre la Zambie et la France. Il aurait souhaité participer à l'opération. Or, dans l'état actuel des techniques, la qualité du cuivre zaïrois ne permet pas son utilisation dans une coulée continue pour des fils de haute qualité.

Outre les livraisons de cuivre, la Zambie participera à l'exportation des fils. Par cet accord, ce pays espère se familiariser avec les techniques modernes de production et d'exportation des produits semi-finis.]

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Les salariés de Dubigeon-Normandie accusent la direction de préparer des « projets secrets » de restructuration

Les ouvriers des chantiers navals Dubigeon - Normandie de Nantes ont reconduit ce lundi 19 septembre leur mouvement de grève entamé il y a onze jours. Après une réunion d'information, quelques centaines d'entre eux sont allés manifester devant la préfecture de Nantes avant de regagner les chantiers.

(De notre correspondant.)

Nantes. — Pour le chantier naval Dubigeon-Normandie, c'est le plus long conflit social depuis la restructuration de l'entreprise, en 1969, mises à part les deux semaines de lock-out du printemps 1975 à la suite de grèves tournantes au moment du renouvellement de l'accord d'entreprise.

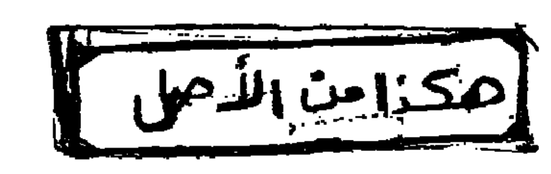
Ce conflit a éclaté à propos d'un différend mineur, un litige entre la direction et les syndicats concernant les modalités de pointage. Avant, on pointait le matin, à l'entrée du chantier. Maintenant, la direction a imposé l'obligation de pointer au poste de travail ainsi qu'à midi.

Depuis quelques années, le climat social n'a cessé de se tendre dans l'entreprise, et la crise de la construction navale n'a pas arrangé les choses, beaucoup s'en faut. Au printemps, alors que le plan de charge était catastrophique, la direction décidait un premier train de mesures : renvoi de deux cents intérimaires, chômage partiel pour six cents mensuels un jour par semaine, suppression du système des deux-huit, puis, au mois de mai, aucune commande n'étant intervenue, les décisions de la direction prirent un tour draconien : licenciement de deux cent quatre-vingt-trois travailleurs de cinquante-six ans et huit mois, licenciement de sept cadres et ingénieurs, déclassement et mutation pour deux cent quarante-cinq employés, techniciens et agents de maîtrise. Pour certains, la perte de salaire est voisine de 1 000 F par mois.

La modification des modalités de pointage annoncée le 12 juillet au comité d'entreprise n'était encore, à l'époque, qu'une mesure parmi d'autres. A la rentrée, le mécontentement s'est cristallisé sur les pendules, et, par un phénomène de « ras-le-bol » général, le mouvement s'est vite amplifié et durci avec des piquets de grève.

Aux deux comités d'entreprise qui ont été réunis depuis, l'adoption du plan gouvernemental d'aide à la construction navale, fin juillet, la direction n'a donné aucune information sur les projets éventuels de restructuration. Pas de précisions non plus sur les possibilités de diversification industrielle, alors que les syndicats avaient demandé la création d'un bureau d'études et de recherches avec les ingénieurs disponibles. D'autre part, les syndicats ont remarqué que depuis la rentrée des vacances Dubigeon n'était plus coté à la Bourse de Nantes, ce qui pourrait, selon eux, préparer dans le secret de grandes manœuvres financières. Il y a bien eu la commande d'un nouveau car-ferry pour la Corse, mais ce navire est bien insuffisant pour dissiper les inquiétudes, même à court terme.

Sans se ranger complètement aux côtés de la C.G.T. et de la C.F.D.T., la C.G.C. dénonce le comportement de la direction : « *Si on veut instaurer un bon climat dans l'entreprise, il faut d'abord régler les problèmes de fond (...), à savoir les garanties de ressources, les déclassements et les licenciements.* » « *Veut-on créer un climat d'insécurité, une situation de crise ?* », s'interrogent les cadres, qui affirment clairement que la question du pointage est secondaire par rapport à la survie du chantier. — J.-C. M.



ÉCONOMIE - SOCIAL

SALAIRES

LES NÉGOCIATIONS DANS LE SECTEUR PUBLIC

Les cheminots ne signeront pas d'accord sans nouvelles concessions de la direction

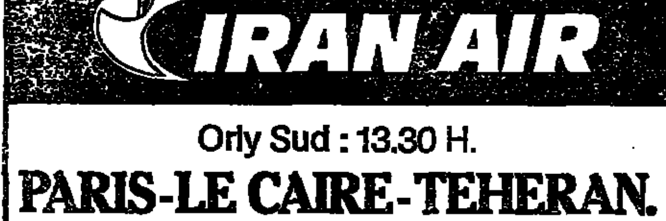
Les négociations salariales dans le secteur nationalisé arrivent à leur terme sans que la signature des syndicats modérés obtenue par la direction de la R.A.T.P. ait ouvert la voie à d'autres accords, exception faite de l'E.G.F. Les électriciens F.O., après une réunion de leur commission exécutive où les avis furent fort partagés avant de s'orienter vers une réponse positive, ont demandé à la direction de l'entreprise de poursuivre les discussions. En revanche, les mineurs F.O. jugent inacceptables les offres des Charbonnages de France ; c'est aussi l'avis de la C.F.T.C., influente dans les houillères, étant entendu que, comme partout ailleurs, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont, dès le début, fait connaître leur position. Les chances d'un accord paraissent donc minces à la S.N.C.F., où les syndicats devaient être reçus ce lundi 19 septembre à 17 heures.

A la fonction publique, on le sait, le gouvernement doit faire connaître ses propositions lors de la réunion des fédérations, le 29 septembre.

Les responsables des secteurs public et nationalisé C.F.D.T., comme l'avaient fait leurs homologues de la C.G.T., ont, le 16 septembre, lancé un appel au développement de l'action. M. Henry, secrétaire général de la FEN, a pris rendez-vous avec les dirigeants confédéraux de la C.F.D.T. le 21 septembre, et le 28 septembre avec ceux de F.O., puis ceux de la C.G.T.

Dans les entreprises nationalisées, les projets d'accords présentés aux syndicats ont les mêmes caractéristiques. La progression de la *masse salariale* pour 1977 sera calculée selon deux éléments : l'évolution de la production nationale (PIB), qui est identique pour toutes les firmes nationales, et les résultats propres à chaque entreprise. Le résultat, au-delà des formules algébriques employées, est pratiquement le même partout ; si, à la fin de l'année la hausse de l'indice des prix est de 8,5 % et celle de la production nationale de 3,5 %, l'augmentation du pouvoir d'achat (y compris celui qui est lié à l'élément spécifique, qui représente environ 0,3 %) sera de l'ordre de 1 %. Si la progression des prix était de 9 % et celle de la production de 3 % (ce qui est maintenant la prévision des experts gouvernementaux : *le Monde* des 18-19 septembre), le pouvoir d'achat ne s'élèverait que de 0,6 % environ. Si la hausse des prix dépassait 10 %, la progression du pouvoir d'achat ne correspondrait plus qu'à l'élément spécifique — environ 0,3 % — maintenu en toutes circonstances.

On peut s'étonner que cette spécifité de chaque entreprise s'exprime finalement en un pourcentage identique (à de faibles variantes près), alors que les facteurs qui la composent (KW, tonnes de charbon, kilomètres parcourus ou voyageurs transportés, etc.) changent d'une entreprise à l'autre. Les syndicats pensent que les paramètres ont été choisis précisément pour converger vers des chiffres voisins. Ce qui confirme à leurs yeux une constante de la politique contractuelle des gouvernements depuis 1969 : derrière la « *personnalisation* » apparente des contrats, les évolutions des rémunérations du secteur nationalisé restent étroitement comparables d'une entreprise à l'autre.



Pourquoi, dans ces conditions, les syndicats donnent-ils leur signature ici et la refusent-ils là ? Le refus de la C.G.T. et de la C.F.D.T. est, lui, catégorique depuis le début ; ces syndicats ne veulent pas « *cautionner la politique d'austérité du gouvernement* » et ne voient d'autre issue que l'action, revendicative, ce qui n'empêche pas les travailleurs d'empocher le bénéfice des accords signés par d'autres, aussi modestes soient-ils. L'attitude des autres organisations dépend d'éléments divers : le rapport de forces à la base entre syndicats (F.O. jouant souvent un rôle déterminant), la situation de l'entreprise, son climat social, la circulation des informations ; les revendications professionnelles spécifiques, le niveau des salaires, la proportion des rémunérations modestes, les avantages liés aux salaires ou en jeu lors de la négociation de l'accord...

72 % du salaire d'activité

Ainsi, à la R.A.T.P., M. Ulrich (F.O.) explique : « *Sans l'accord, l'ajustement, après coup, des salaires sur les prix, aurait institué un décalage de près de 1 % entre coût de la vie et rémunérations. Notre pouvoir d'achat va être réellement maintenu. Le versement d'un rappel qui pourrait être de 400 francs va être apprécié. Nous aurons une progression du pouvoir d'achat alors que cette année on ne peut rien espérer de plus par la voie contractuelle. Enfin, nous avons obtenu une amélioration des retraites.* » La prime de productivité sera en outre, à compter du 1er juillet, intégrée en trois années dans l'assiette du calcul des retraites. A ce moment, la pension atteindra 72 % du salaire d'activité.

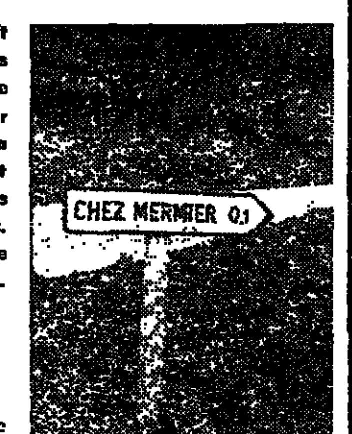
A l'E.G.F., Force ouvrière estime que les discussions actuelles permettent aux syndicats de négocier les modalités de répartition du crédit affecté au pouvoir d'achat, et de le répartir prioritairement aux catégories modestes. Or 45 % des électriciens appartiennent au personnel d'exécution.

Aux Charbonnages, au contraire, la forte proportion des petits salaires donne un moindre intérêt à la redistribution d'un crédit complémentaire. Les mineurs ont le sentiment d'être oubliés, même en ce qui concerne la revalorisation du travail manuel. Le climat est comparable à la S.N.C.F., industrie de main-d'œuvre, où, malgré les performances techniques, les perspectives économiques ne sont pas optimistes. L'écart est trop grand entre ce que souhaitent les cheminots et ce qu'offrent les pouvoirs publics. Cependant, certaines organisations, comme la F.M.C. (maîtrise et cadres, autonome) pourraient signer moyennant des concessions sur les retraites.

Quant à la fonction publique, les syndicats sauront, à la fin du mois, quelle est la formule imaginée pour adapter les propositions gouvernementales faites ailleurs. Les fédérations, on le sait, se refusent de négocier en « *masse salariale* » et se demandent comment l'on pourrait évaluer les « *résultats économiques* » des administrations. Autre difficulté les responsables syndicaux plus qu'ailleurs, ont ici le sentiment de traiter directement avec le pouvoir, et ils ne veulent pas être soupçonnés de pactiser avec lui.

JOANINE ROY.

● *La C.F.T.C. réclame la généralisation d'une cinquième semaine de congés payés,* en priorité pour les travailleurs manuels. Selon le conseil fédéral chrétien, réuni le 18 septembre, cette mesure concourrait à la réduction du chômage. Il demande, d'autre part, « *la distribution immédiate des excédents des caisses d'allocations familiales* ».



CONJONCTURE

M. CHIRAC PARTISAN D'UNE RELANCE PLUS FERME

« Malgré tous les efforts méritoires du gouvernement, le rouge persiste sur presque tous les cadrans économiques », a déclaré, le 18 septembre, à Ussel, M. Jacques Chirac. Partisan d'une relance plus ferme, il a préconisé une « politique de l'économie adaptée » où le pouvoir serait « réellement responsable de l'administration ». Cette reprise en main devrait s'effectuer par « un système de planification démocratique autre que l'actuel système ultra-dirigiste, sans direction, et une politique plus libérale pour les prix et les revenus ».

A L'ÉTRANGER

La menace des pétrodollars

De notre correspondant

New-York. — Selon une étude d'une sous-commission du Sénat, publiée sous le titre « Dette internationale, banques et politique étrangère américaine », *les pays arabes disposent d'une arme financière redoutable — 50 milliards de dollars — dont ils pourraient se servir contre les Etats-Unis et leurs alliés à l'occasion d'une nouvelle guerre au Moyen-Orient. Cette étude affirme que la moitié de ce montant se trouve actuellement placée aux Etats-Unis, les 50 milliards qui représentent les recettes pétrolières étant déposées à court terme dans les banques occidentales. Malgré les relations amicales qui existent entre l'Arabie Saoudite et les Etats-Unis, rappelle le document, l'arme pétrolière a été utilisée en 1973.*

Le retrait soudain de ce pactole ne manquerait pas de faire chavirer le système financier occidental tout entier. Ni le gouvernement américain ni ceux des autres pays industrialisés ne se sont jusqu'ici efforcés sérieusement de remédier à ce déséquilibre structurel et de réduire la dépendance de l'Occident à l'égard de l'OPEP.

Le rapport examine, par ailleurs, avec inquiétude l'autre face du problème des pétrodollars, à savoir la dette croissante des pays les moins développés. Selon lui, *leur situation est tellement précaire qu'elle risque de faire sauter le système bancaire privé tout entier. La dette publique de ces pays atteint aujourd'hui 200 milliards de dollars, dont 60 milliards ont été avancés par des banques privées américaines. Ces banques s'emploient aujourd'hui — avec l'aide du F.M.I. — à empêcher qu'un pays (Zaïre, Pérou ou Turqui par exemple) ne se déclare dans l'impossibilité de faire face à ses obligations et ne provoque des faillites en chaîne.*

Le président de la sous-commission du Sénat, M. Frank Church, a déclaré : « On ne voit pas comment sortir du cercle vicieux formé d'une part par un petit nombre de pays auxquels le pétrole fournit des surplus financiers chaque jour plus importants, de l'autre par un grand nombre de pays de plus en plus endettés par suite de leurs importations pétrolières. » *Le rapport souligne certaines contradictions de la politique étrangère de l'administration Carter. Dans la mesure où le F.M.I. sera amené à imposer aux pays du tiers-monde des mesures d'austérité plus sévères pour prix de son soutien, il incitera leurs gouvernementsà durcir leurs gouvernements à durcir plus répressifs... M. Carter pourrait donc être contraint de se montrer moins exigeant à propos des droits civils au Brésil, en Uruguay, en Argentine, pour ne citer que ces pays.*

LOUIS WIZNITZER.

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES DEVISES

	COURS DU JOUR + Bas	COURS DU JOUR + Haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou Dép. —	TROIS MOIS Rep. +	TROIS MOIS ou Dép. —	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou Dép. —
$ U.S.	4,9260	4,9290	+ 60	+ 90	+ 200	+ 260	+ 400	+ 5[illegible]
$ can.	4,5850	4,5900	+ 20	+ 60	+ 100	+ 150	+ 200	+ 3[illegible]
Yen (100)	1,8440	1,8500	+ 30	+ 60	+ 100	+ 170	+ 250	+ 3[illegible]
D.M.	2,1190	2,1230	+ 50	+ 80	+ 200	+ 270	+ 450	+ 5[illegible]
Florin	2,0000	2,0040	+ 40	+ 80	+ 160	+ 200	+ 330	+ 4[illegible]
F.B. (100)	13,74	13,75	+ 180	+ 280	+ 700	+ 900	+1200	+16[illegible]
F.S.	2,0700	2,0725	+ 70	+ 120	+ 250	+ 330	+ 500	+ 7[illegible]
L. (1 000)	5,5740	5,5840	— 290	— 200	—1000	— 700	—1800	—14[illegible]
£	8,5850	8,5930	+ 160	+ 240	+ 450	+ 550	+ 830	+10[illegible]

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 7/8	4 1/4	3 3/4	4	3 3/4	4 1/8	3 7/8	4 1[illegible]
$ U.S.	6 1/8	6 3/8	6 5/8	7	6 1/2	6 3/4	6 5/8	7
Florin	3 3/4	4 1/2	4 1/4	4 5/8	4 1/2	4 7/8	4 3/4	5 1[illegible]
F.B.	5	6	5 3/4	6 1/2	6	6 5/8	6 1/2	7
F.S.	1 3/4	2 1/4	2 1/4	2 3/4	2 1/2	2 7/8	3	3 1[illegible]
L. (1 000)	13	15	13	15	14	16	14	16
£	5 1/4	6 1/4	5 3/4	6 1/4	6	6 1/2	6 1/4	7
Fr. franç.	8	8 1/2	9 1/4	9 3/4	9 3/4	10 1/4	10 1/2	11

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché internatio[nal] des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une gran[de] banque de la place.

MARCHÉS FINAN

16 SEPTEMBRE

MARC

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

La concurrence des émissions britanniques

Agefi. — Fort animé la semaine dernière encore, le marché international des capitaux est actuellement sollicité essentiellement pour des émissions libellées en dollars U.S. et en deutschemarks. Durant la semaine écoulée, il a fait montre de remarquables capacités de résistance à l'adversité car il a dû surmonter deux handicaps majeurs : en premier lieu l'incidence sur les cours des emprunts en circulation des statistiques sur la masse monétaire américaine publiées l'autre semaine qui avaient provoqué des baisses atteignant un demi-point sur la probabilité d'un durcissement de la politique monétaire du « Fed ». Les statistiques publiées à cet égard, jeudi, ont montré que la politique restrictive des autorités monétaires américaines avait porté ses fruits et que l'expansion de la masse monétaire est redevenue beaucoup plus normale.

L'autre handicap est la forte concurrence des émissions britanniques, qui s'explique surtout par le fait que la livre sterling est redevenue une monnaie de bon aloi susceptible de s'apprécier encore, certains entrevoyant la possibilité qu'elle remonte à 1,80 dollar avant la fin de l'année contre environ 1,7430 dollar vendredi soir. D'autre part, et comme l'ont aussi fait remarquer certains experts, il y a actuellement une grande disparité entre les taux de rendement des emprunts gouvernementaux à long terme qui sont de 12 % et davantage et les taux à court terme, de sorte que, si les premiers devaient s'aligner progressivement sur les seconds, il en résulterait une hausse des cours des emprunts, donc plus-value importante en capital.

Les investisseurs se portant actuellement sur les fonds d'État britanniques semblent donc courir peu de risques alors qu'ils peuvent gagner sur deux tableaux. C'est sans doute pour ces raisons que l'emprunt de 1 milliard de livres (800 millions de livres offerts au public seulement) obtenait une prime substantielle sur son prix d'émission, dès sa première cotation vendredi, et ce d'autant plus que les souscriptions n'avaient versé que 30 livres sur 100 livres à la signature.

Les spécialistes voient donc là le principal motif de la disgrâce dont les nouveaux emprunts euro-obligataires ont fait l'objet durant la semaine écoulée.

LONDRES

Très vif repli

Le marché accentue vivement sa rechute de vendredi sous l'effet des ventes bénéficiaires intervenant au lendemain de la hausse record de la semaine dernière. Recul, également, des pétroles et du Fonds d'État. Légère hausse des mines d'or, en liaison avec celle du métal.

OR (ouverture) (dollars) : 148 20 contre 148 30

VALEURS	CLOTURE 16/9	COURS 19/9
Beecham	648	638 ..
British Petroleum	922 ..	908
Courtaulds	127	122
De Beers	292 ...	286
Imperial Chemical	434 ..	422
Rio Tinto Zinc Corp.	228 ...	230
Shell	628	614
Vickers	235	2 5
War Loan 3 1/2 %	35 7/8	36 ...
*West Driefontein	23 3/4	24 1/4
*Western Holdings	20 1/2	20 7/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

MARINE WENDEL. — La transformation des structures du groupe par absorption de la Compagnie lorraine (famille Wendel) se traduira par une série d'opérations complexes, qui comportent notamment la création de la Compagnie générale d'industrie et de participations, regroupant les actifs non sidérurgiques, et celle d'un holding, Marine « nouvelle », coiffant les actifs sidérurgiques et connexes. Au terme de ces opérations, le propriétaire de quatre actions Marine-Wendel anciennes se trouverait détenir, en principe, une action Marine Wendel nouvelle et une action Compagnie générale d'industrie et de participations.

NORSK HYDRO. — Le démarrage de la production de gaz du gisement anglo-norvégien de Frigg procurera à la société l'équivalent de 1 million de tonnes de pétrole par an, dans un premier temps, et de 3 millions de tonnes dans un deuxième temps. Dans ce gisement, la part globale de Norsk Hydro est de 20 %. Avec la mise en fonctionnement du gazoduc reliant le gisement d'Ekofisk à Emden, les investissements de la société dans la production d'hydrocarbures (5 à 6 milliards de couronnes) entrent dans leur période de rentabilité.

IMMOTICE. — Pour les six premiers mois de l'exercice en cours, la société a réalisé un bénéfice de 21,15 millions de francs contre 9,86 millions de francs un an plus tôt. Pour l'année entière, le bénéfice par action de la société devrait atteindre 21 F.

B. A. L. O.

Le Bulletin d'annonces légales obligatoires daté 19 septembre publie notamment les insertions suivantes :

Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône. — Émission d'un emprunt obligataire, d'un montant de 100 millions de francs, représenté par cent mille obligations de 1 000 F. Le prix de l'émission est fixé à 975 F par obligation.

Ces obligations rapporteront un intérêt de 11,20 % et seront amorties en quinze ans au maximum, soit par remboursement au pair, soit par rachat en Bourse.

Crédit industriel de l'Ouest (C.I.O.). — Attribution gratuite de deux cent mille actions nouvelles de 50 F, jouissance 1er janvier 1977 (une pour cinq) représentant l'augmentation du capital de 50 millions à 60 millions de francs.

C.M. Industries. — Attribution gratuite de cent cinquante mille cinq cent trente actions nouvelles de 50 F, jouissance 1er janvier 1977 (une pour dix), représentant l'augmentation de capital de 75 265 000 F à 82 791 500 F.

Compagnie générale d'assurances contre les accidents, l'incendie et les risques divers. — Attribution gratuite de soixante-dix huit mille actions nouvelles de 100 F (une action nouvelle pour trois anciennes), jouissance 1er janvier 1977. Le capital a été porté de 23,4 millions à 31,2 millions de francs.

Le Patrimoine. — Attribution gratuite de cinquante mille actions nouvelles de 100 F (une action nouvelle pour quatre actions anciennes), jouissance 1er janvier 1977. Le capital a été porté de 20 millions à 25 millions de francs.

Épargne de France. — Attribution gratuite de quarante-cinq mille trois cent soixante actions nouvelles de 50 F chacune (une action nouvelle pour huit actions anciennes), représentant l'augmentation du capital de 18 144 000 F à 20 412 000 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	15 sept.	16 sept.
Valeurs françaises	92,1	91,3
Valeurs étrangères	104,1	103,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	60,4	59,7

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/9	19/9
1 dollar (en yens)	266 90	267 10

BOURSE DE PARIS - 16 SEPTEMBRE - COMPTANT

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

HORS COTE

SICAV

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
175	Tél. Ericsson	170	168 .	168	165 .
62	Terres Roug.	61 50	61 50	61 50	62
164	Thomson-Br.	177 50	177 50	177 50	177 50
215	— (obl.)	215	215 50	215 50	211 20
200	U.I.S.	205	202	202	201 .
169	U.C.B.	170 30	170 .	170	166 10
205	Un. F. Bques	218 .	213	213	213 .
68	U.T.A.	72	71 90	71 90	72
24	Usinor	24 95	24 80	24 80	24 80
325	Gen. Motors	335 50	339	339 ..	339 10
14	Goldfields	15 10	14 80	14 90	14 70
20	Harmony	23 80	23 60	23 65	23 30
293	Hoechst Akti	285	282 20	283 ..	286
34	Imp. Chem.	38 30	37 95	37 50	37 85
110	Inco Limited	103 30	104 80	104 80	105 50
1333	I.B.M.	1290 ..	1293	12.8	1299
163	I.T.T.	155 50	155 50	156 30	155 50
285	Merck	284 ..	290	289 .	284 20

[Lignes intermédiaires du tableau non lisibles dans ce scan.]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
84	Cie Pét. Imp.	93	92 50	92 60	92 10
355	C.F. Fr.-Can.	367 ..	370	370	370 .
18	De Beers (S.)	19 75	19 55	19 60	19 55
626	Deuts. Bank	623 ..	623	623	624 .
250	Dome Mines	267	265 50	268 50	267 .
570	Du Pont Nem.	536	544	544	549 .
316	East Kodak	299 90	297	301 ..	301 ..
12 50	East Rand	13 70	13 50	13 85	13 25
115	Ericsson	117 80	114 20	114 50	113 80
240	Exxon Corp.	240 ..	240 ..	240 10	240 .
280	Ford Motor	270 ..	272 90	272 90	220
62	Free State	73 20	73	75 ..	73 95
270	Gen. Electric	264 ..	266 50	267 90	267 ..
325	Schlumberg.	333 10	336 90	331 ..	336 ..
49	Shell Tr. (S.)	53 60	53 60	53 30	52 80
596	Siemens A.S.	584 ..	585	586 ..	590 ..
43	Sony	44 ..	43 30	43 30	43 30
11	Tanganyika	12 65	12 60	12 60	12 60
245	Unilever	249 20	248 20	248 20	247 90
15 50	Union Corp.	17 40	17 05	16 70	16 75
121	U. Min. 1/10	120 50	120	120 60	120 10
100	West Drief.	117 80	115 50	116 20	114 60
38	West Deep	44 70	44	44 50	43 ..
83	West Hold.	101 40	100	100 .	99 .
270	Xerox Corp.	262 50	264 90	264 90	282 .
0 94	Zambia Cop.	0 97	0 97	0 99	0 97

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

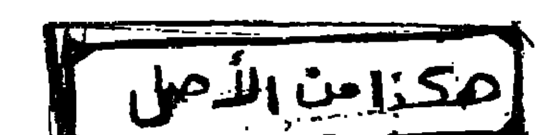
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 930	4 930	4 920
Allemagne (100 DM)	211 950	212 000	211
Belgique (100 F.)	13 750	13 749	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	200 000	200 170	200
Danemark (100 krd)	79 880	79 760	79 500
Suède (100 krs)	101 490	101 600	101 ...
Norvège (100 k.)	89 850	89 810	89 750
Grande-Bretagne (£ 1)	8 559	8 594	8 650
Italie (1 000 lires)	5 578	5 579	5 680
Suisse (100 fr.)	206 640	206 900	206
Autriche (100 sch.)	29 800	29 813	29 550
Espagne (100 pes.)	5 828	5 830	5 750
Portugal (100 esc.)	12 170	12 185	11
Canada ($ can. 1)	4 598	4 593	4 575

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/9
Or fin (kilo en barre)	24000	24200
Or fin (kilo en lingot)	24195	24290
Pièce française (20 fr.)	246 50	247
Pièce française (10 fr.)	210	208
Pièce suisse (20 fr.)	218 .	217 50
Union latine (20 fr.)	208	208 50
Souverain	222 90	223 90
Pièce de 20 dollars	1113 20	1109 80
Pièce de 10 dollars	560 20	585 .
Pièce de 5 dollars	340 .	...
Pièce de 50 pesos	975 ..	985 50
Pièce de 10 florins	212 ..	211 10



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES

3. ÉTRANGER
— Mme Gandhi et M. Bhutto face à la justice.

4. AFRIQUE
— Les combats dans l'Ogaden : les forces éthiopiennes ont subi de nouveaux revers.

5. PROCHE-ORIENT
— LIBAN : Beyrouth réclame des garanties à Washington contre une intervention israélienne dans le Sud.

6. EUROPE
— ALLEMAGNE FÉDÉRALE : un nouvel échange de messages aurait eu lieu entre le gouvernement et les ravisseurs de M. Schleyer.

8 à 14. POLITIQUE
— Avant la reprise du « sommet » de la gauche.
— LIBRE OPINION : « Giscardiens de gauche », par Bernard Ibal, Roger Tisseyre et Jack Boulet.

16. PRESSE
— Un nouveau quotidien du soir : *J'informe*.

18. JUSTICE

19. SPORTS
— TENNIS : l'élimination de l'équipe de France en Coupe Davis.

20. RÉGIONS
— Ivan Illich parmi les siens.

21. EN ILE-DE-FRANCE
— Un nouveau budget pour les espaces verts.

22. ÉDUCATION
— M. Haby relance la polémique sur la politisation de l'enseignement.

22. RELIGION

22. SOCIÉTÉ
— Quand les enfants troquent.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE
PAGES 23 A 26
— Le plan Barre, un an après
— POINT DE VUE : Un projet dangereux : nationaliser les assurances, par B. Pagézy.

27 à 32. LE XXVIII[e] SICOB

33 à 35. ARTS ET SPECTACLES
— MUSIQUE : *Saül* à Saint-Germain-des-Prés.

45-46. ÉCONCMIE SOCIAL
— SALAIRES : les négociations dans le secteur p.:blic.
— ÉNERGIE : 3 500 experts représentent 75 pays à la conférence mondiale d'Istanbul.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (33)
Annonces classées (36 à 43) ; Aujourd'hui (44) ; Carnet (44) ; « Journal officiel » (44) ; Météorologie (44) ; Mots croisés (44) ; Bourse (47).

Des universités françaises offrent l'hospitalité au mathématicien soviétique Tchoudnovsky

Le chercheur et sa famille sont arrivés à Vienne

De notre correspondante

Vienne. — Le jeune mathématicien soviétique d'origine juive Grigori Tchoudnovsky, ses parents et son frère David sont arrivés dimanche 18 septembre à Vienne venant de Kiev via Moscou (*le Monde* des 6 et 27 août 1977). Il aurait l'intention de se fixer soit en France, soit aux Etats-Unis. La famille devait être reçue ce lundi 19 septembre par le chancelier Kreisky, qui était intervenu dans le passé en sa faveur.

C'est un homme visiblement très fatigué, le visage pâle et émacié encadré d'une épaisse chevelure noire, qui est apparu dimanche, tassé dans son fauteuil roulant. Agé de vingt-cinq ans, il souffre depuis l'âge de onze ans d'une myopathie aiguë (blocage neuro-musculaire). Il ne peut se déplacer seul. Il a été accueilli par trois membres du comité des mathématiciens, MM. Michel Waldschmidt (Paris), Maurice Mignotte (Strasbourg) et Dale Brownawell (Etats-Unis), ainsi que par M. Lionel Melun (Paris), du comité des quinze. Ce comité, créé en janvier, travaille en liaison avec le comité des mathématiciens, qui s'était fait connaître par sa campagne pour la libération de Leonid Pliouchtch. Il s'est fixé pour premier objectif d'aider quinze personnes juives ou non juives à sortir d'U.R.S.S. Deux autres personnes, le physicien Iouri Mnioukh et l'ingénieur en informatique Valentin Tourtchine, ont déjà reçu l'autorisation d'émigrer.

Les membres du comité des mathématiciens sont arrivés à Vienne porteurs de deux invitations pour Grigori Tchoudnovsky : l'une de six mois, venant de l'Institut des hautes études scientifiques, l'autre, d'une durée également de six mois, de l'Institut mathématique de l'université Paris-VI. Ces deux instituts offrent en même temps au jeune mathématicien, s'il se fixe à Paris, une indemnité qui couvrira ses frais de séjour et ceux de sa famille durant un an, tandis que l'Institut des hautes études scientifiques lui a réservé une petite maison dans sa résidence. En outre, Grigori Tchoudnovsky bénéficiera gratuitement (la Ville de Paris les prenant en charge) des soins médicaux spécialisés que nécessite son état de santé.

C'est un brillant mathématicien, mondialement connu, que perd l'Union soviétique. Ses premières recherches datent de 1968 et concernaient la logique. En 1970, alors qu'il n'avait pas encore vingt ans, il a résolu un problème mathématique posé en 1900 par Hilbert. Il a ensuite étudié les nombres transcendants (1). Il a trouvé d'autres théorèmes, et plusieurs chercheurs dans le monde travaillent sur sa méthode. On estime dans les milieux compétents que sa valeur est du niveau de la médaille Fields (équivalent du prix Nobel).

Deux raisons principales ont poussé Grigori Tchoudnovsky à demander un visa d'émigration : « *L'impossibilité*, dit-il, *d'avoir un travail scientifique normal dans mon pays* » et le désir de faire bien soigner sa maladie, ce qu'il ne croit pas possible actuellement en U.R.S.S.

Grigori Tchoudnovsky nous a déclaré qu'en U.R.S.S. le groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki a été le plus actif à le soutenir et à l'aider, et tout particulièrement le professeur Naum Meiman, mathématicien, qui est l'une des personnes prises en charge par le comité des quinze.

ANITA RIND.

(1) C'est-à-dire qui ne sont racines d'aucun polynôme à coefficients entiers.

En Chine

RADIO-PÉKIN ANNONCE UNE PURGE DANS L'ARMÉE

Hongkong (*A.F.P.*). — Une purge parmi les chefs militaires chinois est effectuée dans l'ensemble du pays, a annoncé lundi 19 septembre Radio-Pékin, citant un article écrit par le maréchal Hsu Hsiang-chien, vice-président de la très influente commission militaire du parti communiste chinois, selon lequel une enquête était en cours sur les cas des membres de l'armée qui ont été associés à un moment ou à un autre avec la « bande des quatre ».

Le maréchal rappelle que depuis la mort, en septembre 1971, de l'ancien ministre de la défense, le maréchal Lin Piao, après un coup d'Etat manqué, les « quatre » ont tenté à plusieurs reprises d'usurper le pouvoir militaire. Il affirme que Mme Chiang Chung avait donné des ordres à diverses unités de l'armée populaire et pris d'importantes décisions militaires alors qu'elle n'avait aucune qualité pour le faire. « *L'armée enquête actuellement sur toute la bande de la classe bourgeoise dans l'armée et le peuple pour balayer complètement son influence* », ajoute le maréchal, qui indique que ces dernières années, la discipline militaire était trop relâchée.

Après les incidents de Saint-Étienne

MANCHESTER EST ÉLIMINÉ DE LA COUPE D'EUROPE DE FOOTBALL

Berne (*A.F.P.*) — La commission de discipline de l'U.E.F.A. (Union européenne du football amateur), réunie dimanche 18 septembre à Berne (Suisse), a décidé de disqualifier pour la saison 1977 le club Manchester United, en raison du comportement de ses supporters au cours du match qui l'opposait le 14 septembre à Saint-Etienne (*le Monde* du 16 septembre).

Le match retour, prévu le 28 septembre, n'aura donc pas lieu et Saint-Etienne est qualifié d'office pour le tour suivant, indique l'U.E.F.A. dans un communiqué publié à Berne lundi matin.

L'équipe britannique a jusqu'au 22 septembre pour faire appel.

[C'est la première fois, semble-t-il, que l'U.E.F.A. prend la décision de disqualifier un club en cours de compétition. Des sanctions aussi sévères avaient déjà été prises, rappelle-t-on, à la Fédération française de football, mais elles ne compromettaient pas la saison en cours. C'est ainsi que le club britannique de Leeds s'est vu interdire toute participation aux coupes d'Europe pendant quatre ans après la finale « mouvementée » qu'il disputa à Paris, le 28 mai 1975, face au Bayern de Munich. Cette fois encore, c'est l'attitude des supporters d'outre-Manche qui provoque la réaction de l'U.E.F.A. Il peut, certes, paraître discutable de faire payer à des joueurs le mauvais comportement du public, mais il ne semble pas que l'Union européenne ait d'autres choix pour contenir les passions que suscitent les matches de coupe d'Europe. — F. S.]

LA GRÈVE DES PÉTROLIERS DE LA SHELL PERTURBE L'APPROVISIONNEMENT DES PORTS

Une réunion devait avoir lieu ce lundi 19 septembre au siège de la Société maritime Shell, à Paris, entre les représentants syndicaux et la direction pour tenter de résoudre le conflit qui dure depuis le 8 septembre sur les pétroliers de la compagnie. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de marins et d'officiers de la Shell demandent pour les équipages une augmentation des jours de congé si la durée d'embarquement dépasse cent jours. Des accords d'entreprise allant dans ce sens ont déjà été conclus par exemple chez Esso, chez Mobil et chez B.P.

Actuellement, trois pétroliers de la Shell sont immobilisés aux postes de déchargement au Verdon, à Fos et à Rotterdam, contrariant ainsi l'approvisionnement de ces ports en pétrole brut.

AVANT LA REPRISE DU « SOMMET » DE LA GAUCHE

M. Marchais : il semble que la raison l'emporte

M. Georges Marchais, qui donnait lundi 19 septembre une conférence de presse, a rappelé qu l'objectif du P.C.F. est d'instaurer un « *socialisme aux couleurs de la France* ». Il a dénoncé la « caricature » que l'on présente de la politique de son parti. « *Que cette caricature soit le fait des hommes de la droite ne peut surprendre*, a-t-il ajouté, *c'est dans la nature des choses. Mais qu'elle vienne de nos alliés renforcer les coups que l'on nous porte n'est ni compréhensible ni acceptable.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a ensuite expliqué que le programme commun élaboré en 1972 constitue « *un bon compromis* ». « *Pour nous*, a-t-il ajouté, *il est une étape, pour d'autres un aboutissement. Il laisse à notre peuple le soin d'en décider souverainement le moment venu. Nous avons pu le ratifier parce qu'il a défini les orientations et les grands objectifs d'une politique qui peut commencer à sortir le pays de la crise actuelle.* » Selon M. Marchais, les propositions d'actualisation faites par le parti communiste « *ne modifient ni l'équilibre d'ensemble du programme commun ni la portée générale des transformations qu'il préconise* ». Le dirigeant communiste a poursuivi : « *Depuis trente ans les Français ont d'abord vu se succéder des gouvernements oublieux de leurs promesses, inefficaces, qui ont conduit la IV[e] République à la faillite. Ils ont eu ensuite à subir l'emprise croissante d'une caste privilégiée sur leur vie, sur l'économie et sur l'Etat. C'est à cette source, à cette accumulation de gâchis, d'inégalités, d'injustices, de mépris des intérêts nationaux, de renoncement et de mystification qui a pris naissance et se nourrit la crise dans laquelle nous sommes enlisés.* » Il a développé ensuite les différentes propositions d'actualisation de son parti, en expliquant qu'elles seules pouvaient répondre à cette crise.

Revenant sur l'initiative « *regrettable* » de M. Robert Fabre, il a ajouté : « *Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour bien nous faire comprendre et débloquer la situation. Il semble que la raison l'emporte puisque les travaux doivent reprendre demain mardi. Nous souhaitons que la discussion se développe de manière positive et aboutisse à un bon accord. Nous l'avons dit, et je tiens à le répéter, nous sommes prêts pour cela, et, dès lors que nos partenaires font preuve de la même bonne volonté, à faire tous les efforts nécessaires.* »

Informé des propositions du P.S., le secrétaire général du P.C a indiqué qu'il ne voyait pas d'inconvénient à ce que la rencontre ait lieu mercredi.

LA CRISE DE L'INDUSTRIE TEXTILE

Sept cents emplois vont être supprimés à la Lainière de Roubaix

De notre correspondant

Lille. — Des licenciements seront annoncés cette semaine à la Lainière de Roubaix. On parle de 700 à 800 emplois supprimés, notamment dans les services généraux qui sont installés à Roubaix. La direction a décidé de consulter le comité d'établissement le 23 septembre : « *sur ce projet de réduction d'effectifs et sur un plan social pour en modérer les effets* ».

Dans un communiqué, la direction fait état de la conjoncture médiocre, de la stagnation des ventes de fil à tricoter, de la non-rentabilité des fils texturés, de plus en plus concurrencés par les fibres chimiques, de la mauvaise rentabilité des ventes de fils industriels. « *Il est donc*, dit-elle, *indispensable de limiter à l'essentiel les frais de fonctionnement. Cela veut dire qu'en sauvegardant autant qu'il est possible les emplois directement liés à la production il faut réduire sensiblement le poids relatif des services généraux, industriels, administratifs et commerciaux* ».

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont répondu à cette déclaration en affirmant que les raisons invoquées pour les licenciements sont insuffisantes : « *Nous remarquons en effet, que les investissements du groupe Prouvost à l'étranger pour 1976 sont plus élevés que ceux de Prouvost-Mazurel au cours des trois dernières années. Le groupe a, en outre, perdu des sommes énormes dans l'implantation d'usines à l'étranger. Pour éclaircir ces divers points, nous avons demandé de porter la discussion au niveau du comité central. Le refus de la direction est édifiant. Les organisations C.F.D.T. et C.G.T. appellent les travailleurs à se mobiliser pour la défense de leur emploi.* »

La Lainière de Roubaix est le troisième groupe français du textile, le premier producteur de fils de laine peignée et le deuxième bonnetier. Il emploie quelque 12 000 personnes dans ses trente usines françaises.

M. Claude-Alain Sarre, qui depuis 1970, était le P.-D.G. de la Lainière, a abandonné ses fonctions il y a quelques semaines « *pour raisons familiales* ». Il demeure cependant administrateur.

GEORGES SUEUR.



Le numéro du « Monde » daté 18-19 septembre 1977 a été tiré à 511 704 exemplaires.

WASHINGTON

M. Carter déclare que la dé... est le meilleur rempa... contre le communis...

